Ministère
agriculture
1881

21

11 Mars 187
au
18 X^bre 1880

1870-

Registre
Des
Procès verbaux de la Classe
d'agriculture de la société des Arts
de Genève.

commencé le 18 May 1876 a terminé le

SDA. 2879
(1876-1880)

Séance du 11 Mars 1876.

Membres présents: MM. J. Naville président. A. de Naville. Charles et Louis Archinard Dumas-Patry Ed. Fraisse de Westerweller de Saussure Migevand Stræckeisen Bernard Bory Prigot Dunant, Boissier. Bory

Le procès verbal est lu et adopté.

M^r J. Boissier membre de la Société des Arts.

M^r le Président annonce que M^r Jules Boissier a été nommé membre de la Société des Arts.

MM. Stræckeisen et Patry, vérificateurs des comptes, attestent que ceux-ci sont en règle comme par le passé. Ils sont en conséquence approuvés par la Classe qui réitère à M^r le trésorier ses remerciements pour les soins qu'il donne à nos finances.

Concours du Centenaire de la Société des Arts.

Une liste circule sur la table pour recevoir les dons de personnes s'intéressant à l'agriculture dans le but de faciliter le concours qui doit avoir lieu à l'occasion du centenaire. M^r L^s. Archinard annonce que le Cercle des Agriculteurs a décidé d'offrir un prix. M^r le Président remercie le Cercle au nom de la Classe.

Ensilage

M^r W. Patry lit un rapport sur l'ensilage plein d'actualités et de faits nouveaux.

Nous avons bien déjà dans nos bulletins quelques notices traitant des silos mais aucune traitant la question d'une manière aussi générale.

M^r Patry nous rappelle d'abord l'origine

Des silos, leur emploi comme greniers à blé puis il décrit les différentes constructions de silos telles qu'elles sont adoptées de nos jours pour emmagasiner les fourrages (soit racines sous plantes tiges et feuilles.) L'ensilage du maïs est tout spécialement décrit par Mr Patry, qui tient des renseignements d'agriculteurs expérimentés. Les opinions diffèrent sur l'état dans lequel il faut ensiler le maïs; les uns à leur tête sont partisans du hachage d'autres parmi lesquels Mr Grevat, préfèrent ensiler le maïs dans toute sa longueur. Mais ce ne sont là que des questions de détail et tous sont d'accord à reconnaître de quelle utilité est le maïs pour les pays chauds et secs dans lesquels les autres fourrages végètent difficilement. Notre canton est intéressé à cette culture à cause de son climat sec; les personnes qui voudront se renseigner sur la construction des silos qui permettent la conservation du maïs en hiver trouveront des données précises dans le travail de Mr Patry qui paraîtra in extenso dans nos bulletins.

Outre les dimensions à respecter ils trouveront aussi des recommandations pratiques bonnes à suivre; telles que de tenter autant que possible les fourrages à ensiler bien essuyés et par un temps sec; de ne pas construire les silos toutes les années à la même place et — —

Mr Patry n'est partisan du maïs sans s'enthousiasmer trop à son égard. Il l'estime comme nourriture pour les vaches laitières à condition qu'on lui ajoute d'autres aliments.

M^r le Président après avoir remercié l'auteur de cet intéressant travail donne lecture d'un article de M^r Grandeau fédérateur d'une station chimique sur les modifications subies par le maïs pendant l'ensilage. L'eau, le sucre les matières grasses et l'azote se développent proportion de la durée de l'ensilage tandis que la cellule et la fécule diminuent. C'est vous dire que le maïs ne fait que gagner en valeur nutritive par ce procédé de conservation.

M^r Le Archinard demande à ce que le mémoire de M^r Satory paraisse au bulletin et si possible au Cultivateur en certains tant qu'annexe. Adopté.

Quelques membres de la Cave qui ont fait emploi de silos s'en louent hautement.

Les Membres de la Soc. des dits appelés à voter sur l'ordre de présentation des candidats à cette Société. Admis par ordre

Monsieur Henri vétérinaire
" de Westerwalder
" Métral

Le Caveau levé à
Ant. Martin
Secrét adj^t

Séance du 1er Avril 1876.

Membres présents. MM. Naville, Ch. Archinard, Stre: Keller, de Niederhausern Dunant, de Watteville, Chipot, Monnier, Bory, Prevost, Agenoller, Sadtler William a Astre Crémieu, Mayoud, de Fernex, L. Boissier.

Le procès verbal est lu et adopté.

Présentations — M. le Président informe la classe de 2 présentations de membres: Mrs. E. Baron propriétaire à Cointrin et M. Léon Baraford présentés par Mrs. Monnier et Archinard.

Concours du centenaire — M. Naville informe l'assemblée d'une erreur qui s'est involontairement glissée dans la confection du programme, ainsi que d'une lettre demandant rectification. L'article 6 porte qu'il ne sera établi qu'une catégorie pour animaux de toutes races et il est demandé le rétablissement d'une catégorie pour races anglaises pures. A la suite d'une discussion qui établit péremptoirement l'avantage pour les races anglaises perfectionnées de concourir dans la même catégorie que les autres races, il est décidé de passer à l'ordre du jour. L'article restera rédigé ce qu'il était.

Rendement des Recettes — M. le Secrétaire donne lecture des comptes-rendus qui lui sont parvenus sur le rendement des récoltes dont grâce à la terrible grêle de Juillet qui a tant désolé, il n'est parvenu au Bureau que neuf. Ces comptes-rendus ne caractérisent pas une année singulière anomalies qui empêchent de déduire des moyennes précédentes quelque exactitude, seront sur la proposition de M. Boissier insérés in extenso au registre.

Rendement des récoltes dans l'année exceptionnelle 1875. (récolte par pose de 27 ares)

	Etendue des parcelles.	semé.	Froment. récolté. paille / grain	Seigle.	Avoine. semé.	récolté. paille / grain	P. de terre.	Betteraves.	carottes.	vins blancs.	vins rouges.	foin.	Regain.	fourrages artificiels
M. Steckeisen.	130 fb	1700	700		106 fb	1200 / 400				216 Sos	230 Sos	10 ?x	10 ?x	
A. Martin.	26 Sos	250 fb					160 ?x		180 ?x					
					6 Sos 50		3 ½ Sos 280		3 ⅓ Sos 120	7 Sos 00	00	22 Soses 12 ?x	22 Sos 18 ?x	30 ?x
Ch. Martin.					2 ½ Soses. 45 ?x essai avec Early Ouvert après repiqué à main le 19 ?r par pose.		1 ½ Sos 355		2x détruites par les insectes.			13 ?x	12 ⅓ ?x	phospha-guano < super. phosphate sans effet.
Monnier Richardet	16 poses	1300 fb	4608 fb	1 Sos ?x 700 fb	4 Soses. 375 fb		5 Sos 65 ?x		1 Sos 150 ?x		12 Sos 1758 fb	4 Sos	90 fb 5	38 Soses 8 ?x vignes 38 Sos. 152 ?x 12 Sos 16 ?x
														un peuplier récoltait incroyable.
Ch. Archinard.	41 ½ poses.	1600.	860 fb		13 ½ poses	1400 fb paille 4000 fb grain poses.	2 ¾ 332 ?x		1 ⅓ pose. 250	1 pose 160 ?x	12 poses 600	2 ¾ poses	980 pos.	90 poses. 12 ?x 90 poses. 12 ?x 35 ?x
Demole.										29 poses.	1440.	1 pose	800 fb	
Bezard	24 ¾ poses	1500.	600 fb		8 ¾ poses	1700 fb paille 9 ?x grain poses	5 ½ 702 ?x			16 ¼ poses	1665.	¾ pose 7 ½ pose	1342 1645 gros roisin	cortaillod 145 poses 9 ¾ 130 poses 8 ¼ ?x

Chez M. Martin les fruits ont commencé le 31 Mai - fini le 5 Juin. les vignes le 17 Août afini le 1er Sept. Malgré la p.d. terre Early rose avantageuse avec rapport agréable au goût à bonne pr. future.
Chez M. Ant. Martin le blé a été versé non lié, tout gâté. - l'avoine grêlée à fond avant maturité. - p.d. terre Early malades - carottes pourries en tas. vignes grêlées < abîmées. par une grappe
Chez M. Monnier les céréales ont versé par suite de la grêle plus d'un tiers de leur grain sur terre.
M. Archinard la maladie a fortement diminué la récolte des p.d. terre surtout Early variétés printanières.
M. Steckeisen fait remarquer que la betterave est de toutes les cultures, celle qui s'est le mieux relevé après la grêle et qui a donné les plus beaux rendements. - M. Steckeisen signale également le fait assez rare d'avoir séché 2 fois du regain, après lequel il y a eu encore un pâturage abondant; il attribue ce rendement supérieur à l'emploi des engrais de Bellevaux.

Le Cultivateur

Monsieur Rijot donne connaissance du compte relatif au Journal le Cultivateur « de la marche de ce Journal. Il résulte de cet exposé que le total des Recettes s'est élevé à la Somme de F. 5990.45 soit 5230.45 provenant de la perception des abonnements « 760 provenant de la femme des annonces.

Les dépenses se sont élevées à F. 5217.10. le compte solde donc par un bénéfice de F. 773.35.

Les abonnés au nombre de 1300 se répartissent ce suit:

canton de Genève 870

suite 330

France « Etranger: 100 environ.

L'année 1875 peut « doit être encore considérée comme une année de transition - il faudra attendre la fin de l'année 1876 pour avoir un état exact des abonnés pouvant servir de base pour les comparaisons ultérieures. Des remerciements sont adressés à Mm. de Wattenville « Rijot pour leur bonne gestion ainsi que pour les efforts incessants par eux apportés à l'amélioration du Journal, à son expédition « à son administration.

Phylloxera

Puis il est passé à la lecture du mémoire de M. Charles Archinard sur le phylloxera à Genève « la question phylloxérique en général. Ce mémoire très complet, extrêmement bien coordonné, riche en faits de toute nature est un résumé, historique « chronologique de l'apparition du phylloxera « des désastres par lui produits en France d'abord, chez nous ensuite; il examine tour à tour les divers procédés de destruction, préconisés « recommandés, « signale à l'attention ceux qui paraissent après examen avoir quelque efficacité. Il constate la part que la Classe a eue dans cette affaire « qu'elle peut bien revendiquer, puisque c'est à un de ses membres M. Henri de Saussure

qu'on doit pour auth. Dire le premier éveil s'étendement donné, qui a eu pour conséquences les mesures législatives & administratives prises par les gouvernements fédéraux & cantonaux.

Il traite longuement enfin des dernières découvertes de M. Balbiani & de celles plus récentes encore de M. Boiteau sur l'œuf d'hiver & la puissance reproductrice effrayante de cet insecte.

Nous n'en donnons pas une plus longue analyse, la publication de ce mémoire à un intérêt immédiat au prochain numéro du bulletin, ayant été de suite votée par acclamation. - nous y renvoyons tous ceux qui ont à cœur de s'instruire sur ce nouveau & redoutable fléau.

Traité de commerce entre la Suisse et l'Italie

La Classe décide de faire faire de ce bulletin un tirage supplémentaire afin de pouvoir le répandre & le faire connaître. Il sera tiré à 500 exemplaires.

L'heure étant fort avancée il ne peut être donné lecture d'une lettre de M. Demole déposée sur le Bureau & rendant la Classe attentive aux modifications proposées au traité de commerce entre la Suisse & l'Italie. Cette question est renvoyée au Bureau qui avisera.

M. Henri Vétérinaire est nommé membre de la Société des Sc. -

Séance du 6 Mai 1876.

Membres présents. MM. Naville, Steckeisen, Monnier, Michelet, archinard, de Wesserweller, Seipel, Martin Paschoud Dreyer, Saby, Pictet, Baron, Barraford & Bordier.

Le procès-verbal est lu & adopté.

Concours du Centenaire de la Société des Arts

M. le Président informe la Classe de deux dons offerts au concours: l'un du conseil d'Etat, consistant en 2 coupes d'une valeur de 250f. l'autre du cercle des cultivateurs. (gobelet en argent). Il sera écrit pour remercier. M. le Secrétaire avisera.

Il est passé à l'Election du Président.

16 bulletins trouvés délivrés

16 " " retrouvés

16 déclarés valables.

M. Demole obtient 16 suffrages & est en conséquence proclamé président.

14 bulletins trouvés délivrés pour la vice-présidence

14 " retrouvés. 14 " déclarés valables.

M. Archinard obtient 11 suffrages

M. Naville 3. en conséquence M. Archinard est élu vice-président.

Il est passé à la nomination de 2 nouveaux membres correspondants, MM. Charles Cramer & Schatzmann proposés & nommés à l'unanimité.

M. Naville lit son Rapport présidentiel sur l'exercice écoulé, rapport qui vu la solennité du centenaire ne sera pas lu à la séance annuelle.

Grêle

Le rapport consacre à la grêle de Juillet & à la question phylloxérique une place importante, passe en revue les communications nombreuses faites à la Classe cette année & signale l'intérêt avec lequel le cours de M. Schatzmann a été

suivi par nos agriculteurs. Il termine en engageant la Chambre à ne le point décourager et à venir au milieu des circonstances difficiles que traverse notre agriculture un drapeau haut et élevé.

Approbation générale est donnée au Rapport.

Traité de Commerce entre la Suisse et l'Italie

Il est donné lecture du rapport que M. Demole a adressé à M. Kaecher président de la Chambre de commerce de cette ville au sujet de la révision du traité de commerce italo-suisse.

M. Cavaille ne pense pas que l'opinion de la Chambre puisse être d'un grand poids; il pense qu'avec le changement de ministère, il n'y a pas péril en la demeure et qu'une question aussi grave doit être mûrement débattue; il rappelle en outre que la Chambre avait déjà donné son avis sur l'interprétation de la loi de la Suisse et qu'il y a quelques ~~mois~~ années que rien n'était sorti du débat.

M. Stuckelberger ne voit pas comment la Chambre pourrait émettre un vote sur un sujet aussi compliqué et propose le renvoi au Bureau.

M. Archinard entrant dans la question ne voit de différence que dans la question des fromages. Quant au bétail, les Italiens en ont besoin pour l'élevage et l'alimentation du droit ne les empêchera pas de venir chercher chez nous la race Schwytz qui dans le Nord d'Italie et dans les plaines de la Lombardie est très recherchée. Quant aux céréales et grains M. Archinard se demande si cela est bien sérieux; les 500,000 tonnes importées chez nous viennent directement d'Italie et ne pourraient-elles pas prendre une autre route. M. Archinard ne voit pas pourquoi nous n'élèverions pas les droits sur les céréales et les vins, si l'Italie s'obstine à élever les droits sur les fromages et la viande. Après l'Italie viendra le tour des traités avec les autres nations et ce qui sera aujourd'hui concédé devra l'être plus tard. Soyons garde

En un mot, obtenir pour la Suisse la clause de la nation la plus favorisée.
M. Baron propose l'insertion au Bulletin; mais sur l'observation de M. le Secrétaire que le bulletin est pour long-temps pour cette question, M. Baron retire sa proposition en se rangeant à celle de M. Cramer de faire paraître ce rapport en supplément au Cultivateur, ce qui M. Demole [illegible] appuyé.
M. Boissier fait enfin la proposition qu'une commission de 3 membres soit nommée pour étudier de suite cette question et rapporter à la classe. appuyé.
Sont nommés MM. Demole, G. Archinard, Risler.
L'heure étant fort avancée la séance est levée

Boissier

Séance du 3 Juin 1876

Membres présents. MM. G. Archinard, Cramer, de Saussure, Michelin, Sarasin, William a Marcke, Rigot, Steckeisen de Westenwelle, Chevallier, Azzanelli, Dunant, Crémieux, Sipel, Viollier, Martin, Tremblay, Faesch, Eggler et Boissier.

Concours du Centenaire de la Société des Arts

Le procès-verbal est lu et approuvé.
M. Louis Archinard vice-président occupe en l'absence du président le fauteuil de la présidence.
M. Cramer, comme président du Concours donne à la classe quelques renseignements sur la liquidation définitive de cette entreprise
qui a fort heureusement grâce au dévouement de plusieurs et tout spécialement, au zèle, à la peine et à la persé-

: rézance de M. de Westenvelle commissaire général à
Remerciements à Mr de Westenvelle qui l'on doit l'excellente organisation de cette fête.
M. Vanille propose à la Classe, de témoigner à M. de Westenvelle sa reconnaissance particulière, en lui offrant dans un écrin les 2 médailles d'argent de la bourse du centenaire. Lorsqu'elle sera gravé une inscription. La Classe accepte avec une satisfaction unanime la proposition de son Président, qui remettra ensuite à M. le commissaire général l'écrin d'honneur.

Analyses chimiques Don de Mr Lossier
Mr de Westenvelle remercie en exprimant la satisfaction qu'il avait eue à s'occuper de cette fête en le voyant pleinement réussir.
M. Vanille informe la Classe du don que M. Lossier chimiste fait à notre Société à l'occasion du centenaire de la Société de ..., soit 1000f à employer par la Classe en analyses chimiques. La Classe manifeste sa reconnaissance pour ce don et décide après discussion que la commission qui s'occupe de la carte agronomique sera chargée de s'occuper de cette affaire de faire des propositions à la Classe. Il lui sera recommandé de continuer l'étude de terrains types.
M. le Sec.re a déjà remercié au nom de la Classe; puis il est décidé que la chose sera rendue publique par la voie du Journal.
Sur la proposition de M. de Sauture qu'une medaille soit offerte en témoignage de reconnaissance à M. Lossier; proposition qui n'est pas acceptée; il est décidé de remettre la chose au Bureau pour la meilleure décision.

Rapport de Mr H. de Saus- Concours du Centenaire
La parole est ensuite donnée à M. de Sauture qui donne connaissance à la Salle d'un complet, serré et substantiel rapport sur le Concours. A l'inverse de rapports semblables qui ne sont souvent qu'une narration ou une énumération plus ou moins sèche de faits, le savant rapporteur

entre deux de détail circonstancié & technique sur le mérité de la valeur comparative de tel instrument tout ce sur les améliorations qui pourraient encore être introduite. D'un grand intérêt à l'audition nous le recommandons surtout à la lecture à la méditation de ceux qui ont à cœur de s'instruire qui désirent être fixé sur les avantages ou inconvénients de tel ou tel système. Le rapport constate des améliorations aux notables obtenues depuis la dernière exposition et un nombre très considérable, surprenant d'instruments ~~instruments~~ exposés.

Afin d'entendre la 2de. partie de ce mémoire, la Classe décide d'avoir une séance en Juillet; il est en outre résolu d'insérer ce mémoire au Bulletin & la Classe exprime le désir que jusqu'à nos travaux ajoutés sur le Bétail, afin qu'il reste de cette fête passée ~~passée~~ un souvenir complet. Messieurs les commissaires du Bétail voudront bien se charger de ce petit travail.

M. le Président informe que M. Schaffmann l'infatigable promoteur de améliorations dans l'industrie laitière a remis à la Classe quelques exemplaires du Journal destiné à répandre les dits. La Classe décide de s'abonner au dit Journal.

La séance est levée.

Sont entrés reçus par le comité d'agriculture pour devenir membres de la Classe:

Mess. Félix Chevallier à Orsonnens prés. par Mess. Monnier & Boissier
" Gustave Perrot à Chouilly " " " "
Baron Blanc à Sécheron présenté par Mess. Michel & Boissier
Jean Antoine Cotti à Chamblon - compétence S.
François Comte à Landeyeux S.
Humbert-Droz au grand Jacques prés. par M. Jaillard & Boissier

Humbert Bayard Lully présenté par Mm. Faesch & Bontems
Vouaillat Isac id Id " " "
Henri Sarteur fils aîné Lacomp. prés. par M. Lullin & Bontems
payé Lully Raymond Id " " Mm. Faesch & Bontems
id " Terrier id id.
Lully Bochet Cartigny par Mm. de Westenvelle & Bontems
Ludwig de Westenveller Corsier " " "
Louis Archinard fils aîné Sré. " " "
Louis Huarchoz Cologny par Mm. Naville & Bontems
Martin Charles Jussy " " "
Ernest de Stoutz Sonienthonx par Mr. Risler & Naville
Henri Barbey Bellevue " " " "
Louis Tissot Petitpierre " " " "
Marc Chenevière " " " "

Séance du 1er. Juillet
1876.

Membres présents - Mess. Demole président, Naville, de Saussure Th. & Henri, Sarasin, Bochet, de Westenveller, Faesch, Monnier, Mejesand, Martin Alph. Crémieux de niederhausern, Baron Blanc, Boissier.

Le procès verbal est lu & adopté.

Concours du Centenaire
Rapport de Mr. de Saussure

M. Henri de Saussure donne connaissance à la Classe de la 2de. partie de son Rapport sur le concours du centenaire, ainsi que de l'introduction au Rapport. Cette introduction est un historique de l'état de l'agriculture à l'époque de la fondation de la Société, ainsi

que l'énumération intéressante des divers améliora-
tions et innovations dues à l'initiative de la Clale.
et au dévouement de quelques hommes dont les noms
sont ici rappelés. Il suffit de mentionner l'intro-
duction des charrues perfectionnées, des moutons mé-
rinos, des porcs anglais des taureaux de bétail amélio-
ré, du drainage, des irrigations, ainsi que les
améliorations apportées à tout ce qui compose l'outil-
lage agricole, sans parler surtout de ce qui a été fait
pour la culture de la vigne et la littérature
agricole qui en est la conséquence chimique
Il est de notoriété que pendant ce demi-
siècle, la Clause a apporté un contingent de lumiè-
re et contribué ainsi au bien du pays. Il est
peut-être bon de le rappeler à une époque où le
mémoire du passé fait souvent défaut, et où les
vrais hommes de bien, les citoyens devoués sont volon-
tairement oubliés au profit des chorégraphes de la
démocratie embouchant la trompette pour le dé-
but bruit du peuple.

Le 2e. partie du Rapport de M. de Saussure
est une monographie très complète des intéres-
sants instruments et machines exposés au
concours.

M. Demole remercie au nom de la Clause l'au-
teur du Rapport. La publication de cet impor-
tant document est réclamée à la séance tenante
, votée à l'unanimité et aura lieu aussitôt
que possible.

Il est donné lecture de [illegible] note relative au
bétail qui demande à être remaniée pour
la publication.

Présentations

Sont entendu présentés pour devenir membres de la
Clause et reçus par le comité du dit jour.
Mm. Louis Debonneville fermier campagne Sal-

- heur au grand lacamp « M. Edmond Olivier, Registeur, Conservateur présenté par Mm. de Niederhausern a Martini à Roguch par M. Michelin Bottier. Il est donné lecture d'une lettre de M. Eugène Demole, annonçant l'ouverture à Vevey d'un laboratoire chimique destiné aux analyses de Vevey d'engrais &c.

Inondes de la Suisse Orientale

M. le Président annonce en terminant à l'assemblée que M. dépose sur le Bureau des listes de souscription en faveur des inondés de la Suisse orientale. « qu'une quête sera faite en outre à domicile par l'intermédiaire des mairies.

La séance est levée

Séance du 2 Septembre 1876.

Membres présents: MM. Demole, Naville, Morgenthaler, Olivier Magnenat, Michelin, Demole-avocat, Rochette, Vaucher-Delamont, Blanc, Ch. Cochinard, Rigot, Wenger, Argenvilliers, Vollier, Rey, Fatio, Bottier.

Le procès-verbal est lu « adopté.

Phylloxera

M. Demole entretient la classe de la question phylloxérique ayant spécialement de la tache de Villiers. Monsieur « Du Mancey, ayant lecture d'extraits de rapports « de lettres particulières de MM. de la Loyère « Barral. Un fait nouveau ressort de ces communications, c'est la découverte de phylloxeras ailés à des lati-

tudy ou jusqu'ici les savants concluaient à priori qu'il ne pouvait exister de l'hybridage de ces deux espèces. cet essaimage a été également constaté dans le Bordelais où la température chaude de l'été leur a été malheureusement favorable. Le mode de décortication des souches semblerait avoir donné des résultats satisfaisants.

On continue mais sans grand succès les essais de toutes sortes : déchaussage des souches, arrosage avec des eaux pyriteuses naturelles et artificielles (sulfate de fer), malgré tout cela, l'ennemi s'acclimate et colonise.

M. Denole rapporte que M. Fabre de Montpellier a vu à l'occasion de son greffage de vignes sur plants américains a été étonné de leur robustesse : sur 20000 greffes 20.000 avaient repris la même année et étaient richement pourvus de radicelles.

Phylloxera en Allemagne — Deux lettres de M. Schnetzler professeur à Lausanne constatent la découverte du phylloxera près d'Erfurth et de 3 foyers près de Stuttgardt. Les uns et les autres seraient dus à l'importation de cépages américains. M. Jac Denole, l'un des commissaires désignés par l'Etat de Genève pour le traitement des vignes de Pregny, résume l'état de la question, chacun que l'on peut qualifier de satisfaisant, puisqu'à cette heure le redoutable insecte n'a pas fait d'apparition nouvelle et qu'il n'a pas été retrouvé dans les vignes atteintes l'an dernier et déjà soigneusement traitées. En déduisons nous que l'insecte a disparu que nous pouvons dormir sur nos lauriers nullement ; nous dirons plutôt qu'à l'heure qu'il est où le danger immédiat et imminent a disparu, il est plus que jamais nécessaire de veiller, de profiter de l'expérience acquise et de continuer à prendre pour nous toutes les mesures commandées par une sage prudence.

M. Demole a ensuite entretenu les auditeurs des quatre formes de vie aérienne, de vie souterraine, de vie constituant le cycle phylloxérique.

La 1re dite radicicole, souterraine, vierge sont parthénogénique, sans ailes, munie de suçoir, donnant naissance par oeufs jaunes pondus sur les renflements aux jeunes qui doivent devenir nymphes d'abord, puis ailés.

La 2e forme, ailée, vierge aérienne avec 4 ailes, munie de suçoir allant pondre sur les feuilles deux à quatre oeufs de deux grosseurs dont contenant des individus mâles, seuls issus de toute la série.

La 3e forme issue, sans suçoir, sans ailes, généralement aérien, allant pondre sous l'écorce du bois un oeuf unique dit oeuf d'hiver.

Enfin la 4e forme dite gallicole, issue de l'oeuf d'hiver au printemps, vierge, sans ailes, munie de suçoir, migrant, suivant le cas une vie aérienne dans les feuilles ou une vie souterraine en rentrant assez vite sous terre, ce dernier cas, ce c'est le cas chez nous où jusqu'ici on n'a pas encore trouvé de galles.

C'est cette dernière forme gallicole ou radicole (sur les renflements) suivant le cas qui vient fonder de nouvelles colonies ou refermer les anciennes. De ces oeufs très nombreux, (jusqu'à 600 par galle) naissent après plusieurs générations de nouveaux radicoles qui doivent parfois 10 ans (cette dernière rentrée en terre depuis le galle de la feuille n'a encore été observée en France qu'expérimentalement.

Quant au traitement des vignes de Dregny, M. Demole en attend de bons résultats. Cela est désirable, puisque 3000 ont été dépensés pour les sulfocarbonates et la couche épaisse d'oxysulfure de calcium il est permis d'espérer qu'on n'aura pas d'essaimage

M. Archeiard trouve que certains faits doivent faire penser qu'il y a eu essaimage à Srepny entre les vignes Solay et Santhod ; car l'insecte n'y a pas été importé directement, et il n'y a pas eu de distance communication de racine à racine.

M. Dembo fait observer que l'invasion date de la même époque et que de plus le phylloxera croissant très bien sur sol, il n'y a aucune impossibilité à ce que, le périmètre étant petit, il ait été transporté d'une vigne à l'autre.

L'assemblée se joint aux remerciements exprimés en son nom par le Président à M. Dembo qui ainsi que son savant collègue M. Fatio, ont voué et vouent à cette question tant de sollicitude et de dévouement.

M. Fatio ayant trouvé sur feuille de chêne de environs de Valavran [illegible] variété de phylloxera qui ne paraissent pas avoir de rapport avec celui de la vigne et dont l'un serait le phylloxera occasionnera quercus l'autre le punctata décrit par M. Lichtenstein le savant français a découvert en même temps un petit acarien qui semble ne vivre que sur le dé- truit. Serait-on fait la même découverte par Vastatrix ?

M. Michel Rey de Bonneville décédé.

Séance levée

Séance du 7 Octobre
1875.

Membres présents. MM. Demole, Naville, Ch. & Ls. Archinard, Mussard, Vichier, Rey, Crémieux, Micheli Saty, Baumgartner Blanc, Bernard, Chaix, Bastier.

Le procès verbal est lu & adopté.

Mort de M. Charles Martin. Après l'audition du procès verbal & avant d'entreprendre l'ordre du jour, M. Demole entretient la Classe de la perte considérable que celle-ci vient de faire en la personne de son doyen d'âge M. Charles Martin. M. Demole rappelle en quelques mots les nombreux services rendus par lui à la cause de l'agriculture & son constant dévouement à la Classe en particulier. C'était un très assidu, il était toujours au premier rang, lorsqu'il s'agissait de prêter à une amélioration quelconque. Il en a facilité plusieurs & a été lui-même l'instigateur de deux, dont l'une surtout a rendu au pays de grands services.

La vie de ce membre utile sera retracée en son temps d'une manière complète; nous tenons cependant à ce que nos procès verbaux en fassent mention.

M. le Président propose à la Classe, en raison des funérailles qui ont lieu aujourd'hui même, de témoigner de sa vénération & de ses regrets en levant la séance qui sera remise au Samedi 14 Octobre.

L'assemblée se joint unanimement à la proposition de la Présidence & la séance est levée.

Boissier

Séance du 14 Octobre 1876.

Membres présents. MM. Demole, prés.t, de Westerweller Ch. Meuniard, Martin ant. Michelet, Satry, Streckeisen, Azenwiller, Meyjoard, Dumont, Chevallier Boissier.

Le proc. verbal est lu et adopté.

M. le Président informe que M. déposé sur le Bureau les pièces suivantes :

1° le programme des cours apicoles qui seront donné cet hiver à Lausanne.

2° Un avis émanant de la ferme-école de Moncean (Saône et Loire) annonçant la mort du directeur, et la vente d'un certain nombre de publications apicoles importantes. La Classe renvoie la chose au Bureau pour examen.

Concours de la Suisse Romande 3° le programme du futur concours romand qui doit se tenir l'an prochain à Fribourg. M. Naville pensant que diverses modifications pourront encore se faire jour à l'assemblée générale, il vaut mieux attendre cette époque pour demander du programme.

Exposition de Paris 4° une circulaire envoyée par la Soc. d'apic. romande à consulter les Sociétés d'apic. sur la part qu'elles estiment que la Suisse doive prendre à la prochaine exposition universelle de Paris. M. Demole donne quelques détails sur la partie apicole ; ces expositions seront simultanées et auront lieu au grand avantage des apiculteurs. L'enclinte même de l'exposition a eu lieu en 1867 à Billancourt. La direction de l'exposition du bétail est confiée à M. Sorbier, celle de l'exposition des instruments à M. Tisserand les conditions pour les exposants sont très-favorables.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Rilber annonçant son départ pour Paris qui l'a mis d'accepter vocation pour une place de professeur d'apic. comparé à l'Institut agronomique. Tout en nous rejouissant de l'honneur accordé à la personne de notre savant collègue, nous ne pouvons nous défendre de regret bien sincère.

Le Bureau est favorable à l'idée de la participation de la Suisse. M. Demole répondra dans ce sens.--

M. le Président communique ensuite quelques chiffres de ventes de vins qui ont leur intérêt.

Vente de Vins

1500 Liters auraient été achetés au mandement au prix de 45 cent. le pot, reconnaissance après fermentation à 1000 Liters dans la même localité en mont au prix de F. 15,50 le Liter. (43 cent. Liquid).

Phylloxera

Deux nouveaux sinistres phylloxériques sont à déplorer: l'un dans l'Orléanais où il y aurait une invasion considérable; l'autre à Talisieu entre Culoz et Virieux le grand, où M. le Dr Gerlier de Yenne a trouvé l'insecte en grand quantité et acclimaté depuis 3 ans. Le phylloxera aurait déjà passé de radicelle aux racines profondes. L'arrachage est impossible.

M. Demole offre aux membres de la classe que cela peut intéresser de visiter avec lui ce point d'attaque. Le départ aura lieu Lundi 16 par l'Express.

Enfin comme dernière communication, M. Strickler déplore avec regret qu'on ait abandonné l'usage de se rendre en corps au cimetière, lorsque nous accompagnons la dépouille mortelle d'un de nos collègues.

Il décide que le Bureau s'emparera de la question pour l'étudier et faire à la classe des propositions fermes.. (appuyé).

L'heure étant déjà avancée et l'ordre du jour étant chargé, M. le Président propose qu'on épuise l'ordre du jour, remettant à la séance prochaine les différents qui pourraient surgir.

Viande de Boucherie

M. Demole donne connaissance d'un Rapport fort intéressant sur la question de la viande de boucherie en Suisse; en deux mots et sans l'analyser, car son auteur a été aussitôt réclamé pour le Bulletin, ce travail consiste en un compte rendu des avantages du concours de

boucherie en France, suivi de la constatation du déficit de la viande de boucherie en Suisse; ce déficit de chiffre de façon à attirer sérieusement l'attention sur le sujet et appelle une discussion qui trouvera place à la prochaine séance.

Mrs. Archinard et Steckeisen en remerciant vivement l'auteur du Rapport le prient de bien vouloir grouper et rappeler ses conclusions avant la discussion.

Puceron lanigère

M. Antoine Martin entretient ensuite la Classe d'un nouveau fléau qui mérite à peine ce qualificatif, puisque sa présence a été signalée en Angleterre à la fin du siècle dernier qu'il est connu en France dès 1872. Il s'agit du puceron lanigère portant ce nom à cause du duvet blanc qui le recouvre et qui lui permet de résister aux plus grands froids et peut le faire comparer à des flocons de neige. C'est ce qui explique une importation américaine.

Tous les remèdes ont été jusqu'ici proposés, essayés, mais en vain; l'insecte foudroyé: le lait de chaux, les fumigations avec des substances caustiques et corrosives, le flambage après la chute des feuilles avec de goudron, l'essence de térébenthine, l'esprit de vin, l'huile de colza, la nicotine, le pétrole, tous ces agents énergiques ont laissé ce robuste hémiptère sain et sauf. Il vaut donc bien la peine de s'en occuper, car non content de détruire les vergers des cognassiers, il s'attaque encore aux arbres de terre à certains plants, telle que le daphné olea. meloia.

M. Ch. Archinard l'a constaté non seulement sur les branches, mais sur les racines et l'a chez lui depuis plusieurs années déjà.

Il appuie l'idée d'une enquête à faire par la Classe d'un questionnaire à envoyer aux propriétaires. Le Bureau voudra bien suivre à l'exécution.

M. Boissier pense qu'on ne pourra mieux préparer les voies à ce questionnaire qu'en insérant in extenso au cultivateur l'article de M. Martin - appuyé.

Rapport des Recettes des Leçons Mr. Barthelemy Etienne de Marseille

M. Charles Archinard entretient entretient entretient la classe d'un ouvrage paru depuis peu et donnant un aperçu aussi exact de la récolte des céréales dans toute France qu'à l'étranger de l'année 1876. Cet ouvrage est dû à le main Barthelemy Estienne de Marseille qui l'a dressé avec soin depuis plusieurs années et ne néglige rien pour s'entourer de renseignements multipliés et sûrs qui permettent d'en déduire une moyenne très proche de la vérité. 136 arts lui sont parvenus de l'étranger ; 500 de France. Sauf l'étranger figurent l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, l'Italie, les principautés danubiennes, la Turquie, la Russie, l'Allemagne, le Suède, l'Espagne et l'Autriche-Hongrie. De ce dernier grand pays producteur de grain n'est parvenu cette année qu'un seul document ; l'Amérique ne figure pas non plus.

La matière a été livrée cette année à 2 enquêtes successives, la 1re en date du 1er Juillet, la 2e en date du 21 Juillet. Destinée à rectifier l'optimisme de la 1re. Il résulte de ces 2 enquêtes bien fait les semailles ont été favorisées par la sécheresse, le fond a été hâtif, l'hiver continue officiel. D'après M. de la Fr. 30-40% des blés ont dû être retournés ; ceux de S. E. les semailles ont été bonnes.

= de Mai - Juin l'aspect était très-beau ; tout fut ravagé par la pluie et la grêle, les grains germés pourrissaient dans le sol, on a vu qu'il y avait à rabattre de la récolte.

Les blés étaient levés, mais aux printemps n'ont pu taller d'automne.

Quant à la grenaison, elle a été mauvaise : beaucoup d'épis ont été trouvés vides, peu de jerbes ; mais le grain en général trouvé de bonne qualité. La récolte n'a été très bonne que dans 2 départements le Cantal et la Lozère, bonne dans 21, (spécial de M. O.) assez bonne dans 20, médiocre dans 39 et mauvaise dans 6. La partie médiocre comprend justement les pays à blé.

Les ensemencements ont été plus importants que l'année précédente pour 10 départements ; de même pour 41. - De ce nombre 110 ont trouvé les de-

-patement dévolé par le phylloxera de l'Hérault, de Vaucluse du Var, à celui du R. où cette augmentation due à la diminution de la surface emblavée en betteraves.

Il faut compter que de France cette année le rapatriement se fera sur une très petite échelle.

De tout ce document de cette nature sur notre pays, on peut conclure que la récolte sera au-dessus de la moyenne.

La Cour remercie M. Archeriau de la communication a approuvé le vœu que M. le Secrétaire fasse un extrait de la séance pour le Cultivateur.

M. Semble propose que le n° de ce Journal soit envoyé à la mairie Barthélemy Etienne appuyé.

Nous entendons Enfin M. le Président annonce à l'assemblée un moyen entonnoir, servant à injecter facilement le remède au bétail, chevaux &c. Cet instrument très simple très pratique du prix de 14 f paraît très recommandable.

La séance est levée

Séance du 4 novembre 1876.

Membres présents : MM. Demole, Naville, Micheli Ch. & L. Archinard, Martin, Boch[illegible], Satre, Durand, Dreher, Meylan, Monnier Faesch, Steckeisen Boissier.

Le procès-verbal est lu & adopté.

Viande de Boucherie

S'étant reporté à la question traitée dans la précédente séance, M. Demole rappelle les conclusions qui terminaient son exposé.

Il résulte des statistiques que nous manquons de viande en hiver et que nous serions obligés pour subvenir aux besoins de recourir à l'importation pour une quantité de 250,000 quintaux qui chiffrés au bas prix de 60 fr. le quintal représentent une valeur de fr. 15,000,000 sortant du pays pour l'alimentation publique.

Le 2d point consisterait à obtenir au moyen de race précoce élevée en Suisse pour la boucherie cette quantité pour laquelle nous sommes tributaires de l'étranger.

M. Demole cite enfin des chiffres empruntés aux ancrons de boucherie de Paris, Bourg & Nevers & établissant les beaux résultats ayant obtenus par l'élève de race précoce.

La discussion est ouverte sur ces conclusions. après un rapprochement établi par M. Demole entre les profits à tirer du bétail suisse par le rendement en lait d'après les documents fournis par M. Schatzmann lui-même & les profits à tirer du même bétail par la viande.

M. Charles Archinard s'attache à démontrer que l'élève du bétail en Suisse avec bétail de race qui s'esquisse n'est pas une mauvaise affaire, si l'on prend les chiffres favorables qui a atteint ce dernier depuis longtemps – Quant à la quantité de viande de boucherie importée, elle est due à l'accroissement de la population flottante & la richesse publique ne

s'en trouve pas si mal, puisqu'elle exporte du bétail qu'elle vend très cher pour importer du bétail qu'elle achète dans de conditions plus avantageuses.

M. Archinard voit en outre un danger pour la réputation de nos races suisses à l'introduction de races étrangères, cela même admis, qu'importerait-il ? Le Durham est le seul dans l'étranger dont l'acclimatation ait produit d'heureux résultats, mais le remède est au prix de sacrifices par trop onéreux sans compter que rien ne donne pas dans un pays où les conditions d'élevage soient favorables. La solution du problème selon l'orateur, car M. Archinard n'estime point qu'il n'y ait rien à faire, serait dans une persévérance suivie à affiner nos races suisses qui ne sont point dénuées de qualités, et d'après lesquelles dans ce sens à favoriser l'engraissement pratiqué rationnellement par l'institution de concours de boucherie. M. Archinard fait enfin valoir certaines conditions économiques, telles que l'obligation de livrer du lait dans le ravitaillement d'une grande ville, la rentrée régulière de l'argent, le fait qu'on épuise moins le sol à produire de la graisse ou du lait que de la viande.

M. Demole réfute en établissant qu'il ne s'agit point d'introduire ou d'élever une race faisant concurrence à la race suisse ; il ne s'agit pas de reproducteurs, mais bien d'entretenir du bétail jeune (veaux) pour livrer à la consommation une viande savoureuse à la fibre juteuse, au lieu des vieilles bêtes qui ont rendu mille services fournissent en dernier recours à l'étal du boucher. M. Demole estime que sans chercher du Durham, on pourrait obtenir d'excellents résultats avec les Nicemarz ou Charollais déjà améliorés par le sang anglais et n'apporte pas qu'aucun préjudice puisse être porté ni à la vente, ni à la réputation du bétail suisse à l'étranger.

M. Baille qui s'est beaucoup occupé d'engraissement en Lorraine estime qu'il n'y a de réellement avantageux que l'engraissement au pâturage ; or alors existe chez nous dans des proportions trop restreintes pour pouvoir jamais devenir une branche lucrative.
Cette opinion n'est pas partagée par M. Louis Archinard qui cite des chiffres assez satisfaisants ; qui croit le bétail suisse plus apte à l'engraissement qu'on ne le pense. M. Archinard a obtenu avec un veau de 30 mois [engraissé] sans tâche la somme de 5-600 francs.
M. Michelet appuie cette opinion par des renseignements de sa propre expérience, partage également le regret du fait au bétail suisse et ne voit pas trop comment l'institution de concours de boucherie pourrait rentrer dans le mandat des sociétés d'apiculture. Nous aurons mieux pour conserver et perpétuer notre race d'abeilles.
La discussion épuisée, il est résolu de laisser cette question à l'étude en attendant que le mémoire ait paru au Bulletin, et d'examiner sous quelle forme les concours de bêtes grasses pourraient être introduits ; puis il est passé à l'élection d'un membre de la Société des Agr.
12 bulletins sont délivrés. 12 retrouvés. 12 valables.
Ont obtenu des voix MM. de Westerweller 12. Mistral 12. magnat 12.. Le résultat sera transmis au secrétaire de la Société des Agr. par l'ordre ci-dessus.

M. Charles Dupraz nommé par le comité de la classe d'apic. du 4 novembre

Séance du 22 Novembre
1876.
(extraordinaire).

Membres présents. MM. Demole, Naville, Archinard Ch. & Ls. Ruchet, Micheli, Blanc, Vaucher, Debonneville, Martin, Doxat, Meyjoard, de Luc Auriol, Necker Bossier.

Le procès verbal est lu & adopté.

Phylloxera. M. le Président ouvre la séance par quelques mots explicatifs quant le motif de cette convocation extraordinaire: la commission phylloxérique fédérale vient d'élaborer un projet de loi sur la matière qui doit être soumis à la prochaine session des Chambres fédérales, pour lequel l'urgence sera réclamée. M. Demole explique l'économie du projet qui diffère sur 3 point fondamentaux de tous les projets élaborés jusqu'ici. Ces 3 points sont les suivants: le conseil fédéral est disposé à entrer pour la moitié dans les frais occasionnés par toutes les mesures curatives ou destructives ordonnées pour la destruction du phylloxera. Dans ce but, des pleins pouvoirs absolus sont donnés à l'autorité compétente qui est une délégation composée fédéralement & cantonalement. Une forte opposition sera faite dans le sein des Chambres par les cantons ne possédant pas de vignobles; néanmoins on espère voir la loi passer. L'urgence est déclarée. Son long rapport est annexé au projet justifiant l'économie du projet au point de vue du Droit. Pour adoucir quelque peu la rigueur du dispositif attentant si fort au Droit de propriété, la loi admet que le propriétaire qui se croit lésé le recours au Tribunal fédéral dans les 20 jours qui suivent la communication écrite de l'estimation. Les commissaires cantonaux n'ayant dans plusieurs cantons aucunement pris au sérieux leur mandat, on les a singulièrement simplifiés & il n'est plus question maintenant que d'experts chargés d'une lourde responsabilité & armés de pleins pouvoirs & révisables.

La discussion est ouverte sur le projet de loi.

Messieurs Archinard représente la disposition de la sanction pénale qui existait contradictoirement à l'encontre de la commission cantonale du reproche de non activité. On a travaillé et on existe, parce qu'heureusement on n'a rien eu à signaler. Comment des experts ayant à parcourir un immense rayon pourront-ils arriver à faire avec exactitude ce que l'on n'a pu obtenir d'un personnel plus nombreux.

M. Archinard estime qu'il y a une différence à faire de l'indemnité accordée pour la destruction de vignes reconnues phylloxérées ou simplement suspectes et voudrait que dans le premier cas il ne fût pas question d'indemnité. Si on le maintenait, elle devrait porter sur la perte de jouissance du terrain une fois l'arrachage ordonné.

M. le Dr Olivet propose d'amender l'article 6 dans la rédaction suivante "il perdra tout ou partie de l'indemnité". L'amendement suivant est aussi proposé au lieu de la désinfection du sol dire "l'introduction dans le sol de substances insecticides".

M. Archinard s'étonne du pouvoir attribué à la commission. Il voudrait un recours contre l'arrachage de vignes non malades que les commissaires puissent tenus à faire vider leurs délibérations par le conseil fédéral tranchant en dernier ressort.

M. Michaud voudrait qu'on introduisit dans le projet le mot de parcelle qui faciliterait le règlement des indemnités. Il a ajouté par ex. que les parcelles phylloxérées ne recevront que la $\frac{1}{2}$ de l'indemnité attribuée aux parcelles non atteintes. M. Demole fait remarquer l'extrême difficulté, l'impossibilité même de déterminer l'imminence du danger à prendre que devant des vignes telles, le principe même de l'indemnité repose être discuté.

M. Ch. Archinard cite le cas aux environs de Échandonnay en Amérique qui d'après la loi peut être fait d'office aux frais du

voisin, sans préjudice de l'amende à payer par celui qui aura infesté son prochain.
M. Richard attire enfin l'attention de la convenance d'accorder également le droit de recours au conseil fédéral contre le tribunal fédéral.
M. Demole termine la séance en annonçant qu'il est question de former entre les cantons romands Vaud, Valais une sorte d'alliance mutuelle. Le projet est dû à l'honorable M. de Seigneux.

Séance levée

Séance du 2 Déc. 1876.
Assemblée générale de l'association Viticole

Membres présents. MM. Demole Rister, Atzenwiller Naville, Meyer, Strickler, Tarsch Satty, Dominicé Michelin Marc de Loys Tremblay, Comtesse Boissier & environ 30 vignerons
Le procès verbal de la dernière assemblée générale est lu & adopté.
M. Demole président de la Classe ouvre la séance en rappelant en quelques mots la part considérable prise par la Classe à la création & à la mise en activité de cette société, ainsi que l'intérêt & la sollicitude avec lesquels elle suit leurs progrès & constate leur marche progressive.
Cela dit, il donne la parole à M. le Président de la société entre Arve & Lac qui présente son Rapport annuel.

Le Rapport accuse que 343 Sorg cultivés par 61 vigne-
rons – nouvelles par 22 nouveaux ont été dus pris visi-
tés par l'Inspecteur qui d'une manière générale a été sa-
tisfait. Il y a loin encore de là à la perfection a
cet égard cette recommandation que M. Grapier recommande à tous
a spécialement aux vignerons qui ayant été mis le conseil
sont bien réellement en voie de progrès.
La grêle de l'année dernière, ayant rendu une exposition
générale impossible, il n'avait pas été délivré de prix; aussi
notre situation financière en ayant profité, pourrons-nous
distribuer cette année 15 prix au lieu de huit.
Le maximum des points à obtenir était de 45 ; 15
vignerons, soit ¼ des concurrents ont obtenu les 4/5 des
points, soit plus de 36.
Voici l'ordre dans lequel ils ont été distribués.

1er	Prix	M. Martin chez M. Butini-Bonnet	39.5	Fr. 35.
2e	"	" Dufour chez M. E. Boissier	" 38.8	Fr. 25
3e	"	" Dentand chez M. Fatio	" 37.9	Fr. 15
4	"	" Lindor chez M. Naville	" 37.9	Fr. 15.
5	"	" Rossiaud chez M. Micheli	" 37.8	Fr. 15.
6.		" Duvernay chez M. W. de la Rive	37.6	Fr. 15
7.		" Dupont chez " " "	37.5	Fr. 15
8.		Goudard chez M. Chenevière	37.4	Fr. 10.
9.		" André chez M. E. de la Rive	37.4	Fr. 10
10.		" Briquet chez M. Martin	37.3	Fr. 10
11.		" Jugnard chez M. E. Boissier	37.2	Sécateur de Fr. 6.
12.		Lombard chez M. Micheli (Cressy)	37.2.	idem.
13		Javaïron chez M. E. Boissier	37.	idem.
14		Durand chez M. E. de la Rive	36.4.	Idem.
15		Margel chez M. Bourrit	36.4.	Idem.

Le compte financier s'établit comme suit :

Doit : Solde en caisse de 1874. Fr 65.75 Avoir. Frais de visite à Divonne en 1875 Fr 416.30
contribut. de soc. en 1875. 502 " " " " " 1876. 380.50
contribut. de société en 1876. 506.15 Prix d'Divonne (valeur) 195
Solde en caisse à ce jour. 82.10
Fr. 1073.90 Fr. 1073.9

M. Mégevand rédige ensuite le Rapport de la Société de la Rive Droite. Les mêmes faits sont signalés : on retrouve à peu de chose près les mêmes observations. 177 vers cultivés par 26 vignerons ont été expertisés ont obtenu des points. maximum 45.

Anthonioz	chez M. Serex	41½	points	1. Prix	F 35
Marguiraz	" M. Dominicé	41	"	2e "	25
Courtoy	" M. Serex	40½	"	3 "	15
Sujet	" M. Rivoire	39.	"	4.	15
Garnier	" M. Constantin	38	"	5e	10.
Faure	" M. Jean Junker	37½	"	6.	5
Michaud	" M. Constantin	37.	"	7.	5

Enfin 9 mentions honorables à :

Mm. Blondin	chez M. Constantin	36½	points	
" Meslier	" M. Amiet	36½	"	
" ~~Jardet~~	" M. ~~Faure~~ Jardet (Prégny)	36		
" Thomann	" M. Naville	36		

Voici l'extrait du compte financier :

Doit : Reliquat de 1875 F. 73. 45 Avoir. Imprimerie divers F. 30. 35
cotisat. de 1876 265 " 80 visite de l'Inspecteur 200
don de M. Serex 40 Prix distribués 110
Solde en caisse 38. 90
F. 379 25 F. 379. 25

M. Bernard : chaire demande l'Impression du Rapport qui est votée par acclamation pour le Bulletin de la Cave.

La liance de viticulteurs est terminée. Chaque société renouvelle son Bureau qui est composé ce suit :

Entre Arve & Lac :
Prés[t] M. Jules Bossey.
Secrétaire : Henri Taesch
Trésorier : Guillaume Tremblay

Entre Rhône & Lac :
Président M. Adolphe Serrot
Secrétaire M. Edouard Sarasin.
Trésorier : M. Mejéband

La Classe reprend ensuite son ordre du jour & entend
avec l'adoption du procès-verbal
la lecture d'un petit mémoire sur l'emploi de divers
Machines Agricoles machines agricoles dû à la plume de M. Ch. Borel.
M. Borel a employé chez lui la faucheuse Johnston
Dite la Merveilleuse, qui se transforme aisément en moissonneuse s'appliquant un
travail très parfait. Le prix de 1250 f. soigneusement de 20.25 %, soit Fr. 250 - 300 f. la rend très appréciable
aussi pour la petite culture ; c'est le seul reproche à lui
adresser. Il n'en est pas de même du râteau à cheval
Pantoney qui par sa simplicité, le peu de réparations
qu'il exige, le coût à l'amortissement modique puis-
qu'on peut l'évaluer de 10 - 12 % est devenu un instru-
ment indispensable à toute exploitation. M. Borel
estime qu'il fait quatre fois le travail d'un râteau ordi-
naire.

L'impression de ce document mutuellement pratique est
demandée & votée par la Classe. Le Bulletin étant souvent
pour des typographes encore il est décidé sur la proposition de M. Dembé de l'insérer au Bulletin ordinaire.
A la suite de ce Rapport, a lieu l'ignorance des intentions que peut avoir la Classe pour l'année prochaine.
Concours de Faucheuses M. Boissier soumet la proposition d'avoir au printemps
un petit concours de faucheuses. Cette proposition est
renvoyée au Bureau qui l'examinera & rapportera.
M. Dembé signale un nouveau modèle de faucheuse qu'il
a vu fonctionner au concours de Rouen & qui porte le
nom de la Française.

Traité de Commerce avec l'Italie Revenant au traité de commerce avec l'Italie M. Dembé
informe que les tractations au sein de la conférence ont
pris une tournure nouvelle : l'Italie semble disposée à aban-
donner son système protectionniste & à se ranger au libre échange.
A cette occasion le Conseil fédéral s'occupant de la révision de

siège fédéral a demandé le préavis de différentes associations commerciales. M. Demole trouve que la Classe en tant qu'association spéciale devrait dire son mot, si rien ne oublier pas que les spécialités par leur réunion devront entièrement sacrifier ce qui semblerait résulter des intentions des associations industrielles de la Suisse allemande, qui dans l'examen de cette question d'un intérêt général cependant, ne consultent absolument que leur intérêt propre local.
Après une discussion où les partisans du système protectionniste et ceux du libre échange font valoir leurs opinions, il est décidé une base générale à étudier sera proposée pour la discussion de désigner une commission qui présentera sur cet important sujet un Rapport complet. Attendu ce travail préparé, la Classe sera convoquée extraordinairement.
La commission est composée de MM. Demole, Archinard et Risler.

Classe du 6 Janvier 1877.

Membres présents. MM. M. Demole, Archinard Ch. et L. Michel, Argenvilliers, Courtet, de Westerweller, Meyjoard, Dreyer, Rochette, Satre, Faesch, Streckeisen Boissier.

Compteurs pour chevaux

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.
M. William Satre présente à la Classe un modèle de compteurs pour les chevaux, simple, pratique, aisément portatif et d'un prix modique.
M. Streckeisen consulte la Classe dans le but de savoir si

Falsification des Vins

elle ne trouverait pas opportun de s'occuper de la falsification des vins, falsification qui s'opère sur une échelle assez vaste pour alarmer la population genevoise et justifier une répression administrative. On fait remarquer à cette occasion que la publicité des noms des délinquants serait la forme la plus salutaire de répression, mais elle peut entraîner des complications judiciaires n'existant pas jusqu'à dans nos mœurs. Il faudrait la créer.

Affaire Vins. renvoyé au Bureau.

Il résulte d'analyses officielles faites dans un laboratoire de notre ville, que des vins suspects de contenir de la fuchsine ont été trouvés sans ce n'est cependant point un motif suffisamment rassurant — la Classe approuve le renvoi de cette question au Bureau avec pleins pouvoirs pour y donner suite s'il y a lieu.

Démission Ed. Sullivan

Lecture est faite d'une lettre de M. Edouard Sullivan envoyant à la Classe la démission de membre.

Traité de Commerce avec la France

Abordant ensuite l'ordre du jour proprement dit, la Classe entend avec intérêt la lecture du rapport présenté par M. de Morsier à la commission cantonale de préavis pour le renouvellement du traité de commerce franco-suisse. Le rapport qui se place au point de vue genevois (consommateur-producteur) se trouve en désaccord avec les idées et les vues d'autres cantons industriels qui ne demandent qu'à prendre sur les produits agricoles tout l'excédant de récolte que l'on attend.

Nous y trouvons l'analyse du mémoire présenté au ministère de l'agriculture de France, mémoire conçu dans des idées libérales et non pas protectionnistes, comme cela avait été le cas pour l'Italie et qui prouve la supériorité incontestable du système libre-échangiste, puisque dans une période de 14 années, les traités de commerce ont porté de 3 milliards neuf cent millions à 7 milliards 600 millions le commerce de la France.

Le total de l'excédant de l'importation sur l'exportation en Suisse pour 1873, 1874 et 1875 se monte au chiffre de 318,492 000 fr. (annuellement 700 millions). Croyons-nous donc de la France les 3/5 de notre déficit; c'est dire que c'est avec ce pays que nos tractations sont le plus importantes, puisque nous importons chaque année en pain, viande et vin pour plus de 65,000,000.-

Les propositions de la France se résument comme suit: elle ne change rien aux droits d'entrée sur les céréales, le bestiaux et le bois; par contre elle augmente sur les vins et fromages. L'impôt de 2-37 ad valorem sur le bois exporté de Suisse devrait être singulièrement réduit, si l'on veut obtenir la compensation pour les articles qui nous intéressent réellement. Ce sont ces articles sont tout spécialement le blé - farine, la viande et le vin.

A la suite d'une discussion à laquelle ont surtout pris part MM. Ch. et L. Archinard et Micheli, qui n'estiment pas à l'égal de l'auteur du Rapport, que les concessions faites par la France soient bien réellement aussi élevées qu'on le pense, et qui replaçant la question sur son véritable terrain, "le besoin pour la Confédération de trouver de nouvelles" ne croient pas qu'une augmentation très-modérée des droits d'entrée ait au point de vue économique des conséquences aussi graves pour notre pays et notre population qu'on semble le redouter, formulent leur conclusions ce suit: Etablissement d'un impôt sur le tabac, légère augmentation sur les vins. M. Louis Archinard estime même qu'une augmentation de quelques centimes sur les grains et surtout sur les farines (vu la quantité énorme importée chaque année (plus de 800 000 de quintaux) produirait un fisc une recette importante, sans augmenter le prix du pain. Quant à la question des bois, plusieurs membres insistent sur l'importance capitale de cette question pour les intérêts

généraux de la Suisse ; tout abaissement de droit d'exportation qui augmenterait le déboisement des montagnes, doit par conséquent être écarté. -

Tel n'est pas l'avis de M. Demole qui estime que notre pays est trop petit pour prétendre avoir des droits à s'appeler pays protecteur ; nous sommes à Genève bien plus des consommateurs que des protecteurs - nous ne pouvons songer à élever autour de notre petit territoire une muraille de Chine. La difficulté de notre situation provient de la cherté de la main-d'oeuvre tout ce qui sera fait pour abaisser le prix de denrée de première nécessité pour la classe ouvrière aura pour effet direct de faire baisser celle-ci.

M. Archinard ne partage pas ce point de vue d'estime que l'élévation de la main-d'oeuvre a beaucoup plutôt un corrélatif dans un besoin de confort de luxe n'existant autrefois et aujourd'hui généralement répandu. qui établit que depuis 25 ans le prix de la main-d'oeuvre a plus que triplé tandis que le prix du blé du vin est resté sensiblement le même.

M. le Président rappelle en terminant que la 1re séance de M. Victor Tatio sur la phylloxera aura lieu à l'athé.

M. Henri de Weiss-terweller nommé membre de la Société des artistes

née le Mercredi 17 Janvier à 7 heures du soir ; puis il passé à l'élection d'un trésorier en remplacement de M. Mejoand démissionnaire

12 bulletins sont délivrés. 12 retrouvés. 1 blanc annulé. 11 valables, portant tous le nom de M. Henri Taesch.

M. Henri Taesch est donc proclamé trésorier de la Classe

Séance levée

Boissier

Classe du 3 Février 1877.

Membres présents : M.M. Demole Pictet Fatio, Dikt, Dupan Pictet Naville, Monnier Ls. Archinard. Favre. Beaumont. Micheli Vernet. Freckelton Gruner Meyrand, Martin Rochette Dominicé Oltramare Faton Jamin Bouvier.

Le procès verbal est lu et adopté.

Carte agronomique du canton de Genève

M. le Président donne la parole à M. Naville qui dans un court et substantiel rapport fait l'historique de la question de la carte agronomique du canton de Genève.

Cette question remonte à l'année 1858. une commission de 6 membres fut alors nommée ; elle se composait de MM. Naville, Demole Pictet fils de Sauveur Ernest Favre et Tremblay. Son zèle ne découragea pas les travaux préparatoires de cette commission ni les efforts pour arriver à concevoir un plan susceptible d'exécution et satisfaisant à toutes les exigences. Après avoir exécuté le travail des 2 commissions, on reconnut au temps écoulé et aux difficultés à vaincre comme aussi aux analogies presque aux synonymies de sol de diverses parties du canton qu'il valait mieux se borner à la recherche et à l'étude de divers terrains types du pays. Il fallait pour atteindre ce but le concours direct de la Science, aussi la Commission a-t-elle été heureuse de s'adjoindre deux hommes, dont le talent de l'un comme géologue, de l'autre comme chimiste, ont fait faire à la question un grand pas : nous voulons parler de MM. Alphonse Favre et Eugène Pictet. M. Favre a bien voulu mettre la main à l'œuvre avec entrain, en se chargeant de dresser sur une échelle beaucoup plus détaillée que celle qui existait auparavant la carte géologique du canton. De son côté M. Pictet qui venait de fonder à Calvey une station d'essai et un laboratoire agricole, faisait avec le zèle et le dévouement dont il a maintes fois donné de preuves et d'une façon absolument désintéressée les analyses

des principaux terrains types de notre canton (terrains pla-
-ciaires, alluvions modernes, tables pourris). C'est ainsi que
de la théorie la question a passé à la pratique, que l'asse d'in-
-portée, elle est devenue réalisable — qu'aujourd'hui nous nous
en face d'une carte géologique à peu près terminée d'un
grand nombre d'analyses de terres qui serviront de base
aux travaux généraux ou locaux qui pourront être exécu-
-tés à l'avenir.

Nous devons ajouter que ce n'est pas pour nous une
médiocre satisfaction que M. Favre a bien voulu faire
hommage à la Classe d'agriculture de ce beau travail
fruit de longues persévérantes recherches, auxquel vien-
-dra se greffer la carte agronomique.

M. Favre a présenté ensuite la carte. Il a débuté par
quelques renseignements scientifiques indispensables, en
s'excusant d'employer de terme d'école, dont soit dit
en passant, il n'a guère été prodigue. Ainsi il définit ce
que la géologie appelle couches terrains, puis pro-
-mène successivement ses auditeurs d'une rive à l'au-
-tre du lac, des bords de l'Aire à ceux du Rhône,
en les faisant rouler tour à tour sur les terrains
calcaire molassique, le sable, le béton, agglomérés
les graviers « sablons » en donnant le caractéris-
-tique de ces divers sortes de terrains, ainsi que
l'indication exacte de la localité où il se ren-
-contrent.

M. Favre termine en exprimant en demandant
aux propriétaires un seulement du conseil, mais du cu-
-rage, a désiré pour la terminaison de cette carte le
concours de tous les hommes de bonne volonté.

M. Risler fait ensuite ressortir le mérite et la valeur
de l'ouvrage entrepris par M. Favre, a établit par des
preuves irréfutables qu'on fait la carte géologique prend de-
-venir la meilleure base d'une étude méthodique des terrains sur

cantan au point de vue agricole, parce qu'une classification des terrains d'après leur origine géologique est plus rationnelle a au fond plus facile donc plus pratique, quand elle sera vulgarisée qu'une classification en terres sablonneuses, argileuses, graveleuses, argilo-sableuses, plus ou moins calcaires.
Depuis une carte agronomique devrait indiquer le dernier sol nouvelle difficulté.
Pour vulgariser sa carte, M. Faure veut bien publier un texte explicatif où chaque terrain aura son chapitre à part.
M. Faure expliquera le mode de formation de ce terrain - les caractères au moyen desquels le géologue le distingue. Il s'agit ordinairement d'argile ou de sable ou de gravier de leur couleur, de la présence ou de l'absence de calcaire, de la nature des roches qui ont formé le gravier ou que l'on trouve épars ou blocs erratiques. A la suite des explications géologiques, on ajoutera des détails sur les caractères agricoles du terrain en question, sur la couche plus ou moins profonde de terre meuble qui s'y forme, sur les propriétés physiques de cette couche, sur les indications pratiques que l'on peut déduire de leurs résultats relativement aux engrais qui y sont nécessaires, sur les mêmes d'engrais qui ont été faits, les cultures qui ont le mieux réussi, sur la nature du sous-sol, sa perméabilité ou non; dans ce dernier cas on citera les drainages enfin sur le régime des eaux de source, à quelle profondeur on les trouve &c &c.
Le Clave pourrait poursuivre cette étude en faisant faire dans les campagnes des conférences ou avec la carte des explications devraient données à l'attention des agriculteurs attirée sur les points les plus saillants.
Elle pourrait aussi faire analyser les types de terre qui ne l'ont pas encore été, en suivant les procédés indiqués par M. Saint de Gasparin. Ce n'est qu'en employant pour toutes les terres les mêmes méthodes d'analyse que l'on peut arriver à des

résultats comparables entre eux par suite applicables à la pratique.

Analyses de terre

35 terres de diverses parties de la Suisse Romande dont 13 du canton de Genève ont été analysés à Calève par cette méthode. Toutes argiles glaciaires du canton de Genève on peut en conclure que généralement elles renferment assez de chaux pour les besoins d'une bonne agriculture. Il y a plus de chaux dans ces sols, par conséquent utilité des labours profonds.

Elles contiennent aussi suffisamment de potasse assimilable par les plantes. (Le dispenser conséquent d'acheter des engrais de KO.) Sans être dénuées d'acide phosphorique, elles en renferment des quantités modérées suffisantes pour des récoltes modérées mais insuffisantes pour une production intensive. par conséquent emploi de phosphates.

Les phosphates minéraux simplement pulvérisés mais non traités par le SO^3 a une addition d'azote donneront rarement de bons résultats s'ils sont répandus dans les champs les prés ou les vignes; mélangés au fumier ils seront utiles parce qu'ils y deviennent solubles peu à peu et l'enrichissent de 5k O^5. Ce qu'il faut surtout recommander, ce sont les superphosphates d'os ou de coprolithes, additionnés de matières azotées solubles. Les phospho-guanos des engrais Thérète de Bellyarde ont partout réussi.

Presque toutes les argiles glaciaires sont très pauvres en SO^3. Il est vrai que l'emploi des superphosphates de CaO y introduira déjà une certaine quantité de SO^3 CaO; mais l'emploi direct du SO^3 CaO y sera néanmoins profitable soit semé avec les engrais, soit répandu dans l'étable, le tas de fumier où il fixe l'AzH^3, soit en mélange avec les engrais chimiques.

Les indications déduites des résultats des analyses seront contrôlées par des essais méthodiques de phosphates, de sels ammoniacaux, de nitrates, de sels de potasse. c.à.d. au moyen de ce que l'on appelle l'analyse des terres par les engrais ou les plantes.

M. Faure estime qu'il y aurait lieu avant de publier la carte d'avoir encore certains renseignements sur place, certains conversations avec divers témoins.

M. Michelin remercie chaleureusement Messieurs Faure-Tissier de leur intéressante communication et espère que la Classe pourra se réunir prochainement pour en hâter la publication.

M. Naville ne croit pas que l'impression de la carte à l'échelle amènerait beaucoup d'observations nouvelles et préférerait le dépôt de la carte dans deux ou trois centres du canton. M. Martin désirerait qu'on ajoutât quelques documents relatifs au cours d'eau et aux Landes.

La Classe prend (par l'intermédiaire de son président) acte de l'obligeance de résumer par écrit cette intéressante séance et renvoie la question au Bureau pour tout ce qui touche à l'exécution et à la publication.

Présentation

A la suite de la séance, M. Gilbert Faure est présenté par MM. Tissier-Boissier pour devenir membre de la Classe.

Séance du 3 Mars
— 1877 —

Membres présents : MM. L'Archinard v. présid.t Patry Steckeisen. J. Naville. Fasch. Seippel. Megevand Monnier Dumas Michele Pilet de Weterwelter. Dupan Fussy Bernard père et fils. Blanc Ant.e Martin

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté

M.r L.t Archinard qui préside en l'absence de M.r Demole annonce que M.r Favre donnera aux cercles des Agriculteurs une nouvelle séance sur la carte Géologique du canton. Elle aura lieu le mercredi 7 Mars à 10 h.s à la Halle aux Grains

Cours

M.r Schatzmann donnera sa prochaine séance Samedi 10 Mars au même local.

Halle aux grains

M.r le V.t Président informe à l'occasion de la vente de la Halle à la Ville qu'un certain espace 22.m sur 13.m sera reservé aux légumes f.s et grains / denrées agricoles / Le marché des ouvriers est maintenu au même emplacement.

Il est donné lecture d'une lettre adressée à la Classe par le Bureau de la S.té d'Agr.e de la Suisse Romande demandant à ce qu'une souscription soit ouverte en faveur du Concours qui doit avoir lieu à Fribourg en Septembre de cette année

M.r Henri Fasch notre nouveau trésorier donne un compte rendu financier de l'année écoulée

V. page suivante

auquel M.r J.s Naville ajoute quelques détails sur les recettes et dépenses du Concours de Plainpalais dit du Centenaire — Grâce à la bonne administration apportée à cette fête agricole les recettes ont subvenu et au delà aux frais puisque ce compte se solde par f.s 1363,80 c.s en bé.

Concours du Centenaire

M. Naville annonce que en réponse à des médailles envoyées à plus. sociétés Agricoles en Suisse à l'étranger la Classe a reçu des lettres de remerciements et une médaille de Mr. Drouyn de L'Huys au nom de la Société des Agriculteurs de France

MM Bernard Dpt et Dufour sont nommés vérificateurs des comptes.

Le trésorier donne lecture du projet de budget pour 1877. Les articles de recettes sont adoptés.

A l'article médailles à refaire M. Micheli propose de porter 750 fcs et il demande de voter éventuellement une somme pour les frais de la carte. M. le trésorier fait remarquer que la somme disponible est de 2000 fcs.

Sont votés 1000 fcs pour la carte et autorisation au bureau de faire refaire 50 médailles soit 750 fcs La somme de 500 fcs portée pour frais de route à Fribourg est trouvée un peu forte par 9 personnes mais il lui est fait observer qu'une course à Witzwil est comprise dans l'excursion et qu'il faut autant que possible faire aux agriculteurs l'année des concours qui ne reviendra pas avant 12 ans de la Suisse Romande. Les 500 fcs sont approuvés ainsi que les 500 destinés à dits Concours

offrir des coupes de prix

M. de Westerweller voudrait que on portât à 300 f. au lieu de 200 la somme destinée aux cours. Adopté — Enfin les mêmes dépenses et dépenses fixes sont approuvées ainsi que le budget entier et son ensemble

Vu l'heure avancée on passe à la présentation de 3 membres à la S. des Arts pour 1 vacance d'un membre

La Classe présente MM: Mebal Maynat et Martin

parmi lesquels les membres de la Classe

fuscients qui font également partie de la Société
et sont à choisir deux. à la demande du président
Le vote n'ayant pas abouti il y aura lieu
à une nouvelle votation.

Présentation — Mrs F. Falio et Isaac Demole présentés à la Classe par MM F. L. Demole et J. Boissier sont reçus membres.

Compte-Rendu financier pour 1876.

Recettes

Solde précéd^{t}		Fr. 3264.83	
Contribution des membres Fr.	1625		
Vente de bulletins	5		
reçu des hoirs Martin	500		
Conc. de Plainpalais:			
Recu de Westenholz — Rigot			
Bénéfice s/concours. 1779.80			
payé à Classe p. frais d'impression 416			
valeur de médailles 1050	1466		
		— 313.80	
du concours remb. médailles	1050	3493,80	
Intérêts			
du compte Cr. L.O.	2.80		
du compte Cr. V. Mejéaud	18 95		
Int. anglo-sarde.	108 05	129,80	

Dépenses.

Frais du cours Schapman Fr. 218,40		
Solde de la subvention Yung	500	
Insertions annonces	26 50	
frais de convocat par cartes	137	
Collecteur	50	
frais d'éclairage Soc. des arts	4.30	
cartes du canton p. le bulletin	2 35	
menus frais	68 80	
Loyer à la Soc. des arts	200	
Impressions diverses	760	— 2190.30
Solde:		
en caisse	106.23	
chez L.O. à Cie	217.25	
" V. Mejéaud	2118.95	
Estimation de l'anglo-sarde	2255 70.	
		4698,13

Fr. 6888.43 — Fr. 6888.43

Récapitulation:

Recettes en 1876	Fr. 3623.60	
Dépenses " "	2190 30	
Excédant de Recettes	1433 30	

Preuve l'avoir de la Classe en 1876 est de Fr. 4698,13
" " " " 1875 était 3264 83
Egal à l'Excédant: Fr. 1433,30

Budjet pour 1877.

Recettes.		Dépenses.	
Contributions de membres	fr. 1500	Loyer à la soc. des arts	fr. 200
Intérêts	125	Impressions diverses.	500
	1625	Intertien, convocations	150
Solde de l'Exercice précédent	4698 " 12	Menus frais (affranch; expédition)	80
	fr. 6323 12	Reliure	80
		Achats de livres, abonnements	100
		Collecteur	50
		Coup donné par la classe	300
		Allocat. au conc. de Fribg	500
Recette précédentes : 6323. 12		Allocat. au Bureau p faciliter aux apiculteurs la visite du concours de Fribourg	500
Dépenses " 4210		Frais de 50 méd. d'argent.	750
fr. 2113 " 12		Allocation éventuelle au Bureau pour aider à la publication de la carte géonomique du canton.	1000
			fr. 4210

Récapitulation des Comptes du concours du centenaire

Frais généraux (Bureau, personnel)	2080. 65	Produit de la Souscription	fr. 4128 " 95
Impressions (compte Wassmuller 1019.75 ; compte Bonnard 416)	1435 " 75	Entrée, vente de catalogues	
construction, décoration	1742 " 75	carte de Banquet	5746
musique au Banquet	901. 50	Subvention de la Soc. des arts	2000
Prix d'honneur. Argent 2562.70 ; médaille classe d'apic. 1050 ; médaille de la Soc. des arts 347 " 25	4259,95	valeur des médailles d'argent donnée par la Soc. des arts	347. 25
Jurys — commissariats	887 " 80		11622, 20
	fr. 11308 " 40		
Solde Bénéfice net du concours	313 80		
	11622 20		

Classe du 6 Avril 1877.

Membres présents : MM. Archinard, P. de Meuron, Naville Fatio, Risler, Trembley, Emile Pautex, Borel, Michel, Rochette de Wattenwyl, Dreyer, Fasch fils, Demole, Crémieu, Boissier.

Le procès-verbal est lu et adopté, avec quelques légères modifications.

Concours du Centenaire

M. Naville désire que la récapitulation des comptes du concours figure au registre. Appuyé. V. page précédente.

M. Bernard présente le rapport de M. Chappuis sur la vérification des comptes qui conclut à l'approbation des comptes avec décharge et remerciements au trésorier.

M. Meltral a été reçu membre de la Soc. des Arts.

Il est donné connaissance d'une lettre de la maison Arlès-Dufour envoyant à la Classe pour essais une barrique de guano d'Uruguay ; ce guano déjà expérimenté ailleurs aurait donné d'excellents résultats.

Guano

Comme il s'agit d'essais à faire et à poursuivre quelques membres du Bureau en ont retenu une partie, mais il en reste à disposition des membres de la Classe qui sont priés de s'annoncer. M. Rochette seul se met sur les rangs.

Le Cultivateur

Monsieur de Wattenwyl donne un Compte-rendu de la marche du Journal le Cultivateur. Il résulte de ce document qu'il y a augmentation d'abonnés ; le chiffre total est de 1350 répartis ainsi qu'suit : 980 p. le canton de Genève, 236 pour la Suisse Rom. 130 p. le pays de Jex et Le Savoie, 4 p. l'Italie et Allié : les frais d'impression, de correspondance et encaissements n'ont laissé à la Rédaction que la modeste somme de 323 p. ce bénéfice net.

M. Michel fait l'éloge de la Classe et des agriculteurs pour remercier vivement l'administration des efforts qu'elle continue à faire et des améliorations qu'elle a su réaliser.

Correction des Eaux du Jura

M. le Président donne connaissance à l'assemblée du Rapport que M. Demole député fait de présente sur la correction des eaux du Jura au point de vue agricole.

Cette entreprise considérable, dont l'idée première remonte à plus d'un siècle a pour but de préserver les rives du lac de Morat, Neuchâtel et Bienne des inondations et de rendre à la culture une quantité considérable de terrain submergés, 20,000 hectares.

De nombreux projets ont été proposés et celui qui est aujourd'hui en voie d'exécution est dû à M. l'Ingénieur la Nicca. Il comprend deux parties, la correction supérieure et la correction inférieure. La correction supérieure comprend les travaux d'élargissement et redressement du lit de la Broye; la correction inférieure la coupure de Nappenfluh à Hagneneck et le desséchement du lac de Bienne à Büren. Ces travaux nécessitent des déplacements de plusieurs millions de mètres cubes de terre; cela seul, sans compter les difficultés techniques en font ressortir l'importance. La partie la plus intéressante, parce qu'elle est la plus importante se trouve dans la tranchée de Hagneneck profonde de 100 mètres et d'où l'on doit extraire plus d'un million de mètres cubes de terre; cette tranchée rendra à la culture l'espace considérable compris entre Aarberg et Büren. Ouvrage ces travaux herculéens exigent une dépense de 15 millions de francs, dépense qui à première vue on a peine à considérer comme pouvant être productive, on semble en attendre une meilleure valeur considérable sur des terrains auparavant sans valeur; il faut y voir comme gain principal actuel assuré l'amélioration sanitaire des localités qui bordent les lacs des marais et l'occupation

de nombreux bras inoccupés à la colonisation de ces contrées ; c'est dans ce but qu'il a été fondé à Witzwyl une exploitation agricole considérable, encore augmentée en vue de création, exploitation marquée de deux industries agricoles indiquées par la nature du sol : l'exploitation de la tourbe et la tuilerie.

M. Deniker termine son exposé en invitant les agriculteurs qui attirera le concours de Fribourg, à visiter en corps cette exploitation considérable pour un petit pays que la Suisse a intéressante par les nombreuses variées créations.

La Classe entend ensuite la lecture d'une lettre de M. le Préfet à M. Naville, discutant l'utilité de l'entreprise et mettant fort en doute la réussite au point de vue agricole.

Dans le cours de la discussion qui a suivi ce double exposé, M. Fischer a fait remarquer la fausseté du point de départ, à savoir que les terrains tourbeux pouvaient facilement devenir aptes à une bonne culture. Il ne le peut que avec le temps et au prix de sacrifices incalculables et les sacrifices demandés, tout pour certaines communes une ruine complète. Sans juger et condamner l'œuvre dans son entier, il est permis de douter de son utilité en regard des sommes qu'elle exige et des sacrifices qu'elle a imposés à certains cantons et communes de la Suisse Romande.

Pommes de terre

M. Lucien Archinard entretient ensuite la Classe de la plantation des pommes de terre et du procédé Julich qui a pour effet certaines modifications dans le usages généralement adoptés. Le système, qui repose sur le choix des semences, le mode particulier de fumure, l'écartement des plantes et le mode de buttage (ou comme apport de la plante) aurait pour effet d'augmenter la récolte et de préserver la maladie ; il a été largement

essayé à Halle par le savant professeur Julius Kühn qui l'a décrit dans plusieurs brochures successives. Il ressort de l'analyse de cet ouvrage que le résultat acquis ne serait pas aussi satisfaisant en rapport avec les résultats attendus que l'augmentation de production est surtout due aux variétés de p. d. t. essayés. Le procédé de buttage, consistant à mettre de la terre dans l'intérieur des pousses de la plante à cela dès que la plante a 6p. de hauteur est le point le plus important de la méthode Julich.

La brochure traite aussi de la dégénérescence des p. d. t. et établit que les variétés spirales déjà connues en 1879 sont restées sensiblement les mêmes que le produit n'a guère varié.

Il ressort de la discussion qui a suivi cet exposé qu'il serait intéressant de poursuivre ces essais dans le pays où il y aurait lieu de les encourager par des primes décernées par la Soc. d'agriculture.

M. Emile Chaville entretiendra la classe du même sujet spécialement de variétés dep. d. t. américaines.

Séance levée

Classe du 5 Mai 1877.

Membres présents. Mrs. Demole, Chaville, Micheli, Ls Archinard, Saltet, Seippel, de Saussure, Tremblay, Fusay, de Saussure Henri, Martin, Vuillier, Rey, Steckeisen, Borel, Chaville Emile, de Watteville, Bouvier.

Le proc.-verbal est lu et adopté.

Ce Sl. Mess. Rochette, Martin, Archinard L. Bernard

Guano

M. Martin demande que les noms des personnes ayant pris des échantillons de guano d'Uruguay soient inscrits au registre afin qu'on puisse en temps convenable avoir des comptes rendus des essais.

L'ordre du jour appelle la présentation de 3 candidats pour une place vacante à la Société des arts.
Sont présentés Mrs. Mayrah Emile Cavalla & Olivet Dr.

Concours de Fribourg

M. Demole président donne à l'approbation de la Classe les crus destinés au concours de Fribourg. Mrs. Michelet & Boissier chargés de l'achat, en proposent 5 à 3 plus petits de 80 f chacune & deux plus grands de 100 fs chaque. La Classe approuve et ratifie.

Pommes de terre

Il est passé à la lecture d'un mémoire sur les [illegible] de terre spécialement de variétés américaines. M. Emile Cavalla veut bien le présenter. C'est la traduction d'une brochure allemande qui a eu un certain retentissement & qui traite des caractères spéciaux de nombreuses espèces nouvelles, de leurs qualités, de leurs rendements. L'insertion de ce mémoire au Bulletin est réclamée à voix

& M. Cavalla offre d'y joindre un tableau synoptique des meilleures variétés. Dans ce but, il fait hommage à la Classe de 300 tableaux.
M. Demole remercie au nom de la Classe.
M. Steckeisen pense qu'il est moins utile de chercher des variétés nouvelles que de bien cultiver celles que nous connaissons déjà. Plusieurs espèces américaines ont acquis le triste d'un terrible parasite la Chrysomela, & avec le phylloxera dévastateur d'importation américaine aussi: il importe de se tenir en garde. M. Steckeisen rappelle qu'à l'époque de la maladie, il avait obtenu & créé d'excellentes variétés par des semis.
M. Boissier fait remarquer que parmi les fâcheux pratiques qui ont cours au pays — qui diminuent la récolte — la qualité se trouve celle d'employer des fumiers trop frais — de ne pas donner au terrain de préparation suffisante. Un labour fait au dernier moment & sans grands frais est souvent tout ce que l'on accorde à ces précieux tubercules.

M. Boisier recommande les forts labours d'automne avec enfouissement d'engrais à cette époque afin d'éviter au printemps le contact du fumier avec les tubercules contact si funeste.

M. Michelli regrette l'abandon de deux variétés répandues autrefois au pays qui s'appelaient la printanier jaune et la Chardon.

M. Fuhry, qui a essayé de nombreuses variétés, cite comme lui ayant donné les meilleurs résultats : l'Early extra, la Surprise Compton, la Boule d'or, la fleur de pêche, l'Incomparable.

La Surprise Compton, printanière, vigoureuse, d'un bon rapport et excellente pourrait être plantée à grande distance, tracant beaucoup sous terre.

L'heure étant avancée, M. le Président propose à l'assemblée de reporter à la discussion des autres sujets à statuer figurés à l'ordre du jour et de s'en occuper à la prochaine séance (adopté).

Il est passé ensuite à l'élection du Président pour 1877. 1878.

Président et Vice-Dés 1877. 1878.

15 bulletins ont été délivrés.

Bureau élu le 5 mai 1877 - 1879.

M. Fuhry Charles est élu président avec 13 voix 2 voix ayant été données à M. M. Michelli.

Election du Vice-Président. 14 bulletins délivrés.

M. Michelli obtient 12 voix. M. Dendé 2.

1877 - 1879. Sont ensuite confirmés dans leurs fonctions pour une période de 2 ans, M. Fuhry Boisier comme Président, Favre à M. [illegible] Fasch comme Trésorier. M. Guillaume Tremblay est élu comme secrétaire adjoint à M. Antoine Martin passe aux fonctions de bibliothécaire.

Enfin sont élus comme membres du Bureau pour cette période de deux ans.

M. de Wistenweller avec 11 voix

M. L. Archinard " " "

M. V. Satty " " "

Président
Jules Naville.
vice-Président
L. Michelis.
Secrétaire
Jules Boissier.
vice-Secrétaire
J. Trembley.
Bibliothécaire
A. Martin.
Trésorier
H. Faesch.
de Westerweller
Ls. Archinard
Ch. Archinard
W. Saltzy
Alph. Bernard
Louis Fatio
L. Demole.

M. F. Demole avec 10 voix.
M. Ch. Archinard " "
M. Alph. Bernard 8 voix.
a M. Louis Fatio nouvellement élu en remplacement de M. Meyrand démissionnaire avec 8 voix.
Aucune communication n'étant faite la séance est levée.

Séance du comité d'apiculture.

M. Demole, de Saussure, Naville, de Westerweller, Michelis, Boissier.
Il est passé à la votation sur l'ordre dans lequel les 3 candidats seront présentés à la Société des arts.
M. Muyrat sort en 1re ligne.
M. Emile Naville " 2e "
M. le Dr. Olivet en 3e ligne.
Puis la séance est levée.
Boissier.

Séance du 2 Juin 1877.

Membres présents: M.M. Naville présid. Breckenstein, Dunant Blanc, Ls Archinard, Seippel, Michelis, Martin Olivet, Faesch, Monnier, Meyrat Trembley, Schnetzler, Boissier.
Le procès-verbal est lu et adopté.
M. le Présid. informe que M. Muyrat a été nommé membre de la Société des arts.

Congrès physiocratiques internationaux

La classe est entretenue informée du projet de congrès physiocratique international dont le siège n'est pas encore fixé, mais qui vraisemblablement aurait lieu à Genève ou à Lausanne.

Dans cette occurence, le Bureau s'est occupé de ce qu'il y aurait à faire à de cette à jouer par la Classe. M. Naville rappelle la part que la Classe a eue dans cette affaire et que l'initiative lui en revient; ignorant la part que l'Etat rendra dans cette question, le Bureau s'est borné à faire adresser par son Président une lettre à Berne, annonçant les bonnes dispositions de la Classe à ce que notre société, le matériel à la disposition du Conseil fédéral. Aucune réponse n'est encore parvenue.

M. Naville demande à la Classe si elle veut ratifier cette démarche de son Bureau et inviter les assistants à exposer au Bureau leurs vœux et desiderata. Aucune autre proposition n'est faite que celle d'approuver la démarche du Bureau, proposition prise à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour appelle ensuite la lecture de la nouvelle convention relative au Journal le Cultivateur entre la Classe d'agriculture d'une part et l'agence agricole de MM. de Westerweller Rigot d'autre part.

Le Cultivateur

M. Naville rappelle qu'il est le fruit de longs débats entre la commission du Journal représentée par MM. Naville, Micheli et Boissier et l'administration du Journal. La Classe doit l'approuver ou la rejeter, les modifications partielles changeant l'économie de la convention ne pouvant être proposées.

La convention mise aux voix est approuvée à l'unanimité avec remerciements à la commission.

Nous la transcrivons in extenso au registre.

Entre Mess.rs J. Naville, L. Micheli et J. Boissier, agissant au nom de la Classe d'agriculture de la Soc. des arts de Genève d'une part — Mess. de Westerweller Rigot, de l'agence agricole. Corraterie 16 d'autre part, il a été convenu ce qui suit:

La Classe a transmis à Mess. de Westerweller Rigot, conformément à une convention passée le 5 Janvier

1874. le Droit de publier pendant dit année a dit le titre de Cultivateur de la Suisse Romande le Journal qu'elle a fondé en 1857. Dans cette convention il était stipulé que Mess. de Watteville à Rijot ne s'engageaient que jusqu'au 31 Déc. 1876 époque, si à cette époque, ils désiraient cesser la publication du dit Journal, le libre disposition du titre leur rendrait de ce fait à la Classe.

L'engagement pris par ces Messieurs étant échu, ils ont manifesté le désir de continuer la rédaction. A cet effet, il a été entendu d'un commun accord entre eux et la classe:

Article I. les rédacteurs actuels conservent le droit de publier le Journal jusqu'au 31 Déc. 1887, mais pourront toujours résilier leur engagement moyennant un avertissement donné par écrit neuf mois à l'avance c.à.d. le 31 Mars de chaque année.

Il en sera de même l'année de l'échéance de la dite convention. Si au 31 Mars, cette convention n'aura dénoncée, elle sera censée renouvelée pour l'année suivante. c.à.d. jusqu'au 31 Déc.

Article 2. MM. de Watteville à Rijot s'engagent à publier gratuitement, ce qu'précédemment, les convocations de la Classe. Ils publieront aussi les comptes rendus des séances de la Classe. Ils qu'il leur seront remis par un des membres du Bureau, dans le numéro qui suivra le remise ainsi que toute article ou communication provenant du dit Bureau.

Article 3. les rédacteurs s'engagent en outre à remettre à titre gratuit à la Classe trois exemplaires du Journal.

Article 4. Quant à la composition du Journal, il s'engagent à faire paraître chaque semaine une mercuriale des denrées et produits agricoles, ainsi que les prix des journées de ouvriers agricoles.

Article 5. les annonces devront être exclusivement agricoles à reparaître occuper plus du quart du Journal non compris les feuilles supplémentaires s'il y a lieu.

Dans le cas où il conviendrait aux rédacteurs d'ajouter un supplément volant d'annonces, ce supplément ne les soustrairait pas à l'obligation de reporter les dites annonces ci-après.

Seront toujours interdites les annonces relatives aux maladies secrètes, loteries, maisons de jeux. Il en sera de même des annonces politiques ou religieuses qui devront toujours être refusées par la Rédaction. Mm. de W. Rejet devront d'ailleurs dans leurs conventions avec les fermiers d'annonces se réserver le droit de veto sur toute annonce qui leur paraîtrait contraire à la destination du Journal. Enfin il tiendront compte à cet égard des observations qui pourraient leur être faites par le Bureau de la Classe ou ses représentants.

Article VI. Le journal paraîtra une fois par semaine le Jeudi ou plus tôt. La publication ne pourra être retardée qu'en raison de circonstances exceptionnelles.

Article 7 Le prix de l'abonnement ne pourra dépasser 5 fr. sans le consentement de la Classe d'apiculture.

Article 8. Les rédacteurs acceptent la surveillance d'une commission nommée à cet effet par le Bureau de la Classe.

Article 9. La Classe se réserve expressément la faculté de retirer l'autorisation de publication faisant l'objet de la présente, dans le cas où MM. de W.-Pr. ne rempliraient pas les clauses qui elle renferme.

Article 10. Les rédacteurs remettront pour le 1er Mai de chaque année au Bureau de la Classe un état de situation du Journal pendant l'année écoulée c.-à-d. un compte rendu financier de mode de répartition des abonnements.

Article 11. Sur de l'échéance de la convention ou dudit en cas de résiliation par les Rédacteurs ou en cas de retrait de l'autorisation de publication qui lui est réservé, la Classe deviendra propriétaire de la clientèle ainsi que de tout le matériel du Journal savoir: les registres d'abonnements, la liste des correspondants, les conventions avec les

jennier des annuncy ou avec l'imprimeur a le droit restant des numeros des cultivateurs lequel deviendront la propriété pleine y entiere de la Classe.

Article 12. La Classe de son côté, en s'engageant formellement à accep-ter la clientele et materiel du Journal dans les circonstan-ces prevues à l'article precedent, paiera pour prix de cette acquisi-tion de mille francs plus une redevance calculée sur le nombre des abonnements annuels percus à raison de cin-quante centimes par abonné. A cette époque il sera dé-duit un compte des abonnements percus d'avance qui seront remboursés à la Classe par M.M. de W. & R. au prorata du temps à courir jusqu'à l'expiration des dits abonnements.

Article 13. Dans les cas prevus ci-dessus, il est entendu que ces Messieurs restent seuls responsables de toute créance ou autre engage-ment pendant résultant de leur administration, la Classe n'ayant été étrangère à cette administration.

Article 14. La cession stipulée ci-dessus aura lieu aussitôt pour que la nouvelle rédaction du Journal puisse s'effectuer sans peine sans délai à partir du 1er Janvier de l'année suivante.

Article 15. MM. de W. & R. s'engagent aussi à republier aucun journal quelconque à Genève pendant les 2 années qui suivront la date susdite. Dans le cas où la Classe renoncerait à publier ou à faire publier ce Journal, ces Messieurs seront déjà dégagés desdits abonnements après s'en être entendus d'un commun accord avec la Classe.

Article 16 En cas de contestation entre le Bureau de la Classe ou la Commission de surveillance et Mme. de Westenvelle Rigot, le différend sera soumis à 2 arbitres dont l'un nommé par le Bureau de la Classe l'autre par Mm. de W. & R. et dont la décision sera acceptée d'avance par les 2 parties. Dans le cas où les 2 arbitres ne pourraient tom-ber d'accord, ils nommeront un 3e arbitre qui décidera en dernier ressort. (signé) de Westenvelle Rigot. A. Tulet Cra-=vella. Louis Michelet. Tulet Boissier.

Monsieur Antonie Martin informe pour suite de divers circonstances, la Société Viticole entre Arve — Rhône a dû se dissoudre après elle a réglé ses comptes avec un boni de Fr. 141. 75 : Cette Société a décidé d'un commun accord de transmettre ce solde à la Classe, en reconnaissance de bons services par elle rendus et comme une petite compensation du sacrifice fait au début par la Classe en faveur de la dite Société.

M. le Président remercie au nom de la Classe.

Statistique Agricole — M. Michelis présente un Rapport relatif à l'établissement d'une nouvelle Statistique agricole, proposée par M. Demole.

Le rapport rappelle en substance les efforts faits jadis par la Classe pour établir une Statistique agricole. Le plus ancien document y relatif est celui établi par suite du départ de l'Intérieur concernant le bétail ; le 2e est le résultat du travail d'une commission de la Classe en 1866 ; le 3e est l'enquête ouverte chaque année par la Classe. Le 4e est fourni par le cultivateur de chaque canton. Ces documents sont tous incomplets et imparfaits, aussi M. Michelis conclut-il qu'il y aurait avantage incontestable qu'il fut fait un semblable travail.

de la Classe de l'Intérieur. — renvoi —

Le Rapport énumère ensuite les voies et moyens pour obtenir ce résultat et propose pour y arriver d'y intéresser l'Etat, les communes, par la nomination de délégués qui rapporteraient à une commission centrale, émanant de la Classe d'agriculture ou nommée par elle.

A l'appui de ces propositions, M. Michelis fait circuler un modèle de Statistique agricole, que notre collègue M. Demole a bien voulu nous communiquer et qui est le résultat du même travail opéré sur 18 communes du canton de St Gallen.

M. Fatio prend le premier la parole pour remercier M. Michelis de son Rapport, et appuyer vivement ce travail qui

plus utile et des plus nécessaires entrepris par les soins de la Société d'apiculture, qualifié pour le mener à bien ; la Suisse est un des pays les plus en retard sous le rapport de la statistique et grandement devancée par les états voisins ; c'est une lacune à combler qui rendra les plus grands services.
M. Savile désirerait que cette statistique put être établie par tous les cantons Lusley a retorté du gouvernement fédéral.
M. Bristler qui présidait certaines opérations d'exécution croit qu'il y a utilité à entreprendre si on veut arriver (à Quelquechose de réellement pour nos populations qui la goûtent peu cette nouvelle intervention fédérale) M. Bristler propose l'insertion de ce document au Cultivateur, afin de lui donner une certaine publicité, et de populariser l'idée auprès des populations à qui nous serons appelés à demander des renseignements.
M. Michelis estime qu'il faut préalablement s'entendre avec le pouvoir exécutif.
M. Fatio insiste sur la nécessité de préparer un formulaire très complet et bien fait.
M. Michelis désirerait savoir si on estime qu'il y ait chaque année de grandes variations dans les cultures.
M. Métral ne le pense pas, a cité que si on calculait, c'est un fait anormal à mettre au compte d'une année exceptionnelle. Il cite ce qui a été emblavements qui avaient été inférieurs ces années dernières en faveur des nouveaux automnes qui ont été très considérables l'an dernier vu la beauté de l'arrière saison.
M. Sérusch craint que l'on ait bien de la peine à obtenir des chiffres exacts et vrais, - la vraie moyenne sera bien difficile à obtenir à puis M. Michelis répond que cette enquête n'ayant aucun caractère fiscal, il est permis d'espérer des documents exacts — sincères.
M. Bristler propose la nomination d'une commission prise en dehors du Bureau de la Société pour étudier

la question sous toutes les faces. Il est décidé de composer cette commission de 5 membres. Le choix en sera laissé à la Présidence qui s'en occupera avec le Bureau.

Etisie de la Vigne

S'étant entretenu au dernier objet à l'ordre du jour, la Salle entend la lecture d'un Rapport de M. Fr. Demole sur l'etisie de la vigne. On l'avait attribuée en beaucoup d'endroits, spécialement dans le canton de Vaud où elle a été, à un épuisement des éléments minéraux du terrain; mais l'analyse chimique du sol réfute cette opinion; la potasse, l'acide phosphorique & le carbonate de chaux y sont en proportion plus que suffisante. Il faut donc chercher ailleurs. On a cru à un ébranlement physiologique précédant la venue de terrible fléau. Il n'en est rien; il faut s'arrêter à l'idée rationnelle que cet épuisement provient des trop grandes récoltes, de la dégénérescence des bois replantés, provenant de souches épuisés par trop fortes récoltes.

M. Demole signale la régénérescence des vignes par le semis ou des assolements à établir dans les terrains destinés aux vignobles.

M. Fatio réfute l'idée de l'ébranlement physiologique, croit que le blanc est le résultat & non la cause de la maladie, que quoique dangereuse, elle n'est pas mortelle & cite des vignes revenues à la vie après un bon drainage. Le blanc doit être attribué à l'humidité souterraine & se trouve aussi bien dans des terres calcaires sèches que dans des terrains humides, dans des sols en pente que dans terrains plats, dans des graviers que dans des terres fortes.

M. Fatio appuie sur l'idée de renouvellement par semis. On a dit avec erreur que le mal était produit par l'échalas; que l'échalas pouvait prendre le blanc & le communiquer, c'est hors de doute; mais l'échalas n'est pas la cause du blanc

M. Schuttel appuie le dire de M. Fatio a ajouté aussi que l'humidité était principal facteur de développement de cette maladie qui va avoient - ne présente pas de caractères constants.

M. Michelet sur l'observation que les vignes en terre forte résistaient mieux que d'autres à l'étisie fait remarquer que cela est dû à la contenance plus forte de ces terres en potasse. Il y aurait là peut-être une indication intéressante quant au vrai remède à trouver - à appliquer.

Séance du 7 Juillet 1877.

Membres présents: MM. Michelet Président, Demole, Seppey, Métral, Bourcart, Lavanchy, Rochette, Van Tremby, Cornaz. Cornaz.

Le procès verbal lecture adoptée.

Statistique agricole — M. Michelet annonce que la commission désignée par le Bureau s'occupera de formuler une statistique agricole se compose de MMrs. Ramu, Necker, Marc Michelet, Crotty, Cornaz, Demole, Fatio, A. Michelet [illegible].

cette commission commencera prochainement ses travaux.

Mr Rodillet a répondu à l'annonce de la célébration du centenaire de Mathieu de Dombasle par la Soc. de Meurthe et Moselle et accusé réception de l'invitation.

Congrès physiocratique — Le Congrès Physiocratique auralieu incessamment la localité n'est pas encore désignée.

Concours de Fribourg — Mr Demole parle du Concours de Fribourg et de la participation de la Classe. Cette dernière a nommé une commission s'occupera de faire profiter le plus grand nombre d'agriculteurs de notre canton à cette par une visite organisée par la Classe.

L'emplacement de 500 Frs. pour l'Exposition a été étudiée par Mr Demole et Mr Porter-Muller. Il serait fait des projets d'aménagement pour visiter le domaine de Witzwyl. Le Secrétaire

2 alternatives s'offrent aux visiteurs du Longeau. Le billet collectif sur le Réseau de Fribourg. Il a aussi été tiré de 3 ordinaires à Guin et Düdingen pour le 7 juillet p. c.

M. Plan appuie le projet de visite à Fribourg.

Analyse fournie par M. Ed. Vonnet de Longeau à Bourg.

Analyse Anglaise	Azote	4.31
	Phosphate de chaux	13.45
	Acide Phosphorique	19.20
	Chaux	24.25
	Sels alcalins	1.30
	Acide sulfurique	2.10
	Silice	3.45
	Mat. organiques	43.80
	Humidité	5.90
Analyse Poinsot.	Azote.	4.28.
Cote d'Action.	Phosphate de chaux.	45.88
Analyse Marek.	Azote	3.86.
	Phosphate de chaux.	45.23

X. Il est proposé de publier un appel avec plan de la course et de donner connaissance des idées des agriculteurs.

M. Michel désirerait que des membres fussent placés à la sortie de Montagny. Il propose encore que l'inscription soit ouverte à l'Exposition d'Avenches pour la course à Fribourg.

M. Pernet est chargé de prévenir les directeurs du Montagny. L'inscription serait ouverte vers le 20 août. Appuyé.

Classe des 4 Arts
1877.

Membres présents. Messieurs Micheli, Decamard Vernet Steckeisen Trembley Demole, Murpnat Amiet Fasch Wendt Plan Picot, Durand Marc Micheli Bordier.

Le procès verbal est lu et adopté.

Marché de Plainpalais M. Micheli vice président occupe le fauteuil de la présidence et rappelle qu'après la décision prise par l'autorité de transférer aux nouveaux abattoirs le marché de Plainpalais, le Bureau avait estimé convenable d'exprimer à qui de droit les regrets légitimes soulevés dans la population agricole par la suppression de la foire aux bestiaux de St Ginges de cette commune. La mairie de Plainpalais dans une lettre explicative, annonce que le marché dans cette commune sera définitivement supprimé; conviendrait-il à la classe de réclamer sur l'emplacement actuel une place spéciale pour les bœufs de travail et les bêtes de vente en raison des chances fâcheuses que courent ceux-ci juxtaposés aux bêtes destinées à l'abattage. M. Demole ne pense pas qu'il faille donner suite à l'affaire. M. Murpnat regrette avec regret la suppression de ce marché et voudrait qu'on s'adressât au conseil administratif pour rétablir par voie de pétitionnement; cette opinion étant partagée, M. Micheli la transmettra à la mairie de Plainpalais ou dans le cas où la suppression serait maintenue au cons. administratif.

Congrès phylloxérique de Lausanne M. le Président informe la Classe de l'ouverture du congrès phylloxérique qui se tiendra à Lausanne le 6 courant.

A cette occasion et en rappelant l'importance de cette solennité, M. Demole attire l'attention de l'assemblée sur une nouvelle calamité nationale qui vient de frapper nos confédérés neuchâtelois: l'apparition du phylloxera

Phylloxera à Neuchatel

Ce terrible insecte vient d'être découvert à Cressier et à Colombier. Les mesures les plus énergiques et les plus complètes ont été aussitôt prises par la commission phylloxérique fédérale d'accord avec le Conseil d'Etat de Neuchatel; arrachage de la partie atteinte, brûlement sur place des souches, arrosage de pétrole, arrosage au sulfocarbonate de potasse, damage du sol et épandage de chaux du gaz; création en outre jusqu'à 100 mètres de distance d'une zône de sureté, dans la destruction est aussi ordonnée; on le voit, rien n'est épargné, et le canton de Neuchatel en prenant ces mesures énergiques réclamées par les circonstances va grever ses finances d'une dépense de 100 - 150 mille francs, bien justifiée par l'importance du vignoble neuchâtelois.

Une surveillance très active, empêche le public d'approcher. La commission d'enquête continue ses recherches dans le vignoble neuchâtelois des localités contiguës. Il faut attribuer cette nouvelle invasion à cette fois à la présence à l'importation dans ce vignoble de plants américains auprès desquels déjà le désastre de Pregny et dans d'autres, sans être une consolation, c'est cependant une explication d'un caractère rassurant.

Grâce à la promptitude des mesures et à l'exécution immédiate, il est permis d'espérer qu'on écartera l'envahissement, point essentiel; les taches étant circonscrites le foyer sera plus facilement atteint.

M. Steckeisen en remerciant l'auteur de cette triste communication, désirerait connaître le caractéristique des cépages américains qui peuvent être donnés avec fruit: feuilles grandes et à dentelures profondes, feutrage de la partie inférieure de la feuille, bois allongé, de couleur rougeâtre, rappelant ce que chez nous on appelle le côté rouge. Quoique variété des plants américains sont du reste difficiles à reconnaître.

Cépages américains

Phylloxera à Valleyres

M. Demole donne encore sur la tache phylloxerique de Valleyres près Orbe de nouveaux détails d'où il resulte que la partie attaquée est aujourd'hui double de ce qu'elle était l'an dernier: au lieu d'avoir recours à des mesures énergiques efficaces, on se perd en essais de tout genre dont certainement aucun n'a semble avoir un effet; une nouvelle tache de 20 mètres de diamètre a été signalée près de Lutry; une autre à Chavornay. Il y a là un immense danger pour la Suisse et pour le vignoble Genevois, danger si bien compris par la Classe que son président a visité en son nom auprès de M. Demole delegué de Genève au congrès pour qu'il insiste sur l'importance de mesures radicales à obtenir à la nécessité de l'arrachage du vignoble infecté.
M. Michelis est chargé de rédiger une adresse au nom de la Classe à M. Droz Conseiller federal et président du congrès.
M. Michelis désirerait compléter la mesure en envoyant cette adresse aux présidents de la Soc. d'agric. de la Suisse romande aux présidents des comices agricoles de la Suisse qui avaient été engagés à se joindre à nous dans la demande que nous adressons au Congrès. Ces deux propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Maladie de la vigne

Restant dans le même ordre d'idées, M. Faesch dépose sur la table des raisins, des grappes et des bois de vigne atteints de taches noires et attire l'attention de la Classe sur cette nouvelle destruction qui sévit très fortement à Lutry et à Meinier. M. Bossier le signale dans le vignoble de Cologny et d'autres membres l'ont constatée dans d'autres parties du canton. La Côte n'en demeurait point exempte à une lettre de M. Crausaz inspecteur à Rivaz affirme que cette partie du vignoble vaudois serait également attaquée. On n'est point d'accord sur l'origine du mal que les uns attribuent à la piqûre d'un insecte du genre psylla, les autres à l'humidité du printemps, aux variations subites de temps

: raient aux corps de soleil ; d'autres enfin à une végéta-
: tion cryptogamique à la présence d'un petit champi-
(celle de l'opinion de Mr Marc Michel qui a examiné au microscope les tiges végétales attaquées)
: gnon. M. Demole constate que cette maladie n'est pas
nouvelle et qu'elle est connue dans le Vignoble
français sous le nom de Charbon ou de grillé. Le mal
est plus grand dans les vignes plates que dans les vignes
en pente, dans les jeunes que dans les vieilles, dans le
blanc que dans le rouge, puisque celui-ci soit aussi atteint,
enfin dans les vignes, qui ont été tardivement relevées.
On ne croit pas généralement que cette maladie atteigne la
vitalité de la vigne et nuise pour l'année prochaine ;
mais elle compromet très sérieusement la récolte pen-
Fumiers de la Gare : dante : aucun remède n'est signalé. On constate aussi
(le vignoble quelques cas atteints d'oïdium)
La séance est terminée par une proposition de M.
Amiet attirant l'attention des apiculteurs sur les dan-
: gers qu'il y aurait avec ces divers fléaux en achetant
des fumiers provenant de la gare et des balayures
des wagons. Le même reproche pourrait être adressé aux
cuirs provenant des balayures de marché.
Machines à battre et assurances Enfin M. Michel signale les dangers que l'on peut
courir en introduisant dans les fermes des locomobiles
à vapeur, sans s'être bien et dûment mis en règle
avec les Cies d'assurance. Celles-ci exigent un supp-
: plément de taxe d'1/5. Bonne recommandation à
adresser à nos apiculteurs au moment du battage.

adresses : M. Pierre Tochon président de la Soc. d'agric. d'arrondissement
de la Savoie à la Motte Servolex près Chambéry.
M. Chantemps président du comice agricole de St Julien à Valloire.
M. Dumont président de la Soc. d'apiculture de Bonneville
: mère à Bonneville Haute Savoie.

Claie du 1er Septembre 1877.

Membres présents, Mm. Naville, Demole, Micheli de Luc, Trembley de Wertenweller, Fazy, Juriaud Bernard, Pictet, Dunant, Archinard, Covelle, Grenier, Méral Arnold, Blanc Faesch, Beaumont, Steckeisen, Borel Olivet, Fatay monnier Sustind Vaucher Boissier.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Phylloxera à Valleyres

M. le président informe qu'il a été écrit à M. Cochon, président de la soc. d'apic. de la Savoie pour le prier d'attirer l'attention des autorités françaises sur le danger de la tache de Valleyres pour la Savoie de la Haute-Savoie.

Congrès phylloxérique de Lausanne

M. François Demole donne connaissance à l'assemblée de quelques note relatives au congrès phylloxérique de Lausanne, rédigées par lui pour la Claie d'apiculture et offrant le premier des discussions et résolutions de l'assemblée. Elles se résument ainsi tout : le congrès a décidé après avoir pris connaissance de l'étendue du mal sur plus de 600 communes que la maladie ne disparaîtrait pas d'elle-même et qu'il n'y avait aucune raison d'espérer que la fièvre diminuât d'intensité avec le temps. il a admis l'avantage dans le cas d'attaques récentes restreintes à bien déterminées ou dans le cas de plantations isolées par d'autres cultures. En venant aux remèdes proposés dont le nombre est légion, 2 seuls ont subsisté, le submersion et les lavages de Soufre. A cette occasion, M. Demole a présenté appareil à la Claie 2 pals injecteurs, dus à l'obligeance l'un de M. de la Motière, représentant la P.L.M. l'autre de M. l'ingénieur Ruttschi.

Le congrès a dû donc s'occuper de la reconstitution des vignobles détruits. Des moyens d'offrent, les plants américains et les plants résistants au phylloxera.

Parmi les genres, il n'en existe aucun dans les plants européens ; il n'y a donc de ressource que dans les plants américains. Une seule espèce, le Rotundifolia devait indemne, mais elle reussit mal, fournit mal de vins clairets. Par contre il y a plusieurs cépages américains résistants qui ont été étudiés au point de vue de la production directe du vin à la comme porte-greffe de nos plants indigènes.

Aboudant entreprit la question de savoir comment le phylloxera se propage, et comment on peut lutter à le détruire le congrès a élaboré une série d'articles destinés à former la base d'une convention internationale.

Il est regrettable à grands traits le résumé des travaux du congrès phylloxérique qui seront consignés dans une publication spéciale.

La parole entend ensuite une communication de M. Raoul Pictet sur l'emploi de l'acide sulfureux pour le traitement des vignes phylloxérées.

Acide sulfureux

Après avoir examiné les conditions nécessaires à l'efficacité d'un remède détruisant l'insecte, M. Pictet examine si les procédés jusqu'ici préconisés sont à la hauteur de leur réputation et conclut que le meilleur sera celui qui réunira les conditions suivantes :

1) Pouvoir s'introduire dans le sol, sans arrosage.
2) Pouvoir se répandre à une grande distance du point d'introduction.
3) Etre très-actif sur l'organisation des animalcules.
4) Etre relativement bon marché.

Or ces 4 conditions se trouvent réunies dans le sulfure de carbone, le gaz acide sulfureux liquéfié.

M. Pictet insiste sur l'efficacité du remède pour la destruction de l'œuf d'hiver et des différentes stades qui peuvent être produites au sein de la terre par la combustion facilitant l'atmosphère d'air

... mentation de vêchaire. Cette intéressante communica-
tion est terminée par la description de l'appareil ser-
vant aux opérations ayant une évaluation approxima-
tive du frais.

Phylloxéra à Pregny

M. Covelle qui a assisté au premier chantier dans le traitement de la tache phylloxérique de Pregny donne d'intéressants détails sur la manière dont le travail a été commencé, conduit à achevé. Donne lecture d'une lettre de M. Lunel chargé de constater le résultat de l'opération d'où il résulte qu'il n'a été retrouvé aucun phylloxera vivant. Le seul qui à la première injection n'aurait pas été entièrement détruit l'ont été absolument à la seconde.

Enfin pour terminer cette séance intéressante il est donné connaissance à la classe d'une lettre de M. Risler qui appelé aussi à constater le résultat de l'emploi de l'acide sulfureux déclare n'avoir retrouvé qu'un seul phylloxera vivant, tout jeune éclos d'un oeuf ayant échappé à l'action toxique: c'est pourquoi il recommande l'application du traitement en deux à un mois d'intervalle: le 1° traitement destiné à tuer tous les phylloxeras vivants: le 2° à détruire ceux qui auraient pu éclore d'oeufs non absolument détruits. M. Risler partant du fait qu'il faut employer 20 grammes par cep évalue la dépense à 500 francs par hectare. Cela serait onéreux: mais il est permis d'espérer une réduction de ce prix actuel à un perfectionnement de l'outillage et à l'application qui permettra de réaliser une économie et de mettre cet agent destructeur à la portée de tous. Quelques touches non malades ont été injectées à une dose maximum, afin de voir comment elles se comportaient.

De remerciements chaleureux sont votés par l'assemblée

aux auteurs de ces divers communications à la demande formulée de l'imprimer au Bulletin de ces documents.
M. Naville propose de renvoyer la chose au Bureau, afin qu'il en tire le meilleur parti possible.
M. Raoul Pictet fait entendre les propositions suivantes, dont la classe prend acte avec reconnaissance
"La Société anonyme pour l'exploitation du brevet "Raoul Pictet & Cie" met à la disposition de la classe "d'agriculture de la Société des arts tout l'acide sulfu- "reux nécessaire aux expériences jugées nécessaires par "les experts pour arriver à des résultats concluants "quant au traitement des vins phylloxérés."
Si l'affaire prend de la consistance & que le traite- ment au SO² de la Roche de Rabisseu soit entrepris à-demie croit qu'il faudra traiter de gouverne à gouvernement.

Concours de Fribourg

M. Michelet vice-président présente les 5 comptes votés par la classe pour le concours de la Soc. rom. d'agric. à Fribourg. Elles obtiennent l'allentissement général.
Sont ensuite présentés pour devenir membres de la classe:

Présentations

Mess. Jean Dehrueche fermier aux Evaux.
Jules Dujardin à Denens.
Antoine Desbaillets Chessin
le Bouleng. prof. rue du Cloître
Jules Deneh. Prangins
Jules Desbaillets Prangins
Jean Delamarre, propriet. Cartigny
Adrien Métral. la Pelotte (Cologny)
Louis Vuarnet Cartigny
Charles Vuarnet id. petite pave
Jean Rey la Plaine
Marc Grayier la Tour de Peilz près Vevey

Il est enfin procédé à la nomination de membres correspondants. Sont nommés. MM. Emile Planchon Profr à la faculté des sciences de Montpellier. Eug. Lichtenstein Entomologiste à la Linde près Montpellier: Galvagni Inspecteur général de l'apiculture à Avignon sur Loire (Maine & Loire) / le commandeur Miraglia Directeur de l'apiculture à Rome.

Puis M. Semmola soumet à la Cie du Dauphin de la pre de terre, pour lui imiter, demandant si on juge opportun de le répandre chez nos apiculteurs pour le faire connaître. Renvoyé au Bureau.

Séance levée

Séance du 6 Octobre 1877.

Membres présents. MM. Corvaille, Cochinard, Dreyer, Fauvel, Trembley, Martin Barthez.

Lecture est faite du procès-verbal qui est approuvé.

Il est donné lecture de deux lettres émanant de MM. Planchon & Lichtenstein, en réponse à l'avis leur annonçant leur nomination comme membres correspondants. Ces lettres fort bienveillantes étaient conçues en termes flatteurs pour la Société.

Acide sulfureux

A l'occasion de la mention au procès-verbal de la proposition Pictet de fournir gratuitement à la Société de l'acide sulfureux anhydre pour entreprendre des essais de destruction du phylloxera dans les vignobles français qui nous avoisinent et qui en sont atteints, M. le Président donne rapport qui suit:

Vu l'impossibilité de mettre à exécution la proposition Pictet sous la forme qui lui avait été donnée par son auteur, la Société pour la fabrication de l'acide

Sulfureuse, par l'organe de son Président, M. Becker, a fait à la Classe la proposition suivante :
1° De faire suivre par des personnes désintéressées et compétentes les expériences qu'elle se proposera d'entreprendre dans le vignoble de Talisker & autres ;
2° de lui donner toutes les Directions nécessaires pour l'aider à organiser ces expériences de manière à les rendre concluantes. Cette double proposition a été adoptée avec reconnaissance par le Bureau. Vu l'urgence de commencer les travaux avant la chute des feuilles a nommé une sous-commission pour aller assister aux essais (Dépôt de sulfure à Satigny).
En même temps, la commission a adopté, après examen le programme fort détaillé qui lui a été soumis par M. Gatio qui renferme toutes les conditions dont il devra être tenu compte par les expérimentateurs durant ces essais.
M. le Président ajoute que le rôle fort honorable du reste, réservé à la Classe dans cette affaire est essentiellement moral théorique, en ce sens que c'est la Société Rural Pictet qui a pris la responsabilité de toutes les charges & en particulier de tous les frais d'exécution que pourront entraîner ces expériences.
Cela dit, la Classe est informée que les expériences qui avaient dû être retardées, vu la vendange, ont dû recommencer hier.

Phylloxera à Gregny

Il est ensuite donné connaissance à la Classe du Rapport que Mess. Demole & Brissier avaient été chargés de présenter sur la demande de M. Becker, relativement à l'état du vignoble phylloxéré & à l'apparence de la récolte dans la parcelle traitée au S°. Cette apparence est bonne.
M. Louis Archinard en relevant l'observation présentée au Rapport de l'effet de la chaux d'épuration

Du jaz sur les feuilles de la vigne, le insecte du sol demande d'on nen pourrait pas aussi avantageusement tirer parti de cette substance contre les ennemis de nos cultures.-

A l'occasion de l'observation précédente, M. Bossei fait part des résultats obtenus par lui sur les cotons, linaces, escayot en répandant sur ces animaux du sel de cuisine pilé très fin. Aucun n'a résisté à la mort a été immédiate. M. Archiand a obtenu aussi un excellent effet des superphosphates contre les cotons. M. Antonie Martin lit quelques notes jetées au courant de la plume par M. Charles Martin peu avant sa mort et qui témoignent du besoin qu'avait cet agriculteur éminemment pratique de se rendre un compte exact de chose

Comparaison de l'année 1842 et 1874

Il a mis en parallèle la position de l'agriculteur en 1842 et en 1874, s'est rendu compte des causes générales, de modifications survenues et a comparé le rendement de deux pores cultivés l'une en blé, l'autre en pore de terre à ces deux millésimes. Il résulte de ce calcul que pour la dernière de ces dernières, le p. d. l. le bénéfice net était en 1842 de F. 29.85 par pose et de 1874 changé en 1874 en une perte de F. 19.75. Pour le blé le calcul n'est guère plus satisfaisant. le solde en bénéfice qui était en 1842 de F. 25.45 n'est plus en 1874 que de F. 6.-. La perte est dû surtout à l'élévation de la main d'oeuvre, élévation qui continue sa marche progressive; la conclusion à tirer est la réduction de toutes les dépenses qui ne sont pas de stricte nécessité à la chose de cultures plus lucratives, l'augmentation des soles fourragères. M. Antonie Martin a continué la comparaison en donnant le détail des frais d'une culture de p. d. l. sur une parcelle de 9 pores. Il en résulte une perte de F. 48.52 sur 9 pores, soit 5.40 par pose, sans faire entrer en ligne de compte les frais généraux et ceux de labourage pour l'arrachage de la charrue arrache p. d. l.. La conclusion est donc aussi contre certaines cultures autrefois lucratives soldent aujourd'hui en

perte. C'est peu réjouissant. - Il faut faire peu de cas. : tuer, mais les faire dans les meilleures conditions de fac. : sité : vente, de fumure, de choix du terrain :

Pommes de Terres M. Fintay qui a cultivé cette année de nombreuses varié : tés de p. d. t. signale la manière dont certaines espè : ces se sont comportées suivant les dits et affirme de la ma : ladie le demande si on s'est jamais servi pour la combattre de la fleur de soufre. A. F. il se fait des essais de préservation par le Sº.

M. Archinard demande à ce que le travail de M. Martin passe au Bulletin. Cette demande est ap. : puyée.

La séance est levée.

Le comité d'agriculture n'étant pas en majorité; il ne peut être statué sur l'admission de Mrs Edmond Vernet, Martig Christian, Emile Bottier Gustave Ador et Pierre Marié.

Reçus à la séance suivante.

Séance du 5 Novembre 1877.

Membres présents : Mrs. Naville, Mallet, Michelis, Martin Fintay, Tremblay, Azemiller, Monnier, Bo : rel. Dufour, Fatio, Weibel, Wartenweiler, Micheli, Schlatter, L. Archinard, Marc Michelis & Bottier.

Le procès verbal est lu et approuvé.

Phylloxera de Talysien M. le Sec. dépt informe que les expériences projetées à Cully ont été suivies par les membres de la commission et suspendues jusqu'au printemps prochain.

Pols Injecteurs

Il est donné lecture d'une lettre de M. Bozeaud, Directeur de l'école apicole de Lausanne, demandant à la Classe, si elle veut prêter les pol injecteurs pour des expériences à faire dans le riproble Vaudois.

Il sera répondu affirmativement à cette demande.

Messieurs Halna de Fretay & Miraglia nommés membres correspondants ont accusé réception avec remerciements de leur diplôme. M. Miraglia a envoyé à la Classe la collection du bulletin du ministère de l'apiculture d'Italie, renfermant nombre de documents précieux. M. le Secrétaire remerciera.

Congrès ampelographique

M. Naville informe la Classe qu'il sera tenu à Genève dans l'année prochaine un congrès ampélographique, d'après décisions prises par la société ampélographique internationale qui a tenu cette année à Florence son 5e congrès. Cette société s'est adressé à la Classe par l'organe de M. Goethe, de Marbourg. - La Classe est consultée sur la part qu'elle désire prendre à cette solennité.

M. Michelet attire l'attention sur les frais qu'entraînera cette réception pour la Classe.

M. Treckeller désirerait que ce congrès fût se réunir dans la première quinzaine de Sept. afin de ne pas coïncider avec l'assemblée annuelle de la Soc. d'utilité publique Suisse.

M. Naville réplique qu'il ne pense pas que nous ayons le droit de faire valoir nos préférences pour l'époque & l'organisation du congrès, mais qu'il est prêt à en informer M. Goethe. Il lui sera également demandé en quelle mesure ces frais seront publiés.

M. Michelet fait observer qu'il y aurait intérêt à avoir le congrès dans la 2de. moitié de Septembre. vu l'époque de la Vendange & l'intérêt particulier que présentent nos riprobles à cette époque de l'année.

Cours d'hiver

M. le Président informe que le Bureau a fait des démarches auprès de M. Chatmann pour qu'il donnât cet hiver quelques conférences dans les communes sur la question du lait.
Il a été fait aussi des ouvertures à M. Flammer pour donner une ou deux séances sur Davis, point de vue latin après-midi.
Enfin le Bureau pensait compléter la chose en demandant à M. Tremblay quelques séances sur la chimie de la vigne et l'alimentation du bétail, séances qui seraient données aux Hallys dans le courant de Janvier.
La Salle accède à ces divers propositions et renvoie la chose au Bureau pour exécution.

Sociétés scientifiques

M. Naville informe la Salle que la Société vaudoise des Sciences naturelles tiendra leur assemblée annuelle dans le courant de Décembre et que le Bureau réuni demande à la Salle le don de 2 méd. de bronze pour être distribuées par amendement.
M. Bonnier insiste en son nom personnel et au nom de la Société de la Rive droite pour que la Salle veuille bien décerner cette année encore, quitte à discuter le chapitre à nouveau pour l'exercice prochain, une médaille d'argent avec 1er prix et une méd. de bronze avec 2e prix à chaque amendement.
M. Michaud (sans faire opposition) explique la proposition par le désir qu'il a de donner à la médaille d'argent une plus grande valeur et désire qu'à l'avenir cette médaille soit donnée avec récompense capitonnelle.
M. Bonnier partage tout à fait ce point de vue pour l'avenir, mais maintient la demande pour l'exercice courant.
La proposition de M. Michaud de donner 2 méd. de bronze est mise aux voix et repoussée.
La proposition de M. Bonnier de donner pour cette année seulement une méd. d'A. avec 1er prix et une méd. de B. avec 2e prix est mise aux voix et acceptée.

Races chevalines au concours de Fribourg

La parole est ensuite donnée à M. Mallet qui entretient l'assemblée de l'exposition de la race chevaline au concours de Fribourg.

M. Steckstein en remerciant M. Mallet regrette qu'il n'y ait pas eu au concours un seul représentant des chevaux de Soleure, race très voisine de celle des franches montagnes. Cette race pourrait de chevaux espagnols, importés par des officiers suisses, a fourni autrefois d'excellents sujets.

M. Micheli regrette que le gouvernement fédéral qui a tant d'intérêt à la production de bons chevaux, ait adopté depuis quelques années des mesures restrictives au début la vente de sujets de valeur, ce qui évidemment nuit à l'élevage et décourage les propriétaires qui auraient élevé des bêtes dont la vente est très rémunératrice et désirée.

M. Mallet partage ce point de vue et regrette que la Confédération achète à l'étranger des chevaux pour le service militaire, chevaux qu'elle paie fort cher et qui répondent peu aux besoins de la cavalerie suisse (le mot a été terminé) des cultivateurs.

M. Martin voudrait savoir s'il existe actuellement chez nous un vrai type de cheval dit cheval suisse.

M. Mallet estime qu'il est difficile de répondre. On est encore dans la période de tâtonnements dont il a été fait beaucoup. L'opinion de M. Mallet est que les diverses races suisses peuvent être toutes améliorées, à une condition toutefois qui n'est pas assez suivie, c'est qu'on ne prenne pour la reproduction que des étalons de premier choix et des animaux de haute taille.

Si l'on avait agi rationnellement dès le début, avec ce que l'on a fait pour le gros bétail et avec un programme arrêté, on n'en serait pas là, remarque M. Chavillet.

Pour arriver à ce but désirable il faudrait une commission permanente de haras, composée d'hommes compétents, ce serait là l'œuvre de Sociétés hippiques.

Le grand tort est qu'on veut avoir en outre un cheval pour tout faire, ce qui est un idéal irréalisable ; avec le croisement anglo-normand par ex. on arrivera à produire un bon cheval d'artillerie, tandis qu'il faudrait un autre croisement pour rendre le cheval plus fin et plus léger pour l'équitation légère.

Instruments d'Esterieur à Fribourg

M. Dufour de Crans, chargé de Rapporter sur les Instruments d'Esterieur s'en tient aux faucheuses dont il fait une description approfondie et complète, comparant les deux systèmes entre eux et décrivant chaque système isolément. Il passe ainsi en revue les faucheuses Wood, Johnston, Samuelson, Hornsby, Champion, Crague, le Petitpierre tour à tour ces apiculteurs et mécaniciens. Il conclut en donnant la supériorité aux machines anglaises et américaines s'étant entre les deux disant respectivement supporter avec le meilleur intérêt par les constructeurs indigènes qui feraient mieux de copier servilement les modèles à peu près parfait.

La salle se joint aux remerciements adressés par la Présidence au Rapporteur et demande l'insertion de ce intéressant Document au Bulletin

M. Vaulet visite pour que M. Dufour ajoute pour l'impression le prix de chaque machine et le Nr du catalogue

M. Fivaz en sa qualité d'apiculteur pratique voudrait qu'on arrivât à popularisier les machines simples, à mécanisme peu compliqué, à réparations faciles ce qui n'est pas le cas pour la faucheuse Osborne et la Buckeye.

L'heure étant fort avancée, M. Michel propose d'avoir une séance extraordinaire le Samedi 12 sur exclusivement destinée à entendre la suite du rapport sur le Concours de Fribourg. adopté. Séance

Classe du 17 Novembre 1877. (extraordinaire).

Membres présents. MM. Naville, Strockeisen, Micheli, Martin, Durand, Lebrunet, Bochet, Hyenwiller St. Archimard, Nicati, Bovet Fusay, Courtet, Rochette, Chevalier, Dreyer, Dufour, de Wickenveller, Vernet, Trembley Métral Péroltet, Prevost Boissier

Le procès verbal est lu et adopté.

Bulletin — A l'occasion du concours de Fribourg, la Classe avait voté la collection de son Bulletin à il en a été fait hommage à la soc. fribourgeoise d'agriculture. Lecture est donnée d'une lettre de remerciement du Président de la soc. fribourgeoise d'agriculture.

Cours d'hiver — M. Micheli rapporte que M. Louis Vaucher a accepté de donner 3 séances, mais que vu le manque de temps, il préférerait remettre le sujet à [illegible] de traiter du Lait à ferme. M. Schapman traitera la question du lait au point de vue du maximum de rendement à obtenir.

Concours de Fribourg Instruments — La parole est ensuite donnée à M. Dufour qui parle en vente les machines instruments composant l'outillage de la ferme, faucheuses, râteaux, herses, charrues, diverses etc. Les faucheuses sont restées le même, à part quelques points de détail; leur rôle est moins important depuis l'introduction du fauchage mécanique. Quant au râteau, vrai complément de la faucheuse, c'est toujours au râteau Howard faisant un travail rapide et satisfaisant qui appartient la palme.

Le charrue arrache r. d. à. doit être à cheval plus utilisée dans la Suisse allemande que chez nous ne rivalisent entre elles que par de nuances de mérite. Il est à désirer qu'elle fussent plus répandues dans nos campagnes. Un perfectionnement de la charrue arrache p. d. a. est

de la monter sur avant train.

Les herses étaient nombreuses à côté du modèle déjà connu figurait une forte herse à couteaux très lourde, marchant en travers du sillon, paraissant rendre de bons services pour briser un labour grossier. Parmi les rouleaux M. Dufour a remarqué l'absence du simple rouleau en bois divisé en deux parties, qui fait un bon travail aussi et est surtout recommandable par son prix modéré, aussi n'espère-t-il pas le voir pour aux de fer.

M. Michelin signale le fort économie que lui a procuré le rateau Howard; il l'estime à 10f par jour et s'en est servi avec avantage pour la moisson.

M. de Westerveller rappelle l'usage Breton d'arracher les p. d. terre aux trident, ce qui va très vite et enlève peu de terre, mais n'est nullement applicable qu'aux terres légères.

Le petit espace réservé aux locomobiles n'a pas permis à M. de Westerveller aux examinateurs de détail; le grand nombre des machines à battre, à système divers atteste la place que ces instruments ont prise dans nos fermes; le plus grand nombre ne faisait que déplacer; aussi les vanneuses étaient elles leur place à côté; le meilleur est, d'après M. Dudant le Rapporteur provenait de la maison Vercelle qui avait aussi exposé un manège tout en fer forgé, marchant très bien.

Quant aux locomobiles, faisant marcher les grandes machines à battre et à vanner si précieuses aujourd'hui dans la grande culture, elles manquaient et c'est regrettable, car leur diffusion en un pays où la construction est si chère et la main d'oeuvre si élevée serait désirable.

A l'occasion d'un mot de M. Lecouteux, M. Lecouteux Richard soulève la question de savoir s'il est avantageux ou non de les répandre et si ces instruments sont réellement bien utiles. L'avoine concassée et diluée mais non cuite mêlée à un peu de paille hachée paraît aux fermiers très utile dans les dé-

jectrais annuellement à qu'on met en avant pour prôner les concasseurs, il est prouvé que la quantité en est à peine de quelques litres par an. Les aplatisseurs remplacent avantageusement les concasseurs, remarque M. Fusay; il convient cependant de ne pas oublier, fait observer M. de Westenvelle le nombre d'autres services rendus par ces derniers dans la ferme.

Machines à battre à vapeur

M. Péraket fait remarquer que l'avoine concassée s'ajoute vite et recommande comme excellent à ne présenter pas ces inconvénients l'avantage de faire tremper avant le repas avec de l'eau bouillante.

Messieurs Péraket et Vernet signalent les nombreux avantages des machines à battre à vapeur (économie, expédition du battage) et voudraient que les agriculteurs s'entendissent pour lutter contre les prétentions parfois excessives des entrepreneurs de battage. M. Vernet estime à 2 cent. par gerbe l'économie apportée par les machines à battre à vapeur sur les autres modes de battage.

M. Michelet renouvelle à cette occasion l'observation qu'il avait déjà présentée en automne, à savoir l'importance de se mettre en règle avec les Cies d'assurance par un avenant à ajouter à la police. Peut-être obtiendrait-on une réduction de prime si on s'engageait à l'avance pour quelques années.

Cochons

Les porcs, disait M. Antoine Martin qui avait bien voulu les examiner ne présentaient rien de remarquable. Surtout les mâles; il y avait (race craonnaise) quelques bons sujets parmi les femelles. Quant aux croisements avec les races du pays, ils étaient si mauvais qu'ils méritent à peine l'honneur d'être cités pour mémoire. Il n'en est pas de même

Moutons

de la race ovine qui présentait un choix assez complet et assez remarquable de moutons purs et croisés. Les Southdowns ont toujours la palme et la palme méritée, au croisement de ce dernier avec nos races la constatation d'une triple amélioration pour le taillé, la viande et la laine. Il importe de se rappeler que si en Angleterre le mouton est allié avec l'animal dominante

plus haut profit pour l'éleveur, c'est aux pâturages de 1re
choix qui leur sont attribués qu'on le doit; il faudrait donc
chez nous sortir le mouton des prés bâchey pour le trans-
porter sur des plateaux secs et calcaires. M. Martin cite
comme étant entré résolument dans cette voie ce qui digne
d'être imité M. Henninger de Pont-Chailly (Lausanne)
La séance est terminée par la lecture d'un Rapport
très complet et très bien fait de M. Ricatti sur une matière difficile à
Produits apprécier et ingrate à juger: les Produits. Europe présen-
tent de beaux échantillons, ils laissaient ce ensemble à
désirer et provenaient tant de particuliers, soit d'associations
de particuliers, soit de Sociétés. Les expositions de la Suis-
se (Berne) et du Strickhof (Zürich) étaient très complètes et ont
reçu un prix d'honneur. M. Ricatti a trouvé les grains
faiblement représentés, peu propres et peu soignés — les
collections de plantes fourragères incomplètes et mal
classées. L'impression de ces divers mémoires est demandée et votée.
M. Strickeisen fait observer la position défectueuse du par-
ticulier luttant avec la Société à qui M. Rasille
répond qu'il a été fait 2 lectures bien séparées concer-
nant à parts.
M. de Wisterwelly exprime le vœu qu'à l'avenir
on autant pour la responsabilité du Jury que pour
le public, on explique et motive pourquoi certains
choses figurent hors Concours, cela éviterait bien
des récriminations.

Séance levée

Classe du Samedi
1er Décembre.

Membres présents: MM. Naville, Demole, Michéli, Rochette, Fusay, Borel, Morgenthaler, Archinard, Prey, Martin, Strœhlin, Leboudenz, Bocion.

Cours de Bernese — Le procès-verbal est lu et adopté.
M. le Président informe que la 1re séance de M. Schapman a Berne a bien réussi, que la 2de aura lieu le 7 déc. à 5½ h. Celles à Satigny sont fixées au 14 et 21 déc.

Comms de Fribourg Apiculture — M. Fusay donne lecture de son Rapport sur les abeilles et l'exposition d'apiculture à Fribourg, rapport constatant les progrès dans cette branche parmi les cantons romands. Plusieurs systèmes de ruches étaient représentés à Fribourg, ce qui témoigne que dans nos cantons on n'en est pas encore arrivé à un type unique, chose regrettable, d'après le Rapporteur pour les progrès de l'apiculture.

M. Demole sans condamner la ruche Berlepsch, vantée par M. Fusay, fait observer qu'avec celle-ci il n'a jamais obtenu la quantité de miel, donné par la ruche simple, telle qu'elle est usitée à Frib.; il ne partage pas l'admiration de M. Fusay pour la race italienne qui a l'inconvénient de s'hybrider facilement et d'essaimer à de grandes hauteurs.

M. Fusay voit à la race italienne de grands avantages pour la ponte; quant au croisement, il l'estime être un avantage; enfin selon lui, la production en miel des ruches à cadres mobiles est sensiblement plus forte, ce qui légitime la préférence.

M. Michéli explique à son tour le bon et le mauvais côté des deux systèmes et tout en vantant le système Berlepsch, croit que la ruche simple en paille conservera sa place dans nos campagnes; il faudrait peut-être

les constructions plus grandes, afin d'avoir des colonies plus nombreuses.

Bêtes bovines

M. Demole chargé de présenter le Rapport sur la race bovine au concours de Fribourg, donne lecture d'un important et volumineux mémoire, où l'importance de la question bétail pour la richesse agricole de la Suisse est traitée à fond et commentée de la façon la plus intéressante, relativement aux concours, au mode de distribution des prix, au point de vue des races et de leur classification etc. etc. La classification du bétail, différente à Fribourg qu'à Winterthour, qui sert au Rapporteur de point de comparaison pour établir son jugement, lui suggère le désir selon nous légitime qu'à l'avenir il n'y ait d'autre dénomination que celle de race brune ou de race tachetée. Le classement par le sang, le seul réellement rationnel a été inauguré et pleinement justifié. M. Demole regrette le vœu émis par M. Baumgartner président de la Soc. suisse qu'à l'avenir l'âge d'admission des taureaux soit fixé à 18 mois et non à 15. Il regrette également à Fribourg l'abandon des prix de famille ou de collection qui avaient fort bien réussi à Winterthour et qui est aujourd'hui universellement admis dans les concours agricoles, ainsi que l'absence d'indications sur le poids, la hauteur, la circonférence des animaux exposés, toutes données qui contribueraient puissamment à l'établissement si désirable d'un Herd-Book. Le Rapport se termine par quelques observations générales, constatant un progrès général sur le concours de Winterthour (1873). Les faits appuient et corroborent cette opinion; l'exportation du bétail augmente et le prix de vente de 20 % plus élevé qu'à l'époque ci-dessus indiquée.

M. Steckeisen se fait l'organe de la classe pour remercier chaleureusement M. Demole de ce beau travail dont l'impression est demandée et votée pour le Bulletin

de la Salle. Il en est de même pour le Rapport de M. Fusay, à l'heure étant avancée, la séance est levée

J. B

Classe du Samedi 5 Janvier 1878

Membres présents: MM. Raoult, Perrolaz, Rosel, Michel, Fusay, Blanc de Fayerges, Bernard fils, Hautreux, Demole, Pichette, Berthier de Bignat, Berthier de L. Fernex, Vanisly.

Le Procès Verbal est lu et adopté.

M. le Président annonce que M. Farcenel de Loriol envoye sa démission de membre de la Classe ne pouvant assister aux séances.

Concours de Fribourg

M. Michel donne lecture de son rapport sur l'Exposition générale sur le Concours de Fribourg. M. Michel constate l'heureuse organisation et les bons résultats obtenus de la convention intervenue entre la Société d'Agriculture de la Suisse Romande et celle de la Suisse Allemande pour l'organisation en commun des Concours; l'alternance des solennités agricoles l'impulsion et la direction donnée à l'Agriculture ne peuvent que être d'un heureux augure pour l'avenir.

M. Michel constate un progrès sur le rapport de la classification des races qui a eu pour conséquence de faire tomber des préjugés et surtout d'améliorer la forme extérieure du bétail tout en perfectionnant les qualités laitières etc.

M. Michel donne lecture d'un rapport de M. de Reding sur des questions qui lui avaient été posées sur diverses points touchant les perfectionnements apportés à la race bovine. Des progrès sont signalés tant sur les points de vue. L'opinion de l'étranger sur nos races suisses est que la race Simmenthal est préférée à la race tachetée noire et blanche. Certes cas si le Gouvernement Autrichien qui exécut cette dernière d'ses achats.

La race Bernoise est très estimée des ~~Gouvernements~~ Agriculteurs Allemands qui ~~l'élèvent~~ et que la blanche et noire est plus grossière quant à la viande et la peau. La conséquence de ces préférences a été de faire diminuer considérablement cette dernière depuis une dizaine d'années.

En résumé l'ensemble du bétail bénéficie une grande amélioration tant de forme extérieure que de ses dispositions aptitudes.

Les Instructions données aux juges montrent que les Vaches sont devenus beaucoup plus difficiles à juger à ce point de vue.

Quant aux chevaux l'ensemble (dans les Cantons Urbains) a augmenté mais tend à diminuer dans l'ensemble de la race ~~relativement dans la même quantité~~.

M. Michel termine les considérations sur le mémoire par des réflexions sur l'opportunité de l'introduction des races étrangères encore de vieillissement pour le bétail de boucherie. Il pense avec d'autres qu'il serait préférable de revenir à l'ancien croisement, et que mieux vaudrait introduire races étrangères toutes améliorées plutôt que d'effectuer des croisements.

M. Michel donne ensuite de chiffres sur la Mensuration des animaux primés à Fribourg et leur comparaison à ceux de l'année.

M. le Président remercie M. Michel de son rapport et ouvre la discussion générale sur le rapport de gestion et des différents chapitres qui le composent.

Il pense que la race est généralement d'accord pour remercier M. M.

Marques laitières

M. Brasey donne lecture de son rapport sur les Marques laitières du bétail Suisse. M. F. attache une grande importance à ces signes extérieurs. Il désirerait que l'on en tînt plus de compte dans la pratique. Il donne beaucoup de renseignements résultant de ses propres observations.

Le travail de M. Fussy offre des détails d'une grande importance pratique
et fait présumer de détail.
M. le Président remercie M. Fussy au nom de la classe
et regrette qu'à défaut d'un rapport écrit on ne puisse pas apprécier
suffisamment l'importance de la marque collective en général
et spécialement celle-ci. Quelques renseignements complémentaires
donnés au besoin n'étaient pas suffisamment
complets. M. le Président pense que ces 2 rapports seront renvoyés
au bureau pour leur publication.
M. Pautle fait remarquer que la Législation tient
beaucoup à laisser la balance égale entre les deux langues
et recommande (quant aux prix à distribuer)
M. Martignier remercie M. Fussy de son excellent
travail, et demande que la plus grande publicité lui soit
donnée, et souhaite en particulier que les mécaniciens
soient adoptés à un prochain avenir.
M. Dorel voudrait que les rapports présentés
sur le petit détail soient connus dès, savoir
Hord Brack la création d'un Hord-Brack Suisse. Pour ce que l'on
puisse dès maintenant de la manière à arriver
à ce but.
M. Borel appuie le désir de la création du H.B.
qui est extrême de la plus grande utilité. La Classe devrait
en faire une démarche auprès du Département
de l'intérieur Commerce ou du Conseil Fédéral.
La discussion continue entre M. Borel, Demole
et Michel sur la forme du H.B. et les difficultés
pratiques qu'elle rencontrerait en Suisse.
M. Borel demande pourquoi il n'existe de la discussion
le vœu général que l'établissement du H.D. soit pour
suivi par le Département Commerce (Industrie) par
la Sélection et l'exclusion de tout enlèvement. Appuyé.
M. Fussy est aussi de cet avis et demande au M.
Dorel que des démarches soient faites par la Classe
à cet égard à ce sujet.

M. Michelli pense que c'est plutôt à contre-mi-chemin de la Soc. Hly. de las Romandes que l'on devrait s'adresser au Gouvernement Fédéral.

M. le Président remet la discussion à l'opportunité de faire la demande en question. L'opp. est admise à la presque unanimité.

M. Demole communique que M. Hamy maire de Gex fera vendre incessamment un objet dont beaucoup d'excellents instruments de ce genre pourraient avantageusement. Le catalogue en sera publié ultérieurement.

Fruitière de Mingis

M. Demole désirerait que la Classe délégua un membre de son sein à Fétigny pour visiter la fruitière dernièrement installée par M. Magnenat.

MM. Hisely, Pérrenoud et Demole sont chargés de cette visite et de faire un rapport à la classe.

La séance levée.

Pour le Secrétaire absent.

G. Favrat.

Classe des Sciences

1878.

Membres présents: MM. Naville, Borel, Faesch Martin Demole, Hochstetter, Rochette, de Nasterdeller, Michelli, Gysi Ser. Fusay, de Morsier, Pérrenoud, Monnier, Boissier.

Le procès verbal est lu et adopté.

M. le Président informe qu'il a transmis au comité de la Soc. d'agric. romande, le vœu exprimé par la classe au sujet de la création d'un herd. book et qu'il a été ensuite délégué une commission pour s'entendre avec la Soc. de la Suisse allemande.

Legs de Mr Batini

M. le secrétaire annonce la perte qu'il a reçu de héritiers de M. Batini de la Rive une somme de 5000 f. Premièrement devra adressé par M. Bottier à la famille Sont présentes pour devenir membre de la classe de Mr Aimé Lemaître de Genève — Bottier — Mlle Dictet Pelz Bottier nar Mlles. Naville — Bottier Renvoyé au comité d'agriculture.

M. le trésorier donne connaissance du compte-rendu financier soldant par un excédant de dépenses de F. 1388,10.

Aucune observation n'étant présentée, il sera renvoyé à l'examen de Messieurs les vérificateurs de comptes

Il est ensuite donné connaissance du projet de budget pour l'exercice 1878-1879. M. le Président fait remarquer à l'occasion de la dépense inscrite pour carte agronomique que cette dépense ne sera pas absolument faite qu'elle est momentanée et qu'on peut compter qu'une partie rentrera plus tard sous forme de recettes. Le projet de Budget prévoit une réunion d'été et une allocation pour reproduction de Compte rendu autographiée. Il est admis

Fumier de ferme et Engrais chimiques

La parole est ensuite donnée à M. Bruno qui caractérise la classe par la lecture d'un substantiel rapport mémoire sur le rôle que jouent dans la fertilisation du sol le fumier de ferme et les engrais chimiques. Le point capital de ce mémoire réside dans ce fait que le fumier de ferme et engrais chimiques, bien qu'ils n'aient scientifiquement aucun point de ressemblance et que leur action semble devoir être toute différente, agissent cependant de la même manière par le concours des mêmes substances l'azote, la potasse, le phosphore et la chaux, que ces substances réunies constituent l'engrais chimique ou minéral dit engrais de Ville. Que cet engrais complet employé seul et sans aucun mélange imprime aux végétaux une vitalité supérieure à celle que leur donne le fumier de ferme. Qu'il faut avoir recours à cet engrais toutes les fois qu'une terre n'est pas fertile

Reçus par le comité central du 16 Février

Si l'assemblée est nombreuse il ne peut être statué sur ce présentation.

ce n'est pas à cela lui même que l'analyse y indiquerait de substances fertilisantes. L'auteur du mémoire se livre à une étude sommaire, très-clairement résumée de la vie de plante et des éléments constitutifs qui la composent. Il démontre comment certaines espèces peuvent tirer leur nourriture du milieu ambiant où elles se développent. L'auteur a décrit les expériences de végétation qui ont été faites avec des graines dans de la brique pilée ou des sables ne renfermant aucune substance nutritive et assimilable. D'intéressantes expériences ont été faites au point de vue de l'horticulture par le Dr Lawes qui a cultivé les plantes dans du sable calciné arrosé avec de l'eau renfermant les 4 corps de l'engrais chimique savoir l'azote, le phosphore, le potasse et la chaux; il a cultivé les mêmes plantes dans un terreau riche et a constaté que le premier l'emportait de beaucoup sur le dernier. La composition des mélanges et la proportion relative de ces éléments est d'une grande importance.

Créer de l'engrais chimique, tel est le résultat définitif que donne le fumier de ferme, dû qu'il subit l'influence de l'air, de l'humidité et de la chaleur.

M. Demole remercie Mr Bruno de cet excellent travail qui ouvre de nouveaux horizons sur une question de plus haut intérêt, la valeur du fumier de ferme et demande l'insertion au Bulletin qui est accordée.

M. Bruno remercie de l'accueil fait à son travail qui est plus une compilation qu'une œuvre originale; l'auteur a pensé être utile en indiquant dans une forme claire et lucide ce qui est renfermé et entouré de détails dans de volumineux ouvrages. Les mémoires de l'académie des sciences lui ont fourni les éléments les plus nombreux.

M. Borel s'associe aux éloges donnés à M. Bruno, mais craint que celui-ci n'ait été par trop sévère vis-à-vis du fumier de ferme; il rappelle que M.

grandeau indique le chiffre maximum en %. ce fut 5% après 3% Phos 10-12 % Ko 7% Cao. tandis que M. Lecoq ville estime le 4 minimum seulement à 17%. Il doit y avoir erreur l'écart étant trop considérable.

M. Bruno indique encore quelques résultats auxquels obtenus sur des plants de vigne sur des pieds de géranium etc. en ajoutant au premier pied après un semis les engrais indiqués ci-dessus. Le premier de M. Bruno est que le premier effet fut nul ce qu'il attribue à la grande quantité employée par pied de vigne qu'il veut remplacer par ces engrais par arrosage. M. Boitel demande l'insertion au Bulletin.

M. Martin rappelle qu'il ne faut pas oublier l'action physique bienfaisante exercée par le fumier sur nos grands terrains demande l'esprit de revient à la page, à quoi M. Bruno répond répondre avec exactitude n'ayant fait les choses que dans de très petites proportions.

M. Michelet se fait l'interprète de tous les questeurs élèves entrés dans le domaine pratique ; elles font leur chemin petit à petit individuellement un chacun. le cercle agricole a remis à plusieurs de ses membres des engrais chimiques de Frib. de St. Jean pour essai avec mission de rapporter à la ferme que la publication des mémoires de M. Bruno ne pourra que retarder avant ajustement les appréciations.

Il rappelle que d'après l'opinion d'un homme bien compétent de la matière, M. Risler l'engrais chimique et le fumier de ferme doivent être employés simultanément pour produire un effet maximum.

M. Fusay croit que M. Ville s'exagère le prix de revient du fumier de ferme a oublié trop qu'avec l'organisation de nos domaines, c'est un mal nécessaire de consommer la plus grande partie de ses denrées sur le domaine même. Il croit aussi que les 4 éléments doivent être comptés plus haut.

M. Bruno promet de continuer ses essais et reçoit encore les remerciements du Président de la classe qui entend enfin

Beurre dans de la fruitière de Fillinges

une communication fort bien faite de M. Périllat sur la fabrication du beurre dans la fruitière de Fillinges, fut suivie d'un véritable cours de laiterie sur le beurre, attirant l'attention sur les défectuosités du mode de fabrication actuel et mettant en avant l'idée de l'organisation de la création à Genève d'un grand magasin de centralisation destiné au commerce du beurre de table et du beurre à fondre.

M. Périllat raconte la visite faite à l'établissement de Fillinges de M. Magnenat dans 1906, a décrit l'installation qui n'est point encore assez complète et aussi satisfaisante que le souhaiterait l'entrepreneur lui-même, les difficultés inhérentes à toute création dans un milieu qui au début lui était peu sympathique. Il a commencé avec un litre de lait recueilli avec peine et fabrique aujourd'hui 6000 litres par jour en été, quantité qu'il espère encore dépasser. La qualité des produits est bonne ce que certifient 3 attestations provenant par M. Dénéréaz à Genève au prix de F. 3,20 le Kilo et à Fillinges à 2,85. Le lait est écrémé à froid, encore que les fromages fabriqués sont maigres, mais de bonne qualité. Les fruitiers trouvent payent à 110 f. les 100 Kilos et à 118 f. pour ceux d'été.

* Conséquence de la météorologie de Danois.

la cave irréprochable où finissent le grain trop frais pour le petit un peu rance,

M. Périllat donne un extrait du compte de fabrication 300 litres d'où il ressort que le lait est payé au vendeur 13 cents. le litre. Le fromage produit le 6% en hiver et le 7% en été; le beurre 3% en hiver 2% en été le serait entre 2½ et 3½ % même 1½ % des forts chaleurs. M. Magnenat a ajouté à cette industrie l'élève de porcs et voudrait introduire également la fabrication du sucre de lait; mais cela serait une installation très coûteuse.

M. Martin en remerciant l'auteur du Rapport demande à ce que ce Rapport soit inséré au Cultivateur et il

trouvera la particité désirable : il est bon en effet qu'on sache
gré de zèle à nos noms ; ce sera aussi un témoignage rendu
au zèle de l'activité de M. Magnenat - Cette proposition
ayant été appuyée par la séance est levée

Classe du 15 Décembre 1877.
à Assemblée générale des associations viticoles.

Jeanneret & Nicolas

Environ 40 personnes présentes, proposition à l'unanimité
le procès-verbal de la dernière assemblée générale est lu
& adopté.
M. Michelet, vice-prés.t de la Classe occupe en l'absence
du président malade le fauteuil de la présidence.
La parole est donnée à M. le Prés.t de la Société centrale
d'Arb.e & Lac pour le rapport annuel de cet arrond.
-issement. M. Bonnet constate le heureux effet produit par
l'émulation & les progrès réels qui en sont la conséquence : il
insiste sur l'utilité d'efforts persévérants & rend hommage
au zèle & au dévouement de l'Inspecteur, M. Marc Jean-
-neret. La Société n'a perdu qu'un membre & reste avec 31
sociétaires & 57 vignerons cultivant 34 1/2 poses - Le compte pr.
-mier solde avec un déficit de Fr. 10.05. Le travail a
été cette année généralement satisfaisant ce qu'atteste le
nombre de vignerons primés (17 sur Nrs 30 pr.). Suivent les
noms des lauréats :

M. Ch. Bovigelet vigneron chez M. A. Martin à Colonny Prix de 1re Classe à mid. Fr. 25
Christian Mark chez M. Butini à Mies an Prix de 2e classe 20 pr. à mid. Bronze p. agent. p. 42.20 ; maximum 48 points
Epitaux chez M. Michelet Lully Prix de 3e Classe Fr. 15 p. 39.20 p. 39.30.
Roche " M. Butini Cologny " 15 " 38.75
Duvernay chez M. V. de la Rive à Prieuré. 15 38.75
Margel chez M. Bonnet à Céligny 15 38.50

Gindre cher M. L. Navillé à Villette Prix de 3 ch. 15 f. 38.00
Pâche chez M. Tasch à Lutry " Ac. dame 10 f. 37.75
Dupont chez M. M. de la Rive " " 10 f. 37.50
Dunant chez M. E. de la Rive " " " 10 f. 37.25
mentions honorables.

Descombes	chez M. M. de la Rive	Point.	36.75
Gavarion	M. E. Boissier		36.42
André	M. E. de la Rive		36.40
Brisand	M. Tasch		36.40
Mehral	M. L. Boissier		36.15
Munier	M. Burnat		36.10
Dufour	M. E. Boissier		36.05

M. Louis Michelis, prés. de la Société entre ave a Rhône présente son rapport. Pour diverses circonstances cette association avait fait défaut l'an dernier; elle s'est reconstituée cette année sur de bases nouvelles et différentes. Chaque propriétaire s'engage à donner au moins deux pieds à ceux de ses ripeurs qui ont obtenu les meilleurs notes et atteint un degré de culture satisfaisant. L'association entre ave Rhône et chemin de fer comptait neuf propriétaires possédant ensemble 150 pieds de vignes cultivés par 45 ripeurs. Ont obtenu des Prix. maximum 45 points

Blanc Fs. ripeur chez M. Demole méd. d'Argent à 25 f. à Cressier
Lasserd Ts. rangeur chez M. Michelis Landeyeux méd. de bronze à 15 f. p. 41, 1. points
Rozet Fs. maître valet chez Mad. Dick Landeyeux 15 f. p. 40.5 points
Corsonnec Joseph ripeur chez M. Fuller 10 f. p. 40.3
Chanton Benoit " chez M. Michelis p. 40,1.
Gysler maître valet chez M. Martin Vully p. 40.
Ostak Fs. ripeur chez M. Fuller Fr. 7. p. 39.7.
Dupont " " M. Michelis 38.5
mentions honorables. 1 décateur.
Tapponnier Bernard ripeur chez M. Fuller p. 37.
Delaultraz ripeur chez M. Michelis p. 35.
Loup Jaques " " Md. Comtesse Cornaches p. 33.4
Charrière Luc " Mde. Pichet p. 33.4.

Le Rapport pour l'association de la dure Droite est présenté par M. Mejoand. Il constate un chiffre de 188 votes mis à la cible par 26 tireurs appartenant à 10 associations. Le travail a été généralement bon. L'Instructeur constate des progrès. Des cinq meilleurs ont été accordés à ceux qui ont fait au 30 points sur 45, soit le 2/3 ensemble une médaille d'Argent offerte par M. Perrot à Chambéry méd. d'Argent 25 f. 44 points

E. Courbon " " Brevet méd. Br. à 20 f. pour 43 1/4 points

Marjavial " " Domicile (extra) 15 f. pour 41 1/2 points

Garnier " " M. Constantin à Chmilly 10 f. 41 points

Favre " " M. Bon Jantet Placing 10 f. 40 1/2 points

Thomann chez M. A. Naille Jenthod 5 f. 39 points

Dijoud chez M. M. Rivoire à Mejoand Placing 5 f. 38 1/2 points

mis ici par ordre alphabétique

Durozier chez M. Constantin (Chmilly) 5 f. 38 points

Jaye " M. Larasin Placing 5 f. 38 "

Mestrez " Aimé Petit 5 f. 38 "

Des mentions honorables ont été accordées à:

M. Deluc chez Mde Picker Jenthod 37 points

Barnaud " M. Constantin Chmilly 37 points

Blondin " " " 36 1/2

Gardet " " Favre Prepin 36 1/2

Regret " Mde Picker Jenthod 36.

M. le Président de la Cible remercie Messieurs les Présidents d'arrondissement de leurs rapports; puis il est procédé à la distribution des prix. L'assemblée est informée du désir qu'ont les Bureaux des 3 associations de se réunir pour avoir partout le même mode d'appréciation à notre échelle de points jusqu'ici adoptée.

M. Demole demande que le nombre total de points soit le même pour les 3 associations, que le pas de progression soit fixé pour les 3 associations pour qu'il y ait uniformité.

M. Amédé Lullin émet le vœu que les associations continuent

leur devra éminemment utile en vue du compte de l'observation précédente ; il remercie Monsieur le Président du Bureau.

La Discussion est close à la parole donnée à M. Demole qui donne connaissance d'un bon mémoire sur la lutte entreprise en Suisse contre l'invasion phylloxérique. Ce mémoire examine les différents remèdes employés, fait justice du plus grand nombre et décrit le seul obtenu par la submersion des dérivés du sulfure de carbone. Parmi ces deux moyens, le premier exige des lois d'une application générale ; il faut de nombreux employés, une submersion de 40 jours ; elle exige d'abord et délaye le terrain et réduit le sol au jeûne. Restent les dérivés du CS^2 (sulfo carbonate de potasse, sulfure de carbone, acide sulfurique) mais le traitement est trop cher la dépense trop forte et l'application dangereuse pour la vigne elle-même (sulfure de carbone). Quant au dernier de ces corps, SO^2, on est encore dans le période des essais et il devrait être rayé de toute conclusion pratique.

L'arrachage est donc le seul procédé qui ait été jusqu'ici pleinement justifié pour la destruction absolue du terrible puceron. M. Demole fait un exposé très complet du mode de procéder employé à Prangins ainsi que du coût de l'entreprise. De la manière dont on a appliqué les indemnités dont le total s'est élevé à 31800. 7 T. le total des frais occasionnés par l'ensemble du travail effectué à Prangins s'élève à 12958.05 soit à raison de 2000 f. par hectare.

M. Demole donne ensuite connaissance de l'économie du projet de loi fédérale sur les mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du phylloxera. Il se résume en une surveillance minutieuse et continue des vignobles et dans l'extirpation des foyers d'infection. M. Demole est partisan de la lutte dans les conditions où elle se présente en Suisse, attaquant l'ennemi vigoureusement dès qu'il le rencontre dans les points d'attaque des avant-postes, le refoulant avec l'avantage du terrain libre derrière soi et non en se jetant inutilement au centre de la mêlée.

Tout en luttant de cette façon, il faut continuer les recherches sur la reconstitution de la vigne par les plants résistants au phylloxera : ce qui préjudicia a donné aux plants américains une grande valeur. c'est le premier considérable de cette espèce que le phylloxera ne ramènera pas à entamer. Il faut donc étudier les cépages américains au point de vue de la production directe du vin, autant que notre greffe de nos plants indigènes. Les expériences commencent en France il y a 6 années avec les Taylor et Clinton sont en bonne voie.

Phylloxera Chambéry

M. Demole termine en donnant quelques détails sur la nouvelle tache phylloxérique découverte à Chambéry, sur l'arrachage de traitements, ainsi que sur l'application des indemnités.

M. le Président remercie M. Demole de son intéressant Rapport et de l'intérêt constant qu'il porte à cette question ; il appuie sur l'importance de faire tous les efforts pour retarder l'invasion et invite chaleureusement les municipalités à exercer une surveillance minutieuse sur leur vignoble. M. demande l'insertion du mémoire de Mr. Delattre y relatif au Bulletin. qui est votée.

A cette occasion M. Micheli en rappelant l'organisation du comité de surveillance, invite les communiers à faire immédiatement rapport à leur chef d'arrondissement de tout ce qui pourrait leur paraître anormal.

La séance est levée

Classe du 2 Mars 1878.

Membres présents. MM. Michéli, Borel, Martin Paschoud, Durand, Bernard, Vuilleumier-Rey, Trembley, Métral, Dominicé, Senn, Archinard, Faesch, Covelle, Prevôt, Monnier, Wenger, Olivet, Steckeisen, Bouvier de Saussure.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Michéli vice-président occupe le fauteuil de la Présidence.

Carte agronomique du Canton

Il donne sur le Bureau des remplacés des erreurs de la carte agronomique, telle qu'elle sera soumise à Paris avec accompagnement d'un texte explicatif rédigé par Messieurs Favre et Rilliet.

M. Michéli rappelle le vote obtenu à Berne par la loi phylloxérique. Au vu de la nouvelle, le Bureau a écrit à M. le conseiller fédéral Droz pour insister sur l'importance d'une loi sur le marbrure. Un arrêté fédéral a été pris annulant le conseil fédéral de plus grands pouvoirs et ayant force de loi jusqu'à la promulgation d'une loi qui pourra traiter. M. Faesch prie de coupé phyllox. avant de lui coûté fait les démarches les plus instantes auprès de autorité fédérale.

A cet incident vidé, la Classe entend le Rapport de Mess. les vérificateurs des comptes qui déclarent avoir trouvé les écritures parfaitement en règle et proposent l'approbation des comptes avec remerciement et décharge au trésorier. Mis aux voix et adopté.

A cette occasion M. de Saussure demande par conformément à ce qui a été dit d'autre fois, les vérificateurs des comptes devront être nommés pour l'année prochaine et feront Rapport au moment même de la présentation des comptes par le Trésorier.

non ayant commis d'abs le cal. M. de Saussure, répondra au Bureau l'incommodement d'une double écheance entre le compte de la classe 4 avec le Département. Le Bureau en prendra note et avisera.

Sur la proposition de M. Brockmann, la nomination de futurs vérificateurs des comptes pour l'année 1878-1879 est laissée au Bureau.

Labourage à vapeur — M. Martin donne lecture d'un petit Rapport sur le labourage à vapeur tel qu'il est pratiqué à Vétraz (Blanc). Il a été de retour Donné vous a donner à part le système pratiqué à la manière notoire du Sr Fowler. Dans le travail impulsif - difficile n'ont pas permis à M. Martin de présenter autre chose que des notes rapides et nécessairement incomplètes. Ces notes ont néanmoins leur intérêt puisqu'elles font connaître au public agricole, l'application d'un principe qui a fait ses preuves dans les grands pays, qui un jour sera du perfectionnement contenu de la main d'oeuvre, peut devenir applicable à des contrées à territoire plus restreint et plus morcelé. L'application du labourage à vapeur ne deviendra possible qu'exploité par des sociétés travaillant à forfait. L'impression de ce document est demandée et votée pour le Journal de Culture.

Résumé des dépenses de la société pour le labourage par hectare

poudres, pétrole, charbon et graisses à transport.	1442.60
engrais. sulfure de calcium.	1275.50
outils.	499.60
transport entre la fumière d'Ugny	155.75
acide sulfurique	1015.60
Indemnité aux propriétaires expropriés à Ugny d'Ugny.	6.680.00
Paie de ouvriers	6098.50
	18,504.35

La classe entend ensuite avec intérêt une communication de M. le Prof. Monnier sur l'attaque des vignes phylloxérées de Chambéry et le traitement à l'anhydride sulfureux. C'est le 10 Août fait remarquer M. le prof. Monnier que l'opération a commencé: il décrit les appareils employés, bonbonne, pal en fer forgé, réservoir à anhydride sulfureux que chacun a vu fonctionner et dont il est superflu de rappeler le maniement. La tache mesurait 50 mètres carrés; la zone de protection mesurait 40 mètres de rayon autour de la tache. Le pal destructeur a été percé de 3600 trous de pal à 40 centimètres de profondeur à 140 kilogr. d'anhydride sulfureux ont été injectés; mais à

Phylloxera à Pregny et Chambésy

chiffre doit être en réalité réduit à 100, grâce aux défectuosités que présentait le appareil au début. Les frais totaux de cet élevage somme de F 78504,05 chiffre considérable qui aurait pu être infiniment réduit si on se fut borné à traiter uniquement la tache. Les constatations faites par un rapport de Mm. Demole & Boissier en date du 25 Sept. ont démontré, à l'état de la ripe que l'acarien n'avait aucunement transpercé.

sur le traitement par le Carbid (31 août 1912)

* sur les procédés par M. le Professeur Risler (20 septembre).

Des opérations du même genre ont été entreprises à Colombier (Mm. Paul Sicet & Cie) conduites par M. Dufraisnet de manière à ce que M. Monnier a employé concurremment le SO² & les hydro-carbures, cela en raison de l'étendue des terrains à traiter et de la nature du sol.

Sol fortement de calloutes déclivité accentuée, absorbant imparfaitement les bouillies. Les résultats n'ont pas été entièrement satisfaisants. Les hydro-carbures ont donné de meilleurs résultats que le SO² mais ils ont l'inconvénient de brûler les feuilles et de retarder la maturité du raisin. Les frais de traitement ont été plus élevés que ceux nécessités par le SO² (Mm. Monnier a eu l'idée d'essayer à Colombier l'emploi des hydro-carbures projeté par le Dr Gastine). La défoliation est beaucoup moins rapide, le pourcentage de feuilles restant demeure plus élevé. M. Monnier a constaté l'influence du traitement avec les hydro-carbures pendant 4 à 5 années avec des parcelles témoins.

M. Fabio saisit l'occasion qui lui est offerte pour remercier Mm. Monnier & Cornelle de la patience, de la persévérance qu'ils ont mises à ce traitement ainsi que de l'ingénieuse application du procédé. M. Fabio constate qu'appelé par la Cave à vérifier les résultats obtenus à Chambésy, il n'a trouvé ni phylloxera, ni deuf, n'a constaté que des traces de renflement restes de renflement morbides existants; il rappelle l'intérêt que la Cave a mis dès le début à l'étude de cette question.

A la demande de M. Boissier du coût par hectare, M. Monnier répond qu'il faut compter 600 - 650 f rien que pour l'insecticide mais que depuis qu'il emploie les hydro-carbures, si il se confirme qu'un seul traitement soit nécessaire, on pourrait s'en tirer avec 200

à 250 francs.

M. Michel en remerciant beaucoup M. Mermier de la communication, fait ressortir l'importance d'arriver à obtenir le prix de revient le plus bas possible et ne croit pas que nos vignes puissent supporter une somme plus élevée que cent francs par hectare de traitement annuel.

M. Viennay voudrait savoir quelle est l'époque de l'année la plus favorable pour opérer et quel rôle jouent les circonstances atmosphériques. M. Mermier répond que la pratique des pulvérisations est difficile de nos jours ; ce sont des points encore à l'étude.

M. Fatio fait la proposition que des remerciements soient adressés par la classe à MM. Mermier Coville & Cie.

Il sont votés à l'unanimité par acclamation.

Phylloxéra

M. Fatio fait ensuite un tableau très sombre de la situation de la France au point de vue phylloxérique d'où il ressort qu'il y a aujourd'hui 32 départements attaqués. On évalue les vignes perdues à 27 000 hectares, celles contaminées à 358 000 hectares, ce qui ne représenterait pas moins de 6 à 7 000 000 hectares, soit le 1/4 de la richesse viticole est sérieusement compromise. M. Fatio signale ce nouveau danger pouvant être d'autant plus à craindre l'Allemagne avec 15 points d'attaque, presque tous dans des jardins ou des pépinières.

Ce sombre et navrant tableau inspire à M. Viennay le désir que le public spécialement le grand public soient mis au courant des dangers que l'on court, vu qu'il ne suffit pas que les autorités soient averties et que elles veillent. Et chacun de faire son devoir. M. Viennay attire également l'attention de la classe sur l'importance qu'il y aurait à ce que la vétérinaire cantonale fût plus efficacement aidée dans le service de surveillance qui s'opère à la gare principalement aux abords du dehors, spécialement les chevaux.

Renvoyé au Bureau.

M. Battelli offre au nom de M. Charles Kramer membre correspondant résidant à Wichita (Kansas), un échan-

pour l'année du centenaire
me fort rare ; dité à peu d'exemplaires qui est un résumé
de la situation de l'apiculture américaine
M. Bernard Ventbrei de chaque de la prochaine séance
donnera un extrait dans une séance subséquente.
Il est donné communication d'une vente importante de
matériel apicole, qui doit s'effectuer chez M. Harenth à
Gex.

Séance levée

Séance du 6 Avril 1878.

Membres présents. MM. Michelet, Tremblay, Borel, Prévost, Seisendorf, Morin, Jalapin, Beaumont, Dr. Arnaud, Baltz, Pictet, Demole, Argenvilliers, Pérrichet, Martin, Archinard Ch. & Le Boisser.

Le procès verbal est lu & adopté.

Mort de Mr J. Naville

M. le Vice Président ouvre la séance en rappelant les douloureuses circonstances qui l'appelaient à occuper cette place, & en exprimant les regrets qu'une semblable perte devait inspirer à tous ceux qui avaient connu de près ou de loin M. Naville. M. Michelet rappelle le pas pris par M. Naville aux travaux de la Classe depuis plus de 30 années, la persévérance qu'il a mise à tout ce qu'il a entrepris ou dirigé, la confiance qu'il avait au succès & au triomphe de ses entreprises pour le bien en dehors de toute préoccupation & de toute recherche personnelle. Il a été à maintes reprises Président de notre association & il n'est aucune branche de son activité qui ne l'ait toujours trouvé prêt à s'en occuper ou à la

défendre il a introduit chez nous le drainage et les engrais dont il avait fait une belle application sur son domaine de Villette, a voué tous ses soins à l'amélioration de nos races bovines a été l'un des créateurs de soc. d'alevance contre mutualité du bétail. C'est à lui qu'est dû en bonne partie la fondation de la soc. d'apic. vaudoise; il en a été plusieurs fois président et a dirigé le progrès de ce concours spécial: celui de Genève. Le souvenir de cette vie consacrée au bien sera tracé dans le Rapport général annuel.

Le Bureau avait adressé une lettre de condoléance à Mad Necker qui y a répondu, sensible à ce témoignage d'affection.

Les sociétés d'apic. vaudoise ont fait parler la plume de leurs présidents associés à ce grand deuil. Plusieurs journaux agricoles en font paraître une colonne nécrologie.

Concours d. Jardinier à Rome

Il est donné ensuite connaissance d'une lettre du ministère de l'apic. et du commerce d'Italie annonçant pour le mois de Juin un concours de jardiniers à Rome.

Concours de Bucherie à Lyon

La Classe est invitée à adresser au concours de bêtes grasses que la soc. d'apic. vaudoise organise à Lyon pour le 16 avril. M. Michel représentera la Classe.

Mr. Henri de Loriol a adressé sa candidature présentée pour devenir membre de la Classe par Mrs. Michel et Boisier.

M. Boisier donne lecture d'un article bibliographique dû à la plume de M. Pierre Cochon, membre correspondant de notre société pour le Var, faisant connaître un important ouvrage d'ampélographie universelle que vient de faire paraître Mr le Comte de Rodenda, à Turin. Ce document pourra servir à préparer les esprits au congrès ampélographique que Genève doit abriter dans ses murs en automne 1878, auquel la Classe prêtera son territoire.

Ouvrage ampelographique

M. Demole estime que nous sommes fort en retard dans notre pays pour ce qui concerne les notions ampélographiques à verrait avec plaisir la Classe préparer en vue du congrès un petit travail sur nos plants spécialement sur nos 2 espèces de pendants.

M. Michel rappelle les travaux déjà un peu anciens, il est vrai de Mrs. de Candolle, Comm. Chappuis et Vielandy.

M. Rochette voudrait qu'on étendit cette étude à nos plantes rouges, mais ce fait remarquer M. Demole, grâce aux variétés nombreuses, qui trop embrasse mal étreint, la classe se range à la proposition de prier Mm. De Candolle & Marc Micheli de bien vouloir se charger de ce travail.

Cette étude présente d'autant plus d'intérêt que ce fait remarquer M. Pérrelet, la nature du terrain change notablement l'apparence extérieure du bois — même de la feuille.

Engrais chimiques

La classe entend ensuite la proposition de M. Demole concernant la très mauvaise qualité d'engrais chimiques fournis par la maison Genest de Lyon & cité à l'appui une analyse chimique de M. Maumené, affirmant que cet engrais ne correspondait pas au dosage garanti par le prospectus. M. Demole a été surpris que le Cultivateur à qui il avait demandé refusât d'insérer cette lettre. Les formalités requises en cas pareil n'ayant pas été remplies, le Journal aurait pu s'attirer un procès désagréable & la Rédaction ne s'en soucie pas.

M. Bonnier propose qu'avant de poursuivre plus loin l'affaire, on fasse revenir par un intermédiaire une quantité du même engrais, dont on gardera échantillon.

Cette mesure est appuyée & MM. Micheli & Bonnier chargés d'y donner suite.

Assurances fédérales contre la Grêle

M. Bonnier donne connaissance à la classe des statuts d'une soc. d'assurance fédérale contre la grêle.

Il faudrait examiner s'il y a pour notre canton avantage à la formation d'une soc. aussi étendue; comme les statuts prévoient une participation financière de société, la classe ne voit pas qu'association ne pourrait y participer à moyens frais examiner la question qu'au point de vue du principe. M. Martin propose le renvoi à une commission que le Bureau désignera lorsque l'affaire est levée. Elle a été depuis composée de MM. Demole, Ollivier, Borel, Rochette.

Classe Du 4 Mai 1878.

Membres Présents. MM. Michelli, de Westenveller, Dominici. Bochet, Demole, Martin Stockmeier, Métral Bernard, Viollier. Frey, Borel Archinard L. Boissier.

Le procès verbal est lu et adopté.

Guano

M. Vernet demande si la classe a reçu un Rapport sur l'emploi du guano d'Uruguay envoyé par la maison Arlet a Distribué entre quelques membres. Il est répondu négativement. Le Bureau suivra l'affaire.

Rochette. archinard Michelli

M. Michelli annonce que vu la mort de M. Naville. le Bureau a renoncé à proposer à la classe une réunion d'été. La classe prendre part au congrès ampélographique.

Legs de Mr Naville

M. le Président informe la classe qu'il a reçu 5000 f. de héritiers de M. Naville qui l'a remercié la famille.

Le Cultivateur

M. de Westenveller, Rédacteur du Cultivateur donne un compte-rendu de la marche du Journal pendant l'année.

M. le Président remercie l'administration de tous constants mis à perfectionner cette feuille hebdomadaire et fait des voeux pour la continuation de la prospérité du Journal.

Rendement des Récoltes

L'ordre du Jour appelant l'enquête sur les récoltes M. le Secrétaire fait un court résumé des réponses qui lui ont parvenues et qui sont assez satisfaisantes pour donner suite avec entrain à ce nouveau projet de statistique. Sur 46 communes auxquelles l'appel avait été adressé

23 ont répondu à la demande et 23 ont renvoyé les feuilles d'information soigneusement remplies. La moyenne de récolte pour ces 9 communes est la suivante :

Pour blé froment 1540 Kilos grain et 2371 K. paille à l'hectare (moyenne de prix de vente 30.10 les 100 kilos).

pour l'avoine 1376 K. grain et 1826 K. paille 21.90 les 100 kl.

" le seigle 1411 K. grain et 2383 K. paille:

le blé noir 886 K. grain 1150 K. paille

pomme de terre 6706 Kilos (récolte manquée)

pour betteraves 19452 "

lapins 3997 Kilos

grain 1457 "

pour vin blanc 6057 litres

" " rouge 5457 "

Ces données indiquent une année moyenne à comme toute peu brillante pour l'apiculteur.

M. Boisier regrette qu'avec toute la peine qu'on se donne pour recueillir ces documents et le travail considérable que cela exige, on arrive à un si petit résultat; il désirerait que ces enquêtes fussent centralisées comme la chose se pratique depuis longtemps qu'on s'entend avec le cercle pour faire la chose en commun et recueillir le plus grand nombre possible de documents.

Après une discussion où le désir de poursuivre cette enquête a été clairement manifesté il est décidé, autorise le maire constitué, de renvoyer le formulaire pour l'année courante et d'examiner la convenance de nommer une petite commission pour faire le travail de récapitulation et rectifier les observations qui pourraient paraître douteuses ou incomplètes.

Il est passé ensuite à la lecture d'une lettre de M. Charles Cramer, membre correspondant de la Classe établi à Wichita (Kansas).

Agriculture aux Etats Unis

Cette lettre traite en outre d'année agricole aux Etats Unis « spécialement dans ces ~~états~~ donne d'intéressant détails sur le développement considérable que prend dans ce pays l'emploi des machines de tous genres : Les insectes de Sauterelles sont le plaie de ce contrée « mais ne tourmentent M. Cramer cité un fait intéressant, à savoir que l'orge d'hiver est respectée par ces terribles insectes qui jusqu'à ne laissaient pas debout une plante de froment.

M. Cramer avait joint à cette lettre l'envoi d'un volume rare « intéressant « contenant le Rapport agricole de l'année dernière « une infinité de détails statistiques sur les cultures, le bétail « tout ce qui devait de nature à intéresser de nouveaux colons. M. Bernard a bien voulu se charger de présenter l'extrait de cet ouvrage « la Classe lui en témoigne sa reconnaissance.

Assurance fédérale contre la Grêle

M. Demole rapporte au nom de la commission chargée d'examiner un projet d'assurance fédérale contre la grêle. La commission ayant eu de la peine à se réunir, M. Demole exposera plutôt son opinion personnelle qui est très contraire au projet. M. Demole s'élève fortement contre l'utilité de semblable association - n'a pas de peine à démontrer les nombreux inconvénients qui en résulteraient pour le assuré de notre région. M. Demole combat les uns après les autres plusieurs des articles des Statuts, conclut au rejet du projet, expliquant qu'aujourd'hui plus que jamais les assurances doivent se fractionner, se subdiviser. Il faut entre habitants d'une commune « non se généraliser « s'organiser entre habitants d'un pays, aussi différent que le Valais par sa configuration, ses cultures etc. Il sera répondu dans ce sens au comité de la Soc. d'agric. vaud. qui avait fait parvenir ce document.

Il est entendu passé aux élections. M. le Président rappelle qu'il y a remplacer 2 membres du Bureau : no-

tre regretté président, Mr. Naville, décédé à N. Patru, qui a envoyé sa démission.

Mm. Bochet à Vernet F. désignés comme scrutateurs.

Sont élus comme membres du Bureau Mm. Chaix Ramu & Charles Borel.

N. le Président exprime sa satisfaction de l'excellent choix fait par la Salle en la personne de ces deux agronomes distingués, qui soit par leurs travaux théoriques, soit par leurs connaissances pratiques, sont on ne peut mieux qualifiés pour faire partie du comité directeur de notre association. La Salle s'associe aux paroles de son président.

La Salle avait encore à nommer son président & son vice-président pour l'année courante.

N. Louis Micheli est élu président à N. François Demole vice-président, puis la séance est levée

---

Salle du 1er Juin 1878.

Membres présents: Mm. Micheli, Vernet, Demole Bétier Favre de Saussure, Monneri, Martin, Agenville Borel Fréderic Borel.

Le procès-verbal est lu & adopté.

Don de Mr Naville

N. le Président offre à la Société au nom de Mad Naville une Lyre bel exemplaire de notre regretté président destinée à l'une de nos salles à perpétuer le souvenir de celui qui pendant tant d'années avait contacté son temps & sa force & son talent à faire prospérer notre Société.

Il est demandé que l'expédition de la reconnaissance de la Classe soit continué du procès verbal à transmis aussitôt à Mad. Naville par M. le Secrétaire.

Association viticole

M. de Michelis dépose sur le Bureau quelques exemplaires du nouveau réglement des associations viticoles, tel qu'il est sorti des Délibérations du bureau avec approbation de l'assemblée générale.

Bulletins

M. le Secrétaire informe qu'après avoir fait aux membres correspondants l'expédition du bulletin de 1877, il a reçu plusieurs réponses conçues en termes bienveillants et flatteurs plusieurs brochures qui sont déposés à la Bibliothèque.

Sont présentés pour devenir membres de la Classe:

M. Alphonse Favre par MM. Michelis & Boissier.

M. l'Ingenieur Blanchod par " " & Demole.

reçus par le comité du dit jour.

M. Bieler, vétérinaire cantonal à Lausanne fait part d'un certain nombre d'observations qui lui ont été suggérés par la lecture du Rapport de M. Michelis relatif au concours de Fribourg. — Les mesurages du bétail opérés par ce Timeri tout en rendant pleine justice aux efforts faits par M. Michelis dans ce but et à ce façon de procédés, il croit que la méthode employée susceptible d'améliorations plus applicables dans l'examen du bétail de boucherie que pour juger rationnellement de la valeur d'un animal reproducteur, l'examen des animaux dans un concours devant avoir pour but non seulement la valeur actuelle, mais le maintien de l'espèce. L'amplitude du thorax est toutefois condamné par M. Bieler qui préférait le mesure de la largeur sur la pointe postérieure de l'omoplate, donnant le développement de la cage de la poitrine, suivant cet animal pas dépourvu, pas de race. Il croit également que M. Michelis attache une trop grande importance à la quantité importante elle va sans dire, mais doit ne pas être une condition première d'appréciation.

Mesurages de bétail

Enfin quant à la longueur du corps, l'ensemble ne suffit pas & il faut tenir compte de la juste pondération des 3 parties du corps. Enfin M. Bieler voudrait qu'on envoie: vint pour les Juifs à l'usage des Tabelles à point que M. Naville avait fait adopter pour les concours romands qui avaient rendu à Scalbert service: on pourrait même, l'expérience ayant instruit les améliorer.

M. Michelis accepte pleinement l'observation relative aux mensurations de poitrine & s'associe entièrement au vœu de M. Bieler quant aux Tabelles.

M. Demole n'est point enthousiaste de ces mensurations dont il n'admet l'utilité qu'au point de vue statistique & devant à indiquer d'une époque à une autre l'augmentation ou la diminution d'une race. Il n'ont à ses yeux aucune valeur pour l'appréciation d'un individu. Si ce n'est au point de vue viande.

M. Bieler ne conteste pas ces mensurations ont accessoires; il leur voit une utilité directe en vue de la création d'un herd-book, visant à créer & à maintenir des animaux aussi parfaits que possible, ne rétrogradant pas & conservant une certaine égalité de poitrine. M. Bieler voudrait même qu'il fussent faits plus fréquemment que les concours, il contribuerait à l'éducation de régulateurs.

M. Borel fait remarquer que c'est moins la belle ou bonne conformation que la pureté de race qui sont recherchés au herd-book: mais il constate l'excellente importance de la bonne conformation de la poitrine.

M. Demole verrait avec le plus grand déplaisir l'introduction de ces mensurations comme élément d'appréciation pour primer une bête dans un concours. M. Matin partage la même opinion.

M. de Saussure établit la réserve à constater la grande différence, lorsqu'on parle de race à lait ou de race à viande : cependant même pour la première le bétail de rente, on est bien obligé de tenir compte de la forme qui aujourd'hui joue un grand rôle peut-être justifié peut-être, car les belles vaches flamandes d'aujourd'hui valent-elles comme rente celles qui remplaient nos étables il y a 25 ans. M. Boissier fait la proposition que ce travail soit inséré au Bulletin. Cette proposition est appuyée à renvoyé au Bureau pour exécution.

Médaille offerte à MM. Favre et Risler

M. Michelin offre ensuite à M. le Professeur Favre, auteur de la belle carte géologique du canton de Genève, la médaille d'argent de la Classe d'Agric. comme témoignage de reconnaissance pour un si beau et si important travail. C'est ce document scientifique de 1er ordre qui a permis à la Classe de rêver l'établissement d'une carte agronomique, rêve réalisé grâce à la coopération active de M. Risler auquel la Classe désire offrir le même témoignage de même reconnaissance. M. Risler a promis à la Classe d'accompagner cette carte d'une légende et de divers annotations explicatives qui augmenteront encore la valeur.

La Classe se joint aux grands de son Président. M. Favre remercie à son tour en termes chaleureux de la distinction qui est lui accordé, à laquelle il attache une grande valeur, est heureux que son travail soit publié sous les auspices de la Classe d'Agriculture et rappelle le parti considérable qu'on pourra tirer de ce travail fait par M. Favre pour en obtenir l'exécution.

Carte Agronomique du Canton

M. de Saussure qui a regardé de près cette carte, cite car M. de Saussure a minutieuse exactitude de propre

campagne de Lentrod, où le terrain le plus divers des plus mélangés sont tous indiqués avec le plus grand soin. Dans notre canton, on reprouvant procéder à grands traits, toutes les nuances des terrains différents; il fallait donc procéder petit à petit avec beaucoup de soin en faisant des recherches minutieuses; et félicite M. Favre du beau résultat auquel il est parvenu et exprime le vœu qu'on parachève une fois ce beau travail en y faisant une étude détaillée des divers variétés de terrain — des cultures communes communes.

Race de boucherie en Suisse

M. Charles Borel entretient ensuite la classe d'un sujet bien actuel, à savoir la convenance de l'introduction d'une race de boucherie en Suisse, ce qui peut se faire soit par le métissage, soit par l'introduction d'une race pure. On a trop souvent confondu le croisement avec l'accouplement. M. Borel passe en revue les difficultés extrêmes du croisement à celui qui en résulterait si on voulait créer en Suisse une race de boucherie; il pense qu'on atteindrait mieux plus vite le but en important chez nous une race déjà créée de ce genre comme le Durham ou le Charollais. Il conclut à ce que les qualités laitières de nos races suisses soient remarquables et font les conserver pour écarter tout ce qui pourrait les altérer ou les diminuer, l'amélioration de nos laitières doit se faire par une sélection rigoureuse. Quant aux bêtes de boucherie, il se prononce pour l'introduction d'une race de boucherie toute formée, l'introduction devant se faire par troupeau de propagation s'enrichissant en faveur de la race Durham.

M. Demole d'accord avec les conclusions de M. Borel ne serait pas aussi catégorique pour lui en faveur du Durham et estime que la race Charollaise présenterait une race de boucherie de avantages réels.

Si l'on veut de la viande, il faut à tout prix remonter aux qualités lactifères et en finir avec le système mixte adopté chez nous.

Tandis que M. de Sauthier voit de grandes difficultés à l'élevage en vue de la boucherie dans notre pays en raison de l'infini morcellement de la propriété et comme il faut pour atteindre au but de vastes pâturages — de grandes surfaces rares, M. Demole cite l'exemple du Chanton où la propriété est encore bien plus divisée — où l'engraissement rapporte le pratique sur des pâturages d'embouche à raison d'une tête par hectare.

M. Borel fait hommage à la salle de son travail qui va paraître sous forme de brochure.

M. le Président remercie et dit que cette question d'avenir continuera à faire l'objet de nos préoccupations.

Sont entendus présentés pour devenir membres de la classe et reçus par le comité d'agriculture MM.

Blanchet Ingénieur et Asph. Faure présentés le 1er par M. Michelet et Demole le 2e par M. Borel et Michelet.

Il est enfin procédé à l'élection de 3 membres pour une place vacante de la soc. des arts.

Sortent en 1er lieu MM. Emile Rossel, Ch. Borel et Arch. Martin. Viennent entendus MM. Tremble, Olivet et Marc Michelet.

Classe du 7 Septembre 1878.

Membres présents : L. Michelin, prés.t Le Boulteux - Fresay Monnier - Pechauber - Seippel - Grangier - Borel - Faesch Perrusset - Blanchot Dominicé - Marc Micheli Achard Ant. Martin.

En l'absence des secrétaires le bibliothécaire donne lecture du procès verbal de la séance de juin. Il est adopté.

Sont déposés sur la table :

1°) 3 brochures de M.r Pourriau (notre membre correspondant)

2°) 3 " dont 2 sur la sériciculture et 1 sur les animaux utiles offerts par M.r de Candolle

3°) 5 mémoires que M.r le Président a reçus comme délégué à la Soc. des Agriculteurs de France et qu'il veut bien offrir à la Classe

Ces mémoires traitent : de l'Agriculture en Angleterre
" " en Ecosse et Irlande
" " en Danemark
" " en Belgique
et " en Italie

Carte agronomique du Canton

Des remerciements sont adressés aux donateurs qui ont facilité la publication de la Carte Géologique du Canton. 100 exemplaires ont déjà été reçus ; ils seront mis en vente dès que le bulletin qui s'y rapporte aura paru.

La Classe ratifie une dépense de 486 f demandée par le Bureau pour analyses ~~géologiques~~ concernant la carte.

Legs de M.r Bourrit

M.r le Président accuse réception d'un don de 200 f.s fait à la Classe en souvenir de notre regretté collègue M.r D. Bourrit.

Congrès ampélographique

Abordant l'ordre du jour Mr le Président donne quelques détails sur le congrès ampélographique qui doit tenir ses séances les 23 & 24 septembre dans nos locaux. Les réunions ne seront pas accessibles au public mais le Bureau a organisé une course au Dezaley par bateau à vapeur pour donner aux ampélographes une idée de nos vignobles du bassin du Léman. A cette course seront admis les membres de la Classe moyennant la somme de 10 fr. repas compris.

Monsieur L. Micheli invitera chez lui à une soirée familière les ampélographes. Tous les membres de la Classe sont cordialement invités à s'y réunir.

Instruments agricoles à Paris

Monsieur Dovan Achard (de l'Usine de la Coulouvrenière) rapporte sur quelques machines qu'il a visitées à Paris. Pressé par le temps il n'a pas pu faire un travail aussi complet qu'il l'aurait désiré.

Parmi les instruments qui comptent dans les derniers progrès de la mécanique agricole Mr Achard signale en 1er lieu les faucheuses. La France en exposait 9 une mais la supériorité semble rester aux constructeurs Anglais et américains. Une des conditions importante de succès pour ces machines c'est la durée et par conséquent de l'emploi de bons matériaux — Déjà un industriel a obtenu à l'aide du chrome un mélange de manganèse et de silicium. ~~or~~ acier fondu sans soufflure qui remplacera sans doute avantageusement le fonte et le fer forgé. — Une des faucheuses les plus intéressantes est la Nouvelle Champion dont la lame fonctionne dans toutes les inclinaisons possibles — Les engrenages sont en partie ~~en~~ à trois nombreux que dans les autres faucheuses

Monsieur Achard se propose d'introduire une Champion dans le canton pour la saison 79.

Cette machine est nouvelle et doit encore faire ses preuves. Jusqu'à présent les faucheuses Walter A. Wood et Hornsby & Sons sont les plus recommandables —

moissonneuse

Comme moissonneuse, la Mac Cormick, la Champion et la Wood, lieuses automatiques sont une nouveauté importante en mécanique Agricole. Le mécanisme serait un peu long à décrire. De la M. Cormick La place qu'occupaient les râteaux automatiques est prise par l'appareil à lier, les bras ou râteaux étant disposés dans le centre. Une sorte de latte sans fin conduit la gerbe à un déroideur qui la lie avec du fil de fer. Celui-ci est coupé et la gerbe est déposée sur le côté prête à charger. Un constructeur a remplacé le fil de fer qui présente quelques inconvénients par de la ficelle goudronnée.

presses-

Monsieur Achard donne ensuite quelques détails sur les derniers perfectionnements apportés dans la construction des presses. — Ce qu'il y a de plus simple et de moins coûteux c'est encore le pressoir Mabille avec son levier universel permettant de serrer en avant et en arrière. M. Ferrel-des-Chênes a exposé un système encore peu connu qui permet de presser 600 hectolitres par jour. — La presse agit sur 10 seaux en fer dans lesquels se placent des corbeilles de raisin. Le même constructeur a également inventé un pressoir qui au lieu de vis a une hélice verticale percée de trous. C'est un pressoir à action continue; on charge et fauche continuellement sans enlever le marc.

Charrues-

Parmi les charrues on remarque surtout les charrues à Vapeur Fowler; les charrues brabant et polysoc et les charrues Brabant-double.

Les moissonneuses et les Charrues à Vapeur ne semblent pas du reste appelées à rendre de grands services dans notre pays

M^r Achard recommande pour les petites exploitations par contre une batteuse à bras construite par M^rs Millot. Les engrenages sont remplacés par une roue à hélice avec Vis sans fin. 1 tour à la manivelle donne 32 tours au fouloir ayant. Cette batteuse est d'un travail soigné Son manège est simple et construit sur le même principe Le travail est de 22 gerbes du pays (?) par heure et le coût de la machine complète, rendue à Genève, environ 500 frs.

Monsieur le Président remercie M^r Achard d'avoir bien voulu nous communiquer ces observations si intéressantes malgré le peu de temps dont il disposait.

Monsieur Fusay a eu l'occasion de voir la faucheuse Champion à Paris mais n'a pas pu se rendre compte du mécanisme ni de la solidité n'ayant pas assisté à des essais.

M^r Borel voudrait voir les constructeurs travailler pour la petite culture malgré la difficulté d'application signalée par M^r Fusay.

Il a la parole pour le 3ème objet à l'ordre du jour qui fait bien suite aux ~~travaux~~ observations de M^r Achard puisque il s'agit du travail d'un râteau à cheval Système Lanens et d'une faucheuse moissonneuse sur le Canton de Genève dans sa propriété de Collex.

Râteau à cheval

Le râteau dont M^r Borel se sert depuis 4 années est le râteau Ransomes & Sims à dents en fer à T modèle de 2 mètres de large traîné par un cheval et sans conducteur siège pour le M^r Borel tenant cette dernière comme inutile. Le râteau est un instrument des plus simples, de conduite facile et qui est surprenant de ne pas voir plus répandu dans la contrée.

Monsieur Borel a compté qu'il faut pour râteller un hectare

avec le râteau à mains ——— 5 heures
" " " " grand modèle que l'on traîne ——— 3/4 "
avec " " " cheval ——— 1/2 "

Le râteau à cheval occasionne moins d'arrêt que le râteau à mains ; en cas de perturbation de mauvais temps il permet de mettre très rapidement en cuchets
L'hectare revient, journées supposées à 4,50.
à 2,25 râteau à cheval
à 1,50 " à bras grand modèle
à 1. " à cheval
Monsieur Borel compte qu'il économise annuellement 100f avec le râteau à cheval.

Faneuse

Monsieur Borel fait emploi de la faneuse Ransomes à double effet ; elle demande un fort cheval. Le foin étant fané en l'air et retombant très délicatement est beaucoup mieux aéré et sèche par conséquent plus vite qu'avec les faucheuses.
La faneuse fait 6 hectares/j par jour
Chaque hectare coûte 1f 05c
tandis qu'à la main — 4,50 —
Sur 66 hectares il y a économie de 224f 70c Le coût étant de 308,25 l'instrument ne coûte donc bien après 3 années.
Il faut dire cependant que la faneuse n'est pas avantageuse dans les pentes et dans les Vergers Elle n'en fait pas moins un instrument utile.

Faucheuse

En 1875 Mr Borel fit l'acquisition d'une faucheuse moissonneuse Johnston du prix de 1200f
Cette machine demande un personnel attentif intelligent, et nécessite bien des réparations. Il lui faut deux bons chevaux et un bon charretier. Pas de rigoles ni de sols détrempés ni blés versés.
Comme faucheuse la coupe est excellente
Elle fauche 3 hectares par jour
Moissonne 4 " "
L'hectare coûte à la faucheuse 3,16
à la main 12,86

Il en résulte une économie de 9,70 avec la faucheuse
la moisson d'1 hectare coûte à la moissonneuse 2,37
à la faux 21,15
Différence 18,90c en faveur de la moissonneuse (intérêt
et amortissement pr. cette non compris)
Monsieur Borel a moissonné par année 5 hectares
fauché " " 8.
l'économie totale pour 3 ans = 116 fr. dont à déduire
amortissement et intérêt.
Monsieur Borel conclut en disant que la faucheuse
est un instrument utile mais non point indispensable
comme le sont les deux précédents (râteaux et faneuses)
Monsieur Martin partage avec Mr Borel l'étonnement
de ne pas rencontrer plus de râteaux dans nos fermes
Il rappelle le compte analogue qu'en avait fait
Mr Schiess de la Charnca de cette réunion à
Genthod; compte qui doit être consigné dans nos bulletins. Mr Martin insiste avec
Mr Borel et Mr Fusay sur la nécessité de
s'adresser à des maisons sûres telle que Régence
Agricole de Lausanne afin de n'être pas exposé
à avoir de mauvaises contrefaçons.
Mr Fusay considère également le râteau comme
indispensable; il fait aussi grand cas de la
faneuse.
Mr Micheli a estimé à 10 fr. par jour l'économie que fait
l'emploi du râteau à cheval. Objecte
Mr Monsieur Dériaz fait ressortir la supériorité des
machines anglaises et la valeur du râteau.
" à la faneuse de casser les feuilles des légumineuses
à quoi il est répondu qu'avec les faneuses actuelles
cet inconvénient est évité en faisant fonctionner
le hérisson en sens inverse.

pr le secrétaire empêché
A Martin bibliothr.

Séance levée

Claie du 5 Octobre 1878.

inscrit n° 46

Membres présents. MM. Michelet, Martin, Mérat, Mopnat, Friday, Terrouk, Patry, Borel, Demole, Dunant, Tremblay, Poisson.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Congrès ampélographique

M. Michelet donne la parole en résumant en peu de mots les travaux de la commission ampélographique, en rappelant que le tout avait bien réussi et que la part d'activité prise par la Claie dans cette occasion ne pouvait que lui être très avantageuse au point de vue des relations subséquentes des rapports créés avec plusieurs notabilités étrangères. Plusieurs sociétés du dehors n'ont pu être représentées, mais toutes ont répondu en termes bienveillants aux égards de courtoisie à l'invitation qui leur avait été adressée. Plusieurs témoignages de reconnaissance de personnes présentes à Genève sont parvenus à la Claie depuis la clôture des travaux de la commission. Il ne peut être encore fourni un compte exact et détaillé de dépenses; mais M. le Président ne pense pas que nos frais s'élèvent à plus de 5 - 600 fr.

La course aux ripples vaudois a parfaitement réussi. Les cultivateurs en ont rendu compte. Et cette occasion M. Michelet entretient la Claie pour savoir si elle approuve l'idée du Bureau de donner sur les cultivateurs un résumé succinct des travaux de la commission. Approuvé. M. Bonnet veut bien se charger de ce travail ayant en main les notes prises par M. le Professeur Müller. A cette occasion, M. Michelet informe que M. le Professeur Müller n'a point voulu accepter d'honoraires pour son travail, « qu'il a été heureux de faire le sacrifice de son temps à l'œuvre patriotique par

ayant été invités:
la Soc. d'apic. romande.
la Soc. suisse d'apiculture.
la Soc. vaud. d'apic. — Ecole d'horticulture
la Conférence de Ripaille à Vevey
la Soc. de Ripaille d'Aigle
" d'Yvorne.
la Soc. d'horticulture d'apiculture.
la Soc. d'apic. de Val-de-Travers
" d'horticulture de Neuchâtel
la Soc. de viticulture de la Neuveville.
la Soc. de viticulture de Schaffhouse.

France.

la Soc. centrale d'apic. de Fr.
la Soc. de apic. de France.
la Soc. régionale de viticulture de Lyon.
la Soc. d'apic. de la Savoie.
la Soc. de viticulture d'Arbois (Jura)
la Soc. d'apic. de l'Hérault
la comice apic. de St. Julien
" " de Pommiers.

la Classe d'apiculture Chemeiement ont été adressé à M. le Professeur Müller.

Divers publications ont été reçus sur le Bureau offerts aux les membres du corps de Lecture :

Le rapport américain par M. V. Sullivan.

L'essai d'ampélographie universelle par le Dr Rovalenda.

Le phylloxera vastatrix et les moyens de le combattre par le Dr. Blankenhorn.

Le compte rendu des travaux de l'année par M. Tochon d'Annecy.

M. Ruffet, membre de la commission d'étude occupé de cette question de vigne a offert à la Classe 1000 cepages faits à Prapey, en épinière à la condition que la Classe les suivit et contrôlat les résultats obtenus.

M. Semble répond par que la Classe ne peut accepter cette offre. Cette condition a ce contrôle d'une sorte de longue haleine, qui l'en chagrine? La rejection par le mis est chose assez mal jugée. qui l peut y avoir dans l'administration de ce bien une source de dépenses pour la Classe.

M. Boissier trouve la proposition bien catégorique ajoutant qu'en cas de refus de la Classe, plusieurs membres se chargent de la tenter ; il accepterait donc la condition.

M. Semble insiste pour que la Classe refuse péremptoirement ce Classe, liberté absolue étant laissé à ceux qui personnellement voudraient suivre cette affaire.

La proposition de M. Semble mise aux voix est acceptée.

Il sera répondu par M. le Président.

Sont présentés pour devenir membres de la Classe. MM.

Reçus par le Comité du dit jour.

Henri Walter rue Victor 6. Lehmann. Travers

Le Fresne rue Petitot. Chenevière Chêne

Jaillard fils Jr Lacamp Ed. Achard. Conservateur.

Ch. de la Rive Bruniger

Mundel fils Lancy

Jn Pictet Landecy

Le de Saussure Versoix

Terrier fils Cartigny

Sont admis présentés comme membres correspondants :
M. Victor Tolliat à Chevilly par Romanèche. (ammt de Beaujeu Rhône)
Hermann Goethe à Marburg (Grand Duché Hesse)
Rodolphe Goethe à Brunstatt (Haut Rhin)
Reçus par le comité du 8 Août
Daell à Rothe Strom (Finlande) par Mr Anderson Mayance
de la Serre Lyon
Mercanton Cully
Lande Vevey
Société de la Suisse Romande
Adoptés. Unanimité.

M. le Président donne lecture d'une circulaire emanant de la Soc. d'agric. romande proposant l'établissement de rapports spéciaux entre Société à une certaine entente commune mal définie. La dame entend ensuite un projet de réponse préparé par M. Michel.

M. Demole est d'avis que la réponse n'est pas assez catégorique et voudrait qu'il fut accentué dans le sens d'une non abdication possible de l'autonomie de notre Société au profit de toute autre et d'un refus formel tant que la circulaire restera aussi mal définie.

M. Michel rendra compte de ces observations par-devant l'assemblée pour la réponse.

Exposition de race suisse à Paris.

M. Demole communique ensuite quelques notes relatives à l'exposition de la race suisse (Lecture au Progrès et Paris). La race a parfaitement représentée (58 pièces) et la distribution des prix s'est faite d'après le dire d'experts puisant des annuaires plutôt âgés. La classification par grandes races a été adoptée. M. Demole a regretté le système du jury pour les classements qui en pratique tant lorsqu'il est bien conçu, goûté d'un nombreux public afin d'avoir des renseignements pour la qualité de la viande, point qui n'est pas à dédaigner.

M. Martin en remerciant M. Semble de son travail n'est pas de son avis lorsqu'il a manifesté une tendance spéciale pour la race anglaise pure qui reste la race précoce par excellence et donne le plus de bénéfice à la vente. Il regrette que le rapport de M. Semble ne signale pas le mode de procédé du sujet et les motifs qui font classer un animal comme réellement supérieur.

M. Semble rappelle qu'au concours de Bétail gras qui eut lieu en Février à Paris, les premiers prix ont été obtenus par des hybrides. Il faut tenir compte du but qu'on se propose en élevant; dans nos fermes on a besoin de viande et cette dernière avec l'anglais pur est trop persillée; le lard est contient trop de graisse à fondre.

M. Fusay qui a tenu successivement les positions de Berthoud, préfère ce dernier aux premiers, mais avoue être revenu au croisement d'anglais avec les races du pays comme à ce qui il y a de plus avantageux.

Phylloxera en Savoie

M. Semble donne quelques détails par allemand sur les nouvelles taches phylloxériques observées en Savoie qui sont pour nous un danger de plus à un très grand. C'est bien là le vague qui monte, la tache d'huile qui s'étend et le mal ne peut être imputé cette fois aux plants américains inconnus dans la Savoie.

Du congrès de Montpellier où il a assisté, M. Semble rapporte peu d'encouragement que davantage d'espoir. Il cite ce fait de la ruine actuelle le fait d'un propriétaire qui sur 150 pieds de vigne a récolté 4 - 5 kilos de raisins. Le congrès a été fréquenté non de curieux, mais de gens affolés à l'excès; plus de 200 personnes étaient venues de deux cents à leurs frais pour s'informer des récentes découvertes; mais hélas! elles n'ont remporté avec elles que l'assurance d'un mal qui grandit à vue d'œil et l'impuissance à s'en rendre maître et même à le combattre avec succès.

Mm. Blanchon & Foex ont parlé avec l'autorité qui leur appartient des plants américains & de leur résistance au phylloxera ; il reste encore les nouvelles sortes à essayer & les hybrides sont nombreux. Aucun pays ne s'adonne en grande culture le York madera le Jacquez, le Cunningham & tout maintenu en cultures isolées ; quelques cordifolia tiennent encore ; quant au Labrusca, il y a quelque espoir, mais il est trop long d'avoir du bois - A la demande posée au congrès, les plants américains résistent-ils au phylloxera, personne ne peut absolument affirmer on n'est bonne à soumettre des espérances.

M. Foex, professeur à l'école de Montpellier était le seul qui eût un espoir quelconque à la suite de l'examen des racines dans la comptonii ligneuse chez quelques plants américains ; le phylloxera n'a pu encore y introduire de ravages - La piqûre reproduit qu'une tache brune autour de la piqûre & n'atteignait pas la moelle du cep.

L'opinion émise par M. Viala a redonné quelque espoir en ce sens que selon lui, on ne s'est pas encore jusqu'ici préoccupé de l'adaptation des cépages aux terrains qui leur conviennent ; c'est un examen à faire & un travail à poursuivre & il ne doute pas qu'il n'y ait là une ancre de salut plus sûre que le choix des remèdes employés jusqu'à présent abandonné pour la plupart.

La question du temps a été jugée très rapprochée à l'infini - étant impraticable.

Une chose intéressante a été une vaste exposition de raisins de toute espèce estivalis, cordifolia, labrusca, tous parvenus à maturité, mais ayant eu gelée forte particulière aux cépages américains.

Les greffes français sur plants américains étaient intéressantes à voir & abondaient quelque espoir

Mais la note dominante a été le consternation et le découragement ; il suffit de citer le mot de la Sarine où des expériences nombreuses avaient été tentées et où il n'y a plus debout que quelques rares plants américains. « Le vignoble du reste du vignoble de jadis riche et prospère maintenant encore un semblant de production à grands renforts d'engrais et à coups d'écus.

M. Michelis adresse à M. Demole les remerciements de la classe pour ces informations suivies et si détaillées d'intérêt qu'elles nous montrent qu'il faut plus que jamais veiller et agir dans un salutaire esprit de la vue de ce fléau qui s'approche s'avance et s'étend avec une régularité mathématique.

M. Bristler adresse aussi de M. Demole pour qu'il veuille bien compléter les renseignements par écrit et nous les donner afin qu'ils figurent à notre Bulletin où ils auront et ils n'en peuvent avoir d'autre moyens un grand intérêt historique appuyé.

Fromageries dans le Canton de Fribourg

La classe entend encore la lecture de quelques notes de M. Démy membre correspondant sur le marché des fromageries dans le canton de Fribourg en 1871. Le document qui a le mérite d'une rigoureuse exactitude et abondant sera mise au Cultivateur ; à la portée des amis de la statistique sur la proposition de M. Demole.

Champignons

M. Demole voudrait qu'on obtînt de la personne chargée de surveiller la vente des champignons quelques notes indiquant quels sont les vrais caractères auxquels reconnaître les champignons comestibles.

Raisins étrangers

M. Martin signale le fait de raisins étrangers du dehors entrés reçus malgré les défenses. Les feuilles seules ont été mises de côté. M. Martin est prié de transmettre le dépositaire au département de l'Intérieur.

Classe du 2 Novembre 1878.

Membres présents. Mm. Michelin Demole Borel Sérullaz, Fisay, Nicati, de Saussure Dupan Walther, Dan. Ducotterd Monnier Bernard Prevost, Courbet Jurjan Wuarchoz Fatio Boissier Maynard.

Le procès-verbal en lu a adopté.

Diplome reçu par l'Allegre à Paris

M. le Président informe l'assemblée que la Classe a reçu pour l'exposition qu'elle a faite à Paris de la collection de bulletins ~~un diplôme de médaille d'argent~~ un diplôme de médaille d'argent.

Il est donné communication d'un certain nombre de lettres de membres correspondants en réponse à l'avis leur annonçant leur nomination.

Bulletin bi-Mensuel des Sociétés

Il est donné communication à la Classe d'une circulaire de M. Borel relative à la création d'un bulletin spécial bi-mensuel commun aux différentes sociétés de la Suisse Romande. Cet objet est renvoyé au Bureau chargé de rapporter avec un préavis. Les observations de Mm. les membres seront reçues avec reconnaissance par le Bureau.

Phylloxera à Neuchatel

La parole est ensuite à M. le Prof. Monnier qui entretient la Classe du traitement des vignes phylloxérées de Twann Bonfol et Colombier au moyen des résidus de l'extraction du sulfure. La tache traitée mesurait 2226 mètres la zone de sûreté 2415 mètres. En raison des dangers que présentait l'emploi de ces substances le laboratoire a été établi à ciel ouvert, loin des habitations. Les instruments qui ont servi à la diffusion de ce nouvel agent toxique étaient de simples siphons à eau de Selz; quarante ont été utilisés de la sorte; 2 ont une machine à mettre en bouteilles

3° de grand pal ady Londe en amie de 1 m. — 1, 201 de longueur ayant 0, 005 de ride ; le personnel ne comptait que 3 ouvriers ; l'un divisait à l'autre remplissait l'appareil syphoïde ; le 3e introduisait l'anhydride sulfureux ; on s'est servi dans ce cas d'acide sulfureux liquide à un joyeux. Deux grammes, soit cent centigrammes de liquide donnent 1 litre de gaz. Le mode suivi dans ce cas pour l'anhydride sulfureux est semblable à celui du CO^2 dans l'eau de Seltz. La néoline, chauffée pour SO^2 sous une pression de 4 à 5 atmosphères se répand sous la forme pulvérisée.

Les 1ers jours les ouvriers n'ont rempli que 300 siphons ; le 2e, 546 ; le 3e 600, le 4e 785, le 5e enfin 1002 siphons ; le chiffre n'a guère été dépassé. La tâche a été divisée pour le traitement en 2 parties également traitées quant à la quantité du liquide employé. Dans l'une des parties, le traitement a consisté dans la diffusion de 200 grammes de néoline par touche au moyen de 35 grammes de SO^2 anhydre, dans l'autre dans l'application de la même quantité de liquide par mètre carré. Malgré de minutieuses recherches sur les résultats, presque très délicates sur l'influence du traitement, sont des racines superficielles, sont des racines profondes, le sujet n'a pu retrouver un seul phylloxera vivant. Ces ceps bien morts a eu un état de décomposition avancé. Les œufs également avaient complètement changé de couleur ; ils étaient racornis ridés et se vidaient à la moindre pression. Les vapeurs de néoline subsistent longtemps dans le sol et on les sent encore bien à 1 pied à 0m 40 centimètres de profondeur. Le résultat est donc satisfaisant quant à la destruction du phylloxera ; reste à savoir quant à la question du coût : le traitement d'un hectare revient encore à 5200f. Se décompose ce coût 3473 litres de néoline à 1fr. 1076 63 ; 400 kilos d'anhydride sulfureux à 1fr. 602, main d'œuvre 26 21, 07 ensemble 5200f. Ce prix devrait inabordable pour un traitement en grand ; mais il pourrait peut-être M. Mumier subir une réduction de moitié en faisant

venir directement le nécessité d'Amérique ; même avec cette réduction le traitement serait encore trop cher.

Très préoccupé de ce côté pratique de la question, M. Monnier a cherché quel toxique pourrait offrir les mêmes avantages en coûtant un prix abordable tel que 0.25 le kilogr. Il n'en a pas trouvé d'efficace ; aussi a-t-il cherché une autre solution qui est celle-ci ; ne pas traiter tous les ceps d'une vigne, mais seulement les ceps attaqués par le mal ; de cette façon la dépense serait limitée et l'emploi du toxique insecticide encore possible. Mais ces ceps il faut les trouver et c'est cette recherche qui est longue et difficile. Le phylloxera n'attaque de préférence que les racines les plus jeunes et les plus tendres, c'est sur celles-ci qu'il faudra chercher. M. Monnier a remarqué que vers le pied d'un cep atteint les racines présentent au collet de la racine de petits renflements très délicats, faciles à mettre au jour. En l'espace de 2 ½ jours avec 12 ouvriers il a pu examiner avec soin 1200 à 1300 ceps et a pu constater qu'un cep phylloxéré présentait des renflements sur les radicelles.

Pour le traitement d'une tache phylloxérique, il importe de se souvenir qu'il faut y traiter de la périphérie au centre où se fait la plus forte injection. La tache de Trois Rois peut bien remonter déjà à 5 ou 6 ans ; les bois étaient minces, nuls à certains places, le végétation languissante. M. Monnier présente encore cette observation importante, c'est que sur une vigne saine l'injection peut être forte sans que la végétation en souffre, témoins les essais faits à Landeyran chez M. Michel au commencement de juin où l'on a injecté jusqu'à 400 gr. de sulfocarbonate de potassium à 50 d'acide sulfurique par mètre carré, sans que la vigne ait paru altérée (sensiblement), tandis que si la plante est phylloxérée une dose un peu forte entraînera vite la mort du cep ; on peut même dire que dans ce cas le traitement hâte beaucoup la mort du sujet malade.

Il semblerait qu'on doit conclure de ceci précède, que le traite-

on emploie 350 gr. de sulfocarbonate à 50 gr. de sol. une petite parcelle traitée à 70 gr. de sol. a été par suite de l'opération complètement détruite.

= ment d'une vigne malade devrait être rejeté comme inutile,
à puis M. Mannier répond qu'il a pour grand avantage
d'empêcher l'enmarinage point de plus important. Il
résulte d'observations faites que l'enmarinage d'ailes pu n'ab-
-rageait guère la 1re année que 3-4 cep, en détruisait
déjà 12-20 la 2de année & cela dans une proportion ab-
-cendante si forte que M. Mannier estime à 4-5000 cep
la quantité de cep envahis par une tache de cinquiè-
-me année: le point est capital & mérite d'être sérieu-
-sement considéré & il démontre avec évidence l'impor-
-tance d'une surveillance rigoureuse & d'un traitement
immédiat aussitôt qu'on s'est aperçu de la moindre chose.
M. Mannier recommande la date du 15 août comme la pé-
-riode des investigations utiles fructueuses, la recherche étant
beaucoup plus difficile au printemps; c'est dans cet exa-
-men soigneusement & attentivement pratiqué bien plus que
dans le traitement mené que gît pour M. Mannier le
salut de nos vignobles; ainsi la conclusion de la commu-
-cation intéressante fut. elle le résumer dans un formula-
-ble garde à vous qui ne sera jamais de trop dans notre
pays au milieu de nos populations confiantes qui pen-
-sent encore que la bonne culture & la bonne fumure
sont des préservatifs suffisants - une digue à opposer à
l'ennemi.

M. le Président de la Classe adresse à la communication de
M. Mannier ce fait important, ~~qu'il~~ que le traitement
par la néoline & l'anhydride sulfureux, ou le résultat
auquel on est parvenu précédemment cet immense avantage.
~~Cela~~ qu'il pourra être substitué avantageusement à l'arrachage
ce point est de la plus haute importance pour le traite-
-ment des taches isolées. Il saisit l'occasion pour exprimer
à M le Prof. Mannier toute la reconnaissance de la Classe
pour sa communication successive, fort intéressante & ajoutant
le rattachant en une certaine mesure pour notre pays.

M. Charles Richard désirerait savoir si les renseignements mentionnés par M. Mennier ne risquent pas en tout cas de la rayer momentanément, auquel cas il opinerait pour la visite des vignobles au printemps, le tout fait en tout cas aux vignes étant satisfaisante. M. Mennier insiste beaucoup sur cette période faisant observer que ces radicelles couvertes de renflements sont très friables et tombent très vite en putréfaction.

Vendange — Il est proposé ensuite aux renseignements sur la vendange et le prix des vins ; d'où il ressort qu'il y a d'une grande écart de rendements suivant les diverses parties du canton et dans le même commune. Les plus forts rendements auraient été observés à Tronin, Cologny, Chorbette où on accuse les chiffres de 20 - 22 hectolitres à la pose. Dans plusieurs communes et dans plusieurs vignobles le rendement ne serait guère que de 14 - 15 hectolitres à la pose. Les prix ont été élevés, ils peuvent être compris entre 35 centimes et 45 centimes le litre. La qualité est généralement moins bien que l'an dernier et les vins jugés plutôt un peu inférieurs à ceux de la précédente récolte, tout en faisant remarquer que les derniers vendanges avaient considérablement gagné.

Oïdium — Quant à la question de l'oïdium M. Michelet rappelle que le Bureau a l'intention de publier des instructions au sujet de la lutte d'ici au printemps prochain. On désirerait la multiplication de l'anthracnose en coupant en automne les sarments atteints et en les brûlant.

M. Demole rappelle que la Soc. de Viticulture de Genève a déjà un formulaire relatif à l'oïdium et il pense qu'on pourrait avantageusement s'en servir comme de guide pour la discussion. Divers renseignements peu concordants dont pour mis par les membres présents, on suggère l'idée de désigner une commission qui s'occuperait de la question, rassemblerait et coordonnerait les renseignements.

- Il est proposé de nommer une commission de 7 membres et désigné pour en faire partie :

Meurin Demole. Marc Michele Plan fils Pérusset,
Courtet, Bernard fils Fivaz.
M. Albert Rilliet est présenté par la séance et devra
membre. (Reçu par le comité le même jour)

Classe des Sciences.

Présents: MM. Micheli, Président, Chat L. Cochinard
Ad. Naville, Duriot, Demole, Constantin, Pictet, Perrot
Regnard, Plan, Valet-Rey, Saiami, Pierrein, Cordival
de Breban Dolle, Schmann, de Saussure, Perrusset
Fivaz, A. Martin Galpin Borel et Tembley.
Le Procès-Verbal est lu et adopté.

Brochures et lettres reçues. M. le Président donne réception des diverses brochures et lettres adressées à la Classe. Savoir un mémoire en Italien sur l'Indication Physionomique, annoncé de la même langue du Comte Pavadenda sur le Congrès Cosmographique tenu à Gênes, présenté de M. Ch. Cochinard sur la Carte manuscrite non bâtie de la C. de Genève.
Plusieurs lettres de divers Membres du Congrès cosmographiques ont rendu à M. Lord Abbé Président de la Confédération, l'avis contenant le projet de pétition aux Conseil Fédéral sur les mesures à prendre en vue de la Navigation Physionomique.

Carte agronomique M. le Président annonce que des arrangements ont été pris par le Bureau avec M. le Professeur Alphonse Favre pour la carte agrologique du Canton de Genève, les membres de la Classe pourront acheter ladite carte au prix de 5 Fr.

Récompense aux inspecteurs des vignes. M. le Président communique ensuite une proposition de M. J. Pictet secrétaire, de Hermance à Mrs les Inspecteurs de Vignes deux médailles de bronze en récompenses de leurs services. Cette récompense leur serait décernée dans la séance générale des Associations Unies présidée par le Président de la Classe d'Agriculture; M. Micheli ajoute que la proposition de M. Pictet a rencontré de l'opposition

dans le hors ligne et commette en conséquence la Classe ne
l'appartenait de la remise de cette médaille.
M. Viollier Rey demande sur quoi a porté l'opposition du Jury;
M. Demole opposant répond qu'il n'admet pas
que les Inspecteurs reçoivent la même récompense que
~~M. les Vignerons et jardiniers~~ ils inspectent. Il croit que M. les
inspectés ne savent pas satisfaits et que celle dépense
a été dailleurs prodiguée légèrement. M. Demole
propose que la médaille bisdient votée soit envoyée
à M. les Inspecteurs.
M. Perret au nom de l'association viticole de la Rive
droite ~~Rhône~~ répond à l'observation faite sur
sur la médaille, qu'il serait mentionné que c'est une
récompense honorifique que la Classe entend ~~décerner~~
M. Alt Baulle est du même avis et propose de faire
rendre la médaille d'une lettre adressée par le
Président au lieu de la remettre à MM. les Inspecteurs pour
les remercier de leurs services qui ont contribué au per-
fectionnement de la culture de la vigne et de la viticulture de
Genève.
M. le Président pense qu'on ne se ~~propose~~ pas
la Classe désirait dans quelques années à MM. les
Inspecteurs la médaille d'argent.
La proposition de M. Bordier remise de médaille
de Bronze avec accompagnement de lettre est mise
aux voix et adoptée.

Falsification de denrées alimentaires par M. Dutoy

M. A. Martin donne lecture d'un travail très complet
et étendu de M. V. Dutoy sur les falsifications de quelques
denrées alimentaires: de Graines et des vins, Bières etc.
M. Broccard remercie M. Dutoy de son travail, mais
atteint que peut être hospitalité aux agriculteurs pratiques
pourrait d'habitude dans la chimie, le remercie en
question devrait être remanié pour pas mettre dans une

deux publications. Telle que de la Clé a tiré [illegible] Appuyé.

Habitat d'une Lycopodiacée. M. de Saussure rapporte ensuite une observation d'une Lycopodiacée, et fait succinctement connaître les caractères qui ont amené l'agriculteur à annoncer provisoirement à cette plante le rang de genre et de genre.

M. H. de Saussure. M. de Saussure lit une notice sur la manière dont on peut détruire une espèce nuisible, un Lycopode commun dans les plus riches cultures et connu sous le nom vulgaire de queue de renard, qui peu à peu a envahi toutes les cultures et fait que des cultures nouvellement établies ne tardent pas à être infestées de cette plante parasite. Il entreprend à démontrer comment on peut infester de graines de cette parasite. M. de Saussure cite l'exemple de très riches prés nettoyés qui ont été complètement infestés de Lycopode, et qui n'ont été bientôt envahis par la cuscute. Autrefois la Lycopode durait de 2 à 3 ans maintenant au bout de 4 ou 5 ans il faut la semer d'avant. Comme dit-il doit la culture doit être plus espacée sur la même parcelle. M. de Saussure dit très bien l'avantage de l'emploi de scarificateurs ou extirpateurs pour nettoyer les Lycopodes infestés après deux opérations les tiges de Lycopode sont coupées à ras terre et la cuscute enlevée en grande partie, l'opération doit être faite en juin; il convient après cela de répandre du superphosphate qui nourrit surtout principalement l'herbe aux prés par la Lycopode; M. Lecoultre a expérimenté dans les deux cas et a remarqué en même temps que du Ray-grass (Lolium) ont donné un peu partout pour empêcher la propagation de la cuscute. Elle ne se développe que les plus fortes crues mais apparaît de bien loin.

M. Desaunde a pu dès le commencement pendant 5 ans de la lupine qu'on en aurait dû tirer compte. Le fumage résultant du mélange de lupins Rajon et d'huile excellent et plus profitable lorsqu'on a soin de labourer aussitôt après la récolte pour la lupine pure. Les engrais Français et Anglais ont peu avantagé jusqu'ici. M. Desaunde recommande de pouvoir qu'on a eu de l'avantage d'être économique.

M. Bethat pense que la lupine exige un intervalle de 5 à 8 ans de la culture alternante, en raison de l'épuisement du terrain.

M. Bernard a bien des bons résultats de la fumure de la lupine, mais de la lupine, celle-ci a paru rester beaucoup mieux à la surface.

M. Bochinard Ch. insiste sur la dépense considérable qu'exige la lupine avant d'être cultivée (engrais) avantageusement.

M. Fusay a vu bien donner de l'engrais N. 15 de Fribourg sur de la lupine cueillie, il est assez bien pourvu à son égard.

M. Bethat a vu des lupines et la fumée au l'engrais de M. Gobain a qui lui a bien réussi.

M. Bochinard est partisan des avantages de la lupine, l'humidité d'automne est une des causes du peu de résistance de la lupine. Les pluies passent aussi à la préparation de la culture lupine n'étant pas dégagée par le bétail passe dans l'engrais et revient aux champs.

Application des Tourteaux de Marseille comme engrais. M. F. Dombe.

M. Dombe donne lecture également de quelques applications des Tourteaux dans le Dpt de l'Ouche et cela comme engrais; l'absence de perpétuité de bêtes à cornes donne aux Tourteaux de pays. Un tel tourteau est pris de 2 à 3 fois plus de qualité d'ambone; l'huile étant [illegible]

la végétation. L'épidémie est cependant considérable. Espérons que l'avenir est avant tout jours d'un agriculteur pas de droit de douane sur cet article. Parmi les ouvrages très intéressants qui ont paru dernièrement sur cet important sujet, on a remarqué tant comme engrais que comme aliment du bétail.

M. le Président remercie M. Durand de son intéressante communication et espère que elle attirera l'attention des agriculteurs sur l'emploi de la betterave non tant comme aliment.

La séance est levée.

Pour la Secrétaire

G. Tremblay.

Assemblée Générale des Associations Viticoles.

(Tenue à l'Athénée le Samedi 14 Décembre 1878.)

Présidence de M. Michel J.P. de la Classe d'Agriculture.

Environ 50 personnes présentes tant membres de la Classe d'Agriculture (des Associations Viticoles) que d'épuisons. MM les inspecteurs des vignes invités à cette séance sont présents.

Lecture est donnée du procès Verbal de la dernière assemblée générale. M. Clément de la Classe prend une courte allocution [illegible] la parole est donnée à M. Dervot, président de l'arrondissement de la Rivière Droite pour la lecture de son rapport.

M. Dervot J.P. de l'arrondissement entre Arve et Lac et M. Michel J.P. de l'arrondissement entre Arve et Borgne de St Julien donnent également lecture de leurs rapports.

Puis il a été procédé à la distribution des récompenses aux vignerons ayant obtenu le plus de points. D'après le rapport de l'inspecteur.

Quant aux résultats pratiques de l'année 1878. On peut affirmer d'une manière générale que les travaux à quelques exceptions près ont été bien exécutés et certaines cultures jugées très satisfaisantes. On jugera facilement

par la liste des prix et mentions que nous donnons ci-dessous.
Il est désagréable à la distribution des prix à MM. les Disputés. M. le Président de la Classe d'Agriculture annonce qu'en raison des services rendus à la viticulture de notre Canton par MM. les Inspecteurs, la Classe a décidé d'accord avec les 3 Sociétés Viticoles de leur remettre la Médaille d'Argent de la Classe d'Agriculture avec remerciements.
M. Alexandre Granjean en recevant la médaille ajoute quelques mots pour exprimer son satisfaction d'avoir ainsi que M. Marc Granjean contribué au développement de la culture de la vigne dans le Canton de Genève, il espère continuer encore longtemps ses visites.

Prix de l'arrondissement entre Rhône et Lac.

Maximum des Points à obtenir 100.

						Points
MM. Ch. Ansermoz	chez M.M. Ferrot	Prégny	1er Prix	Méd.	20.	88 1/2
" Th. Courtay	"	"	Prévost	Lagrange	2me Prix	Méd. 15. 87 1/2
" Jean Debarbat.	"	"	"	"	"	"
Margairaz.	"	"	Dominicé.	Genthod.	3me Prix.	10. 82 1/2
" Favre	"	"	Vm Gunther.	Gd Saconnex	4me Prix.	10. 82.
" Jacques.	"	"	Sabasoni.	Gd Saconnex	5me Prix.	10. 81 1/2
" Favand.	"	"	Constantin	Choully.	6me Prix	5. 79
" Durouzeir	"	"	"	"	7me "	5. 78 1/2
" Michaud.	"	"	"	"	7me	5. 78 1/2
" Bessier	"	Aurial	"		7me	5. 78 1/2
" Thomann	"	Sous le Gt Bod.			7me	5. 78 1/2

Mentions honorables.

Bosson	"	MM. Prégevand (Prégny)	4e	78.
Piguet	"	" Didier	"	" 77 1/2
Deluc		Mr Pictet (Genthod)	"	76 1/2
Gardet		MM. Favre Prégny	"	76 1/2
Longchamp		Favernay Gd Saconnex	"	76 1/2

Prix del'Arrondissement entre Loire et la route des Sables.

Maximum des points à obtenir 100.

MM. Baptiste Cysler	dit M. Ant. Martin	Vessy	1er Prix	Méd. Bronze	20 F	84 Points.
Fs Surfond.	L. Micheli (Landray)	2me	"	Méd. Bronze	15 F	83. "
Fs Rozet	Mc Pictete	"	3me		10 F	82 "
Fs Ossat	A. Lullin. Archamp.	3me			10 F	82 "
Jh L. Dunquet.	L. Micheli. Landray.	4me			8 F	78
Jean Terrier	" " Archamp.	4me			8 F	76½
Bernard Taffonnier.	A. Lullin	"	4me		8 F	76

Mentions Honorables.

MM. Cyprien Démolis	de Mr Micheli (Landray)	Décateur		75
" A. Dupont	" (Archamp)	"		75
" Terrier	" " Demole (Cruin-Dorcy)	"		74
" J. Domolis	Micheli Archamp.	"		74
" Dumoyer	Lullin. Archamp.	"		73
" Mosset	Long. Vezrier.	"		72

Prix del'Arrondissement entre Loire et Lac

MM. Gondard	chez Mr Chomerine (Ruth).	(Méd. Bronze	1er Prix)	20 F	83½	points
" Ad. Dongeli	" Martin. (Chigny)	id	2me	15 F	83	"
Dupont rejeté	cher M. Delarbre	admission	3e	10 F	83	"
" Jules Dufour.	E. Poisson (Ruth.)		3me	10	82½	"
" Dumand	Mr Faesch (La Gara)		3me	10 F	82	"
" Chapel	Le Dusouray (Cossier)		3me	10 F	82	"
" Ducray	W. de la Rue (Pesmes)		3me	10 F	81	4
" Hocky	Mr Butini (Chongny)		4me	8 F	76	4
" Pettet	Constantin (Vernay)		4me	8 F	76	"
" Andre.	E. de la Rue (Pesmes)		4me	8 F	76	"

Mentions Honorables.

MM. Bosson	W. de la Rue	(Pesmes)	Décateur	75 "
" Dunant	E. de la Rue	"	id	73½
" Seippel	Mr Butini	(Midan)	id.	73
" Epitaux M.	Micheli	(Cressy)	id	72⅔
" Grignard	E. Boissier	(Ruth.)	id	72½
" Delicutray	Mr Butini	(Midan)	id	72
" Decondray	W. de la Rue	(Pesmes)	id	72

La parole est ensuite donnée à MM. les Membres des Associations
Fédérales.

M. Jules Boissier se demande si l'opinion des Membres
serait favorable à l'organisation d'un concours (unique)
à choisir entre les 3 arrondissements et cela dans le but
d'accroître l'émulation. Il aurait lieu tous les 3 ou 5 ans.

M. Marc Micheli appuie cette proposition, il trouve
l'idée heureuse et pense que l'on pourrait la mettre
à exécution le plus tôt possible.

M. Louis Micheli expose ses idées sur l'état de la culture
de la vigne en général de le canton de Genève, les progrès
réalisés, la marche des 3 sociétés depuis leur fondation
Il croit que ces concours entre les 3 sociétés
sont soumises à la Loi d'Agriculture laquelle a prévu
que dans le temps la formation des associations fédérales. M. Micheli
pense que ces concours généraux pourrait avoir lieu
tous les 3 ou 4 ans.

M. Marc Micheli voudrait que les concours qui seront
leur époque tiennent compte de l'état de la culture de
la vigne pendant l'intervalle des concours.
La discussion continue sur cet objet à titre de vœu de
préconsultation sur l'opportunité de la périodicité des
concours généraux tous les 3 ou 4 ans.

M. Amédée Lullin est d'avis de laisser chaque
Société indépendante de fixer ses concours quant à ce
lui semble et ne voit pas l'avantage de Concours
généraux.

M. Adrien Naville ne s'oppose pas à l'institution d'une
haute prime qui serait la conséquence naturelle
des Concours Généraux, la question financière ne serait pas
un obstacle, mais il serait très difficile selon lui que
le Jury entreprit la tâche d'une inspection générale
des vignes de tout le canton. Excellente théorie il ne
croit pas la chose réalisable en pratique.

M. Marc Granjux, imprimeur, avait dû déposer sur la table 5 kg de sommités florifères pendant les 3 années précédant le Concours Général.

Il est passé ensuite au 4me objet de l'ordre du jour, savoir la discussion sur l'existence et le traitement de l'Anthracnose sur le Champignon microscopique qui a fait de grands ravages dans nos vignes et connu sous le nom de noir.

M. Goethe membre du Congrès Ampélographique qui s'est beaucoup occupé de cette question pense que l'échaudement ou temps des sarments attaqués de l'Anthracnose en automne pourrait arrêter son extension.

Anthracnose

M. Marc Micheli, a fait quelques recherches microscopiques sur l'Anthracnose il ne croit pas à l'utilité de cette mesure le champignon ne passant pas l'hiver et la semence étant annuelle bien que l'on ignore encore le mode de sa propagation. Le seul remède serait d'enlever le sarment malade aussitôt et à mesure que la maladie se développe c.a.d. pendant la végétation.

M. Louis Micheli croit qu'il est très important que des essais soient faits par les propriétaires d'exploitations avec divers moyens d'arrêter cette maladie.

M. Alexandre Granjux, imprimeur, croit avoir remarqué que les vignes atteintes dernièrement étaient en face de limaçons et demande si ce ne sont point eux qui transportent le germe de la maladie.

M. Marc Granjux a vu également sur les ceps qui ont des racines pourries et croit dans tous les cas que l'humidité favorise cette maladie.

Oïdium

M. Micheli attire l'attention sur l'Oïdium qui a fait des ravages cette année. Il croit à l'efficacité du soufrage répété 2 ou 3 fois.

M. Boissier annonce qu'une commission de 7 membres a été nommée pour la classe d'Agriculture pour étudier l'oïdium et son traitement et pour rapporter un temps utile

M. Louis Michelin observe que dans les vignes à bois régulièrement chaque année à 2 reprises. Mentionne le moment de la floraison.

Suffrage de la Vigne

M. Marc Granger estime qu'il faut sonner de bonne heure, mais on a remarqué qu'il faut que la température soit d'au moins 16 degrés. Le coup est nécessaire pour atteindre toutes les parties du cep et de la grappe.

M. Alex. Granger croit à un certain degré de chaleur et à une condition météorologique pour l'évaporation des gaz qui se forment et qui sont les agents principaux et actifs des suffrages.

M. L. Michelin recommandera à la Commission de présenter son rapport à temps.

M. Ad. Vaillé ajoute comme observation que les vignerons sont généralement bien trouvés des superphosphate de St Gobain contre les limaçons et les vers.

La séance est levée à midi.

Pour le Secrétaire.
Le Secrétaire adjoint.

G. Tremblay

Classe du 4 Janvier 1879.

Membres présents. MM. Michelet Demole, Fr. Kaiser, Rochette, Fusay, Métral, Ch. de St. Archinard, Vollier Rey, Martin, Constantin, Péruchet, Pabry, Terrouk, Blanc.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Médailles à MM. les Inspecteurs des Vignes

M. le Président informe que la médaille d'honneur offerte par la classe a été décernée à Messieurs Marc et Alexandre Grangier à l'assemblée générale de la Société viticole et qu'elle a été reçue avec reconnaissance par les Inspecteurs.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Mercanton de Cully remerciant de sa nomination de membre correspondant. M. Loisier a fait parvenir également l'expression de sa reconnaissance pour l'association de son nom à celui de Mm. Farel assister à l'occasion de la publication de la carte agronomique.

Culture et Alimentation

M. Dutoit de Mondon, a fait hommage d'un ouvrage sur la culture et l'alimentation. Cet traité renferme à côté de principes généraux sur l'agriculture, des renseignements précieux sur les plantes qui conviennent le mieux à nos vignes.

La question de savoir quel parti la classe veut tirer de plusieurs phylloxériques adressés par M. Metzger est renvoyée au Bureau.

Bulletin

M. Victor Perrault de Tolempuy donne sa démission de membre. Il en est pris acte.

Les 6 premières feuilles du bulletin relatif à la carte agronomique sont parues.

Tourteaux

La parole est donnée à M. F. Demole qui examine la question des tourteaux au point de vue alimentaire. Avant d'aborder le sujet M. Demole donne quelques détails complémentaires sur les tourteaux exotiques. On refuse dans le commerce ceux qui sont rances à fond. Dans le Nord les tourteaux sont employés comme engrais complémentaires. Dans le Sud où le fumier est rare, ou le peu de bétail à cornes il sont employés en quantité considérable

Dans la culture intensive : la quantité employée est considérable vu l'obligation d'arrosage qui les Dattes les entraîne ; on peut compter 2000 - 3500 kilos par hectare pour les primeurs de la=
=saison.

La question des tourteaux alimentaires est traitée à fond dans l'ouvrage de M. Descugis dont M. Demolon rend compte dans un=
=quel il attire l'attention : tandis qu'aujourd'hui dans certai=
=nes contrées, il sont arrivés à constituer la nourriture abon=
=dante d'engraissement, il est intéressant de voir avec quelle parcimonie il étaient donnés au début ; il faut remonter à l'an 1100 pour en trouver mention un peu importante, car quelque-fois on le trouvait déjà connu au temps d'Homère.

Les tourteaux sont très nombreux ; on peut cependant les diviser en deux grandes classes : les tourteaux provenant de graines décortiquées et ceux provenant de graines non décortiquées. Ces derniers renferment des éléments ligneux parfaitement inassimilable - inutiles allant quelquefois jusqu'à 25% du poids.

On divise encore les tourteaux en tourteaux dangereux et en tourteaux propres à l'alimentation.

Parmi les premiers on rencontre les tourteaux :

1/ d'amande amère
2/ de belladone
3/ de moutarde noire blanche.
4/ de pignon d'Inde
5/ de ricin.

Parmi les seconds nous avons les tourteaux

d'amande douce
de maïs
d'olive
de pepins de raisin
de baie de cacao
de tournesol
de Bilapi
de niger

Tourteau de sésame impur par addition de sel
Tourteau de chanvre excitant, peu employé
Tourteau de copra peu employé aujourd'hui.
Tourteau de coton 6.50% d'azote aussi bons que ceux de sésame.
Tourteau de sésame } 5% répondre à plus ancien connu.
Tourteau de colza } doivent pour être bons avoir une couleur verte.
Tourteau de camelina } à 3 fr. 50 : recherché des marins convenablement moins
Tourteau de navette } au bétail, sont refusés par eux.
Tourteau de faine bons pour le bétail bovin, nuisible pour chevaux.
Tourteau d'oeillette } bons, mais renferment de la morphine.
Tourteau de pavot }
Tourteau de noix très cher rancit vite
Tourteau de palmiste - favorable car riche en azote. très friable.
Tourteau de lin le meilleur, produit 1/5 de son poids en graisse et viande.

Cette riche énumération montre l'immense variété des tourteaux, l'intérêt et l'utilité qu'il y aurait à faire de suite une étude complète appréciée. Plusieurs d'entre eux sont mangés avec avidité par certains animaux, refusés par d'autres et dangereux même pour quelques espèces.

M. Bouffier en remerciant l'auteur de cet intéressant travail voudrait que la Chambre se procurât l'ouvrage de M. Descazis.

Le Bureau avisera.

M. L. Archinard exprime la crainte que le conseil fédéral ne frappe par raison fiscale les tourteaux d'un droit d'entrée - voudrait que l'apiculture émît un voeu réclamant la franchise de droit tant à cause de la difficulté qu'il y a à discerner entre le tourteau alimentaire et le tourteau engrais qu'à cause des difficultés de tous genres qui gênent la profession des cultivateurs. Il fait en tous cas ressortir l'utilité qu'il y aurait comprenant un véritable intérêt à n'acheter que des tourteaux alimentaires.

M. Steckeisen voudrait que le résumé de cet exposé fût complété des avantages pratiques - qu'il fût inséré au Cultivateur un résumé avec indications claires appréciées - donnant la quantité juste au point de vue nutritif, comparativement au foin.

M. Pérusset comprend le désir de M. Strotkeren, mais signale la difficulté de la question : le foin n'a point une valeur fixe, mais une valeur relative dépendant de l'année, du lot, des circonstances où il a été récolté etc. Il rappelle les inconvénients du tonneau provoqués par l'usage de chaleur artificielle.

M. Michels pour simplifier la question ramène à un résultat, impossible si on se bornait à donner l'équivalence des tonneaux les plus usités et meilleurs :

M. Louis Archinard signale le danger de la comparaison d'où il peut résulter que cette année par ex. le tonneau soit une nourriture plus chère que le foin en apparence ; il a soin d'ajouter que même dans ce cas la la petite quantité de tonneau donnée profitera à l'alimentation en faisant tirer du foin un meilleur profit.

M. Antonin Martin attire l'attention sur le fait qu'on ne peut au point de vue de la qualité du lait, juger le ration de tonneau, mais qu'il faut dans une comptabilité bien tenue tenir compte de l'amélioration qui en résulte pour le gras.

M. Demole insiste en terminant sur ce que dit M. Archinard — sur l'assimilation facultée des principes acides non azotés — Il pense qu'il faudrait ajouter au compte rendu fait par M. le Secrétaire le équivalent des principaux tonneaux : si quelque membre voulait se pratiquer la betterave, la monographie de tonneaux serait vite établie.

Rendement des vaches laitières en 1878

M. Louis Michels introduit ensuite la question du rendement des vaches laitières en 1878, chose importante à connaître car il est certainement inférieur au rendement habituel.

M. Charles Archinard l'estime pour la commune de Trinec à 3, 65 pots soit 2000 litres par an.

M. Pérusset a établi une moyenne pour 120 vaches de la pommeraie à la Claie pour une laitance subséquente.

M. Demole a pensé à admettre un rendement moyen de 5 ¾ litres par jour, tandis que M. Strotkeren assure chez lui même à un chiffre plus élevé.

M. Metral remarque que non seulement la quantité de la nourriture influent sur le rendement d'un troupeau mais le traitement les bons soins - il cite à l'appui le rendement de la vacherie qui malgré l'année défavorable, mais grâce à un bon berger a été supérieur à l'année dernière.

M. Fusay estime qu'à Bruyères le rendement peut être évalué 0'1/4 - 1/5 inférieur de l'année dernière.

M. Michelet rappelle l'opinion d'un homme bien compétent sur cette question M. Schatzmann qui estime le rendement moyen d'une vache tachetée de 7 - 8 litres par jour et celui d'une vache de race brune de 8 - 9 litres ; il affirme être arrivé à Landeau à 7 1/2 litres en moyenne par vache.

Ce sujet passionnant de l'intérêt, M. le Secrétaire écrira aux présidents de laiterie de la suite de la discussion remise à la prochaine séance.

écrit à la laiterie de Vandoeuvre, du chalet de traire de Saligny de Castiglione de Meyrin de Fusy.

M. Vacheron fait remarquer que le prix du lait - du fromage sont connexes, que la baisse actuelle du lait n'a d'autre cause que la baisse des fromages.

M. Vollier-Key donne quelques détails sur le prix du lait. A l'adjudication de l'hôpital les prix ont varié entre 16 1/2 - 17 1/2 la litre. à Bernex le lait a été adjugé à 16 cent. à Bardonnex il a paru 13 centimes prix à domicile, au hameau d'Aire, 17 centimes vendu en ville.

M. Vandoeuvre on parle de 17 centimes à Troinex même prix.

On peut estimer la baisse de 1/2 - 1 centime sur les prix précédents le moyenne du prix de vente au détail est de 20-25 centimes.

Reçu par le comité du 8 de jour. Ollivier fils.

Mess. Dériaz - Michelet présentent M. Ollivier d'Evordes fils pour devenir membre de la Classe

Séance levée

Classe du 1er Février 1879.

Membres présents : Mrs Michelet Steckeisen, Arnold Loup, Trembley Nicati, Bochet, Terroux, Péruchet, Martin Ch. & L. Archinard, Fusay, Martig, Blanchet, Cattral, Grobet Fusay père, Olivier Bosset.

Le procès-verbal est lu & adopté.

Sont présentés pour devenir membres de la Classe & renvoyés au Comité d'agriculture Mrs.

Présentations

Emile Pictet par M. de Saussure & Michelet

Bertrand Olivier par Mrs. Fusay & Martin

Louis Grobet par Mrs. Grobet & Bosset

M. Michelet propose à la ratification de la Classe le choix de Mrs. Barral & Le comte, proposés comme membres correspondants. Approuvé.

Engrais chimiques

Il est déposé sur le Bureau un prospectus avec prix courant de la fabrique bernoise d'engrais chimiques.

Acide Salycilique

M. Louis Archinard donne quelques renseignements sur l'acide Salycilique & son emploi dans le ménage, l'industrie & l'économie agricole pour la conservation des aliments & autres substances. Il agit par ses propriétés antiseptiques.

Conférences agricoles de la Sse de la Suisse Romande

M. le Président informe la Classe que la Soc. romande ayant reçu une allocation fédérale de 2000 fr. pour conférences agricoles a réparti cette somme entre les cantons romands suivant leur population. Genève a de ce chef droit à 240 fr. Le Bureau s'est déjà occupé de la question proposée à la Classe de prendre à sa charge les frais matériels en résultant, cette somme étant précédemment affectée à payer les conférenciers. Adopté.

M. Martin demande à ce qu'il soit répondu officiellement à la Soc. romande pour le remercier. Approuvé.

Le Cercle ayant reçu la même circulaire, le Bureau s'entendra entre eux sur les objets à traiter & sur les meilleurs

moyen d'en faire profiter le plus grand nombre possible d'agriculteurs.

Agriculture Américaine

M. Fossier offre à la Classe au nom de M. Charles Cramer membre correspondant établi à Wichita (Kansas) la suite d'un ouvrage sur l'agriculture américaine renfermant d'intéressants documents. M. Charles Richard veut bien se charger de l'examiner et d'en faire rapport.

Laiterie de Vandoeuvres Cartigny Chancy Vernier Meyrin

M. Michel prie M. le Président de la Classe qui veut aimablement répondre à notre appel d'intervertir l'ordre du jour et donne la parole à M. Fusay président de la laiterie de Vandoeuvres.

La plus haute moyenne de cette année est arrivée à 9.70 litres la plus basse est de 2.40: La moyenne générale de 168 vaches est de litres 6,63. un peu plus élevée que celle de l'an dernier, qui n'était que de 6.55. Ajoutons comme renseignement que la plus haute moyenne de l'année 1877 était de 8.70. Cette moyenne très satisfaisante pourrait encore être augmentée, M. Fusay n'ayant pas tenu compte du lait donné aux veaux de 4 – 5 veaux d'élève

2419 litres en moyenne par an.

M. Gobet donne le rendement de la fruitière de Cartigny comme suit pris sur 142 vaches. 1728 litres par an par vache, soit 4,73 par jour.

M. Pérrelet donne le rendement de la laiterie de Choulex. Bossey évalué ce fait: la moyenne par vache par année a été de 2499 litres soit 6,84 par jour. en 1877 elle était de 2369 litres soit 6.48 par jour. Prix du lait 0.15 et le litre en 1878. en 1877. 0.16,29

M. Patry évalue le rendement par vache par jour à la laiterie de Vernier (50 vaches) un troupeau de 15 vaches a produit 36.86 litres en 1878. soit à 7.15 ¾ en tenant compte du lait donné aux veaux 2412 litres par vache par an soit 6,6 par vache par jour. a fondé parts sociétaires - 6 litres par jour par veau prend. un 2e troupeau de 12 vaches a produit 25861 litres ou 2133 25 jours à 2 litres p. chaque sociétaire. et Onex, ce rendement est de 6,47 ½.

litres par vache par an, soit 5.9 par vache par jour.

La plus forte moyenne a donné a été sur un troupeau de 6 vaches qui arrive à 8,01 par jour par vache. La plus faible moyenne 3 vaches n'ont donné que 4,2 par vache par jour.

M. Senay l'évalue pour Meyrin à 5.93 par vache à raison de 156 vaches.

M. Ricaud établit son compte ce fait pour un troupeau de 14 bêtes. 6 ½ en moyenne par tête par jour.

M. Etienne Micheli à Chancy 7.9. troupeau renouvelé

M. Martig évalue sa moyenne à 6.8 par vache et par jour (12 vaches)

M. Michelet à Landeau de 6 3/4 – 7 litres

M. Blanchet aux environs de 7.35.

Rendement de l'empesage en lait

La différence entre ces chiffres provient de ce qu'on n'a pas partout pris la même base d'évaluation: ainsi presque tous ont négligé le lait pris à la maison, d'autres celui bu par les veaux; d'autres ont élevé des veaux 3 mois au lait, tandis qu'ailleurs ils étaient vendus à 20 ou 25 jours.

M. Ch. Andriand remercie tous ceux qui ont bien voulu répondre à la demande formulée par la Classe; elle a pu être utile en provoquant cette enquête en s'efforçant de la rendre aussi exacte que possible; il conviendrait, cet hiver ayant réussi, que la Classe continuât cette enquête l'an prochain, après avoir adopté un formulaire qui permettrait à tous de partir de la même base. On avait pensé vu la mauvaise qualité des fromages que le rendement serait inférieur à l'année dernière; les chiffres indiqués témoignent du contraire et ne peuvent être considérés que comme très satisfaisants.

M. Pérrault constate que deux faits élèvent la moyenne: 1° le foin a été inférieur, le regain a été excellent – à construire le principe nourriture de bête de rente: 2° on a paré presque partout à la faiblesse nutritive des fromages par l'addition de tourteaux, farineux etc.

M. Grobet estime les frais de l'année peu nourrissante ce qu'il a contesté parce diminution des bêtes en point.

Foins

M. Steckeisen cite le fâcheux effet des foins crus dans les années humides. Diminuant la fécondité empêchant les vaches de concevoir

M. Boisier remercie au nom de la Classe les personnes qui ont bien voulu préparer le travail demandé et fait ressortir tout le temps que prennent de semblables recherches; il constate l'intérêt de cette enquête et s'associe à l'idée exprimée de poursuivre ce travail. Il demande l'insertion de ce document au Bulletin; il serait intéressant que puissent être appliquées quelques années la moyenne générale pourrait difficilement être prise.

M. Martin voudrait savoir si dans le rendement élevé de quelques particuliers, la betterave a figuré dans l'alimentation. M. Fatio cite le cas d'un rendement de plus de 9 litres où la betterave en-

: trait pour une part, a M. Emile Méral (dont le moyen est élevé) a fait entrer dans
le ration.
M. Périllat fait remarquer qu'il faut faire entrer en ligne de
compte la durée de l'alimentation des veaux dont les différents
suivant les endroits (où puis soustrait le notable différence de rendement).
tandis que jusqu'à un et demi de lait après
le prêt, d'autres le gardent 8-15, 21 jours après ; puis une
même qui élèvent les nourrissons au lait 3 mois
Une longue discussion s'engage sur les différents systèmes de compta-
bilité : doit-on compter la valeur du veau, le lait absorbé par celui-
ci, doit-il déduire la valeur du lait des premiers jours qui est
insendable ou compter le rendement à partir de 8-10 jours après le
vêlage.
M. Boissier propose d'adopter ce qui lui avait été une moyenne
assez générale (dans le canton) que les veaux sont gardés 21 jours à 10 litres en moy-
-enne par jour
La Classe se range à l'idée de ne pas chiffrer la valeur du
lait la première semaine, celui-ci étant insendable — d'ad-
-mettre que les veaux sont gardés en moyenne 15 jours à 10 litres
X. par jour, soit 150 litres à rapporter par tête de vache pour chaque
veau élevé.
Sauvage des vignes M. Michelet introduit ensuite le question du Sauvage et insiste
sur la nécessité de rédiger une instruction pratique. La commission
nommée dans ce but n'a pas encore rapporté il convient de
lui rappeler son mandat.
La Classe se réserve auprès du fournisseur le droit de faire analyser
les marchandises. La Classe décide d'après. agissant de concert.
Les Présidents du Jury de la Classe communiqueront les propositions
des fournisseurs lesquelles connues définitivement, une circulaire
leur sera ouverte et l'affaire notifiée par le Cultivateur.
La Classe accède à la proposition de son président demandant de
nommer membre correspondant Mr Barral, secrétaire perpétuel de la Soc. nationale
d'apic. de Fr. à M. E. Lecouteux, secrét. général de la Soc. d'apic.
de France. M. le Secrétaire écrira après l'envoi du diplôme.

Séance du 15 Février 1879.

Mem. Présents. Mess. Michelet, Rivoland, Fussy père et fils, Thet L. Archinard, Bertrand, Aurel, Veuvier, Le Pasteur, Périsset, Pessey fils, Motral, Blanchet, Le Moleux, Bédeg, Fivaz.

Apiculture

M. le Président, annonce l'envoi, fait à la classe du Rucher Cantonal, de la part de M. Bertrand-Péroz, qui s'est remercié de ce don et sa bienveillante communication à cette publication.

Carte geologique du canton

La planche de la carte géologique du canton de M. Favre a été envoyé au Départ. des Finances pour en faire remettre aux maîtres de communes désignés.

M. le Président a donné une lettre de remerciement à la classe.

Sulfatage de la Vigne

L'enquête pour le sulfatage de la vigne est parvenue à la commission chargée de faire venir la fleur de soufre est entendue avec M. Wagner droguiste, pour la livraison à raison de 30 Fr les 100 Kgr (garantie pure)

L'affaire sera ultérieurement mise à l'ordre du jour pour subir une discussion définitive.

L'emploi de la fleur de soufre fera l'objet d'une communication du Comité.

M. L. Archinard fait part à la classe des recherches qu'il a faites sur la pureté de la fleur de soufre (insoluble) cette substance étant le seul à employer contre l'oïdium, tandis que le soufre simplement pulvérisé n'a pas les mêmes propriétés. La fleur de soufre est filamenteuse et vue au microscope se présente sous l'aspect de petits bâtons ou serpentements au centre; le soufre pulvérisé a l'apparence de grains anguleux. Le mélange de ces deux substances (que représente les dessins de la falsification de la fleur de soufre) est aussi facile à reconnaître au microscope. M. Archinard engage les agriculteurs à se procurer à peu de frais (20 Fr) un microscope qui leur permette de s'assurer de la pureté de cette substance.

Petites races bovines du Valais

M. Lochmard fera par la suite une démonstration des animaux. Il est ensuite passé à la discussion de la question des petites races bovines. M. le Président a fait exposer l'utilité des races de montagne dans certaines contrées de la Suisse et que la question ~~de la petite race~~ mérite ~~de fixer~~ toute l'attention des Comités et des Sociétés d'agriculture ~~de s'occuper~~ de cette question. La question a déjà été posée devant le Gouvernement Fédéral, qui maintenant aux Sociétés d'agriculture de s'occuper de cette question.

M. Martin-Luther pour introduire le sujet donne lecture d'un rapport présenté à la Société d'agriculture de la Suisse Romande par M. de la Rive de Bex sur les différentes petites races de montagne du Valais. M. de la Rive conclut à l'existence de 4 races distinctes en Valais: savoir 1° la race d'Hérens, 2° la race de Conches. 3° la race de Bagnes. 4° la race de Herens, chacune a des aptitudes et qualités particulières et convient aux différentes localités. Toutes sont plus ou moins susceptibles d'amélioration par la sélection; dans tous les cas on ne peut mieux imposer les grandes races de la plaine d'après les usages du Valais, vu la rareté des pentes et la cherté des fourrages. — M. Desmazel a expérimenté les petites races de la plaine et s'en est bien trouvé, il les croit utiles dans la petite propriété; elles ont d'un prix bien moindre, leur entretien est peu et le rendement en lait assez considérable. —

M. Lochmard constate quant à la viande que les animaux de montagnes quelque soit leur espèce sont toujours supérieurs en qualité, et tiennent à la nature des fourrages, plus savoureux et parfumés. —

M. Fusay fils pense que l'étable est éminemment susceptible d'améliorations et qu'elle devrait être la première pierre de toute amélioration et que l'on devrait de bons combats, les plus petites races ne se nourrissant mieux, mais il ne pense pas que les races de montagnes doivent être généralement introduites dans la plaine.

M. Meunier parle également en faveur des petites races dans les localités élevées en les soignant peu à bon droit. M. Naville estime [illegible] races de montagne quant à la qualité de la viande, quant au lait il a obtenu jusqu'à 12 litres par jour d'une vache race de Conches. Proportionnellement à leur taille elles donnent autant que les fortes races. Elles remplacent aussi avantageusement les chèvres et les moutons. Dans les contrées montagneuses de l'Ecosse personne ne conteste l'utilité des petites races d'Argyll et autres qui ont quelque analogie avec nos petites races (On les améliore toujours par sélection)

M. Perrenoud ne pense pas que nous devions entendre par élevage de la plaine favoriser les petites races, au contraire de la montagne, M. Frey, fils estime que nous n'avons pas à nous prononcer en faveur des petites races mais qu'il s'agit de la question générale mais [illegible] comme de l'intérêt général.

Rapport financier Lecture est donnée par M. le Trésorier du compte rendu pour 1877 ainsi que du projet de Budget pour 1878 en l'absence du Trésorier.

Recettes.	Budget	Dépenses.	
Contributions 1878 (=1610)	1650.	Bonnant subsides p. Bulletins	400.
Intérêts des Capitaux et du Cte Cri	130	" descript. géologique. 500 à 3500	1700
Versement de Mr Chatelain Cte géologique 200 cartes à 12 fr = 2400 300 textes à 4. = 1200	3600	" " planches. à 200.	
Cartes à vendre aux Nombres de la Cie	100	Convocations impressions diverses.	200
Entrée de la Soc. d'Agr. Suisse Romande (20 à 5 fr)		Collecteur	50
Conférences.	240.	Conférences agricoles	400
		Loyer de la Cte des Cartes.	200
		Abonnt aux Journ. d'Publications agricoles	90
Total	5.720.	Bulletins	100
		Allocat. p. visite au Concours de Chaumont	200
		Réunion agricole en Ste Croix automne.	500
		Analyses Chimiques p. Carte Géolog.	480
		Analyses diverses. imprévu	100
			4720
		Boni présumé	1.000

Cours d'hiver

A l'occasion du Chapitre des Conférences agricoles M. le Président donnera lecture des sujets proposés par la classe pour être traités par les conférenciers ; Deux membres nommés le sort désignent : M. Lyon pratiquera une place pour la conservation des meules. Sur le bétail de boucherie ; sur le bétail laitier et la basse-cour. Sur l'Horticulture qui s'est produit dernièrement sur ce sujet dans le courant de l'année 1878 et dispense de donner aux Vergers. explication de cette à cadre.

X.

Le Président fait observer que les sujets tout à fait pratiques précédemment proposés, paraissait combien après une discussion de chacune sur le terrain avec une conférence sur l'un des sujets proposés.

M. Naville attire l'attention de la Classe dans un cas on une conférence devrait donner sur la Conservation des Meules de foin faite par des Instituteurs sur le battelage et l'expédition des fourrages.

M. Fusay fils voudrait voir combiné la réunion d'été au printemps avec une Conférence sur le terme des Meules et de la distribution d'une ou plusieurs primes décernées aux bergers. MM. Vionnaz, Mudry, Métral Ch. Andenmatten appuient cette demande dont ils reconnaissent l'utilité.

M. le Président fait observer tout en s'associant à cette manière de voir qu'elle demande à être étudiée avant d'être soumise à la Classe.

La séance est levée au milieu jour la réunion agricole est levée ; le procès-verbal est renvoyé au bureau.

Lecture est donnée du rendement des Meules de 1878.

Le nombre des génisses est malheureusement trop restreint pour la Présidence demande s'il y aurait lieu de modifier le système employé actuellement pour obtenir plus de renseignements statistiques. Le bulletin pour l'année courante sera le même que celui de l'année dernière.

Voir au-dessus le Vacheau...

Rendement des Récoltes

Moyenne des Récoltes 1878.

	Hectares cultivés.	Semé par Hect.re	Produit Moyen par Hect.re	Prix Moyen par Hect.	Fr. Cent.
Blé	498	225 kilos =	1826 grains kilos	223/4 Bacille	29.50 les 1/10
Avoine	120 1/4	175	1538.	1914.	19. 60.
Seigle	29	176.	1707.	2066	22. 20
Orge.	5	200	5200	1400	19
Sarrasin.	90.	90	700	200	17. 30
p. de terre	143.	1300	5337		11.
betteraves.	10		57142		
Colza	1/2				
Pré	479		3037 Foin	1262	Foin 6.50 Regain 4,50
Luzerne					
Vin blanc	161		45 Hectol.ts		37 les 10 Hl.
" rouge	108.		44.		
Lait.			2016 Litres soit 5,60 p. jour.		

Reçu par le comité du dit jour

Mr Frédéric Cache en présenté par MM. Fusay & Trembley.

Pour le Secrétaire
G. Trembley.

Clôture du 4e Mars.
1879.

Membres présents. Mess. Michelet Fusay. Trembley Monnier Dreyer, Courtet, le Boulenge Métral, Violier, Trembley Ch. à S. Archinard, Grobet, de Saussure, Meynadt, A. Carrillet, Stockreisen, Amiet, Blanchet, Plan, Bernard, Adrien Métral, Walther, Crochette, Terroux Boissier, Pérusset.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Sulfatage de la Vigne

M. le Président rappelle qu'au début de la souscription pour le Soufre, M. Wagnon n'avait fait aucune limite ni pour la date, ni pour la quantité et que plus tard, il avait déclaré ne pouvoir répondre au prix de 30 Fr. la quantité de 5000 Kilos

M. Michelis signale ce fait qui établit le droit de la Classe à regretter l'incident, mais espère pour qu'il y ait lieu d'appréhender pour l'avenir de pareilles différences qui en résultent pour les vignerons.

La Société du Rhône a fait parvenir un bulletin — nous avons également reçu du ministère de l'agriculture de Belgique le bulletin du conseil supérieur de l'agric. pour 1877.

M. Oberlin délégué de la Société d'agric. du canton de Ribeauvillé (Alsace) au congrès ampélographique a déposé sur le bureau de la Société une lettre témoignant de l'établissement d'excellents rapports entre les deux Sociétés.

Rendement des vacheries

M. Michelis rappelle enfin qu'il a trouvé indiqué dans les comptes rendus de la vacherie de la Pâtie le rendement moyen de 22 vaches de choix de 8,1 litres. Ce chiffre se rapproche bien de ceux indiqués dans une des années précédentes.

Agriculture du canton de Genève pour l'Impôt foncier — M. Archinard

Les communications étant épuisées, la Classe entend avec le plus grand intérêt la lecture d'un travail de M. Charly Archinard sur l'agriculture du canton de Genève à la nouvelle classification des terres au point de vue de l'impôt foncier. Le travail présenté au Conseil d'Etat dans un but purement administratif, M. Archinard a voulu considérer la question à un point de vue plus général — commence par quelques considérations historiques sur les phases qu'avait parcourues l'impôt foncier dans notre canton. Il rappelle les bases qui avaient servi à l'établissement de l'impôt en 1817 ; les terres étaient classées suivant les cultures sur la base du revenu de la terre ; on arrivait par là à un impôt moyen de 58 1/10 cent. par pose. Le 2e système établi en 1831 eut pour effet de dégrever la foncière non bâtie et d'augmenter la bâtie ; l'impôt fut réduit à 40 2/3 par pose. Enfin le 3e système qui vit le jour en 1861 à la suite de vicissitudes financières prenant pour base de l'impôt la valeur vénale des parcelles opéra à 1/2 pour mille de cette valeur la taxe foncière non bâtie : la moyenne d'impôt par pose monta à 93 9/10 centimes. Cela devait dès lors être suivi de diverses réclamations portant sur le dégrèvement des terrains de petite valeur distants de la ville, M. Archinard en

: traité la nouvelle classification qui eut pour effet de porter le rendement de la taxe de 80.306.55 à 103734,65 - moyenne 1.10½ par poste.
A la plus importante modification du nouveau système d'impôt a été de remplacer le principe admis jusqu'alors d'un impôt calculé sur le revenu par celui qui prend pour base de cet impôt la valeur vénale du capital qui y est soumis.
Le résultat de l'application de la nouvelle loi a été de faire porter essentiellement l'augmentation sur les terrains de haute valeur situés dans le périmètre de la ville et dans les communes suburbaines où se développe une partie de ce mouvement agricole ; la conséquence a été une répartition plus équitable et plus réellement proportionnelle à la valeur des immeubles.
M. Archinard s'applique ensuite à réfuter l'opinion qui admet : fait qu'à Genève le capital mobilier étant plus directement frappé que les terres par le principe, que la taxe foncière est plus lourde que la mobilière de 25% sur le capital et d'environ 50% sur le revenu. Ce droit si élevé pèse lourdement sur les transactions immobilières et est une cause réelle de dépréciation.
M. le Président après avoir remercié au nom de la Classe ministérielle ce jour là en nombre exceptionnel, l'auteur de ce long et consciencieux travail, ouvre la discussion sur cette première partie du rapport de M. Archinard.
M. Vieusseux se joindra avant tout aux remerciements exprimés à M. Archinard pour avoir parlé avec franchise. D'autant plus que les reproches s'appliquent bien plus à la loi même au principe de la loi qu'il trouve foncièrement injuste, qu'à celui qui a été chargé d'en faire l'application. Il combat le principe de la loi, qui prend pour base de l'impôt la valeur vénale du terrain ; la valeur vénale est le prix auquel on peut vendre une chose et rien n'est plus arbitraire et plus changeant ; il peut en citer de nombreux exemples ; il s'élève en outre contre l'assimilation faite par M. Archinard entre la valeur d'un terrain et d'un fonds mobilier.
M. Vieusseux regrette en outre qu'un travail aussi difficile et

auteur délicat, n'ait pas été mêlé à une commission de plusieurs membres, où les opinions auraient été discutées contradictoirement débattues, puis il critique avec vivacité le manque absolu de publicité qui a accompagné ce travail, grâce auquel on a été pris comme par surprise. Il se demande également si l'augmentation de l'impôt pour terrains rapportés de la ville est parfaitement équitable et expose les motifs à l'appui.

M. Lefort de Sauvine dans un discours aux Etats constate une chose: la propriété immeuble de l'impôt, puis pour répondre à M. Chenevard qui prétendait que cette loi avait pour but de répartir plus équitablement l'impôt, démontre qu'il en est tout autrement: on a déposé le plus grand nombre pour pouvoir pouvoir bouleverser les charges sur presque tous; cela lui semble peu démocratique. Le système maladroit a pour résultat direct de tuer la poule aux oeufs d'or; il combat et détruit le luxe (or le luxe est un des éléments qui font vivre le plus de monde dans un pays). M. de Sauvine cite à appui ce qui se fait en France, où on frappe non la propriété mais les choses somptuaires. Il s'élève en outre contre l'arbitraire avec lequel chez nous on définit un terrain comme terrain de luxe; le terrain ne vaut pas ce qu'un homme riche l'aura payé pour satisfaire à ses convenances ou à ses goûts, mais bien ce qu'il aura pu être vendu aux enchères après les années d'usage. Arguer d'une vente de terrain faite à un moment donné pour établir le prix des terrains dans cette localité est une erreur; on peut attendre 10. 15 ou 20 ans avant de retrouver une occasion semblable, les preuves abondent à l'appui; en outre a-t-on le droit par-ce qu'une parcelle s'est vendue tant d'appliquer la même valeur à toute une propriété; nullement; M. de Sauvine conclut donc que ce mode de procéder a pour effet de décourager l'habitant du pays au profit de l'étranger; les charges sont si énormes qu'on en est réduit à vendre et M. de Sauvine n'en veut pour preuve que la multiplicité des terrains à vendre sur tout le territoire du canton de Genève.

M. Archinard ne réfutera pas les arguments des préopinants ; ne défendra complètement ni la loi, ni le gouvernement qui l'a édictée ; il a travaillé d'après les bases qui lui ont été imposées avec les documents qu'il a pu recueillir - il croit cependant que le chiffre des réclamations devenues 40 ne signifie pas que cette loi soit aussi inique qu'on s'efforce de la représenter. Il la défend également du reproche de mauvaise publicité qui ne le concerne nullement - Dit s'adresser au Département qui en était chargé. Il pense en outre que si la valeur vénale est le prix auquel on peut vendre, elle est bien aussi le prix auquel on peut acheter.

M. Carrille Bryand se joint aux remerciements formulés à l'adresse de M. Archinard des difficultés qu'a rencontrées M. Archinard dans cet ingrat travail. Le mal vient de la loi de 1885 qui a établi l'impôt sur la valeur vénale. M. Carrille proteste aussi à la question de publicité qui a été nulle, à l'exception qu'en pareille matière, chaque propriétaire aurait dû être directement prévenu et mis en demeure par le Département. M. Carrille regrette également accepté la comparaison que M. Archinard a cherché à établir entre l'impôt foncier et l'impôt mobilier ; les comptes de moyenne n'étant jamais justes.

M. Michel comprend que l'exagération de la valeur vénale dans l'appréciation de la valeur des biens puisse conduire à une injustice, mais il voit aussi un danger à ne faire entrer ce facteur que le revenu ; il pense qu'il faut avant tout tenir compte de la valeur d'ensemble, plutôt que de se laisser aller à une évaluation idéale pour une parcelle.

M. de Saussure ne croit pas la taxation d'après la valeur vénale si mauvaise qu'on veut bien le dire ; mais le point spécial, le critérium est de fixer la valeur vénale réelle à côté de laquelle il y a souvent une valeur vénale fictive. C'est en raison de toutes ces difficultés qu'il veut que M. de Saussure croit à l'utilité de réunir plusieurs personnes pour

fait un semblable travail. Il blâme le changement spoliatif trois perpétuelle qui détruit chez nous l'avantage de l'impôt qui crée aux acheteurs de propriété [illegible] depuis longtemps. Il y cela détourne l'acheteur de dépenses de propriété. En France l'impôt foncier est fixé et immuable.

Ces observations terminées, M. le Président remercie encore au nom de la Classe l'auteur de cet intéressant travail dont la seconde partie sera remise à la prochaine séance de la Classe.

La séance est levée

Séance ordinaire de la
Classe d'agriculture.
Conférence de M. G. Frey (du 5 Avril)

Séance du 19. Avril

Membres présents. MM. Michelet Dufour, Desbaillets, Secrétaire, Amiet, Magnin, Ch. de St. Archinard. Trem. Bley Dupan. Demole, Borel, Hegenauer, Vieusseux, Rochette, Blanchet, Debonneville, Lehmann Auberson Privat-Flan. Fivaz, Mercier Grobet, Boissier.

Le procès verbal est lu et adopté.

M. le Secrétaire informe l'assemblée de la mort de M. Cuénoud syndic de Vevey - membre correspondant. Cette perte avait été déjà annoncée par un journal anglais.

M. le Président annonce la présentation d'un nouveau

Reçu par le comité membre M. Francis Olliver vétérinaire à Montbrillant

Du 1 Et pour par Mess. de Archinard et Boissier.

Concours d'Animaux de Boucherie

M. Michelet attire l'attention de la Classe sur le programme du concours d'animaux de boucherie que la Société d'agriculture de la Suisse romande se propose de tenir à Genève les 18 et 20 à 21 Mai 1880. Il a paru in extenso dans le Cultivateur du 17 Avril. Il donne ensuite connaissance de la teneur de l'analyse du Sublimé livré par M. Wagnon et expertisé par M. de Laharpe chimiste. Cette analyse témoigne de la bonne qualité du produit livré.

Sauvage des Vignes

M. Demole informe ensuite l'assemblée qu'il a reçu de l'office de midi de la France, [illegible] le S. garanti pur à 23 fly 1/2 kilos.

M. Archinard rappelle qu'il y a 1.50 de droits par cent kilos plus les frais de transport et de péage. Il est vrai que le Canton pourrait via l'intérêt public qui s'y rattache adresser à l'autorité fédérale une demande en dégrèvement.

M. Demole ne doute pas qu'on n'obtienne la faculté de dénaturer les fromages. La Classe ayant donné l'impulsion n'estime pas qu'elle doive continuer à s'occuper de cette question.

M. Demole donne communication d'une lettre du maire de Carouge annonçant qu'un marché au bétail venait d'être établi dans cette ville le Lundi le plus rapproché du 15 de chaque mois. A cette occasion, M. Demole informe qu'il y aura de même un marché de gros très considérable dans le Charollais.

Discours brochure ont été offerts à la classe par M. le Dr. Fatio. Ils traitent de la question phylloxérique en Suisse et en France.

Ce discours communications entendues, M. Charles Archinard donne lecture de la seconde partie de son travail sur l'impôt foncier dans le canton de Genève.

Agriculture dans le canton de Genève pour l'Impôt foncier M. Archinard

Dans cette seconde partie pleine de faits intéressants et de contrôle judicieux, M. Archinard examine les causes de dépréciation de terrain dans certains quartiers du territoire, causes trop multiples trop complexes pour les relater ici. Suivant l'auteur de ces recherches, faites à bonne source, le population aurait diminué dans la période 1850-1870. Le prix des denrées les plus usuelles a haussé et la main d'œuvre augmenté dans une forte proportion 80-90%.

M. Archinard croit que dans l'étude des remèdes à proposer à ce triste état de choses, on s'est trop peu préoccupé de la déperdition des cultures au milieu desquelles on a par routine ou amour propre persisté dans des cultures ruineuses ou peu rémunératrices. De là la nécessité d'étudier de plus près le sol et M. Archinard signale à cette occasion l'immense service qu'a rendu dans ce sens M. le Professeur Favre en publiant sa belle carte géologique. Il exprime le vœu que ce beau travail soit complété par la Classe par l'adjonction d'une carte

agronomique appelé à rendre aux agriculteurs d'éminents services.
D'une comparaison entre les tableaux de recensement du bétail sur deux périodes quinquennales 1829-1833 et 1874-1878, il résulte une diminution sur les races bovines et ovines et une légère augmentation sur les chevaux, d'où découle ce fait peu réjouissant que nous n'avons guère pu une tête de bétail sur 6 ½ vaut tout les 2/3 de ce que comporterait une agriculture vraiment prospère.-

M. Archinard termine son intéressant travail en recommandant comme lucratives à devant être encouragés deux cultures occupant des terrains bien différents, la culture forestière et la culture maraîchère. La première bien entendue peut donner un rendement de 7 % net du capital employé. Elle présenterait aussi d'incontestables avantages en amenant une plus grande régularité dans la quantité de pluies et en aidant à la multiplication des cours d'eau. On évalue à 20 % la proportion de forêts nécessaires pour assurer dans une contrée agricole une chute de pluie régulière.- La seconde pourrait être avantageusement établie en étendue dans plusieurs localités où le terrain léger et meuble se prêtent éminemment à ce genre de culture. Il vaut mieux en effet employer un capital sur une surface restreinte que de l'éparpiller sur de grands espaces. La production fourragère demande à être augmentée afin d'arriver au chiffre d'une tête de bétail par hectare et comme la nature de nos terrains se prête mal à l'établissement de prairies naturelles, c'est sur les plantes fourragères (trèfle, esparcette, luzerne, choux fourragers, raves, betteraves, carottes, panais, topinambours) qu'il faut tourner les regards.

M. Demole croit que M. Archinard estime bien haut la quantité de terrain productif en la taxant à 70 centièmes l'espace occupé par les vallées, les villages les routes et cours d'eau ni a pensé. C. I. aurait été calculée; M. Demole croit devoir la réduire à 60 centièmes, ce qui changerait

en l'améliorations de la production de bétail parpote. Autant M. de-
-mote partage l'opinion de M. Archinard sur les causes de décou-
-ragement, autant pense-t-il qu'il faut tenir pour quelque chose
les avantages créés par le marché de Genève pour le placement
& le paiement des produits. Si l'on prend les cotes officielles on
verra que nulle part on a - le blé & l'avoine n'ont été payés
si cher.

M. Vuilleumier remercie M. Archinard de ce long intéressant &
instructif mémoire & partage l'opinion de l'auteur sur
l'inconvénient du défrichement & l'utilité du reboisement.
A côté des avantages spéciaux il y a encore celui ci : le prix du
bois s'élève chaque année. Il y a donc lieu de suivre avec
intérêt cette question.

M. Michel : cite à l'appui des travaux faits par M. Dela-
-rive il y a une trentaine d'années qui avaient consisté
à transformer de mauvais champs en bois - il peut être dit
que le résultat a été très satisfaisant. Les taillis de
chêne bien venus sont fort rémunérateurs. Il estime aussi
que parmi les améliorations à recommander aucune ne
saurait l'être autant que le drainage qui peut être entrepris
à des moments où la main d'oeuvre est basse & qui permet
d'aborder les terres en toute saison & de les travailler plus ai-
-sément. Le terrain bien drainé dans lequel les racines peuvent
s'enfoncer sans rencontrer l'eau est une sécurité.

A l'observation de M. Vuilleumier qu'on ne draine plus
M. Archinard répond que beaucoup de terres ont été
drainées - qu'il a trouvé dans la commune de Vandoeuvres
divers drainages tout nouvellement établis. - M. Louis Archi-
-nard pense aussi qu'une raison qui a arrêté l'élan
pour le drainage, ce sont les années sèches que nous avons
traversées : nos bons jaunays ont appris que le drainage
desséchait les terres & ont recommandé les défrichements &
les labours profonds. Il y a là une affaire de
mode & de vogue. On y reviendra tantôt.

S'associant à ce qui a été dit en faveur des bois M. Archi-

marque avait que si le chêne est recommandable, on devrait aussi recommander le frêne qui donne de forts produits - est acheté par les fabriques de rayons des bois réservés à pousse rapide - à aménagement différents des autres arbres sont j'observent à recommander.

M. Michelet en réclamant l'insertion de ce mémoire au Bulletin y en remerciant l'auteur au nom de la Classe, voudrait que les réflexions qui y sont contenues eussent pour effet de montrer aux agriculteurs les avantages et les bons côtés de leur vocation, capable de diminuer la tendance de l'émigration des campagnes vers la ville.

Messieurs Veuillez y Perrier s'élèvent contre le coût insensé [illegible] de toute importation de bâtiments ruraux - désirerait que ce sujet important fût mis au concours - recommandé à l'attention des architectes.

L'impression de ce mémoire est votée y renvoyée au Bureau.

La séance est terminée par la présentation y la démonstration d'un certain nombre de modèles de soufflets à souffler la vigne. M. Dupan typiste les avantages de la soufflerie économique de Fojadelle d'un emploi facile, économisant 70% de main d'œuvre y 40% de S. comparativement aux modèles connus. On peut sulfater de 2 - 5 hectares en un jour - le prix est élevé 27.00 s'adresser à M. B. Nicollet à Genève.

Soufflets à soufrer la vigne

Le Cultivateur

Le compte du Journal le Cultivateur est adressé récemment - Il est donné lecture d'une lettre de Rédacteurs de ce journal - [illegible] la convention au 31 déc. 79. le Bureau a fait une démarche auprès de M. M. de W. - R. leur exprimant le regret de la Classe d'une semblable décision - les sollicitant à continuer. Cette démarche n'ayant pas abouti la Classe aura à s'occuper de cette question - manifeste son intention de voir continuer le dit Journal - Elle exprime par l'organe de son Président à Mm. de W. - R. sa reconnaissance pour les services rendus par eux au public agricole - les regrets pour cette détermination. - M. de W. remercie.

Classe du 3 Mai 1879.

Membres présents. MM. Michelis, Steckeisen, Barraport Patry Borel Mallet, Vienney Amiet Archinard Ch. Ls de Bonneville, Métral, Fatio Pérrenet, Danel Terrisse Trembley, Walther. Troyer Marc. Grobéty Lebourg E. Naville Borthier.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président informe qu'il a reçu de M. de Candolle divers brochures — de M. Rovalenda membre correspondant; 2 opuscules contenant deux conférences faites sur la physiologie par l'abbé

Concours de Boucherie

La Soc. de la S. Romande a fait parvenir le programme imprimé de son concours de boucherie, le programme d'un concours sur les bains à pieds, ainsi qu'un Rapport de M. Fitz consul suisse à Washington, sur la fabrication des gants de peau.

Présentations

Mess. Debonneville et Michelis présentent M. Aguitaire fermier à Délémont actuellement au Bouchet camp. Revillion à Varembé pour devenir membre de la

Reçus par le comité

Classe. Mess. Michelis et Borel présentent également M. Pierre Gilles Danel fils au carrel.

du dit jour.

M. Guillaume Henri Français sont présentés par MM. Michelis et Besson

A la suite de la lecture de M. Fatio, la Classe avait décidé de traiter à cette question; il est donné connaissance d'une lettre du Département de l'Intérieur qui demande un rapport sur l'intérêt que comporte un tel sujet

Semis de Raisins

d'une lettre du Département de l'Intérieur aux mêmes attirant leur attention sur les semis de raisins et l'importance d'une surveillance rigoureuse. M. Munier ayant publié une lettre sur la question M. Michelis pense que la Classe ferait bien d'y répondre en exposant sa manière de voir. M. Michelis lit un projet de réponse qui est approuvé qui sera adressé au Journal.

Marais Borel

M. Borel donne quelques détails sur la création du Marais. Borel que l'on peut à la suite d'une conférence qui a eu lieu à Berne considère ce créé. Il doit commencer à fonctionner dès Août prochain. Un programme va être élaboré. M. Borel a tenu à en mettre la Classe puisque

c'est la Classe qui en a proposé la création.

M. Vieuxcy attire l'attention de la Classe sur la disparition de certaines places de marché où les campagnards détalaient leurs chars & laissaient leurs chevaux ; cela est regrettable. La question est renvoyée au Bureau qui l'examinera & verra s'il y a lieu de réclamer.

Sonfrage des Vignes

M. Jérôme Archinard présente deux échantillons de S. l'un à 26f l'autre à 27f & voudrait qu'ils fussent examinés. La Classe sur la proposition de son Président passe à l'ordre du jour sur cette question, estimant qu'elle a fait son devoir en donnant l'impulsion, mais qu'elle ne doit pas aller au-delà. M. Charles Archinard

Elevage des Bœufs de Boucherie

M. Mallet donne lecture d'un intéressant travail sur l'élevage des bœufs au point de vue de la viande & de l'engraissement & du très petit bénéfice qui en résulte aujourd'hui pour l'agriculteur. M. Mallet examine les causes qui ont fait dans nos exploitations rurales préférer le cheval au bœuf & renoncer à l'élevage de ce dernier. Tandis qu'autrefois on achetait à bas prix des bœufs maigres qu'on utilisait pour les travaux & qu'on revendait avec un beau bénéfice (150 - 250f par paire) ; aujourd'hui les bœufs maigres se paient à un prix qui avec le renchérissement de toutes choses & le concours d'autres circonstances, ne laisse aucune place au plus léger bénéfice, mais rentrent même constituer l'agriculteur en perte. Survienne quelque calamité publique, guerre, épizootie, qui déshonne l'étranger d'amener du bétail sur nos marchés, nous ne sommes pas en mesure de faire face aux nécessités imposées par la consommation ; c'est là une situation grave & qui mérite d'être examinée pour tâcher de la corriger. Il y a 2 causes à la pénurie de bétail dont nous souffrons ; l'importation de bétail étranger ; l'insuffisance de l'élevage en France. La 1re cause, préjudiciable à certains égards n'est pas sans avantages ; sans cet apport régulier, nous paierions la viande à un prix bien plus élevé ; M. Mallet examine s'il n'y aurait

pas lieu de frapper cette importation d'un léger impôt qui ne pourrait entraîner une augmentation dans le prix de la viande quant au détail. l'insuffisance du bétail en Russie, on est d'accord « il est plus aisé de le constater que d'indiquer des remèdes efficaces. Il y a cependant des causes à cet état de choses qui sont, suivant l'auteur des Rapports, la pénurie de prairies, leur faible rendement, le trop grande proportion de champs, le manque de fourrages verts pendant l'été, la cherté de la main d'oeuvre, le mauvais aménagement des alpages. M. Mallet a cherché aussi, le lait étant d'un prix si élevé, s'il ne conviendrait pas de chercher à le remplacer dans la nourriture des veaux; ce serait autant de gagné que l'auteur du mémoire représente pas résoudre, mais tranché à la dissertation. M. Boissier en remerciant M. Mallet de ce qu'il veut bien nous apporter le résultat de ses expériences sur la forme de travaux pratiques, demande l'insertion de ce travail au Bulletin.

M. Blanc pense qu'il trouverait mieux sa place au Cultivateur et atteindrait plus de monde. Renvoyé au Bureau.

M. Michelet désirerait savoir si M. Mallet a fait des essais sur des bêtes venues complètement à la stabulation remarquable dans cet ouvrage.

M. Mallet répond qu'il soumet toujours les boeufs à l'engraissement à un léger travail qui les met en appétit, n'ayant pas la prétention de pouvoir l'engraissement aux dernières limites.

M. Michelet déplore qu'on ne puisse avoir chez nous à faire une sérieuse distinction entre les qualités de viande et le prix a été à l'appui l'analyse suivante faite en Bohême entre de la viande provenant d'un boeuf gras et celle provenant d'un boeuf maigre. La proportion sur 1000 parties s'établit de suit. Boeuf gras boeuf maigre

eau	340 -	597
chair musculaire	356.	308
graisse	239.	87
matières extractives	15 / 1000	14 / 1000

M. Fusay fait observer que dans l'engraissement des veaux, on peut arriver à diminuer la quantité de lait en remplaçant à lui-ci partie de farine. Il cite M. Rochat qui a élevé de cette façon une centaine de veaux cette année.

M. Elan fils affirme qu'on revient à la comparaison aux bœufs d'attelage qu'on remplace beaucoup le cheval seul par le bœuf seul.

M. Emile Naville rappelle qu'on mesurait avec soin la balance dans l'engraissement rationnel. Elle apprendra ceci, qu'avec un bœuf acheté maigre, il y a dans les deux premiers mois une première rapidité de ~~l'engraissement~~ l'animal ~~de façon plus rapide~~ il consomme alors de la farine. Ensuite 2 mois; enfin l'appétit revient et c'est à ce moment qu'il faut vendre, sans vouloir attendre un engraissement excessif qui ne rapporte.

Il est ensuite passé aux élections d'un président pour l'année 1871-1880

Mess. Saltet — Borel sont désignés comme scrutateurs.

Est nommé (Président) par 14 voix M. Demole.

M. Borel en avait obtenu 3.

On passe à l'élection du vice-président.

M. Michaud obtient 15 suffrages. M. Ch. Archinard 1. M. Mallet 1.

Sont ensuite élus: M. Boissier secrétaire par 16 voix.

M. Ant. Martin vice secrétaire. " " (?)

M. A. Tarsch trésorier 15 voix

M. Trembley bibliothécaire. 16 " (?)

Suis ce membre du Bureau

Mess Ch. Borel. avec 13 voix.

M. Stéph. Bernard " 13 voix

Ch. Archinard " 12 voix

Fusay " 12 "

de Westenholz " 11 "

Ramu 9

L. Archinard 8

Séance du 5 Juillet.

Membres présents. MM. Demole Président, Michelet, Favrot, Ed. et L. Naville, Th. et L. Archinard, Rommier-Pichaubis, Fusay père et fils, Ed. Vernet, de Candolle, Tremblay.

Le Procès Verbal est lu et adopté.

Semis de vignes — M. Michelet à propos du Procès-Verbal, dit qu'une lettre a été adressée au C. de Genève en réponse à celle de M. Professeur Rommier sur les semis de vigne, M. Fol a également répondu aux différents points à M. Rommier, il y aurait lieu de discuter s'il convient de soumettre l'opinion de la Classe. Le renvoi aux bureaux mis aux voix est appuyé.

Guano — M. Demole expose que M. Marius Gas, fab. d'engrais chimiques des Chantelleins de Genève par pratiquer de semis, il demande si la classe est disposée de donner suite à cette affaire. Vu la saison avancée il sera répondu à M. M. Gas que le renvoi aux bureaux et le projet de renvoyés à l'automne prochain.

Races de bétail du Valais — Le rapport sur les conférences agricoles tenues ce printemps est renvoyé également à la fin de l'année, les dites conférences n'étant pas terminées.

La parole est donnée au rapporteur de M. Dr Louis les petites races de bétail au Grimsel de Bex, Marché du Valais limitée à l'appréciation de la répartition de races principales. Toutefois il est facile de constater après examen attentif que le terme de race est très parlementairement appliqué en Valais à des animaux qui devraient entrer aux conférences de simple métis de sans race ~~simple~~ plus à sa place.

Les Valaisans distinguent 4 races savoir R. d'Illiez, R. de Loetschen R. de Conches. R. d'Hérens. Cette dernière est la seule ayant des caractères et qui mérite le nom de race. Elle devrait être améliorée par la sélection. Cette taille plus petite pommelée. variété de couleurs. Pomme lyre. Race unique à Hérens.

Concours en Valais → M. Fusay fils expose quelques observations à celle de M. Dr Louis avec lequel il est d'accord.

La discussion ouverte sur ce rapport. M. de Candolle

demande aux personnes qui ont acheté aux 2 encans de Vin et de Chanvre, s'ils pourront avoir une opinion sur l'origine commune des races du Valais et de la race Tarine. M. Rosay estime que ces deux races ont une grande analogie dans les formes extérieures; celle d'Hérens serait cependant meilleure laitière. Il est proposé que toutes deux remontent à une souche commune.

M. Denis Comte Balance sur l'opportunité de prolonger le rapport de M. Bard afin de comprendre la monographie des 4 races du Valais une extension en serait faite pour le Cultivateur. Adopté.

Le Cultivateur

Question de la remise du Cultivateur: Cette question longuement débattue par le Bureau auquel elle avait été renvoyée, n'a pu encore obtenir de résolution. M. Bard soutient que la propriété du Journal le Cultivateur, tandis que le Bureau représentant avec la majorité de la Classe demande le renvoyer dans la teneur que remit le mérite dans sa fondation en 1851. Bien que les circonstances aient changé depuis cette époque, le journal continue à représenter les intérêts de la Société; le Bureau tout en reconnaissant que le projet de M. Bard de fonder un grand organe de publicité pour tous les intérêts agricoles de la Suisse Romande a beaucoup d'être et serait appelé à rendre de grands services, n'a pas jugé à propos d'engager sa responsabilité sur la question de propriété; le droit de publication serait donné à M. Bard pendant le projet de convention pour 10 ans lecture est donnée du dit projet lequel a été approuvé par le bureau à l'unanimité. M. Bard serait d'accord sur tous les autres points (Publication des comptes rendus de la Classe, des annonces, convocations etc. que le bureau lui fournit gratuitement.) Le nouveau Journal serait à Genève.

M. Odier demande ajoute que dans les précédentes conventions M. Fuog et plusieurs de M. de Montenach, la question de

propriété dont le titre actuel a toujours été vérifié.
M. Archinard lit entière intitulé de la clause débattue et donne au
question de propriété nettement tranchée par le travail, la
clause étant d'ailleurs tout à fait accessoire sur l'importance
de cette clause.
M. Vernet désirerait pour tant que la finir de la clause
prononcée dans son ensemble et dans l'autre par un vote.
M. Vernet trouverait très fâcheux de renoncer à la propriété
assurait par la perche toute influence sur le journal si
celui-ci venait à être notablement modifié, on pourrait le
regretter plus tard.
Il est proposé de renvoyer la solution à une autre séance
M. Le Président considérerait de renvoi comme une chose
fâcheuse, la séance n'aura peut être pas de séance le mois
prochain, dans tous les cas l'importance est peu nombreuse
dans la saison d'été, d'ailleurs M. Borel demande une
réponse à ses offres d'achat sans tarder. Il propose un amend=
ement au projet lequel consisterait à accorder le droit de pu=
blication du journal au son titre actuel pour la durée de 20
ans. La propriété serait conservée. Sous cette forme peut se=
rait que M. Borel accepterait le projet.
MM. de Candolle et Bot. Naville demandent s'il n'y aurait
pas lieu de consulter une personne compétente dans les questions
de convention sur une pareille propriété littéraire journal.
Il pourrait se présenter telle clause qui permettrait un
accord avec M. Borel.
Il est proposé de mettre aux voix l'amendement de M.
Donzel soit de céder le droit de publication à M. Borel pour
20 ans. Appuyé. L'amendement est voté à l'unanimité.
Communication en sera donnée à M. Borel.
Sont nommés membres de la classe les candidats
suivants:
Présentation M. Frédéric Bastard de Vandoeuvres présenté par M. Micheli et Pictet
Jacques Chenet " " "

Mr Antoine Puget de Vence par MM. Martin Bidault et Boisseau.
Fr Vélin " Laroque " Michel id
Henri Fusian } Gattigny id id
Marc Fusian }
Pellet Negrin. id id
Schoerer Albert Montpellier id id
Alois Barelle. Boisseau et Michel.
François Gastonnex cadet Mr Ruiz. id id.
Les nominations sont adoptées après la lecture par MM les Membres de la Société des Vrt.

Phyllosera

Mr de Landolphe annonce qu'il a eu dernièrement à Paris des Vitriculteurs et propriétaires de vignes qui paraissent un peu plus rassurés sur le compte du Phylloxera, l'explant Américain greffé heureusement l'espoir de replanter sur cette forme les espèces détruites.
Mr Donde regrette d'avoir à donner de fâcheuses nouvelles sur le même sujet, la Savoie paraît de plus en plus envahie de nouvelles taches ont été constatées dans deux localités et les mêmes pieds parlés ont cessé complètement les populations locales une 4e de Montfort, Mr demande s'il faut renoncer au traitement. Dernière chance de salut. Etude au moment de l'assainissage des Phylloxeras.
Mr de Landolphe répond encore que les vignes Américaines (qui paraissent être définitivement des espèces bien caractérisées et non de simples variétés) avaient parfaitement bien réussi, abondantes et développées à même de vendre au Pérou, il croit que les expériences faites jusqu'ici avec ces plants reprennent toute considération comme encourageantes en l'état de choses des essais. Mais il attend de plus amples résultats.
Mr Ch. Verduisard a été chargé de faire un rapport de l'ouvrage envoyé à la Société par Mr Comer sur l'Agriculture des Etats Unis*. Il donne quelques renseignements statistiques fort intéressants tant pour les producteurs que pour les consommateurs de blé, grains et produits divers. Savoir :

* Rapport annuel du Commissaire de l'Agric. aux E.U. pour 1877.

Produit des 4 patates en 1879 = 236. 195.981 Dollars dont 83, 522.383. p. l'avoine et la mélasse. 19. 524.166 p. le tabac. La canne a aussi en décadence.

Maïs 16, 831.360 hectares produit 415 millions d'hectolitres. valant 2, 515. 000.000. de Francs. soit rendement p. par hectare = 24 hectolitres soit 8 centimes par pouce de grande. Le prix moyen de 6, 30 l'hect. soit 153 f. par hectare ou 41, 7c 60 par pouce.

Blé 9. 464. 377 hectares donne 102. 385. 628. hectolitres = 157, 931, 422. 7c soit 10 hectolitres par hectare 3e/3 comparé par pouce de Gironde.

L'avoine mais de la 1/2 de la précédente. Produit par pouce de 35. 7c

Orge seigle sarrasin dépasse à peine 1/2 par France.

Exportations agricoles, La moyenne annuelle de l'état des exportations est décuple de ce qu'elle était il y a 50 ans. et les produits agricoles y entrent figurent p. 74. % en 1875 79 % en 1876 et 76 % en 1877.

En 1879 les animaux et produits qui en proviennent ont figuré pr 144, 564, 068 Dollars.

Céréales	118, 126, 940	"
Coton	183. 253. 248	"
Bois	23. 422. 966.	
Divers.	58, 652. 719.	
	524. 019. 939.	

L'exportation total monte à 689. 167. 390 Dollars.

L'exportation des grains va en augmentant chaque année

La vente de galement

L'exp. de la viande fraîche en Europe a commencé en Oct. de 1875 au moyen de navires aménagés à cet.

L'exportation du beurre en augmentant.

Le tabac est levé.

Séance du 2 Août.

Présents: MM. Michel, J. Fatio, V.ts Ed. Vernet, Favrot, Mottaz, Bernard fils, Gobet, Dumas, Martin, Fussy, Atzenwiller-Marc, Le Rentier, Tremblay.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président communique que le diplôme décerné à la Classe par le jury de la 3e section transitoire de Paris est arrivé. Après également rapport de M. Dambier, et un de M. Fatio sur l'Association Mutuelle des Vignes contre le Phylloxera. M. Fatio demande la parole pour expliquer les mesures à prendre et les lois proposées pour établir l'assurance. Il y a lieu d'espérer que le Conseil fédéral satisfera les lois. La chose est très importante pour le succès des mesures à prendre et de plus très urgente en l'espèce vu l'avidité. Il importe d'interdire l'entrée en Suisse des plants dangereux. Une surveillance efficace des Vignes est indispensable et par la même organisation d'une Commission centrale.

M. Michel est d'accord avec M. Fatio sur tous les points et le remercie de l'activité et du dévouement qu'il a mis à faire adopter ces mesures. La Classe n'a pas à discuter pour le moment du projet de loi qui n'est pas à l'ordre du jour, mais elle est consultée sur l'opportunité de faire des recommandations ou réserves sur tel ou tel point.

M. Ed. Vernet se demande si les mesures sont prises par les autorités du Dépt. de la H.te Savoie pour la protection des vignes frontières de la Suisse, où il y aurait peut-être à faire quelques démarches auprès d'elles.

M. Fatio espère que l'on pourra obtenir également d'assurances mutuelles pour les pays qui n'ont pas encore une entente ultérieure (si nécessaire).

M.r le Président demande à la classe de rendre de cette question au bureau. Approuvé.

M.r le C.r annonce que M.r Borel a donné sa démission de membre du bureau, celui-ci a fait demander une démarche auprès de lui pour le faire revenir de sa décision, la classe approuve; cependant M.r Borel retirera sa démission.

Alex.-Lamboisy — M. Alexandre de Lamboisy a lisant présenté [illegible] pour candidat fut MM. Faesch et Rochette.

Cours d'hiver — Conférences d'Automne. M.r le Président demande si les membres présents ont quelques indications à donner sur les sujets à traiter. La question est renvoyée au bureau.

Le Cultivateur — Convention avec M.r Borel pour le Cultivateur. Un projet de convention soumis par M. Borel au bureau a été examiné et discuté par ce dernier, lequel y a introduit diverses modifications après quoi il a été adopté à l'unanimité. MM. le Président et Vice-président de la classe ont été chargés de soutenir de leurs conseils M. Borel, lequel a accepté la présente Convention; de légers changements de rédaction devront être faits avant l'échange des signatures.

Le projet de Convention est lu et approuvé par la classe. Tous les points essentiels sont réservés par là. La classe demeure propriétaire du Vitrail qui fera retour à l'échéance dans la liste des abonnés, mais par contre sans indemnité à payer. La Convention faite pour 10 ans sera renouvelable aubout de 5 ans après avertissement 9 mois à l'avance.

Concours de Kilburn — M. Martin donne lecture des notes qu'il a pu recueillir à la hâte au Concours de la Ste Royale d'Agriculture d'Angleterre à Kilburn près Londres. Le temps constamment pluvieux a contrarié cette splendide

ex hibition d'animaux et d'instruments d'agriculture hors ligne. 100 aires de terrain occupées par les tentes, 807 3250
Chevaux 1020 (199 poneys 858 montures) Vaches. Les races locales de Bretagne étaient représentées. La somme des prix pour les animaux s'élevait à 290.000 Fr. soit au total pour le concours 331.500.

Les Chevaux étaient remarquables tant par le nombre que par la qualité des sujets; la race Clydesdale paraît très appropriée aux besoins agricoles.

La race Bovine n'offrait rien de très nouveau. Les races des Iles Jersey et Guernesey étaient très exiguës maintenant Elles de 200 Têtes étaient connues et des prix les plus élevés leur rapprochaient le manque de finesse. Sans cela elles étaient excellentes laitières.

Race Ayrshire Les Ayrshire présentaient aussi des types admirables cette race n'a fait que progresser, ses aptitudes laitières sont bien connues.

Le contingent n'avait fourni que peu de animaux. La race Normande avait quelques spécimens mais rien de hors ligne. La petite race Bretonne est très remarquable par sa rusticité. Les races danoises et Anglaises et du Scotland étaient connues laitières, pies de taille dépassant de 7 à 8 quintaux. Celle du Scotland est plus pesante et plus apte à la production de la viande. Race Durham même remarque que celle d'Angleterre.

L'espèce Ovine 20 races Anglaises étaient représentées. Les moutons jouent un rôle très important dans l'agriculture de la Grande Bretagne. Tantôt ils sont élevés pour la laine, tantôt pour la viande. Les rendements sont considérables et bien réglés. Ils font l'objet d'élevage de montagne comme en plaine. Ils sont plus lucratifs que ceux des autres espèces d'animaux domestiques. Les Lincoln, Cotswold et les Southdown se distinguent entre tous par leur belle conformation.

L'espèce Porcine Elle comptait beaucoup de sujets remarquables. Le Berkshire en majorité. L'élève des porcs continue à

a été communiqué en présence de l'importation croissante de blonde américaine. La question de prix de revient a été concurrence est établi de fait le contentement mais plus [illegible] en Angleterre. [illegible] les heures effectives du retrait au Protectionnisme [illegible] [illegible] le nom de au malaise dont souffre l'agriculture Anglaise vagabondage. Bon de fermiers sont sans fermiers et administrées par des régisseurs. [illegible] [illegible] à déterminé plutôt.

Instruments. Pas de 2000 [illegible] [illegible] catalogue. C'est là d'instruments agricoles [illegible] la plus complète. 26 Fab. de faucheuses (avaient exposé) [illegible] ensemble de locomobiles en action mettant en mouvement les machines les plus diverses, batteuses, pompes, [illegible] etc.

La moissonneuse-lieuse de Mac Cormick et la Wondeuse Hornsby's [illegible] les deux ont les plus curieux. [illegible] la preuve de fonctionnement de Piller, [illegible] de Robinson [illegible] [illegible] [illegible]

Elevateur pour le foin

M. Vonet communique un nouvel instrument pour élever le foin, dit le déchargeur à peu de frais. Cet instrument nouvellement construit leur a rendu des services à Coppet aux marchés de la Claie qui se tient à Genève devant chez lui. Il enverra plus ample communication à la séance de septembre.

Récompenses aux Sauveteurs

M. Vonet propose d'établir une prime d'encouragement pour les domestiques de campagne. Renvoyé à la séance prochaine.

M. Bel fait part de la mort de Chrom. Typographie envoyée par M. Bebo d'Orbe à Lausanne et de femme atteinte de goître. Inconnu. Une lettre de remerciement sera adressé à M. B.

Séance levée.

Le Secrétaire adjoint.

J. V.

Séance du 6 Septembre 1879.

Membres présents. MM. Demole, Vernet, Médecal, Fatay, Courset, Loup, Bourlens, Ds. a Ch. Archinard, Martin, Wenger, Azemiller, Bernard, Fasch, Granger, Audeoud, Vuillier, Rey, Poissier.

Phylloxera

Le procès-verbal est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, relatant un projet d'assurance contre le Phylloxera, M. Fatay exprime le vœu que la Classe s'occupe de ce sujet plein d'une triste actualité et transmette les vœux des apiculteurs au grand conseil qui va être prochainement saisi d'un projet de loi par le conseil d'Etat.

M. le Président fait remarquer que la Classe est mal placée pour discuter l'affaire, car il n'y a ici aucun

projet définitif, mais seulement des plans et tentatives ayant pour effet de préparer des renseignements financiers pour la lutte. Dans les deux cantons visités, on s'est parfaitement rendu compte des deux.

M. Vernet croit la chose assez importante pour être discutée à fond par le intéressés et voudrait voir envoyer à ce sujet le propriétaire de Ripaille.

L'opinion de la classe est en ce moment de maturité de la question de la renvoyer aux présidents des sociétés viticoles qui aviseront, s'il y a lieu.

Le Cultivateur

M. le Président informe l'assemblée que la convention relative à la transmission du cultivateur a été passée avec M. Borel, qui a réglé la partie financière. Il ne reste plus que quelques règlements administratifs à faire avec Mm. de N. Pyjor. Quelques légères modifications de détail ont été apportées au projet : le titre tel qu'il est sorti de la délibération est jugé satisfaisant.

M. Demole attire l'attention de la classe sur le nouveau procédé de greffage de ripary, mixtes et le midi et connu sous le nom de greffe Champin : M. Champin a fait la propriété des essais réellement intéressants sur les plants américains et accentue avec bienveillance que l'on peut intéresser.

Elevateur pour le fumier

M. Vernet entretient ensuite la classe d'un appareil à élever les fumiers sur les fermes et fait passer le croquis du dit instrument. Préoccupé de la longueur de l'opération du déchargement et des frais qu'elle occasionne, M. Vernet a cherché un procédé plus économique : il a réalisé une sensible amélioration avec l'instrument suivant. C'est une sorte de double fourche, terminée en rateau de 80 cent. de longueur s'plaçant sur le char de fumier et rappelant les crics utilisés à la gare pour le déchargement des tonneaux. La hauteur de l'instrument est de 1m. 15. Cet outil enlève facilement 1 quintal de fumier chaque fois et revient à 40 - 50 f. la longueur des dents leur forme, leur cour-

: bre tout autant de questions qu'il a fallu résoudre. M. Michaud, fermier à Villaprand est le fabricant du dit appareil que M. Vernet recommande beaucoup et dont il serait heureux de faire la démonstration à ceux que cela pourrait intéresser.

M. Demole a vu fonctionner à Lucie un système encore plus simple ; c'est un système de pioche ajusté au bout permettant l'ameublissement avec 2 bonnes chaînes de tout un char de foin du sol sur le betander. 18 à 20 hommes étaient suffisants en une seule fois.

Demande est faite à M. Vernet de rédiger quelques notes pour les cultivateurs avec un petit croquis de l'instrument.

Récompenses aux Serviteurs Ruraux

M. Vernet introduit ensuite la question de récompenses à accorder aux serviteurs ruraux. Il fait un tableau de la situation agricole présente, rappelle les lamentations fondées de nos agriculteurs, l'élévation des salaires, l'abaissement moral ; doit-on rester impuissants à ne rien faire, ou faut-il lutter et agir. M. Vernet se prononce pour la dernière alternative. Il examine les difficultés qui se présentent, lorsqu'en matière agricole on voudrait récompenser un employé ou un domestique ; comparativement à la prime, c'est presque impossible. M. Vernet conclut de la situation actuelle de l'agriculture des difficultés de l'heure présente qu'il y a quelque chose à faire et fait l'offre formelle de mettre un certain crédit annuel dans un programme, à la disposition de la classe cant. de 15 années, une somme annuelle de 1500 francs pour récompenser les valets domestiques qui pendant 5 années se sera le mieux conduit ou se sera distingué d'une manière particulière.

1500 frs.

M. Demole remercie au nom de la classe le généreux donateur et voit avec plaisir la classe inaugurer un mode de faire fort apprécié en France, où il rend depuis plusieurs années d'excellents services. Le prix Drouze est en effet destiné à récompenser les bons services des serviteurs ruraux ; mais il a suivi M. Demole l'inconvénient de le subdiviser

à l'infini, inconvénient que M. Demole voudrait voir exister. Il cite l'exemple du concours régional de Chambéry où pour une somme de 2000 f, à distribuer, 1700 demandes étaient parvenues au jury.

M. Boissier se joint aux remerciements adressés à M. Vernet et désirerait qu'une commission fût nommée pour étudier la question et rapporter à la salle à bref délai. Cette proposition est accueillie et une commission de 5 membres est aussitôt nommée. Elle se compose avec l'auteur de la proposition MM. Fatio, Courtet, Pianta et Perrot.

M. Métral voudrait voir la classe s'intéresser à l'affaire par don d'un tableau.

Apparence de la vigne

M. Jaquier inspecteur des vignes retrace l'impression qu'il a recueillie dans la dernière visite. Il a été généralement malgré les circonstances défavorables du mauvais automne satisfait de la culture et de l'apparence de la vigne: le noir d'Oberlin a presque entièrement disparu. Il n'en a retrouvé que dans les vignes négligées ou relevées tardivement. Les bois sont beaux, pleins, leur maturation s'achève, les boutons floraux adhérents, bien placés et rapprochés, ce qui leur fait bien augurer pour la prochaine saison. La végétation dans l'influence de nuits fraîches commence à s'arrêter. Le traitement à l'acide en plusieurs endroits, a été contrecarré par le mauvais temps; il est encore trop souvent considéré comme un remède fait trop tard, tandis qu'il n'est qu'un préservatif. M. Boissier a fait l'éloge de la classe pour remercier M. Jaquier de sa intéressante communication, ainsi que du zèle du département qui l'apporte dans l'accomplissement d'une tâche qui est loin d'être toujours aisée et facile.

Phylloxera en Savoie

M. Demole termine la séance par quelques détails sur la situation phylloxérique en Savoie et la course des rejetons aux vignobles attenants.

Cette course a été motivée par les résultats extraordinaires obtenus dans la Côte d'Or à la suite par le remplacement des services gratuits par des personnes salariées. Et pendant ces services ont été établis, 60 taches phylloxériques ont été découvertes en 15 jours. Les brigades au nombre de 6 marchaient isolément; aujourd'hui on les a réunies pour les investigations; plus de 20 taches ont été découvertes.

L'Etat a aujourd'hui pris en main la direction du traitement; 3 régions ont été déterminées; à la tête de chacune est un commissaire spécialement qualifié. La dose de 72 grammes est appliquée par mètre carré; on va monter dans les parties reconnues jusqu'à 96 grammes. Les zones de limite reçoivent 48 grammes. Les fortes doses ont troublé la végétation et mécontenté les propriétaires qui les ont subies à des vues de fait qui ont nécessité l'envoi de la troupe. Les doses ont déjà été diminuées. Il est difficile d'apprécier exactement le coût d'un tel travail; on y consacre un million.

Puisant M. Demole le mal est si grand que l'Etat aura peine à tenir; car à côté du coût et de la mauvaise volonté des populations, il y a encore la dépense d'expropriation, l'Etat faisant payer tout ou partie des vignes détruites.

Ce n'est plus une mission phylloxérique, mais bien l'invasion phylloxérique qui monte à l'horizon parallèle à la chaîne Jurassienne et le grand danger pour nous. D'immenses dangers résultent également pour nous de notre situation géographique et de la zone; il n'y a aucun service de douane qui nous protège et tout ce qui nous touche est envahi.

Concours de Bouchonnerie

M. Demole rappelle à la Classe le concours de bouchonnerie de 1865 et les 4 mois de pouvoir accordés par le programme pour exposer. Avis à ceux qui voudraient y participer de se hâter pour les achats.

Quelques détails sont encore fournis par M. Borel sur le traitement fait au puits de Heer-Booth à la suite des débats

Hard Book

qui ont eu lieu entre les Délégués de la Soc. d'apic. roman. de la suite allemande débats qui n'ont pas permis de tomber d'accord. La question reste à l'étude, sauf solution pour la présente.

Séance levée à 11 heures

Classe du 4 Octobre 1879.

Membres présents: MM. Demole, Michaud de Westerwelle, Villars, Rey, Rochette, Leboulenge, L. Archinard, Martin, Emile Naville, Fatio, Fatio, Favre, Borel, Courtet, Meyenville, Vernet, André, Boissier.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Guano

M. Borel rend compte à la classe d'essais faits avec le guano superphosphaté sur du blé de Mars, essais ayant donné un résultat absolument négatif. Les expériences ont cependant été conduites très soigneusement. Le prix de cet engrais est de 20 fr. 70 les 100 kilos rendus à Bâle. La contenance suivante est garantie par le vendeur. 16% de PhO⁵ 1/2 - 1% d'azote non garanti. Le kilog. de PhO⁵ soluble revient donc à 1.25 à Bâle et à 1.35 à Genève. M. Borel a expérimenté ce guano superphosphaté concurremment avec le superphosphate de Nancy qui ne revient qu'à 1.20 le kilog.

une première zone A a reçu 350 grammes de guano superphosphaté. récolté 1800 kilos de grain et 3950 kilos paille.

une seconde zone B a reçu 368 gr. de superphosphate récolté 2000 kilos grain et 4500 paille. une 3e zone n'a rien reçu récolté 2000 kilos grain - 4400 kilos paille.

M. Borel conclut en ne recommandant pas cet engrais, mais bien le superphosphate de Nancy contrôlé par la station agricole de Nancy. Il ajoute que l'emploi de l'engrais artificiel est autorisé

ne lui a pas donné d'aussi bons résultats que l'emploi au printemps.
M. Edmund Vernet, sans mettre en doute les affirmations de M. Borel, croit qu'il ne faut pas trop vite se prononcer: les circonstances accidentelles (sécheresse, intempéries) jouent un grand rôle. M. Vernet croit qu'ils jouent un principal rôle ce qui aidant pour hâter une récolte ou en sauver une compromise.

Piochard pour la Vigne

M. Victor Fatio présente à la Classe un instrument servant à cultiver la vigne, très répandu à Neuchâtel sous le nom de piochard. Il est recommandable pour les recherches phylloxériques auprès de Genève. D'un emploi facile, d'un prix abordable 4 fr. M. Fatio ne doute pas qu'on ne l'obtînt à un prix moins élevé en en faisant une commande.

Phylloxera

M. Fatio reste fort inquiet pour le canton de Genève phylloxériqué, non les cantons de Vaud par l'énumération entrée par la suite où il ne figure absolument rien. M. Fatio a écrit à Berne, demandant que le service de surveillance à l'frontière fût rigoureusement observé à présent. Beaucoup de vignes avaient été plantées au cours dans la Savoie allemande, qui ne tarderont pas venir. M. Fatio voudrait que la Classe insistât auprès de M. Droz chef de l'Intérieur pour qu'une application de mesures rigoureuses, moins d'autant plus justifiées que la Haute-Savoie est envahie. M. Demole pense qu'il serait opportun d'attirer l'attention du Conseil fédéral sur le danger des raisins qui passent sous forme de vendange de la côte de Savoie dans le canton de Vaud.

M. Michelin appuie la double démarche à Berne, mais voudrait que la même fut faite préalablement auprès de notre Département de l'Intérieur.

M. Fusay, membre de la commission nommée pour étudier la proposition de M. Vernet rapporte au nom de la commission. Les conclusions de la commission sont les suivantes. Il est proposé à la Classe de voter annuellement une somme de 80 fr. à répartir en 4 prix; le prix de cent francs alloué par M. Vernet étant indivisible.

Récompenses aux Instituteurs Ruraux

Les prix seront décernés par catégorie au nombre de 3 con-
-courants dans les 3 ans
1re année 1re catégorie bergers
2e " 2e " valets de ferme
3e " 3e " conducteurs de chevaux.
Un séjour de 5 ans dans la même place est indispensable
pour pouvoir concourir.
Suit un programme détaillé énumérant les conditions à
remplir.
La 1re Classe nommerait une commission d'enquête chargée de s'infor-
-mer de mérite des candidats. Les prix seront accompagnés
de diplômes ou certificats.
La discussion est ouverte sur ce projet de circulaire qui ne
le fait remarquer M. le Président renferme toutes les dispositions du
projet primitif avec quelques additions.
M. Michelin remercie la Commission de son travail a for-
-mulé le vœu que la désignation de bouviers soit ajoutée à
celle de conducteurs de chevaux; il désirerait en outre la créa-
-tion d'une 4e catégorie pour les domestiques femmes dites ser-
-vantes de campagne; si M. Vernet n'y voit pas d'oppo-
-sition.
M. de Westerveller voudrait qu'on fit rentrer les bouviers
dans la 2e catégorie, afin d'avoir une rotation moins
longue.
Quelques observations de détail se faisant jour, M. Blanchot
fait remarquer qu'il est impossible à la Classe de statuer
présentement sur ces observations de détail et d'application
dont l'affaire de la commission qui sera nommée pour
l'expertise.
M. Archinard dit qu'il soit stipulé que le prix Ver-
-net soit affecté à un employé chef ayant la responsabilité d'une exploitation
le prix de la Classe à des employés subalternes.
La Classe appelée à voter la somme en faveur d'un
subside annuel de 800f à appliquer par fractions non

inferieur à 20f comme prix d'achat dans chaque spécialité.
La Caisse adopte également la création d'une 4e catégorie
pour domestique femme, cuisinière ou servante de campa-
gne, à l'addition des bouviers aux conducteurs de chevaux.
Les 4 catégories s'établiraient ainsi qui suit.
1e catégorie. Ce prix serait donné au meilleur berger.
2e " au maître valet ou domestique chef qui pendant 5
années au moins dans la même exploitation le sera distin-
gué par le directeur général de la propriété ainsi qu'à
~~M. valet~~ à l'employé après celui qui aura inventé ou ai-
dé à l'invention ou au perfectionnement d'un instru-
ment de grande culture.
3e catégorie au domestique de ferme qui aura manifesté
une aptitude particulière au charretier ou bouvier dans toute au-
tre spécialité. 4e catégorie domestique femme, servante de campagne
ou cuisinière ~~[illegible]~~ à ~~[illegible]~~ cette catégorie
M. Vernet pose comme condition indispensable que le verse-
ment des prix ait fait directement par le compte du ti-
tulaire à la Caisse d'Epargne. La Caisse se prononcera dans
le même sens pour la allocation qui sera distribuée en
livrets de la Caisse d'Epargne.
Quant à l'époque de distribution des prix M. Fusay propose
M. Hutinier Mai
Mai. M. Bossier l'assemblée générale annuelle de la
Société des Ags. Cette dernière proposition est adoptée et
il est décidé que le concours commencera avec l'année 1880.
Mm. Fusay Bossier préparent le programme définitif
qui sera soumis à la Classe.
L'heure étant avancée, il est décidé de remettre à la séan-
ce de novembre la communication relative aux exploita-
tions de la Savoie ainsi que celle de M. Brock relati-
ve à la question du heard ; book. Deux mille kilos étaient
inscrits, ce qui l'on peut considérer ce un succès ; mais le
projet a échoué devant l'idée d'un Heard book restant
ouvert. La société d'après la Loi Fernande, Sachant

Heard Book

que l'intention de Commental est d'avoir un herd book fermé, ne se tient pas pour battue a convoque une assemblée où doivent se discuter les propositions suivantes :

1/ le herd book doit-il être fermé ou doit-on se réserver de introduire de nouveaux éléments.

2/ Jusqu'à quelle époque conviendrait-il de prolonger le terme pour les inscriptions.

3/ Y a-t-il lieu de créer un herd book pour le Lutin Primard

M. le Président informe que Mad. Martin Laboucherie désire être déchargé de modèle d'instruments appartenant à la Classe qui s'trouvent à Malapure. Renvoyé au Bureau.

Haccius Charles

M. Charles Haccius a présenté pour devenir membre de la Classe par MM. Demole & Boisset. Renvoyé au comité

Champignons

M. le Président rappelle la séance sur les champignons comestibles à vénéneux qu'a promise M. Brun. Elle aura lieu à la Salle ad pain le Samedi 11 Octobre à 11 heures du matin

Castration des Vaches

M. Fusay propose à la Classe l'achat d'un instrument servant à la castration des vaches. Tout en reconnaissant l'utilité d'un tel engin et l'opportunité de la proposition, la Classe vu les présents décide de passer à l'ordre du jour. La mairie demande pourtant être adressé au départ de l'intérieur, à la opportunité justifié par la Classe.

Séance levée

Classe du 1er Novembre 1879.

Membres présents. Mm. Semble Borel, Michelet Chabert, Martin Ch. Archinard Perillat, Vernet, Turian, Bernard, Terrier Azemar Prévost, Salomon, Rochette, Blanc, Velin, Gimard Metral, Audeoud.

Champignons comestibles

M. le Président informe que le Sieur Duby champignons comestibles vénerey a réuni un fort nombre d'espèces qui a été appréciée. Une exposition très complète de champignons a été faite par les soins de M. Perret, inspecteur des marchés.

La Classe est informée du décès de M. Villemin l'un de ses membres correspondants et décide qu'une lettre exprimera ses regrets à la famille. M. Villemin avait donné pour la Classe des échantillons de bois de diverses espèces.

Récompenses des Instituteurs Ruraux

Il est donné communication à la Classe du projet de programme de concours entre instituteurs ruraux auquel divers modifications ont apportées M. Charles Archinard désire qu'il ne soit pas d'intérêt et ait pour but une place, mais bien d'avoir leur par le même spécialité.

M. Vernet demande à ce que le tour de rotation commence non par les Pays mais par les maîtres valets.

L'observation étant présentée qu'il serait désirable que les domestiques femmes puissent concourir M. Bouvier propose l'addition d'une 3e année pour domestiques femmes adoptée. Le programme sera revu en tenant compte de ces diverses modifications.

Liens pour les arbres

M. le Président présente échantillons des trois divers genres d'arbres pratiqués. Ceux comprenant genre opaillé revenant à 15 f. le cent.

Primes d'honneur de Savoie

Cette communication épuisée, la Classe entend avec intérêt la lecture de divers fragments de rapport concernant les exploitations de Savoie ayant concouru au concours régional de Chambéry et contenant à côté de considérations générales fort intéressantes des détails très circonstanciés sur les domaines qui ont concouru pour la prime d'honneur.

Le même rapport nous apprend que la première Société d'agriculture savoisienne fut fondée en 1772, à St. Michel; constate les bons rapports entretenus par nos aïeux avec les hommes éminents qui marquèrent à cette époque. La culture de la vigne & l'élevage du bétail ont été de tous temps les deux spécialités agricoles de ce département; le premier laisse encore à désirer soit sous le rapport de l'amélioration de culture soit parce procédé de vinification. On peut en dire autant de la seconde « ceci est d'autant plus important que la seule catégorie de bétail bovin (race Tarine) représente en Savoie une somme de 9 millions de francs, & que cette race excellente, appréciée à juste titre, pourrait s'exporter & se payer fort cher, en poursuivant la correction de quelques défauts de forme.

La classe s'associe aux remerciements adressés à M. Demole pour cette communication pleine d'intérêt pour nous, viticulteurs de cette belle & riche contrée agricole & renvoie au comité, avec préavis favorable, la proposition de M. Boissier de nommer le lauréat de la prime d'honneur M. Perrier de la Bâtie, membre correspondant de notre Société.

M. Rochette désirerait que nous puissions consacrer dans nos bulletins de documents de cette valeur; M. Demole fait remarquer que ce Rapport a été publié par la Soc. d'agric. de la Savoie « qu'il contient en bonne partie de détails un peu personnels & intimes concernant les domaines qui ont aucune portée prime d'honneur, d'état de peu d'intérêt pour nos agriculteurs. M. Michelet insiste pour que M. Demole veuille bien nous remettre un nouveau considérations générales dont chacun peut tirer quelque profit. M. Demole accepte la proposition est renvoyé au Bureau pour exécution.

Vendange

La séance a terminée par une conversation familière sur la vigne, la vendange, le rendement moyen de la récolte le prix des vins, causerie intéressante, d'où il ne sera déduit

: re encore que les chiffres approximatifs, mais qui permet d'af-
: firmer que le vendange de 1874 peut être considérée dans notre
canton, comme l'une de plus faibles récoltes qui aient ja-
: mais été faite. On peut citer des chiffres très considérables
ainsi tandis qu'à Chailly on a cueilli 250 litres à la pose,
Tullier en aurait fait 1250. à Lutry on indique en
: viron 500, tandis qu'à Massa ce chiffre n'atteint à 1000.
La moyenne de 14 indications communiquées diffère
sensiblement de 675 litres à la pose. La sortie avait été belle
ce qui atteste le nombre assez considérable de grappes; la coulu-
Anthracnose : re des vers ont fait beaucoup de mal. Quant à l'anthra-
: nose qui avait si fortement sévi l'an dernier, elle a
entièrement disparu; on a retrouvé ici et là quelques
traces d'oïdium. Les vignes soigneusement soufrées
Oïdium trois fois ont été complètement indemnes. Le plant
du Rhin a généralement bien résisté.
Blé de Mornex M. Emile Cavalle offre quelques échantillons de blé de
mornex. Mess. Rochette Vernet & Bernard s'offrent
à enfaire l'essai.
La séance est levée.

Classe du 6 Décembre
Assemblée générale de la Société Viticole.

L'assemblée générale de la Société viticole a eu lieu le 6
décembre à l'Athenée, sous la Présidence de M. Demole
Président de la Classe d'agriculture. Environ 80 personnes,
propriétaires vignerons assistaient à cette séance et témoi-
: gnaient par leur présence de leur intérêt pour le but utile
poursuivi et atteint par la Société.
Le rapport sur l'exercice de 1874 a été présenté par

Messieurs Boissier, Michelet = Perron président de 3 sociétés;
Sans entrer dans le détail des observations contenues dans ce rapport, nous tenons tenons à constater que la culture a été pour la plus grand nombre de vignerons satisfaisante, pour presque tous satisfaisante à ne se ressentant nullement des intempéries de la mauvaise récolte. Les points défectueux signalés encore dans la culture sont: la taille trop longue surtout sur les portes faibles = Sulfatages trop rares qui doivent être faits avec soin pour être renforcés; la taille trop au vif, faisant de grandes plaies; le relevage trop élevé au dessus de l'échalas accompagné de l'effeuillage trop couvert empêchant l'action du soleil et nuisant par conséquent à la qualité du vin; enfin le retard dans les travaux de l'effeuillage relevage et rattâche retard qui préjudiciable à la quantité autant qu'à la qualité de la récolte.
Après la lecture de ce très rapport s'ouvre avec intérêt la discussion a porté sur les maladies de la vigne, oïdium, anthracnose et sur les plants qui ont le mieux résisté à la coulure; puis il a été procédé à la distribution des prix:

Arrondissement entre Aire et Lac

50 vignerons fermiers cultivant 343 ares appartenant à 21 propriétaires. Maximum des points 100:

Rappel de méd. d'or 1er prix 82 points: M. Charles Briggeler vigneron chez M. Alph. Martin à Cologny

2e prix = méd. d'or 81 points. Louis Denkard vigneron chez M. Taesch à Jussy

3. " 77 ½ points. M. Hockey, fermier chez M. Agénor Boissier à Choully

4. 77 ½ M. Lucien Jaccard vigneron chez M. Chenevière Haut Rutz

5e 77 M. Jules Dufour vigneron chez M. E. Boissier à Rutz

Mentions honorables.

77 points. M. Pittet vigneron chez M. Constantin à Vernay.
75 " M. Bolton " " M. W. de la Rive à Prangins
75 " M. Des Vernay " " " " "

Arrondissement entre Arve de route de St Julien

1/2 Viperens fermiers cultivant ensemble 15 Ppres appartenant à 16 Locataires

Rappel de médaille 1er prix 84 points M. F. Saisonnier granger chez M. S. Michelis à Landecy

1er prix et médaille 84 points M. François Ossat. viperens chez M. A. Lullin à Archamps

Rappel de médaille 2e prix 82 points M. F. Jupier maître-valet chez M. A. Martin à Vetty

3e prix et médaille 81 points M. J. Copponex, viperens chez M. A. Lullin à Archamps

4e prix 78 points M. Blanc père, viperens chez M. F. Demole à Genève

5e " 78 " M. B. Tapponnier " " chez M. A. Lullin.

6e " 77½ " M. Dumolard viperens de M. Pérumet à Cruseilles

7e " 77 " M. F. Pugeh maître-valet chez Mde Sicket Michelis à Landecy

8e " 77 M. Jean Pellon viperens chez M. F. Demole à Genève.

9e 77. M. Jean Louis Bouvet viperens chez M. S. Michelis

9e 77. M. Cyprien Démolis viperens " " "

Mentions honorables.

75 points. M. Collet viperens chez M. A. Lullin.

74 points. M. F. Laverpat viperens chez M. F. Demole Genève

73 " M. Seise. viperens chez M. A. Lullin.

73 " M. Pernier " " Mde Sicket Michelis.

73 " M. Dupont. viperens chez M. S. Michelis

Arrondissement entre Rhône et Lac

33 Viperens fermiers cultivant 249 ppres appartenant à 20 Locataires

1er prix avec Rappel de médaille. 85 points M. Theodore Courtay et Jean Alexandre fermiers chez M. Previsé Cayle au Bouchet.

2e prix avec rappel de médaille 84 points M. Ch. Antermoz viperens chez M. Perrot à Chambésy

3e " 79 points. M. Margairaz viperens chez M. A. Dominicé propriétaire à Genthod

4e prix 78 points. M. Chaffard, vigneron chez M. Constant à Chailly.

5e prix 76 points. M. Pijuan. vigneron chez M. Favoire au Clos de Peyre.

6e prix 75½ points M. Jayet vigneron chez M. Sarasin Diodati propre. au grand Saconnay.

6e prix 75½ points. M. Meurer vigneron chez M. Arnold à Chailly. mentions Honorables.

74½ points. M. Thomann fermier chez M. Adrien Naville à Lanthod.

74½ points. M. Favre vigneron chez M. Jon Gunten propriet. au grand Saconnay.

2de mentions honorables.

74 points. M. Baudy vigneron chez M. Panchaud propr. Chambésy

74 " M. Botte vigneron chez M. Meyrand propr. à Preyny.

74 " M. Baud, vigneron chez Mde Sarasin, le Tour de Balleyer.

74 " M. Duvoisin vigneron chez M. Contastin à Chailly.

La distribution des prix terminée, personne ne prenant plus la parole, M. le Préfet déclare la séance levée

Séance du 3 Janvier 1885.

Membres présents : MM. Demole, Michel, Fatio, Faesch, Dominicé, Meynet, Pellet, Rochette, Martin, Bertrand, Atger, Viller, Bordier.

Lecture du procès verbal est adopté.

Présentations — M. le Président annonce 2 nouvelles présentations qui seront soumises au Comité : ce sont Messieurs Auguste Dufour fils, jardinier maraîcher à Plainpalais, et Cardinaux, horticulteur, marchand grainier, présentés par MM. Michel et Bordier.

Plantes valaisannes dans Pays Oberlandais — M. le Président informe le Comité que de mai vont être entrepris en campagne chez M. Reich avec des plants valaisans pour s'assurer de la manière dont ils se comportent en terrains pleinement pierreux. Si quelqu'un désirait faire faire quelques essais avec d'autres cépages, il voudrait bien en prévenir au plus tôt M. Demole.

Bulletin ampélographique — Le 1er n° du nouveau bulletin ampélographique rédigé en 2 langues vient de paraître ; la rédaction en avait été prise au congrès de Genève.

Agriculture Etats Unis — Le département de l'agriculture des Etats Unis nous a fait parvenir son compte rendu annuel, gros volume très rempli de renseignements les plus divers. M. Bernard veut bien se charger de l'examiner.

Une brochure de M. le comte Sautter de Beaujeau sur l'exploitation de la vigne pendant 30 ans a été envoyée par l'auteur à la classe. M. Dominicé la parcourra, et rapprochera ses conclusions de celles que nous possédons déjà sur 2 grands domaines de vigne : Bonvillars et Villette.

Vaches laitières en Amérique — La société d'horticulture nous a fait parvenir son bulletin. M. Demole retrait d'une lettre de M. le Baron Blanc (actuellement en Amérique) des détails fort intéressants sur les races de vaches laitières aux Etats Unis. Des remerciements lui sont adressés ainsi que

la prière de la compléter par quelques renseignements sur les produits du lait (beurre, fromage etc).

Concours de Nevers — M. Demole rappelle le concours de bêtes grasses qui aura lieu du 22-25 Janvier à Nevers qui est important, précédant immédiatement le grand concours de Paris du 30 Janvier — 4 février.

Camargue — M. le Président présente un document provenant de Camargue fort ancien puisqu'il date de 1676 — qui consiste à payer les domestiques à double pour les journées d'été, celles d'hiver étant comptées pour zéro. Il faut encore loi aujourd'hui dans ce pays là.

Herd Book — La Diète aborde ensuite la question du herdbook, après avoir entendu un Rapport de son Président sur les diverses péripéties par lesquelles a passé cette affaire; herd-book ouvert ou fermé. scission de Simmenthal, idée d'un herd book romand dans le Simmenthal, puis nouvelle divergence tendant à créer un herd book tacheté rouge-blanche (le vrai tacheté) à côté de la race tachetée noire blanche. De là la dernière circulaire de la Soc. romande posant les 3 questions suivantes:

1° Quel est le point de vue, de la forme, les signes distinctifs de la pureté de la race.

2° Quelle est l'importance à donner à la taille et celle ci doit elle donner lieu à des subdivisions dans le herdbook.

3° Quelle est l'importance à donner à la couleur de la robe et doit elle donner lieu à des subdivisions.

M. Demole fait remarquer que la 1re question est toute théorique et pourrait être discutée utilement.

M. Fatio ne s'effraye pas beaucoup de l'importance que l'on donne au retrait du Simmenthal; le Simmenthal aura son herdbook ce Fribourg aura le sien, — comme les petites races d'intérêt local auront le leur. Si l'une des deux races prend le dessus dans la lutte, on aura bien assez d'avoir conservé au pays les caractères distinctifs. M. Fatio est d'avis que si on travaillait par élevage à Fribourg ce qu'on a travaillé dans le Simmenthal, on arriverait aussi bien à améliorer la race noire et blanche que les Simmenthalois y sont parvenus avec la leur

aussi M. Fasnacht se déclare à priori contre la création d'un herdbook fribourgeois.

M. Martin fait une proposition d'ajournement à une époque indéterminée n'admettant pas que la classe s'occupe de la question du herdbook si le Simmenthal est retiré; ce serait violer le principe défendu jusqu'ici par la classe à la classification jusqu'ici adoptée.

M. Michaud proteste contre la proposition de M. Martin qui ne va à rien moins qu'à détruire le bétail fribourgeois, qui a la raison d'être de se voir maintenu. M. Michaud voudrait qu'on laissât la porte ouverte en laissant se créer les deux herdbook qui se fondront nécessairement d'ici à un certain temps, pour n'en faire qu'un, le herdbook de la grande race tachetée. Les croisements ont en fait toujours eu lieu; la complication est provenue de la différence de couleur. Depuis 15 ans M. Michaud aidait aux efforts qui se font pour unifier la couleur de la robe. Quant à la question de taille, M. Michaud insiste pour le maintien du nom de grande race tachetée.

M. Bernard en reportant la courte durée de l'inscription, voudrait que si un herdbook est ouvert pour le Simmenthal, on lui fasse aussi porter race de Fribourg, tendant au rapprochement final et ramenerait Simmenthal.

M. Michaud formule la proposition suivante: La classe d'agriculture d'Estavayer réservant l'entente ultérieure avec le Simmenthal, appuie déjà présent la création d'un herdbook pour la grande race tachetée. Mise aux voix la proposition de M. Martin est rejetée à celle de M. Michaud acceptée.

Quant à la question de taille la classe l'admet de toute importance à cet égard que si on veut tenir compte de race moyenne des petites races il faut nécessairement plusieurs herdbooks.

Quant à la couleur de la robe, la classe ne la juge pas assez importante pour justifier la création de 2 herdbooks.

Cette discussion terminée M. Michaud expose les motifs qui

Exposition d'Industrie laitière à Genève

c'ont amené à proposer d'apporter au concours de bétail organisé à Genève naturellement une exposition de fromage beurre — industrie laitière. Le place de Genève est très importante au point de vue du commerce — un tel concours bien organisé aurait grande chance de réussir dépendrait peut-être de la réunion annuellement au profit double monde. M. Michelin lit un projet de programme entraînant à une dépense d'environ 9 000 f. de frais qui seraient couverts par une entrée supplémentaire. M. Demole est très partisan de l'exposition de fromage, mais réduite en peu l'admission des beurres comme entraînant fort loin — compliquant beaucoup —.

M. Martin pense que le Comité voterait certes de plus qui seraient offerts à la plus belle paire de bœufs de race étrangère pour son date de l'exposition.

M. Boissier trouve que la dépense projetée est bien forte pour la classe, en comparaison des avantages immédiats qu'en en retirerait. Il trouve également que la proposition bonne en elle-même est fait bien davantage pour la dernière heure.

M. Michelin appréciant beaucoup la disposition des beurres présentés à Genève d'avoir une fois une opinion raisonnée sur les beurres vendus de commerce.

Classe du 17 Janvier 1880
(séance extraordinaire)

Membres présents MM. Demole, Mallet Faesch, Michelin de Watteville, Pellet, Dreyer, Bertrand, E. Naville, Desay, Lenoir

Le procès verbal est lu et adopté.

M. le Président informe qu'il a reçu deux circulaires, l'une de M. Lefort Naville, ainsi que des comptes rendus du Conseil

supérieur d'agriculture de la Belgique que M. Viandt a remis au nom d'un anonyme. Remerciement leur voté aux donateurs.

Journal d'Agriculture

M. Semble regrette la façon déplorable dont le Journal d'agriculture a rendu l'extrait de procès-verbal de notre dernière séance. Il demande à être autorisé à fournir une plainte au rédacteur au nom de la classe.

Cette proposition est appuyée.

Présentation

M. Fusay et M. Bertrand présentent M. Hénon comme nouveau membre.

M. le Trésorier donne ensuite lecture du Rapport financier. M. le Président propose qu'il soit nommé de suite deux vérificateurs de comptes. Cette proposition est appuyée et Mm. Blanchet et Emile Vanlle désignés comme vérificateurs.

Recettes		Dépenses	
Cotisations des membres		Frais de convocations d'expédition	F 221.05
142 membres à 10 f.	1420	1805 Annonces du Journal	47.50
77 " à 5 f.	385	2000 frais de rentrée des cotisations	95
Versement de Chebuliez (carte)		" de reliure à Bibliothèque	71
" de M. Edmond Vernet	500	Part de loyer à la Soc. de Hyg	200
legs de M. Albert Pictet	200	Impression du bulletin, convocations	741
allocation de la Ville Comm. p. cours agricoles	240	Conférences données par la Classe	230.05
Vente de 12 cartes appartenant à la Société	60	même frais abonnement à achat de livres	46.50
Versement de M. Boorel Hte reprise	17000	frais de la carte au concours de chambéry	175
Du cautionnement de la Ville Annuaire		Loyer de printemps de la carte Favre	122 40
Intérêts des Comptes chez la Banque chez Lombardoter	7.10	1 an loyer à 6%	
" Mégard	78 50	193.95 Frais de 5 analyses chimiques de 400	
intérêts des obligations	108 35	restant à 6%. même frais	374 30
		Payé à Mm. de N. et Rigot pour la cotisation suivant convention passée entre eux de la classe d'agriculture	1619
	F. 6998.95		F. 4022.80
		Excédant de recettes / balance	2676 15
			F. 6698 95

Cette position satisfaisante est due au versement de F 2000 de M. Chebuliez rentrée accidentelle.

Remerciements sont adressés à M. le Trésorier.

M. le Président propose qu'avant de discuter le Budget, le Comice entende le rapport de M. Michelet sur le projet de concours annexé au Concours de boucherie.

Exposition d'Industrie Laitière à Yverdon

M. Michelet rappelle que le Comice avait admis en principe le principe d'une exposition de produits du lait. Le Bureau a revu le programme ci-c modifié. M. Michelet donne lecture de projet de programme. Il fait remarquer que si au début, il peut sembler juste d'attribuer le même prix aux fromages maigres qu'aux gras, ceux-ci ont bien leur importance et que le Jury restera libre de faire des virements.

A la Diète fromage, M. Demole fait observer que pour éviter d'avoir de fromage de concours, il serait bon d'exiger de fruitières l'envoi de 30-40 kg. de fromage, sur lesquels un ou deux meilleurs lots seraient pris au sort.

M. Ruffy fait observer qu'avec ce système on peut tomber sur le meilleur comme sur le plus mauvais numéro d'une fruitière.

M. Michelet croit qu'avec la publication tardive du programme il n'y aura pas de grands dangers à courir. M. Demole retire la proposition. La Diète fromage est adoptée avec 4 sections:

1. Cat. fromage à pâte ferme gras
2. " fromage à pâte ferme mi-gras
3. " fromage à pâte ferme maigre
4. fromage à pâte molle.

Dans chaque section il y aura 1 prix de 50f avec méd. d'A. un second prix de 30f avec méd. de B. un 3e prix de 20f.

Chaque lot de 3 premières sections se composera d'un fromage. Le lot de fromage à pâte molle comportera au moins 3 échantillons. Tout fromage sondé sera refusé.

2e. Division. Beurre, craignant l'envahissement des beurres on a exigé un minimum de 5 kilos. Pas de prix en argent. M. Mallet (quatre prix) demande qu'il soit voté une allocation de 60f pour être distribué en indemnité aux plus méritants.

3. Division. Lait caillé, candeau & autres produits de lait

un 1e prix méd. d'A.
un 2e prix méd. de B.
4e Division. Appareils et ustensiles pour la fabrication du fromage, du fromage et à la conservation du lait.
M. Demolé voudrait qu'il fut voté une somme d'argent, à part les médailles, pour indemniser ceux qui auraient à subir de grands frais de transport.
M. Michelet signale l'intérêt qu'il y aurait à ce que les fruitières puissent concourir par leurs représentants leurs produits, leurs comptes rendus, ce devrait faire remarquer M. Brissier le juste couronnement des efforts faits l'an dernier par plusieurs fruitières pour répondre à l'appel que le Cl. leur avait adressé.
Cette proposition est vivement appuyée
M. Emile Chevallier demande à ce que les frais de transport ne soient payés qu'aux primés.
Il est décidé d'allouer 2 méd. d'or et 4 de Bronze. Dans cette division il a de mettre une Cie de Fr 200 à la disposition du Jury.
Sur la proposition de M. Michelet de laisser au Jury liberté de faire des virements, il est décidé que ces virements pourront avoir lieu de division à division et de section à section pour les prix en argent et que quant aux médailles ces virements ne pourront avoir lieu qu'après entente préalable des membres du Jury et du Comité Directeur du Concours.
Il est décidé que tout exposant devra être producteur ou fabricant pour les trois premières divisions et que les négociants ne seront admis que pour la quatrième.
Les prix de vente seront rigoureusement exigés.

Cartes d'entrée des Exposants

Quant à la question des entrées, il est d'usage dans les expositions de délivrer à chaque exposant une carte d'entrée gratuite ; mais dans le cas spécial de cette exposition ayant lieu dans l'enceinte du Concours régional, ce mode de faire pourrait avoir pour conséquence de nuire gravement aux finances de la Société, que nous devons éviter.

M. le Président dela Société Bernard est dispose à allouer une carte d'entrée à chaque exposant, mais pour un prix réduit.

M. Michelis voudrait qu'on cherchât à obtenir le même faveur pour le 2ème, quitte à ce que le Comité prit cette dépense à sa charge

M. le Trésorier craint que nous nous lancions dans de bien grands frais pour un Concours dont on fait le bénéfice moral ne revient pas à la Société.

M. Fustay insinue l'idée d'une carte générale donnant droit d'entrée partout, avec une répartition de 4/5 pour la Soc. Bernard et 1/5 pour la Soc.

M. Michelis déclarant que nous pouvons large - rappelle que notre association a jamais été défavorable au concours à bénéfice mais bien de faciliter l'épreuve; aussi propose-t-il d'approuver cette façon de plus pour frais imprévus.

Le budget total de cette petite exposition serait ainsi porté à 900 francs.

Carte agrément pour deux Cantons

M. Michelis rappelle en terminant qu'il faut prendre une part pour la conservation ou la destruction des premières photographies dela carte. D'après devis dressé le tirage de 50 cartes coûterait 384 f tandis que cent ne coûteraient que 267. Or nous payons annuellement 120f pour la conservation des clichés.

M. Boisset propose de souscrire pour 50 si M. Faure de son côté le chiffre de 50 autres. M. Michelis transmettra cette proposition à M. Faure à répondre à Mercredi.

Wüsh - Brandy

Ch. Hénon

M. Hénon propriétaire à Villegrand présenté par Mess. Fustay et Bertrand est reçu par le comité.

Chez Mad. Veuve Perreard à Peyrieux.

Séance levée

Classe du 7 Février 1880

Membres Présents — M. Micheli — Démole (Président) — Bernard Abrumpler, Rollier Rey — M. Richard Velin — Fatay — Furrer, Berhard Blanchot — Schechtersen — Grobet Emile Naville — Faesch — Henry Demon — Haccius

Le procès verbal est lu & adopté

M. le Secrétaire qui a été malade se fait excuser & est remplacé par M. Henri Faesch

M. le Président donne connaissance d'une lettre qui il a reçue de la Société d'agriculture suisse, cette lettre adressée à la Classe d'agriculture de pour avoir son avis sur la convenance qu'il y aurait à créer une assurance contre la grêle — M. Micheli fait remarquer que la question a déjà précédemment été discutée dans la Classe & que l'avis de celle-ci avait été plutôt défavorable à une pareille entreprise; en conséquence un extrait du procès verbal relatant cette décision sera envoyé comme réponse à la lettre de la Société Suisse d'agriculture

Assurance contre la Grêle

Exposition laitière

M. Micheli demande à la Classe de ratifier le choix de M. William Fatay comme commissaire adjoint à l'exposition des produits de l'industrie laitière — Le programme de ce concours paraîtra comme supplément au journal d'agriculture suisse sera envoyé au département d'agriculture du canton de Vaud & des autre cantons romands qui le feront

parvenir aux intéressés ainsi qu'aux diverses frontières y Société de Lecture

Mess. L. Naville y Blanchot vérificateurs des comptes déclarent avoir examiné les livres du Trésorier y avoir trouvé toutes les écritures parfaitement en règle; ils proposent en conséquence l'approbation des comptes avec remerciements y décharge au Trésorier Adopté

Mr le Trésorier donne connaissance à la Classe du projet de budget pour l'exercice 1880. 81 après quelques explications au sujet du déficit prévu qui sera comblé par le bénéfice de l'exercice précédent le budget est adopté comme suit.

Budget pour 1880

Recettes

Contributions des membres	1850
Intérêts des capitaux y du capital	150
à prélever sur les f 500 versés par Mr Vernet	100
vente de cartes géologiques	25
versement de Mr Cherbuliez	1600
allocation de la Soc: d'agric: de la Suisse romande	240
	3965
Déficit prévu	1345
	5310.

Dépenses

Impressions de bulletins convocat etc	1000
Part de loyer.	200
Frais de rentrée des contributions	50
Annonces, frais de convocat: affranchissements &c	200
Abonnements	60
Frais de reliure y de la bibliothèque	80
Impression de l'ouvrage Favre	2500
Prix à offrir à la Société d'agric: de la Suisse	200
ronde à l'occasion du concours de bouverie —	f 4290

Suite des dépenses — Report		4290
Frais d'une exposition de laiterie & fromages		900
Primes p. le concours des troiteaux ruraux		180
Conférences données par la Classe		240
Frais d'impression de 50 cartes géologiques		200
		f. 5810

Herd Book — M. le Président donne communication d'une lettre de M. de Haller Préfet de la Suisse romande demandant à la Classe de vouloir bien désigner deux personnes pour prendre part aux négociations concernant la ~~rédaction~~ administration du Herdbook Suisse; sur la proposition du Président la nomination de ces délégués est laissée au bureau de la Classe.

Etablissement laitier de Lancy. — La parole est ensuite donnée à M. Hacuis pour une communication sur l'établissement laitier qu'il va fonder à Lancy. — Depuis toujours soit les médecins soit les mères de famille se préoccupent de l'importance qu'il y a à procurer aux enfants un lait aussi bon & aussi pur que possible; les falsifications nombreuses dont ce produit de première nécessité est souvent victime ont engagé, surtout en Allemagne, à fonder des vacheries perfectionnées, c'est des établissement de ce genre que M. Hacuis se propose d'établir dans sa propriété de Lancy près Genève. — Dans les villes de Halle & de Francfort entre autres des vacheries perfectionnées ont été fondées & installées d'abord modestement le succès qu'elles ont obtenues dès lors ont permis de leur donner une expension considérable. à Francfort notamment le débit journalier qui n'était primitivement

que de 60 litres la première année et maintenant au bout de 2 ans seulement de près de 1000 litres par jour. Les chiffres montrent la faveur marquée qui a accueilli la fondation de cette institution en Allemagne. M. Hacuis s'est demandé si une établissement pareille aux environs de Genève dont la population tend chaque jour à s'accroître, n'aurait pas bien de réussir aussi bien qu'ailleurs. L'écueil d'une pareille entreprise est le prix élevé auquel le lait doit être vendu, afin de couvrir au moins les frais considérables d'installation et d'exploitation des vacheries modèles. En Allemagne le lait est vendu à 50 c le litre, chez nous M. Hacuis pourrait le livrer à domicile à 40 c; ce prix est bien fait pour effrayer un peu le consommateur, mais les grands avantages que présentera pour la santé des enfants une nourriture saine et homogène devraient engager tous les parents à consentir à ce petit sacrifice.

Les moyens d'arriver à produire un lait pur et homogène sont principalement les deux suivants:

1°/ Installation aussi parfaite que possible des étables et soins minutieux de propreté à donner aux vaches

2°/ Alimentation rationnelle du troupeau.

Quant au premier point M. Hacuis donne la description de ce qui existe par des étables aussi parfaites que possible. Une étable doit être claire haute aérée et soigneusement ventilée, les gar[illegible]

magnan

qui se developpent doivent être abritées au moyen de gypse – L'étable doit être dallée plutot que pavée afin d'empêcher le developpement de bacteries – Mauvais ferments ; elle doit être lavée chaque jour ; les murs passés à la chaux tous les ans ; en un mot la plus grande propreté doit y régner

Les vaches ne seront ni trop jeunes ni trop âgées, elles seront souvent visitées par un vétérinaire, à toute trace ou symptome d'une maladie quelconque devra la faire immédiatement ~~ou~~ isolé soigneusement hors de l'étable – Les vaches devront être bien soigneusement brossées ~~et~~ étrillées chaque matin ~~en un mot tenues très proprement~~

Quant au second point celui de l'alimentation il est si possible encore plus important que le premier – La principale condition d'un bon lait pour les enfants est l'homogeneité dans sa composition, pour obtenir ce résultat le bétail devra être nourri de même jour par jour, on rejettera de toute de son alimentation tout fourrage vert, tout résidu de brasseries ou de sucrerie ~~tout tourteau~~ en un mot toute aliment susceptible de fermentation ou dont la composition est variable, le lait provenant de pareils aliments devenant aussi ~~mauvais~~ pareillement dangereux ~~devient~~ de constitution ~~variable~~ ; les animaux seront nourris exclusivement de fourrages secs d'aussi bonne qualité que possible & de graines

Le lait une fois tiré doit être traité avec beaucoup de soin, les vachers doivent être propres, ainsi que tous les ustensiles, ces dernières lavées soigneusement avant la traite ; le lait aussitôt tiré doit être sorti de l'écurie vu il s'absorbant les odeurs aussi facilement — Une autre pour les emportant pour arriver à livrer au consommateur un lait aussi homogène que possible est de le soir que l'on devra prendre de mélanger ensemble le lait de 5 ou 6 vaches ; chacun sait en effet que le lait varie dans sa composition pendant la traite ; le mélange du lait de plusieurs vaches atténuera donc considérablement le risque d'alimenter les enfants avec un lait plus ou moins gras suivant qu'il recevra celui tiré en premier ou en dernier lieu

Une fois convenablement mélangé le lait est enfermé dans des vases soigneusement lavés, fermés hermétiquement puis chargé sur une voiture spéciale ; cette voiture doit être sur de bons ressorts, couverte afin d'éviter que les vases contenant le lait ne reçoivent les rayons du soleil — Le lait est remis aussi directement des mains du producteur dans celles du consommateur avec, offre toutes les garanties possible de bonté & de pureté.

M. le président ouvre la discussion sur ce rapport

M. A. Michel remercie M. Davies de l'intéressante communication qu'il vient de faire à la Classe — Tout en laissant à M. Davies la responsabilité financière de son entreprise il

estime que la Classe d'agriculture doit lui être très sympathique, y lui prêter le concours de sa publicité - Un pareil établissement répond à un besoin dans l'alimentation soit des enfants, soit des malades en égard la grande inégalité dans la qualité du lait qui se trouve dans le commerce la Classe y les agriculteurs doivent voir la chose de bon oeil y n'y apercevoir aucune rivalité au contraire si l'établissement de Nancy arrive à débiter du lait à 30c le litre cela attirera l'attention sur le prix relativement très bas auquel cet article se vend dans le commerce y il pourra plus ou moins vite en résulter une augmentation de prix favorable au producteur Un avantage autre de cette création sera d'attirer l'attention des agriculteurs sur d'importance considérable soit d'une bonne alimentation soit d'une grande propreté dans les étables - En outre le contrôle auquel sera soumise la vacherie modèle de M. Haccius pourra fournir des observations fort intéressantes soit pour la Classe d'agriculture tout pour tout le public agricole en général

M. Demole demande à M. Haccius

1°. L'avantage qu'il y a à ne pas placer les fourrages au dessus des étables

2° L'avantage qu'il y a à ne pas avoir dans l'étable de caches portantes

M. Haccius répond à M. Demole que les fourrages sont placés dans un bâtiment séparés des écuries, mais tout voisin - y non directement au dessus de l'étable comme

cela le pratique généralement afin d'éviter que le développement considérable des gaz ammoniacaux qui proviennent d'une stable nombreuse ne détériore les fourrages qui doivent toujours être aussi parfaits que possible — D'autre part l'on évite dans une vacherie modèle d'avoir des vaches portantes à l'approche du vêlage le lait devenant toujours de plus en plus concentré, & la totalité étant ainsi moins homogène

M. Viollier Rey demande à M. Haccius si son établissement est en rapport avec une vacherie qui s'établit à Plainpalais; ce n'est pas du tout la même affaire, celui de Plainpalais est plutôt destiné à consommer le lait sur place & est établi sur un autre système soit pour l'établissement des fourrages & l'alimentation soit pour la construction des stables

M. Naville trouve le prix de 50 c. par litre excessivement élevé, il sera difficile de trouver à l'écouler à ce prix là. — N'y a-t-il pas un peu de luxe dans la nourriture des bêtes & ne pourrait-on pas avoir à meilleur marché une nourriture cependant fort bonne & suffisante

Ecrémeuse centrifuge

La discussion étant close sur cet objet M. Haccius expose à la classe la seconde communication dont il veut l'entretenir. Il explique à la classe le système d'une écrémeuse centrifuge inventée par M. Lefeldt, une machine en bâtie sur la force centrifuge force qui comme on le sait tend à éloigner un corps d'un axe sur lequel il tourne; plus le poids spécifique

d'un corps sera considérable plus il tendra à s'éloigner de son centre de rotation - Dans le lait les parties graisseuses qui formeront la crême sont moins lourdes que le serum et les impuretés ou matières étrangères qui peuvent y être contenues - Dans l'écrémeuse de ~~Le centre de~~ M. Delpeld ~~Separateur~~ on renferme le lait dans un cylindre ou tambour en lui donnant au moyen d'un moteur quelconque un mouvement de rotation rapide ; en vertu du principe de la force centrifuge les parties les plus pesantes du lait seront projetées contre les parois du cylindre tandis que les parties grasses plus légères resteront plus près du ~~Le par de rotation~~ centre. Au moyen d'un dispositif système les parties crémeuses s'écouleront automatiquement du vase par une ouverture pratiquée à cet effet. Un des grands avantage de cet ~~système~~ appareil est outre sa rapidité de dégager les impuretés très abondantes qui se trouvent dans le lait, poils, débris d'épiderme ou autres, en outre on recueille une quantité de crême bien plus considérable que dans le autre système d'écrémage ; de qualité supérieure

La durée de l'écrémage dure de 30 à 40 min les machines se construisent de différentes grandeurs d'une contenance de 50 à 300 lit ; ~~contenant de 1200 à 5000 l~~. Leur prix élevé ne les rentrera jamais propres que pour des grandes exploitations ou des associations de propriétaire

M. Delpeld a eu fonctionner une écrémeuse

(écrémeuse à Paris)

d'un système à peu près pareil l'écrémeuse Laval du nom de son inventeur un Suédois il a été frappé de la quantité énorme de saletés qui étaient projetées contre les parois du cylindre et qui y formaient une couche dure et épaisse de plusieurs millimètres

Lait écrémé

M. Sheltheisen demande ce que devient le lait écrémé. Evidemment répond M. Hannis l'écoulement du lait écrémé entre pour une grande part dans le succès de l'emploi d'une écrémeuse centrifuge; mais dans quelques cantons d'Allemagne Stalle en particulier où ces appareils sont employés le lait écrémé se vend facilement de 10 à 12 c. le litre ce qui ne se vend pas pour une consommation directe peut être utilisé pour la fabrication des fromages

M. Micheli estime qu'une des grandes difficultés dans l'emploi d'écrémeuse centrifuge chez nous serait la difficulté de vendre le lait écrémé dans la population qui, à tort selon lui, a des préjugés contre cette denrée qu'elle considère comme très inférieur pour l'alimentation, aussi vis à vis de ce préjugé difficile à déraciner l'intérêt du producteur sera toujours de procurer aux consommateurs du lait aussi bon et aussi pur que possible. Ensuite M. Micheli tient à remercier M. Hannis de son intéressante communication; si pour nous les résultats pratiques de l'écrémeuse centrifuge sont contestables elle peut être pour des localités dans des conditions différentes d'une

réel avantage soit pour l'économie dans la main d'oeuvre soit pour la bonté des produits obtenus

Machines à vapeur Rapport d'Imandi

M. Michaeli donne lecture à la classe d'une lettre du représentant à Genève de la compagnie d'assurance l'Union lui annonçant que voulant se placer sur le même pied que les compagnies suisses l'Union assurera dans augmentation de primes les risques occasionnés par l'établissement de machines à vapeur

M. Dimole rappelle le concours d'animaux gras organisé par la Soc. d'agric. de la Suisse romande & qui doit avoir lieu aux casernes de Plainpalais du 19 au 21 Mars.

Le Président. La séance est levée

Pour le Secrétaire absent

Henri Faesch

Trésorier

Classe du 6 Mars 1880.

Membres présents. MM. Michaeli, Naville Faesch Viollier Rey Seippel. Daniel, Pelin d'Hegenwiller Schuster. Plan. Dufour Blanchet Micati. Hacciey Viennay Bernard. Turrettini Mayrat. Fatio Bertrand Boissier.

Le proj. verbal est lu & adopté.

Heard Booth

M. le Président ouvre la séance, M. le vice. Président prend place au fauteuil. Le prie la classe de bien vouloir ratifier le choix fait par le Bureau de Mr Delegué à la commission de Heard Booth dans la personne de Mr. Borel & Fatio. La classe ratifie ce nomination.

M. le Président signale une brochure d'un certain intérêt émanant de la Société d'horticulture et de viticulture de Colmar et due à l'obligeance de M. Oberlin, membre correspondant. Cet opuscule en signalant les effets du gel dans la Haute-Alsace indique aussi le traitement à appliquer. Le fait a été très exceptionnel 18-28° centigrades a laissé partout des traces de ses ravages, surtout dans la plaine où les vignobles sont complètement atteints. M. Michel attire l'attention de la Classe sur les vignes du pays après les personnes présentes de bien vouloir résumer leurs observations sur ce sujet. Il résulte des différents renseignements donnés que régnait avec bien les diverses parties du vignoble Genevois, ainsi que de la conversation qui s'en est suivi les points suivants.

Gel dans les Vignes

On ne peut considérer que l'hiver, malgré sa rigueur et sa ténacité ait fait beaucoup de mal au vignoble genevois: on constate cependant des déjà dans les vignes plates et basses, tandis que les vignes en coteaux et bien aérés se sont bien comportés. Les jeunes vignes sont généralement plus souffert que les vieilles; le chasselas en terrains meubles et profonds ont beaucoup souffert. Quant aux espèces, le pendant rouge a mieux résisté que le pendant vert, le plant de Lyon et le Savagnin ont bien souffert; la blanche est détruite, la blanchette a beaucoup souffert. On a pu constater partout cette année les bons effets du drainage.

Les vignes refaites à temps se sont signalées par de notables avantages observation bonne à consigner dans une région où les vignerons sont enclins à faire les travaux trop hâtivement.

La très grande susceptibilité des plants américains fait l'objet de diverses observations: une partie des dégâts observés est attribuée davantage aux fortes gelées de février à la période du fruit qu'à la rigueur de l'hiver.

Quant aux arbres fruitiers et aux plantes vertes, il a été généralement remarqué que plus l'exposition était bonne à abritée, plus elle ont souffert; les plantes supérieures et bien aérées n'ont pas de mal appréciable.

Règlement du Bureau

Les observations terminées, M. Borel développe sa proposition relative au règlement du Bureau. M. Borel voudrait voir le Bureau se recruter plus fréquemment par des élections moins d'étendue: une nouvelle - la rééligibilité de membre chaque année

ré serait ainsi infusé une nouvelle impulsion donnée à la marche de la Société.

Sans s'opposer au fond de la proposition Mm. Michelis Boissier font remarquer qu'il ne suffit pas de proposer de changements bons en eux-mêmes, mais qu'il faut voir le résultat pratique; or une expérience de 20 années leur a prouvé que la tradition était nécessaire et utile (or elle tomberait avec le projet de M. Borel) qu'il n'était pas de nature de priver des membres actifs compétents désirés; ils adhèrent à la proposition de M. Borel avec la modification que le secrétaire et le bibliothécaire ne seraient rééligibles que tous les deux ans.

M. Blanchet propose que chaque année trois membres sortent d'office au lot pour sortir et ne soient pas immédiatement rééligibles. M. Fusay s'oppose à cette proposition; il veut que la Classe puisse choisir ses membres; avec le sort, les meilleurs et plus utiles peuvent être précisément remplacés, quelle en serait la conséquence.

M. Fusay fait la proposition ferme d'une élection préparatoire en nombre double; elle tiendrait compte des différents désidérata.

M. Borel combat la proposition de M. Blanchet, mais déclare se ranger à celle de M. Fusay.

A la votation la proposition de M. Borel est écartée à celle de M. Michelis adoptée avec l'amendement de M. Fusay. Elle sera soumise à la Société des Arts.

La Classe est invitée à réimprimer des règlements et à les distribuer à ses membres.

Exposition laitière à Genève

M. Michelis communique pour l'exposition d'industrie laitière soumet à la Classe pour la ratifier la nomination de Juré; il serait pour la section bernoise d'appareils concernant l'industrie laitière.

MM. Equey de Fribourg
Lehmann Ruder de Genève
Léon Chevalley de Freiburg (Grand)

Suppléants - Mm. Dufour Cray - Louis Jean - Dondjoy.
M. Plojoz a bien voulu accepter les fonctions de commissaire.
2e Section fromage à lait cuit.
Fromage: MM. Schaffmann Jérard Colliard - Gerber.
Suppléants: MM. de Chollet Gaston Estavayer.
Commissaire M. Schweizer.
Poudre lait condensé.
MM. Louis Jean Dufour - Magnenat de Fillinges.
M. Michelet propose pour cette dernière spécialité l'adjonction de un ou deux chimistes à Lausanne. appuyé MM. E. Odier. Lossier ou Delahaye.
La classe ratifie ces différentes nominations.

Concours de Lucerne Puis il est passé à l'Examen du programme du concours de Lucerne en 1887. D'où il résulte que ce programme est fait dans un style incompréhensible pour la partie française. Le classement par dents doit en être bien trouvé à Fribourg et réclamé à nouveau. Les Jurys ne doivent rien avoir à décider pour la quotité des primes; c'est l'affaire du comité. L'introduction du bétail gras est unanimement condamnée dans un Concours de Reproducteurs, ainsi que les vitesses minima des trains.
Quant aux primes, continuer l'excellent usage de délivrer seulement la 1re et le prime au concours et la 2e mettre plus haut - seulement si le taureau est resté chez le propriétaire acquéreur habitant le pays.
M. Bridel formule les propositions qui ne communiquent aussi: Est nommé pour examiner à fond ce programme et signaler les observations qui ont été présentées, un travail devant arriver: le 1er Dec. d'après mandat.
Sont proposés MM. Borel Fulpius, Demole, Vollenweider et Richard fils.
M. le Bibliothécaire prie les membres de la classe qui auraient en mains des livres, brochures ou journaux appartenant à la classe de les restituer et prie les personnes qui ne collectionnent pas de bien vouloir lui adresser les doubles qui pourraient se trouver

journaux dont il donne la liste. M. Naville indique également un certain nombre d'ouvrages qui pourraient être vendus, la Classe en possédant de nombreux exemplaires: entre le Vétérinaire campagnard, le manuel de propriétaires ruraux &c &c.

Séance levée.

Classe du 3 Avril 1885.

Membres présents MM. Demole Michel Archinard S. Velin, Micati, Blanc Bertrand Simon Patry Naville Favre Bayard Viridet Monnier Hochstetter Blanchet Dominicé Walther Bernard Hagenbuch Bordier.

Le procès verbal est lu et adopté.

Tout l'intérêt de la séance est concentré sur la communication de M. Alphonse Favre, qui présente à la Classe avec la belle carte agronomique du canton de Genève, l'ouvrage descriptif en deux volumes, fruit de longues patientes et savantes recherches. M. Favre refait l'historique de cette publication, dont l'idée première revient à notre regretté collègue Jules Naville à laquelle ont apporté par des analyses chimiques, et des considérations agricoles pratiques Mess. Risler et Lossier chimistes. Ces documents sont complétés par un mémoire de M. Risler sur le terrain du canton de Genève.

Carte agronomique du canton

M. Favre s'excuse de présenter à des agriculteurs un travail n'ayant pour auteur que des hommes ayant aucun caractère agricole; c'est une description du sol et de ses éléments constitutifs à tous le point de vue. Description où il a concentré le plus de documents possible. L'ouvrage est en 2 volumes et se divise comme suit. Il commence par une introduction où M. Favre rappelle la création de la S. d'agric. et les services rendus par elle au pays depuis plus de cinquante ans qu'elle vient

un Rapport de Mr. Jules Marcou sur la préface de l'ouvrage où sont relatées avec soin les diverses circonstances qui ont donné naissance à l'idée de publication d'une carte agronomique

Le 1er chapitre est un abrégé de l'histoire de la Terre. L'auteur reconnaît des terrains ne se reconnaît qu'à leur superposition; leur épaisseur donne à peu près une idée du temps qu'il a fallu pour les former: c'est à peu près vrai le milieu de l'histoire de la terre que le fond de la mollasse qui compose la plus grande partie des terrains de notre canton; de là on y a juste eu que des terrains de transport. L'histoire de la terre commence au moment où la terre était nébuleuse et s'étend jusqu'au moment de la lutte actuelle entre les êtres organisés des races animales. Le chapitre 2 s'occupe des moyens dont les éléments qui constituent les terrains et des moyens de les reconnaître; on distingue une quinzaine d'éléments; c'est un chapitre tout chimique après lequel vient la description de la mollasse; là se trouvent réunies les analyses de M.M. Risler et Lotteri analyses s'élevant au nombre de 57 formant une base utile à étudier. Puis vient un chapitre sur les alluvions anciennes, marnes grises, sables conglomérats, les terrains glaciaires et mécaniques des glaciers actuels, leurs effets; puis la composition des terrains glaciaires et composants des blocs erratiques grains, sables et argiles grande Zone parfaitement régulière de 1200 - 1700 mètres au niveau des anciens glaciers. Il y a de l'intérêt à réunir sur ces questions complètes le plus possible de documents.

Parmi les alluvions post glaciaires notre droit a l'honneur d'un chapitre; puis vient une étude sur nos cours d'eau le Rhône et Arve établissant que leur niveau était jadis bien plus élevé qu'aujourd'hui; c'est le moment de l'apparition de l'homme. Les dépôts de tourbes présentent une classification très difficile et l'auteur arrive enfin aux alluvions modernes et à la terre végétale.

Le chapitre X renferme une description des diverses roches des

cantons dont on compte trois espèces le roche le grand de serpentin qui se subdivisent eux-mêmes en une soixantaine d'espèces.
Suit le sommaire de 1er volume.
Dans le second volume le canton est étudié dans les trois régions qui le caractérisent. Chaque district a un chapitre et renferme une infinité de détails. Les bourgs, les principaux hauts plateaux, les fonds marécageux les accompagnent - le lac avec ses caux sont l'objet d'un chapitre.
M. Favre s'excuse en terminant le regret du retard de la publication qui a subi cette publication, retard double cause principale est l'excès de conscience de l'auteur qui lui a fait faire vérification sur vérification et contrôle sur contrôle.
Le Président de la Classe se fait l'interprète de la Société pour adresser à M. Favre les sincères remerciements de l'honneur qu'il nous fait en nous dédiant un tel ouvrage qui sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à la science.
M. Michili qui se trouve particulièrement en rapports fréquents avec M. Favre appuie aussi sur l'excès de travail qui a nui M. Favre dans ses recherches et qui constituent un travail de premier ordre, élaboré à l'abri des reproches. La Classe ne peut que se féliciter auprès d'avoir entrepris cette publication, mais elle portera devant les membres, puisque le Bureau a décidé de l'adresser à chaque membre gratuitement deux fois de Bulletin.

Agriculture Américaine

M. Bernard donne lecture d'un intéressant travail sur l'agriculture américaine, plein de détails statistiques, de chiffres tout à la fois intéressants - effrayants établissant l'incroyable vitalité de ce pays qui apparaît lui-même trouver encore moyen d'inonder de ses produits notre vieux monde. L'insertion au Bulletin est aussitôt réclamée avec remerciements à M. Bernard.
M. Blanc qui revient d'Amérique entretient la Classe de ses travaux faits personnels depuis le jour le jour pendant son voyage et dû en faveur des Hauts bords bien tenus le fait incroyable

d'une vache vendue avec un veau 60. vers ~~Bullac~~ francs.
Le exportation agricole de 1879 se chiffrent par un mil-
liard de dollars. M. Blanc a été fort intéressé de ce
qu'il a vu de l'industrie laitière fort en avant aux Etats
Unis & sur laquelle nous aurons à revenir à notre tour à moindre
avantagement. La race Holdorney appelée la race
Schuyk de race d'Anvers, mais plus petite plus fine
donne de quatre pour cent de beurre. M. Blanc se
tient à contester cependant la supériorité de nos races sur
l'étable depuis, constaté par le dernier Concours d'Amster-
dam pour à Hampton.
Reprenant le chiffre cité de 1 milliard pour les exportations
M. Fleckenstein le demande que nous devenions une
agriculture, lorsque les lignes de chemins de fer de trans-
ports qui traversent l'Amérique du Sud seront ache-
vées & que nous recevons des bœufs dont la valeur ve-
nale n'est guère plus de 20 - 25 fr. des Pampas.
C'est cependant aussi une menace sérieuse pour l'ave-
nir.

Vignobles du Cte de Vaud — La Classe entend encore un intéressant Rapport sur le pro-
duction des deux vignobles de Vaud & Genève comparés
à ce rendement en France par M. Hérault Directeur de l'ana-
lyse ici devrait officiel, car l'intérêt principal réside dans
la comparaison des deux tableaux indiquant le rendement
en hectolitres par hectare pour ce deux vignobles, le prix
de l'hectolitre de vin à la récolte pour ce deux domai-
nes & le tableau comparatif des frais, produit net -
produit brut pendant 30 années de ce tableau ressor-
tent les chiffres suivants:

	Bouillon	Oscamyan	villette
1. décade d'années 1849 - 1859	47 hectol	52	73
2. " " 1859 - 1869	52	78	76
3 " " 1869 - 1879	49	95	45
	53	75	65

Le résultat intéressant à conclure donne au vignoble de

Beaujard le volume sur les ravageurs a établi que la vipère est à demeure la créature payant de la façon la plus rémunératrice le sacrifice qu'on s'impose pour elle. Ces documents viendront compléter le chapitre d'informations que nous possédons déjà et seront insérés au Bulletin.

M. Michelet déduit de chiffres cités, à quel point une habitude défavorable logement tous les 3-4 ans ne doit peut être pas ce qui vaut le mieux qu'il peut être préférable de fumer plus souvent et moins abondamment.

La séance est terminée par la présentation de 4 candidats et le tirage au sort:

Présentations — Mr Frank Beaumont présenté par MM Blanchet et Michelet

" Durand (Villette) " " " Michelet — Patty

Lehmann Studer Genève " " " "

Louis Médan Lully " " Michelet Bayard

Des Congrès sont offerts à 28 fr 50 cts par La Chambre syndicale de Montpellier fournit aussi des congrès sur papier jaune

M. W. de Rham a fait parvenir une brochure sur racines sans corps.

Le programme de l'excursion scientifique par une commission spéciale a été retenu à Lausanne, avec les observations et les désidérata.

M. Bossier demande à Mr Blanc de bien vouloir rédiger par écrit pour le Bulletin ses observations sur l'apiculture aux Etats Unis en y joignant quelques détails sur l'industrie des beurres et fromages qui menace de faire bientôt sur les marchés une concurrence aussi sérieuse que celle de la viande américaine.

Phylloxera

Submersions des vignes — M. Demole donne enfin quelques détails sur les submersions de vignes entreprises sur une grande échelle par M Bézaucourt qui sont le seul moyen de salut de ces contrées contre le phylloxera. Plus de 3600 hectares sont aujourd'hui traités de la sorte; mais il faut le soleil du midi pour pouvoir

Henri contre un pareil traitement, qui réclame en outre d'énormes fumures —

Classe du 1er Mai 1880.

Membres Présents. MM. Demole, Michéli, Borel, Naville, Fatio, Fleckenstein, Patry, Pérrochet, Métral, Meisan, Tremblay, Plan, de Wett. de Wettenwiller, Loup, Lemark, Gobet, L. Dard, Agassiz, Marchot, Lehmann, Daniel Henri, de Bonneville, Henri Boissier.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Prés. de la Soc. d'agric. com. remerciant la Classe des observations présentées sur le programme des concours de Lausanne, promettant de les appuyer.

Carte agronomique du Canton. Divers lettres de remerciement provenant de membres étrangers auxquels la carte de M. Favre a été adressé sont communiquées à la Classe, lettre du Départ. fédéral du commerce et de l'agriculture de Mm. Fornier, Mercanton, Martral, de Lausanne &c &c.

Sont présentés pour devenir membres de la Classe. Mm. Lacombe au Brésil et Rodolphe Henri Rochat près Orbe à Yverdon par MM. Michéli, Boissier et Rochat près Orbe à Yverdon par eux. Michéli, Jaccard. M. de Wettenwiller et Emile Naville sont désignés pour vérifier les comptes de l'exposition horticole.

Puis il est procédé aux élections

M. Louis Michéli est élu président pour l'année 1880-1881.

M. A. de Wettenwiller vice-président	11 voix sur 12 votants	
M. Ernest Boissier secrétaire	12	"
M. Henri Fleckenstein secrétaire adjoint	12	"
M. Emile Naville Bibliothécaire	12	"
M. Antoine Martin Trésorier	11.	12.

Sont ensuite nommés pour une même période d'une année

Mm. Charles Borel par 16 voix sur 18 votants.

M. Louis Tissot	par 15 voix	sur 18 votants	
M. Edmond Vernet	15	"	"
M. Louis Archinard	15	"	"
M. François Demole	15	"	"
M. William Dotty	13	"	"
M. Stephane Bernard	13	"	"

Exposition de l'Industrie laitière M. Louis Micheli donne connaissance à l'assemblée de son Rapport sur l'exposition d'industrie laitière, rapport complet intéressant exposant un certain nombre de conclusions assez importantes pour être soumises à la discussion.

Suivant M. Micheli la production journalière du lait dans le canton de Genève peut être évaluée à 33,885 litres dont 24000 seraient livrés à la vente (en comptant 1/4 de litre par tête sur un chiffre de population de 96000 âmes) + 9885 litres fabriqués; mais à ce chiffre il convient d'ajouter la production de la zone environnante qui montant environ à 10,000 litres exportés vendus en nature, en partie fabriqués suivant la saison, la demande, les arrangements particuliers. Le Rapport entre dans de nombreux détails sur l'organisation et installation des Exposants, le travail des Juges, appareils employés en vue les divers subdivisions du programme. M. Micheli explique en quelques mots avantages prépondérants trouvés pleuvis de nos fruitières dans la fabrication du fromage à pâte molle, produit qui nous semble absolument tributaire de l'étranger.

Dans la section Berne, le Rapporteur en chante les prix considérables qu'atteignent à Paris les beurres de choix (Fr. 6.10 à 7.) et estime qu'on devrait nous avoir beaucoup à faire pour atteindre la perfection que ces grands prix justifient. Le effort tenté dans ce but. M. Micheli rend justice aux efforts qui ont déjà été faits dans ce sens.

M. Micheli termine son Rapport par quelques conseils judicieux à nos laitiers et à nos agriculteurs sur les améliorations qu'il conviendrait d'apporter que l'on prend [illegible]

vis comme fruit ; meilleur alimentation du bétail ; plus grande propreté des étables, des locaux de dépôt du lait ; remplacement des ustensiles de bois par des ustensiles en fer étamé ; fabrication de fromage maigre de fromage à pâte molle.

L'injonction entre la production et la consommation du lait dans la contrée amène M. Michelis à proposer une entente entre les différentes sociétés de laiterie pour la fabrication en commun du lait non livré à la consommation. M. Michelis souhaite-rait aussi l'installation d'une laiterie fromagère modèle.

Pour rendre à ce but, M. Michelis désirerait que la Classe examinât la convenance d'un Concours qui pourrait avoir lieu dans l'automne de 1881 ou de 1882 entre toutes les fromageries et laiteries du canton au point de vue du bon aménagement des locaux des ustensiles employés.

M. Michelis communique en terminant un tableau synoptique relatif au fromage de

ainsi que les chiffres sur l'exploitation de la laiterie de Vandoeuvres pour 1879, établissant que le lait a été payé en moyenne aux producteurs 16 centimes < 15/100. a revendu à 20 centimes : la différence a payé les frais d'exploitation.

M. de Wurstemberger remercie au nom de la Classe M. Michelis non seulement de son travail, mais de toute la peine qu'il s'est donnée pour organiser cette exposition et en obtenir le résultat. M. Michelis dit qu'une partie de ces remercie-ments s'adresse à Mm. les commissaires experts Pattey, Hoc-jong Schweizer ~~Lehmann~~ Studer pour leur utile collaboration.

M. Boissier voudrait que ce Rapport fût publié in extenso au Bulletin avec le Rapport du Jury, afin que trace en soit gardée dans nos annales - appuyé.

Quelques renseignements encore donnés sur les comptes d'exploitation il résulte que l'exposition laitière a coûté à la Classe une somme de fr. 1416. 40. Ces données ci-contre le détail du compte.

Comptes de l'exposition laitière
du 19 - 21 May 1885.

Recettes.

Don de M. Emile Naville	Fr. 50.
Vente de programmes liste de prix	38 25
	88 25
Déficit sur coût de l'exposition	14 16 40
Total égal	Fr. 150465

Dépenses.

Prix d'Octobre en argent	Fr. 575
Compte Saugy écrins p. médailles	28
" Soulier diplômes & cartons	85 " 50
" Bouet papier blanc & aquarelle	34
" Hengel Enlevage écriteaux &c	57
" pat. de décoration à la S. R. 24	87
carte de circulation.	10
nettoyage	26 10
matériel	7 55
Prisat ceinture de diplômes	6
Indemnité & frais de déplacement au 7 Juin	196 " 35
Frais de transport p. matériel	40 65
10 cartes de banquet p. jury & commissaires	35
Bouvet pour prix	7 85
Boudry décoration	14
Affranch.ts & menus frais	10 10
Paie d'employés & gratification	60 10
Bonnard Imprimeur	247
	1464 15
à ajouter.	
27 cartes d'exposants frayés 1.50 au communiqué journal des encaissements	40 50
	150465

Résumé des Dépenses

Prix diplômes & récompenses	Fr. 702.30
Divers frais de déplacement	231 " 35
Imprimés affiches	247
Organisation employés matériel	324
Total égal	Fr. 1504 " 65

Mlle. Emilie Naville de Westerweller, ayant examiné le compte dont soigneusement pointé et vérifié, déclare avoir trouvé la comptabilité y relative parfaitement en règle propose en conséquence à la Classe l'approbation du compte avec remerciement de décharge à Mr le Comissaire général.

La Classe vote de remerciment unanime à Mr. Michelin auquel Comissaire.

La promenade du Cercle des agriculteurs est fixée au 10 Mai a eu lieu à Lutry. Les membres de la Classe y ont été cordialement invités.

La discussion sur les conclusions du Rapport est renvoyée à la séance tenue à la séance de Juin

Classe levée

Classe du 5 Juin
1880.

Membres présents. Mrs. Michelin, de Westerweller, de Loriol, Wilczek, Beaumont E. Naville, Borel Vernet, Faesch, de la Rive Archinard Vicat, Martin Lehmann Studer, Loup Naccini, Boissier.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Monsieur le Président annonce comme nouveau membre Mr. Gaston de la Rive présenté par Mrs. de Loriol et Michelin. M. Appia Vincent à Lausanne présenté par Mrs. Michelin et Loup et Mr. Cartier à Cartigny présenté par Mrs. Grobet et Boissier.

Président et vice

M. Borel informe la Classe du concours de semences que le Cercle des agriculteurs organise au Bâtiment Electoral pour le 4 Sept. Le concours organisé sur des bases nouvelles promet d'être intéressant. Une commission spéciale nommée par le Cercle doit examiner sous peu le champ des concurrents inscrits. M. Borel demande si la Classe ne veut pas s'intéresser à la chose en offrant un prix pour le concours.

Concours de Semences

Après discussion, la Classe vote en principe la proposition de M. Borel avec renvoi au Bureau pour déterminer la valeur et la nature du prix offert. Le cercle sera de suite muni de cinq exemplaires de la Classe.

Herd Book

M. Borel fait hommage à la Classe du 1er fascicule du Herdbook au nom de la commission du Herdbook. Le 1er fascicule contient 275 inscriptions.

Concours de l'Industrie laitière de Genève

M. Michel résume les conclusions de son Rapport sur l'industrie laitière, conclusions qui ont paru in extenso dans le Journal d'agric. Suisse. La discussion est ouverte sur l'ensemble du Rapport.

M. Lehmann-Sinner a été frappé de l'importance de fromages fabriqués dans le canton de Genève, comparé à ce qui se fait ailleurs; il attribue cela moins peut-être à la fabrication qu'au manque de trous de fromage dans les fruitières; M. Lehmann pense qu'on dé[illegible] il faudrait fabriquer du fromage gras ou mi-gras et seulement du fromage maigre en hiver. M. Loup verrait avec plaisir la concentration en une seule fruitière centrale à Genève, de deux ou trois principales fruitières; cette laiterie serait une laiterie mutuelle.

M. Fatio remarque que l'idée n'est pas nouvelle et que les principales laiteries l'ont déjà examinée et repoussée, en raison de la difficulté de s'entendre, les prix de loyers trop élevés en ville, la cherté du combustible [illegible]. La grande question est l'emploi des trop pleins; c'est la variation journalière entre la production et la consommation qui amène parfois les trop pleins et l'avilissement des prix. Les fromages des fruitières ne se fabriquent qu'à la dernière extrémité dans de très mauvaises conditions; de cette façon les frais généraux sont considérablement augmentés. M. Fatio admire qu'une société qui chercherait à réaliser la chose rendrait à notre agriculture et au pays un immense service et propose comme moyen d'y arriver, si on ne peut de suite réaliser cette idée, un concours entre les diverses laiteries et fromageries du canton: c'est l'avis d'un homme dont nul ne

contestée la très grande compétence de M. Schatzmann - M. de Westenrieder appuie l'idée de M. Fatio.

M. Boissier pense qu'avant de lancer l'idée, il conviendrait de voir quel accueil lui serait fait dans le pays par les intéressés. Cela se pourrait faire sous forme d'enquête, dirige par la Classe.

M. Michelis pense que la vente en nature étant le plus rémunératrice, il faut avant tout songer à l'amélioration du bétail - au perfectionnement des usteusiles.

M. Hagenbach voudrait qu'un contrôle plus sévère fût exercé sur ceux qui amènent le lait aux laiteries, sur la nature de nourriture du bétail; on arriverait par là à obtenir de meilleures qualités et à vendre un plus haut prix.

M. Vicat remarque que la question est complexe. Il y a la question du lait de la vente et la question de fabrication du fromage. Certains communes distantes du centre étant toujours obligés de fromager. A de ce côté là malgré la création d'un établissement central il y aura toujours lieu de pourvoir aux améliorations perfectionnements des fromageries existantes.

M. Lehmann en tant partisan d'une fruitière centrale craindrait une trop grande affluence de lait et par là un abaissement du prix de vente, dont on s'efforcerait aux fruitières.

M. Borel demande la nomination d'une commission examinera la question sous toutes ses faces.

M. Boissier propose que ce soit le Bureau qui choisisse cette commission; quant au concours il estime qu'il faut attendre le Rapport de la commission pour le discuter.

M. Michelis partage pas ce point de vue pense que les questions peuvent être étudiées de près; amélioration du gros bétail actuellement - création d'une fromagerie centrale.

M. de Westenrieder ne croit pas que les craintes de M. Lehmann soient fondées; la fromagerie centrale aura l'avantage de faire bénéficier depuis le bas à la campagne en tirant un meilleur parti - à ce point de vue appuie l'idée d'un concours annuel entre les fruitières.

Concours de fruitières

M. Bossier propose le Bureau étudie la question d'un concours entre les fruitières pour l'automne 1887. appuyé.

M. le Président informe que M. Antonie Martin a été élu membre de la Soc. d'Agr. Il reste une élection à faire.

Sont présentés comme candidats. MM. Borel. Ch. Mallet et Edmond Vernet.

Borel 11 voix
Mallet 15 "
Fatay 3 "
A. Faure 7
M. Michelin 1
Edm. Vernet 9
Bernard 2

L'heure étant avancée, le rapporteur absent, le Rapport sur le concours de bouchenes est renvoyé à la séance suivante et la classe entend le Rapport sur le concours entre fruitières rapporté par M. Edmond Vernet.

M. Michelin remercie au nom de la classe M. Vernet de son rapport et de la généreuse initiative, a signalé l'excellente impression produite par ce concours des républicains agricoles et chacun d'eux concurrents; c'est la meilleure preuve à faire à l'abonnement institution comme sous le nom de bureau de placement.

M. Bossier donne lecture d'une lettre de remerciements adressée à la classe par l'un des lauréats M. Lucien Viennet. Cette lettre obtient l'assentiment général.

M. de Westenvelle demande l'insertion au Bulletin du Rapport de M. Vernet. appuyé et renvoyé au Bureau.

Séance levée

Séance du Comité

MM. Michelin de Westenvelle, Emile Navilla Archinard Vicat Martin, Bossier.

Le comité appelé à voter sur le nom des candidats sortants reçoit à l'unanimité MM. Gaston de la Pivé, Jules Vuidant et Marc Cartier comme membres de la classe d'agriculture.

Appelé également à voter sur l'ordre de présentations de candidats à faire pour l'élection à la Soc. d'Agr. le Comité décide de proposer en 1re ligne M. Charles Borel. en 2e ligne M. Mallet en 3e ligne M. Vernet.

Classe du 5 Juillet 1880.

Membres présents. MM. Michel, Vernet, Plan, Fuzay, Bo-
-rel, Delarue, Patry, Côte, Pâche, de Wittenbach, Faesch, Naccini,
Heinzelmann, Blanchod, Mallet, Schmid, Crembley, Bissat.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

Fromagerie centrale

M. le Président indique la composition de la commission chargée d'étudier la question de la création à Genève d'une fromagerie centrale. 12 membres la composent et elle sera présidée par le Président de la Classe. Une première réunion a eu lieu dans laquelle une circulaire d'enquête a été décidée.

M. Charles Borel a été nommé membre de la Soc. des arts (comité d'agriculture), qui est ainsi complété.

Comité Agronomique de Lausanne

Le Bureau a décidé sous ratification de la Classe que la carte agronomique qui avait été offerte aux membres de la Société en souscription à 5 francs doit maintenant être mise en vente au prix de 10 fr. approuvé.

M. le Secrétaire propose qu'il n'y ait pas de séance en août. Approuvé.

M. Boissier rappelle qu'il y aura lieu de s'occuper très prochainement du programme du futur concours pour les bergers. Il convient que le public en soit informé au plus vite en termes généraux, puis à mesure que le Bureau prendra le temps nécessaire pour discuter en détail les propositions à soumettre à la Classe.

Récompense aux Serviteurs Ruraux

Concours de Boucherie

M. Mallet donne lecture d'un intéressant Rapport sur le concours de boucherie de Mai dernier. Ce Rapport, rempli de judicieuses observations signalant les fautes communes et les améliorations à apporter, constate le succès du concours et l'excellence de l'emplacement qui avait été adopté et qui a pleinement satisfait les exposants les plus exigeants et les plus difficiles.

M. Borel discute l'opinion de M. Mallet qui serait pour la création d'un plus grand nombre de petits prix; il

avait plutôt à l'utilité de haute prime; l'engraissement étant chez nous affaire très sérieuse, et faut que l'agriculteur ait quelque profit à recueillir. Il résulte également l'opinion de M. Mallet, disant que les pays usant de chevaux pour la culture marchent à leur ruine.

En remerciant l'auteur du Rapport, M. Boissier demande l'insertion de mémoire au Journal de M. Borel, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance. Renvoyé au Bureau pour examen.

M. Mallet insiste sur le meilleur profit que le petit propriétaire tire du bœuf de la contrée à herbe; il ajoute qu'il n'y a que l'engraissement porte sur des bœufs depuis de 4 ans ayant déjà fourni du travail a donné une rente comme travail.

M. Péronet se demande si avec nos races laitières il y a bénéfice à engraisser, quoiqu'actuellement le cas concerne présentement une assez grande utilité pour être régulièrement pratiqué.

M. Mallet accorde qu'il peut n'y avoir aucun bénéfice en produisant à l'engraissement assez peu apprécié chez nous, mais qu'il n'est cependant pas indifférent de chercher à produire de la bonne viande aux portes d'une ville comme Genève où la consommation est considérable. Le haut prix de denrées est chez nous un obstacle à l'engraissement rémunérateur. Vu l'absence du Président, il est décidé de renvoyer au prochain sur l'opportunité de la continuation des concours de bétail gras.

Crémeur Cooley

M. Pérronet donne ensuite connaissance des expériences faites avec le crémeur Cooley, expériences satisfaisantes, permettant de recommander cet instrument ainsi que la baratte Neel, comme deux engins appelés à rendre de grands services à nos fruitières, tant pour la promptitude d'opération que pour la perfection des produits obtenus. - Le lait écrémé contient toutes les qualités ne s'aigrit pas en raison de la rapidité de l'opération peut encore être vendu à un prix

inférieur qui lui permettait rechercher du petit ménage. L'expérience a permis de constater que le lait écrémé était conservé quatre jours sans aucune altération: 24 litres de lait ont été barattés et ont produit 4,9 de crème soit plus de 20%; qui ont donné 1kg 100 grammes de beurre à 1.60 - Avec le lait écrémé on a fabriqué 4½ kg de fromage vendus Fr. 1.57, plus le petit lait - le battage tout ayant produit 3,87, soit environ 16 centimes le litre chiffre bien rémunérateur.

Le principe qui est à la base de l'appareil Cuvier est l'action définitive sur le lait chaud.

L'insertion de ce document au Bulletin est votée avec remerciement à M. Perrier, qui affirme qu'une seconde expérience déjà faite de l'automne inévitable à une première donnerait encore de meilleurs résultats.

Il est proposé d'écrire à M. Fiez l'initiateur de l'appareil pour lui rendre compte de ce vœu.

Orge du Japon — M. Henri de Villaret présente en terminant une orge du Japon semée en Mars et récoltée 4 mois plus tard. Cette orge très hâtive pourrait être recherchée des brasseurs. -

M. le Secrétaire dépose en terminant sur le Bureau, le bulletin de la société égyptienne d'agriculture, envoyé à la Classe; pour la séance est levée.

Séance du 28 Août 1880.

remplaçant celle du 4 Septembre

Membres présents. MM. Michels Fatio Dominicé Archinard Barrafort Ollivier Viollier Rey Blanc Robert Haesch, Dathy, Vernet, Fendt, Bordier, Pizay, Azemiller, Carlié Haccius Kenon, Bernard François Martin Beaumont, de Westenveller, Velin, Saratin, Delarue, Loup Bossier.

Lecture du procès-verbal est lu et approuvé.

Présentation M. le Président annonce la présentation de M. Fontan de Joseph Lacombe, Plan-les-Ouates, par M. Loup à Michels; puis il rappelle à l'assemblée les trois articles qui ont successivement paru dans le Journal d'apic. suisse sur le projet de fédération des Soc. d'apic. de la Suisse romande, engageant chacun à y réfléchir pour une discussion future.

La Classe a reçu divers circulaires relatives à des Concours et Solennités apicoles. MM. Bossier et Michels offrent de représenter la Classe au congrès international de Viticulture de Lyon du 10-14 Sept. M. Goethe membre de la commission ampélographique rappelle le congrès ampélographique appliqué de Salins. membre compétent dans cette classe

Vu la distance il est décidé que la Classe ne fera pas représenter.

Le programme du Concours d'Annemasse fixé au 16 Sept. nous est également parvenu, ainsi que celui du Concours d'Aubonne.

La maison Roberts Estienne a fait parvenir un appréciateur de récolte en grain; cette appréciation est bonne.

Agriculture d'Amérique La parole est ensuite donnée à M. le Dr Blanc qui entretient la Classe d'observations fort intéressantes faites par lui de l'Océan sur l'apiculture américaine et tout spécialement sur le bétail bovin et l'exportation considérable de viande américaine. M. Blanc fait remarquer combien cette branche lucrative s'est rapidement développée: le choix judicieux des races, et le soin mis dans les croisements à continuer

la pureté du sang sont les deux principaux facteurs de cette étonnante fécondité. Les deux races prédominantes aux Etats Unis sont les races de Hollande-Holstein à celle de Fly auxquelles de la Manche; races excellentes fort recherchées pour leur finesse, leurs qualités d'excellentes productrices laitières. M. Blanc donne d'intéressants détails sur la vente de ces animaux de fabrication des divers produits (beurre fromages etc), par le moyen d'annonces ayant un grand rapport avec nos journaux. Si les beurres sont de qualité égale et un article important d'exportation on n'en peut dire autant des fromages, fort inférieurs aux nôtres pour la qualité: A côté des races laitières on trouve celle issue du N. E. l'élève des jeunes races précoces auxquelles Shorthorn devon et Durham; grâce à un herdbook scrupuleusement tenu et aux certificats généalogiques on voit certains sujets de choix atteindre le prix de 700 à 1200 roubles. Ce sont ces types qui servent de reproducteurs aux propriétaires de ces immenses troupeaux qui comptent jusqu'à 100 à 150 mille têtes à d'où sont vendus annuellement pour être livrés à la consommation environ 80. 000 bêtes grasses. M. Blanc conclut fort sagement en disant que si nous voulons lutter en Europe contre cette concurrence de la viande étrangère, il faut à l'exemple des éleveurs américains améliorer nos troupeaux par la pureté du sang, par une recherche intelligente des aptitudes de race de milieux appropriés, par une méthode de fabrication pour les produits laitiers.

M. le Président se fait l'organe de la classe pour remercier M. Blanc de sa communication [illegible] et recommande aux membres du Bureau d'insérer et recommande aux membres du Bureau d'insérer au Bulletin ou au Journal agricole. Le Bureau avisera à en tirer le meilleur parti.

Phyllosera du grand Jardinier

M. le Dr. Patio entretient ensuite la classe des taches phylloxériques du grand Jardinier, de leur apparition, de leur développement, ainsi que des traitements employés pour anéantir ce fléau. Il résulte des détails fournis par M. Patio la preuve manifeste que cette tache est dûe à l'apport de l'insecte par

les pieds des ouvriers qui ont travaillé à Vezzy, découverte assez longue en une certaine mesure, mais qui prouve l'importance qu'il faut attacher aux mesures de précaution les plus rigoureuses. Ces mesures ont été ~~malheureusement~~ prises, en écartant toute personne en dehors des ouvriers spécialement engagés et rigoureusement surveillés en désinfectant successivement les hommes des outils et travaux.

* Un nouveau système vient d'être appliqué cette fois au sulfure de Carbone à haute dose (150 à 300 kgs par hectare) sous cloche, ne laissant pas échapper le gaz, et a été introduit par l'Etat.

Cet essai nécessaire : Deux visites ont été décidées ; l'une tous les 1 jours jusqu'à un rayon de 150 mètres ; la seconde jusqu'à 200 mètres ; la première visite s'est faite rapidement d'une manière générale : la seconde se fera touche à touche avec grand soin. La Directeur des Taches est M. M. E.. Un périmètre peu considérable de cette nouvelle tache. M. Fatio aurait désiré la destruction absolue de la vipère, mesure qui n'aboutit encore absolument désirée.

M. Fatio désirerait beaucoup voir activer le travail avant déjà apporter, l'envoi sur place de surveillants intelligents de nos communes viticoles. Tout en appuyant l'idée M. le Président, croit qu'en pratique, elle ne serait pas sans quelque danger. Il offre en terminant à M. Fatio les remerciements de la classe pour son contact avec les désirs désirements.

Domaine de Vezzy

M. Antoine Martin donne enfin lecture de la partie de son travail sur le domaine de Vezzy pour une 2e fois ~~ne~~ les cultures les abattements. La note est un peu pessimiste ; nous ne disons point cela comme un reproche à l'agriculteur consciencieux qui nous a fait part de son expérience de quelques années, années malheureuses à dire le vrai ; mais pensons même autrement, car s'il est qui négligeant par superficiellement de plaisant à ne voir que le beau côté, M. Martin nous a au moins donné l'un à l'autre avec naïveté de tout désespérance à désappointement, réalité à mécompte.

Il est décidé de remettre la discussion après l'audition de la seconde partie.

La séance est terminée par une conversation sur la vendange les apparences. M. l'Inspecteur Granjier qui termine sa 2e visite remarque le mûrissement en disant qu'il a vu du bon et du mauvais par ci par là de vignes ayant beaucoup souffert du gel d'hiver. La récolte sera moyenne à la qualité dépendra du degré de chaleur que nous apportera Septembre. On constate généralement une avance d'une quinzaine de jours sur l'an dernier.

Vendanges

Gels

M. Louis Michelet constate qu'il a vu du blanc changé avant le 15 Août à Savigny au 25 Août, vignes d'une bonne qualité moyenne. Aucune trace d'oïdium ni d'anthracnose n'ont été constatés. Le mûrissement du bois se termine bien de bonne manière. Le floraison a été assez égale: le grain est de grosseur égale.

Grêle

A Aloxe la grêle a fait assez de mal à la côte de Chaumes dans le vignoble.

M. l'Inspecteur Granjier recommande beaucoup l'enlèvement des grains abîmés par la grêle; ce travail a été fait à la Toison de Bois pendant les vendanges dernières.

M. le Président rappelle en terminant le Concours de Lavaux du cercle de Nuits auquel la Classe a offert une coupe en argent. Les concurrents ont été priés au 4 Lyt. au Bâtiment Rectoral.

La séance levée

M. Joseph Bonton est reçu membre de la Classe par la Comité du dit jour.

Classe du 20me Octobre 1880.

Membres présents: MM. Michelis Forbes Vernes Prochet, Crémieux, Risler, Tremblay, Beaumont, Demole, Fatio, Henri Viollier, Faesch de la Rive, Borel, Bernard, Naville, Plan, L. Archinard, Maccard, Louis Forbes, Hentsch, Boller.

Congrès viticole de Lyon — M. le Président informe que la Classe a été représentée au Congrès viticole de Lyon où plusieurs questions intéressantes ont été discutées par MM. Faesch et Michelis, au concours de Clermont-Ferrand par M. Demole et au concours d'Aubonne par M. Borel. — Le

Concours de Semences du Cercle des Agriculteurs — Classe a été également représentée au concours de semences du cercle par un Bureau qui y avait été officiellement invité.

M. Lehmann-Fuder a envoyé de Séminin

MM. Borel et Michelis présentent ce nouveau membre M. Veillet directeur de la Station de Sécheron.

La commission des serres a réuni en novembre pour préparer le programme du concours de Vevey.

Il est parvenu à la Classe venant de Copenhague une demande d'information relative à la statistique des récoltes.

L'institut national genevois nous a fait parvenir le tome 23e de son bulletin et la Société impériale d'agriculture du Cairo la 4e livraison de son bulletin.

Blé de Mennis — M. Bernard informe la Classe des résultats obtenus par le semailles de blé de mennis qui lui avait été confié. M. Bernard a semé 40 grains qui en ont rapporté 6000 grains soit 120 épis de 50 grains chacun un rapport de 150 pour un. Cet essai satisfaisant sera continué sur une plus grande échelle en grande culture l'an prochain et les résultats communiqués à la Classe.

Fromagerie centrale à Genève — M. le Président introduit le projet de l'établissement d'une fromagerie centrale à Genève et informe la Classe qu'elle entendra un rapport de M. Patry résumant les opérations de la commission et un projet de statuts présenté par M. Blanchet.

M. Patry présente à l'assemblée un Rapport : « L'idée de la fondation d'un semblable établissement est née à la suite de l'exposition laitière du printemps dernier, le but que la nouvelle société poursuit est l'utilisation du excédant de lait qui non employé chez le laitier amène une dépréciation dans le prix payé aux agriculteurs. Cet excédant peut aller à certains moments jusqu'à 5000 litres à la place de Genève chiffre important, comme on le voit. La société fixerait chaque mois le prix à payer. La durée approximative de l'établissement est évaluée de 15 - 20, ans. Le but de la Société n'est point de faire aux laitiers une fâcheuse concurrence puisqu'elle a l'intention de vendre des produits fabriqués beurre, petit fromage mou ; elle vendrait aussi à bas prix du lait écrémé, nourriture saine et économique que rechercherait vivement une partie de la population.

La commission propose la création d'une société anonyme par actions nominatives de 100 f chaque, préférablement de mutualité"

M. Blanchet lit ensuite son projet de statuts.

M. le Président ouvre la discussion sur le rapport et projet de statuts, rappelant que la Classe n'a point à prendre part à l'organisation financière de la société « mais peut lui prêter que son appui moral.

M. Demole, voudrait avoir quelques explications sur la durée des engagements ; les engagements seront-ils à l'année ou sur le total de lait que pourra fournir un producteur, ou celui-ci pourra-t-il n'apporter à la laiterie que l'excédant non vendu.

M. Blanchet répond que cela ne peut être prévu par les statuts : les excédants ne pourront probablement pas suffire « la Direction doit être libre dépuiser suivant le besoin acheter chaque jour par engagement une certaine quantité de lait. - En principe dans l'esprit de la commission, la Société vendra les produits dérivés du lait, sans toutefois s'interdire absolument la vente du lait en nature.

Si le fromage Vent pouvoit travailler régulièrement chaque jour, il faut remarque M. Borel qu'elle produit compte-rendu quelque chose de plus actif que les accidents dont la quantité varie à chaque jour.

M. Vernet fait observer qu'il est impossible à la société de se lier par avance définitivement sur le point litigieux; il faut laisser à l'administration une certaine liberté d'action suivant les circonstances.

M. Michelin prononce dans le même sens; l'idée première est bien d'utiliser les accidents; la société pourrait aussi introduire différents prix d'achat, suivant que les marchés auront été faits à l'année, au mois ou au jour. Il faudrait une réglementation sévère pour l'apport du lait, provenant d'accidents — stipuler que tout lait altéré sera rigoureusement refusé.

M. Bernard est favorable à cette création qui lui semble conforme aux statuts; peut leur être d'un grand secours.

M. Fusay et Borel membres de la commission soutiennent que dans leur idée, la société devait avoir moins en vue de bénéficier à réaliser que l'utilisation des trop pleins accidentels au mal utilisés dans la ville de Genève et les environs.

M. le Président dit que la Classe se prononce ou pour la réalisation immédiate ou pour l'ajournement, si elle ne considère pas la question comme assez étudiée pour émettre un vote. M. Michelin constate que ~~la Commission~~ les rapporteurs de cette ~~se~~ ont prononcé favorablement, une seule contre.

M. Fusay ne voit cette création possible que par une association des laiteries intéressées.

M. Demole fait la proposition suivante: la Classe tout en se déclarant favorable au but proposé, n'est pas assez éclairée pour émettre un vote.

M. Naville propose l'ordre du jour suivant: la Classe d'agriculture donne son appui moral à une société qui aurait principalement pour but l'emploi des accidents de lait.

Mise aux voix l'proposition de M. Demole est refusée; l'ordre du Jour de M. Naville est accepté.
L'projet de statuts est approuvé dans son ensemble.
M. Victor Fatio termine la séance par une observation qu'il a eue l'occasion de faire récemment sur des poules.. Chacun sait que ces derniers ont besoin pour la production des oeufs d'avoir à disposition du petit gravier ou sable fin tout calcaire blanc. L'absence de cet élément produit une maladie amenant la mort: à l'autopsie, M. Fatio a trouvé l'oviducte rempli d'une quantité d'oeufs pondus à moitié dont la coquille ne se développait pas faute de calcaire.
Les jeunes poussins ont aussi besoin de gravier: Les Poules.

Classe du 6 Novembre 1880.

Membres présents: MM. Michel Demole président, Bernard, Wolfer, Beaumont, Naville, Westermann, Monnier, Pictet, Prevost, Blanchet, Vollert, Hagen, Naville Prévôt, Duchosal, Trembley, Borel, Vernet, Martin, Renon, S. Archinard, Boissier.
Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.
Il est donné lecture d'une lettre de M. Jacques Demole annonçant sa démission de membre, puis d'une circulaire adressée aux gouvernements* par M. Campbell, président du bureau central de l'exposition de cette année. La classe désigne comme commissaire cantonal M. Henri Faucher, vice-président de la classe. Cette nomination du Conseil d'Etat sera transmise au bureau fédéral par le président de la classe avec la note de quelques lignes à la suite d'entente de la classe.

* contenant aussi le cercle de l'exposition de Lucerne 1881.

M. Martin donne lecture de la seconde partie de son travail sur la

Domaine de Vessy

ment de la place qu'il occupent, du rôle qu'ils jouent. Il examine ensuite celui qui lui a paru le mieux convenir pour son propre domaine.

M. Michel remercie l'auteur de ce consciencieux travail où se trouvent réunis de observations personnelles très variées une appréciation vraie de la situation agricole et de nos cultures. Il propose l'insertion au Bulletin adoptée.

Cascute

M. Baccini reprenant un des points du rapport de M. Martin estime qu'on ne s'occupe pas suffisamment ici de la cascute ce fléau de nos prairies artificielles; en Allemagne on voue un grand soin à cette question — on lutte de deux façons, soit par un très bon choix des grains, soit par l'introduction du Cl. M. Borel offre de donner quelques renseignements sur ce sujet à la séance prochaine.

M. Michel félicite M. Martin du superbe rendement de son champ de betteraves, qui n'inscrips que les bons exemplaires laissés par le preneur, tant leurs rangs sont fournis par le fait: Il ajoute qu'il croit l'alternance de 4 ans trop courte pour la culture qu'il convient de la porter à 6 ans.

Fédération des Sociétés de la Suisse Romande

Il est passé ensuite au Rapport de la Commission chargée d'examiner le projet de fédération des sociétés romandes d'agriculture. Deux rapports sont présentés, l'un par la majorité de la commission, composée de MM. de Wattenwyl et Borel, l'autre par la minorité représentée par M. de Meuron: La différence porte essentiellement sur le mode de représentation. M. Demole croit que les sociétés représentées par un nombre trop considérable de membres ne seront trop portées à s'en rapporter aux autres et voudrait donner au délégué unique une importance plus grande qu'au délégué proportionnel. M. Demole voudrait aussi que le Bureau directeur fût nommé par les délégués eux-mêmes.

Les trois propositions suivantes sont successivement soumises à la classe.

1/ La classe d'agric. de la Soc. des arts est disposée à entrer en relation avec la fédération des Soc. romandes d'agriculture,

toute réserve faite de son entière indépendance.

2° Plein pouvoir était donné à son Bureau pour traiter avec les Soc. d'agric. romande, etc avec les Soc. cantonales.

3° L'approbation définitive de la Caisse d'agriculture est réservée par toute convention l'engageant.

Sans être opposé à l'idée d'une fédération ou à un groupement de sociétés pour une action commune, plusieurs membres redoutent de voir la Caisse de prêts donner son adhésion à un formulaire trop rayé, d'où l'on peut faire découler de nombreuses conséquences. Les sociétés peu nombreuses en membres seront dans une situation inférieure, auprès de celle fédération. Les grands cantons, les grandes sociétés, absorberont les petits cantons, les petites sociétés. M. Prevost voyant un avantage à opposer à cet inconvénient. Les différentes sociétés pourraient s'imposer à former une sorte de Comité ayant plus de membres et par conséquent plus de délégués.

M. Michaud ne croit pas que ce mode de faire puisse convenir à la Caisse.

M. Semble voit la chose ainsi. Chaque société est représentée dans la fédération par un délégué; puis la société nomme en outre des délégués proportionnellement au nombre de membres de la société: M. Semble cite le canton Vaudois par ex. pour démontrer que la société à nommant des délégués en nombre beaucoup plus considérable: le fait nous place à un rang d'infériorité.

M. Le Dr. Archinard constate que nous avons ici une société pouvant s'unir et contribuant à grossir notre délégation: mais si le principe est admis, il aura dans les grands cantons les mêmes conséquences que chez nous et nous n'en serons pas plus avancés ni mieux représentés. Il faut donc déterminer si on admettra une ou plusieurs sociétés par canton.

M. Bovet rappelle que dans le projet les sociétés nomment leurs délégués: ceux-ci le comité — celui-ci le Bureau.

M. Michaud ne veut pas dire les observations présentées d'opposition de fond, mais bien de forme: on n'aime pas les innovations mais ne lâcher la proie pour l'ombre a eu sa raison: mais

il faut aussi avoir un peu plus de confiance à se rappeler ce qui s'est passé précédemment. La fédération aura à s'occuper souvent de questions générales ; pourquoi nous délégués à la fédération n'y seraient-ils pas entendus ; M. Michelis cite l'exemple de la Suisse romande où le délégué fédéral ne comptait que 3 représentants ; elle a cependant malgré la petitesse bien souvent fait prévaloir son opinion. M. Michelis voudrait avec regret la classe ouvrière renoncer sur cette question ; si le projet n'aboutit pas notre vote subsidiaire sur forme de vote de confiance Voter les 3 résolutions qui vont aux générales pour laisser à la classe toute latitude pour discuter le projet de Statut

La 1re résolution est mise aux voix et adoptée.

Il en est de même de la seconde et de la troisième.

M. Dumont désirerait que le Rapport ne fût pas de suite publié et que le Soc. de la Chaux-de-fonds fût consulté sur ce point

M. Borel ne partage pas cet avis pense qu'il serait utile de soumettre cette question aux populations ouvrières. M. Vuillier s'exprime dans le même sens.

M. le Président donne lecture à M. de Büren.

Bibliothèque

M. le Bibliothécaire informe l'assemblée qu'après avoir remis en ordre la Bibliothèque, il y a trouvé une grande de nombreux volumes sous la forme de bulletins brochés, incomplets, brochures à double

M. le propose de conserver la collection complète de la 2de série de vendre le reste à l'enchère pour faire de la place. M. Michelis propose le chiffre de Fr. Le chiffre de 25 est adopté.

Il est décidé d'annoncer la vente à la fusée au 8 décembre à 10h. à l'Athenée. M. Marconi est adjoint au bibliothécaire

Clake du 4 Décembre 1888.

Membres présents. MM. Michelet, Steckeisen, Martin, Borel Trembley, Vernet Blanchod, Vuia, E. Favillé Turian Pa. Troy Vollier Pres. Beaumont, Vicat Haccius, Pourch, Meinor Metral, Plan, Azenciller, Grobet Gr. Archinard, Westermeller Adrien Favillé Boissier.

Le procès verbal est lu et adopté.

Federation des Sociétés de la Suisse Romande

M. Michelet informe que le Rapport de la Com. commissionnel pour la fédération des Soc. agricoles a été imprimé et qu'il y aurait lieu de voir que le questionnaire soit repris dans le canton de Vaud dans le sens voté par la Classe.

M. le Président soumet un projet de formulaire envoyé par M. Sautter et destiné à faciliter à un propriétaire absent de son domaine la surveillance de l'administration de ses affaires.

M. le Professeur Schatzmann a envoyé une brochure intitulée

Agronomie Alpestre

Les 20 années d'agronomie alpestre, où sont relatés les divers ameliorations proposés et obtenus par ce zélé champion de l'agriculture pastorale.

Mm. Michelet Boissier présentent comme nouveau membre

Présentations

M. Antonin Lallaz de Sierre et M. Paul Dunoyer par Mm. Martin Strahm.

Le Mercredi 5 Déc. seront vendus à l'enchère et à l'amiable un certain nombre d'ouvrages dépareillés, brochures etc.

Associations Viticoles

La Classe générale annuelle des Soc. viticoles est fixée au 18 Déc. à 10 h. à Cl Arsenal: la Classe vote sur la proposition de M. Michelet = 200 précédemment à titre de 2 médailles de B. à chaque Société.

M. le Président rappelle que les cours de l'année qui a tenu un de nos meilleurs moyens d'action sont appréciés, le Bureau a pensé qu'une conférence sur les machines à battre et à faucher pourrait avoir de l'intérêt. Il sera demandé une conférence à M. Bertrand, de l'agriculture.

M. l'Ingénieur Dupasquier a offert de s'en charger.

Le Bureau a également pensé, comme faisant suite à la conférence sur l'effeuillage qui avait très bien réussi, à faire donner une ou plusieurs conférences sur la taille de la vigne, sujet que celle-ci

auraient lieu dans un endroit central ou dans nos trois arrondissements. M. Michelin rappelle l'idée mise en avant par M. Bochet d'un concours général « il pense que cette conférence serait un commencement d'exécution « un moyen d'arriver à réaliser cette idée.

M. Bonet ne voit point l'utilité d'un tel concours qui est du ressort immédiat des sociétés viticoles « non de la Classe qui a à s'occuper aussi des autres branches de l'agriculture. M. Antonin Martin parle dans le même sens.

M. Boitier ne comprendra cette opposition lorsqu'il s'agit d'une question intéressant un aussi grand nombre de personnes; il vaut mieux que la Classe affecte les récompenses à des questions pratiques, intéressant l'ensemble des agriculteurs, que de les disperser dans d'autres directions, que les exposants se gardent même de proposer. Si les sociétés viticoles s'étaient dans une situation financière qui leur permît de se charger de cette dépense, M. Boitier n'aurait aucune objection à leur abandonner l'exécution de cette idée mais ce n'est malheureusement pas le cas.

M. Michelin ne développera pas non plus ce désintéressement de la Classe pour des questions qui sont, nous en avons l'espérance, toujours en la possession de réunir un public nombreux « sympathique. La Classe appelle à se prononcer sur la convenance de faire donner une ou plusieurs conférences sur la taille « prononce en faveur de ces conférences qui devraient suivies d'un concours de taille. Cette proposition est votée par 10 voix contre 7.

Après discussion à laquelle plusieurs propositions demandent que le concours ait lieu dans nos 3 arrondissements ou au moins dans deux il est décidé de n'avoir qu'un seul concours.

Lacto densimètres

M. Gustave Fouzet Ingénieur civil présente ensuite une collection de lacto-densimètres, depuis le lactomètre de Cadet de Vaux jusqu'au lacto-densimètre de Quevenne universellement employé à notre époque. M. Fouzet fait ressortir les inconvénients inhérents à la plupart de ces instruments qui réclament par trop pour les mais une quantité

assez grande de liquide précise le petit lait employé par lui, dont les dimensions réduites des simplifications de l'échelle en font un appareil pratique pour de chaudes journalières dans un ménage ou une laiterie; il regrette toutefois que malgré le tort apporté à la fabrication des instruments d'emploi, le grande ait encore si beau jeu; le lait est un liquide trop complexe pour que la densité donne une teneur en crème suffisante pour la vérification de la pureté. La conclusion est que l'industrie laitière ne possède pas encore l'instrument ou la méthode pratique pour déterminer rapidement la quantité d'eau ajoutée au lait, ce qui avec l'écrémage est le seule fraude pratiquée sur une grande échelle. M. Hacuin cite comme preuve à l'appui de ce dire une falsification dont il a été victime. M. Ponzet répond qu'on ne peut pas affirmer avec les moyens dont on dispose ordinairement que de l'eau ait été ajoutée surtout dans une faible proportion. Un contrôle qui paraît avoir à ses yeux une grande importance est celui de l'emploi journalier de chaque vache, en faisant à l'écrémeuse dont les notes seraient mises en cas de contestation, soit pour l'exclusion des vaches le lait accusant le moindre changement dans la nourriture ou l'état de santé du bétail. Cette proposition avait fait l'objet l'an dernier d'une communication de M. Ponzet au Congrès d'Alberville. Messieurs Michelet Boisrin remercient l'auteur de cette communication de ses observations précises et visant un but si pratique; il serait en effet du plus grand intérêt d'arriver à des résultats absolus. M. Ponzet promet de continuer ses expériences et de tenir la Classe au courant de ses travaux.

Contrôle des semences à Zurich

M. Borel donne ensuite lecture d'un travail sur le station de contrôle des semences à Zurich. Cette station fort peu connue de la Suisse Romande mériterait de l'être davantage, car elle rend d'immenses services à l'agriculture. fixant la valeur des grains, leur état de pureté, leur faculté germinative. Tout agriculteur peut moyennant un ar-

: tarif fait analyser la graine a reçu de la station le résultat de l'analyse. 36 marques graineiers sont dans la Suisse allemande soumises à ce contrôle; il suffit d'acheter l'étiquette de graine pour avoir droit à une analyse gratuite.
M. Dorel cite 456 échantillons de trèfle violet soumis au contrôle à Lausanne depuis 1880 dont plus de moitié de cuscute.
M. Dorel propose après cet exposé un ordre du jour ainsi conçu.
La Classe d'agric. de la Soc. des Arts de Genève convaincue de l'utilité du contrôle des semences recommande aux agriculteurs la station fédérale du Polytechnicum de Zürich établie pour ce contrôle. Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

Cuscutes

M. Antonin Martin à l'occasion de cette communication fait un petit historique sur la cuscute, sa propagation, les dangers et les moyens de la détruire. Le criblage des graines ne suffit point pour débarrasser de la cuscute; les substances contenues énergiques aident il est vrai, mais débarrassent souvent de la plante en même temps que du parasite. Il n'y a donc de garantie sérieuse que dans le contrôle des graines; M. Martin demande si la Classe ne pourrait pas inscrire prochainement à son budget pour permettre aux agriculteurs de faire examiner leurs graines à ce contrôle si quelqu'un à Genève voulait se charger de ce contrôle.
M. Louis Archinard fait observer que le contrôle ne suffit pas à délivrer absolument de ce fléau. Aucune désinfection n'est possible.
La Classe se prononce en faveur de la proposition de M. Dorel qui est votée; puis la séance est levée.

Comité d'agriculture.

Le comité reçoit ses membres de la Classe:
MM. Antonin Fallay fermier à Peissy
M. Paul Dunoyer Champel.

Classe du 8 Janvier 1881

Présents – Mr L. Michelet pere – Demole – Boissier Westermueller – Faesch – G. Auriol – Hte Auriol Louis Archinard – Es: Archinard. Wieusseux Bertrand – Antoine Martin – Fatio – Humas Borel – Henon – Bernard – Baron – Perrot – Le procès verbal est lu & adopté

Mort de Mr Naville Rigaud

Mr le Premier Avant de passer à l'ordre du jour veut payer un juste tribut de regrets à la mémoire de Mr Adrien Naville Rigaud décédé subitement il y a quelques semaines. Depuis de longues années Mr Naville était un membre assidu de la Classe, il en avait été plusieurs fois le Président, y avait été de lui apporter un grand intérêt, la veille même de sa mort il assistait encore à notre dernière séance. Mr Naville faisait en outre partie du Comité d'agriculture de la Soc: des Arts, la Classe aura donc à désigner des candidats pour repourvoir à cette place vacante

Demission de Jules Boissier – Mr le Président fait part aussi à la Classe d'une nouvelle qui ne laisse pas que de lui causer de grands regrets, c'est la résolution prise par notre secrétaire Mr Boissier de résigner ses fonctions – Mr Boissier avait déjà fait part de sa décision au bureau qui s'était efforcé mais inutilement de le faire revenir sur sa détermination – Mr Michelet exprime encore à Mr B: le chagrin qu'il éprouve à le voir abandonner cette place de secrétaire que pendant près de 15 années consécutives il a occupée avec une exactitude & un zèle que tous les membres de la Classe ont pu apprécier

la Classe toute entière se joint à son Président pour remercier M. Boissier des services éminents qu'il lui a rendus pendant tout le temps de son secrétariat

. M. Boissier de son côté témoigne à la Classe sa vive reconnaissance pour les aimables & bienveillantes paroles qu'on vient de lui adresser ; il exprime toute le plaisir que lui a procuré les excellents & amicaux rapports qu'il a toujours entretenus avec chacun, rapports qui continueront s'il n'en doute, car s'il le doit à regret obligé de quitter ses fonctions de secrétaire il n'en continuera pas moins à apporter à la Classe & à sa vie & à ses travaux le même intérêt & son concours lui sera toujours acquis lors qu'on le réclamera

Démission de M. Naville bibliothéc. — M. Michelis annonce aussi que M. Naville a demandé pour cause de santé à être relevé de ses fonctions de bibliothécaire ; néanmoins il est prêt autant que cela lui sera possible à donner ses soins à la bibliothèque avec un bibliothécaire en titre qui serait responsable — M. le Président exprime ses regrets de la retraite de M. Naville qui a réorganisé à fond notre bibliothèque avec un soin extrême & la Classe se joint à lui pour lui adresser ses remerciements

D'ici à la prochaine séance la Classe aura donc à procéder à la nomination d'un secrétaire & d'un bibliothécaire

Concours des serviteurs ruraux — M. le Président présente à la Classe le programme pour le concours des serviteurs ruraux en 1881 (Broyes) telle qu'il a été élaboré par la commission & par le bureau ; il fait ressortir la Faculté qui a été

donnée aux vérateurs habitants les communes limitrophes du Cton de Genève de concourir à condition de la mise au service des membres de la Classe d'agriculture - Le programme est adopté sans modification par la Classe

- Le Prés.t annonce que le Bureau s'est assuré le Cours de lait concours de deux conférenciers MM Bertrand & du Pasquier le 1.er donnera le 12 Janvier une leçon sur l'apiculture le 2.d 19 " " sur les locomobiles & machines à battre

- Une lettre émanant d'une société d'agriculture de Normandie demandant d'entrer en relation avec la Cl. d'A. de G. a été reçue par M.r le P.t - Doubach celui-ci annonce aussi l'envoi d'un livre sur le vignoble d'Alsace ouvrage & don d'un de nos membres correspondants M.r le Dr Oberlin

Budget pour 1881 - M.r le Trésorier donne connaissance du projet de Budget pour 1881 tel qu'il a été adopté par le Bureau

Recettes

Contributions des membres	1850
Vente de cartes géologiques	150
à prélever sur le Fonds Vernet	100
Intérêts chez les Banquiers	120
allocation de la Société d'agriculture de la Suisse romande p.r conférence	240
	2360
F.r balance déficit prévu soit excédant des dépenses sur les recettes.	1130
	3490

Tirés

Dépenses

Loyer	200
Impressions de bulletins, convocat etc	1200
Convocations annonces	200
Frais de rentree des contributions	60
Abonnements	100
Conférences données par la Classe y frais	300
Frais à un concours de taille de la vigne	250
Frais p. la bibliothèque	80
Primes à offrir au concours de Lucerne	300
Frais d'une course au concours de Lucerne	500
Frais du concours entre serviteurs ruraux (bergers)	300
	f. 3490

Le déficit prévu provient en partie de ce que tous les bulletins de 1880 n'ont pu être imprimés cette année là; il y a eu de ce fait une diminution dans les prévisions budgétaires à l'article impression de 1880, mais cette dépense se retrouvera en 1881

- Après quelques explications de M. le Trésorier le projet de budget du bureau est adopté par la Classe

Concours de Lucerne

- A propos du concours de Lucerne M. Michel rappelle que M. Alex. Favre vice Secrét. de la Classe a été désigné par le Dépt de l'Intérieur comme commissaire cantonal à Genève - Les renseignements sur l'organisation de l'exposition ne sont pas encore bien détaillés; mais aussitôt que l'on en aura de plus précis ils seront communiqués à la Classe -

Concours d'Annecy

Il rappelle aussi que ce printemps aura lieu un concours régional à Annecy; nos finances ne nous permettent malheureusement pas de rien prévoir pour une course chez nos voisins qui serait cependant fort intéressante, mais toutes nos ressources

devoient être réservées pour le concours de Lucerne qui a lieu chez nous dans notre pays, là où se trouve notre véritable intérêt. Cependant la Classe pourra peut être prendre l'initiative d'une course à Aimeny entre Sociétés à frais communs

M. Franc. Demole Reconstitution des vignobles du le Gard

L'ordre du jour amène une communication de M. Fcs Demole sur la reconstitution des vignobles détruits par le phylloxera dans les départements du Gard & de l'Herault

Dans un voyage qu'il a fait dernièrement dans ce pays M. Demole a eu l'occasion de constater quelques faits intéressants dont il donne connaissance à la Classe

Dans ces deux départements à peu près entièrement ravagés par le terrible insecte le traitement par les insecticides est absolument abandonné; les anciens vignobles n'existant pour ainsi dire plus on a tâché de les reconstituer & trois systèmes sont actuellement en vigueur quoique encore dans une période d'étude & d'essai - Reconstitution par des cépages américains; reconstitution par d'anciens cépages du pays dans les parties submergées avoisinants le bord de la mer (Reconstitution) par submersion dans les contrées susceptibles de ce traitement (traitement) qui a réussi aussi à reconstruire quelques anciens vignobles

- D'après les expériences faites les cépages américains ne semblent réussir que dans les terrains ferrugineux du département, dans les plaines de la Camp[agne] - dans les terres fortes argilo calcaires la vigne américaine ne prospère pas, est peu vigoureuse - dans les terrains ferrugineux au contraire elle se développe à merveille avec une vigueur extraordinaire, & au bout de 3 ans rapportent abondamment du fruit

Quant à la durée de vie & de rapport de ces plants

les expériences faites sont encore trop récentes pour donner des résultats concluants, cependant il est à présumer qu'ils dureraient au moins 15 ou 20 ans —

La principale question à étudier est l'adaptation des cépages américains aux différents sols. Les plants américains sont excessivement nombreux, les uns sont cultivés exclusivement comme porte greffes les autres dont le nombre est fort restreint sont cultivés pour le fruit le Jaquez, le Cunningham le Clinton &c ex; mais ces fruits quoique passables ne peuvent donner un vin comparable à celui provenant de nos raisins indigènes, en outre ils demandent une chaleur relativement assez forte considérable pour arriver à maturité

Phylloxera
Submersion

— Le traitement par submersion est le seul remède reconnu jusqu'à présent absolument efficace contre le phylloxera. Il détruit suffisamment d'insectes pour que la vigne puisse prospérer avec le petit nombre qui ont échappé à l'inondation; mais cette opération, on le comprend, dépend absolument de la situation géographique d'un vignoble, elle doit être renouvellée toutes les années, & l'inondation doit subsister pendant plusieurs mois; aussi est-il facile de comprendre que en outre de la situation d'un vignoble dans une région plane & à proximité d'une rivière ou d'un cours d'eau, il faut un soleil assez ardent & un été suffisamment chaud pour permettre au terrain de vaporer la quantité d'eau qui s'y est absorbée pendant de longues semaines

Le traitement est fort coûteux, il est cependant employé par de grands propriétaires du Midi de la France soit pour la conservation de leurs vignobles, soit pour la reconstitution de nouveaux

Ensablement

Le troisième mode de reconstitution qui semble prendre une certaine extension, et qui est le plus nouveau, le moins connu que celui qui consiste à utiliser les sables purs de tout limons des dunes (du bord de la Méditerranée) pour y planter de la vigne en cépages indigènes. — L'expérience semblerait prouver que le phylloxera ne peut absolument pas vivre dans le sable, à condition que ce sable ne contienne absolument aucune parcelle de terre végétale ; malgré cela la vigne y prospère fort bien, il n'est pas nécessaire de lui fournir de l'engrais le sol renfermant par suite de débris de coquillages beaucoup de matières azotées très favorables à la végétation de la vigne. Un des inconvénients (de cette plantation) est l'extrême mobilité de ce sol, on y remédie en faisant entre les ceps une sorte de clayonnage de roseaux qui arrêtent l'effet du vent. Bref des dunes qui n'avaient pour ainsi dire aucune valeur se vendent ou se louent maintenant à un prix déjà assez élevé, pour être livré à cette nouvelle culture. On n'est encore que dans une période d'essai, mais on a lieu d'espérer des résultats satisfaisants, une existence absolue de la vigne aux ravages du phylloxera dans ces conditions

Plants Américains

A la suite de cette intéressante communication de M. Demole, que remercie M. le Président une discussion s'engage au sujet des plants américains entre M. Auriol, Michelet, Menon et Demole. — Quant aux diverses variétés qui sont innombrables, il faut bien distinguer entre celles destinées à donner du fruit qui

tout fort peu nombreuses ; celles destinées uniquement à servir de porte greffes _ Quant au meilleur choix à faire il y a autant d'avis que de propriétaires, cependant pour ces dernières les variétés les plus employées sont les York madeira, Solonis, Riparia _ Les variétés obtenues de semis ne peuvent donner que des porte greffes ou l'incertitude ou l'on est du produit par suite de leur extrême hybridation ; aussi c'est uniquement à ce point de vue que Mr Micheli désirerait que la question d'une pepinière de semis de vignes américaines fut étudiée en Suisse, d'accord naturellement avec les autorités dont la permission serait nécessaire pour faire des expériences Mr. Auriol fait de son côté la proposition ferme suivante :

Semis de vignes américaines à

La Classe d'Ag. charge son bureau d'étudier l'opportunité des semis de vignes américaines dans le Canton de Genève au point de vue expérimental et à l'exclusion de toute exploitation commerciale
La proposition de Mr Auriol est votée et la chose renvoie par conséquent aux soins du Bureau

Vaches de Guernesey

_ Deux communications diverses Mr Dunoyer expose le fait suivant. Il a été chargé de faire venir de l'île de Guernesey des vaches renommées pour la qualité et la quantité de lait qu'elles en fournissent _ Or à ce sujet la question suivante s'est posée à lui ; il veut demander si quelqu'un de la Classe pourrait la résoudre :
Deux vaches de race différente, mais nourries également de la même manière donneront elles le même lait ou un lait différent ?
Une discussion s'engage à ce sujet entre MM Dunoyer

Archinard Michelet Steckeisen et Hamus. Les avis sont partagés et évidemment la question est peu connue, cependant l'opinion qui semble prévaloir est en faveur de chez M. Hamus qui a dans son canton des vaches de Schwytz et Simmenthal nourries d'autre sorte serait que la différence chimique dans la composition du lait subsiste, mais cette différence semble s'atténuer petit à petit et il est possible qu'elle finisse par disparaître complètement; l'expérience n'est pas faite depuis assez longtemps pour donner des résultats concluants. M. Hamus promet à la Classe de tenir la Classe au courant des suites des observations qu'il pourra faire sur cet objet

M. Martin et M. Steckeisen qui ont pu à l'occasion de voir des vaches de Guernesey constatent le fait évident que ces vaches malgré leur petite taille et le peu de nourriture dont elles ont par conséquent besoin en comparaison d'une grosse bête de nos races suisses donnent une quantité de lait extraordinairement abondante et d'une qualité supérieure

Le Comité d'agriculture recommande à l'unanimité comme membre de la Classe d'Agriculture Mons Henry Auriol présenté par MM Gustave Auriol et Louis Michelet

La séance est levée à 12 1/4

Le Vice Secrétaire

Henri Flesch

Classe du 5 Février 1881

Présents.

Mrs Michelin pres. - Henri Baesch - Auriol - Baron - Fuisay - Bertrand - Baesch-Michelin - Bertrand Nemours - Martin - Patry - Dumas - Blanchon - Westermeller - Boissier - Louis Archinard - Vallier Rey - Gallay - Velain - Saladin - Henri Auriol - Ch. Archinard - Baron - Frank Beaumont

- Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté

- Avant de passer à l'ordre du jour Mr le Président exprime les regrets de la perte que vient de faire la Classe en la personne de Mr Théodore Necker qui en fut pendant bien des années un des membres assidus - Il rappelle que c'est lui qui le premier ~~à la suite~~ au retour d'un long séjour en Russie donna à la Classe un cours très complet de chimie agricole, sujet tout nouveau à cette époque et que depuis lors a fait d'immenses progrès y ouvert une voie nouvelle à la science agricole

Mort de Théod Necker

Election d'un secrétaire

- Election d'un secrétaire

Mr Henri Baesch est nommé par 19 voix sur 20 votants

Election d'un bibliothécaire

Mr William Patry est nommé par 20 voix sur 21 votants

Election de trois candidats à la Société des Arts

Sont désignés dans l'ordre suivant

Mr Aeph. Favre 22 voix. Ch. Mallet 20 - Ed. Vernet 8.

Médaille à Boissier

- A l'occasion du retrait de Mr Boissier de ses fonctions de secrétaire la Classe a tenu à lui donner un témoignage d'estime et de reconnaissance aussi Mr le Président lui offre-t-il une médaille d'argent gravée à son nom en l'accompagnant de quelques

paroles pour lui exprimant la gratitude de la Classe pour la peine qui il n'a cessé de se donner pendant les 15 années de Secrétariat, elle lui doit certainement une part de sa prospérité & des excellents rapports qui n'ont cessé de regner entre les agriculteurs du Canton ~~et ses~~ avec nos voisins

M. Boissier remercie vivement la Classe de la précieuse marque de sympathie qui lui est donnée aujourd'hui; Il se rappellera toujours avec plaisir de ces 15 années de Secrétariat ainsi que de la sympathie & de l'amabilité qui on lui a toujours témoignés — Il tient à rendre hommage à la mémoire du regretté M. Jules Naville sous la Présidence duquel il a rempli le plus souvent les fonctions de Secrétaire, & de qui il a ~~reçu~~ toujours les encouragements & l'exemple du dévouement & du devoir accompli

— Le bureau ayant pris sur lui va à marquer de temps l'offre de la médaille à M. Boissier. M. Micheli fait ratifier à l'unanimité cette décision par la Classe

Concours de Lucerne

— M. Fusay est désigné par la Classe pour faire partie de la commission qui aura à examiner le bétail inscrit pour le concours de Lucerne

Enquête sur les récoltes 1880

— M. le Secrétaire donne lecture du résultat de l'enquête sur les récoltes pour 1880 — Les réponses ont été bien peu nombreuses; & il serait à désirer si l'on voulait que les moyennes représentent vraiment quelque chose qu'on put les prendre sur des données moins restreintes des chiffres actuels ne peuvent guère être que des comparaisons entre quelques domaines de

Canton cultivées d'une manière supérieure à la moyenne.
En résumé le résultat de ces moyennes promet pour le Canton une récolte abondante surtout pour les céréales & les fourrages.
— M. le Secrétaire prie les membres de la Classe présents à la séance de vouloir bien lui envoyer encore quelques renseignements complémentaires.

Projet de concours entre laiteries & fromageries

— M. le Président entretient la Classe d'un projet de concours entre laiteries & fromageries du Canton de Genève & dont les bases principales devraient être les suivantes — 1re Série Meilleur aménagement, & installation plus soignée des locaux où se débite le lait en ville & à la campagne & perfectionnement des moyens de transport, amélioration des produits 2me Série Meilleur aménagement des fromageries & perfectionnement des méthodes de fromager, & amélioration des produits
— Ce concours ne pourrait être fait qu'à longue échéance c'est à dire qu'il faudrait environ une année entre les inscriptions et l'expertise — Une somme de ℔ 1500 environ serait nécessaire pour les primes à donner & les frais généraux. & le bureau serait chargé d'élaborer un programme détaillé
M. le Président met en discussion l'idée de ce projet
M. Fatio s'est informé un peu quel accueil serait réservé à un pareil concours, & il lui semble rencontrer peu d'écho parmi les intéressés. Il y aura évidemment une certaine répugnance pour des laiteries ou des marchands de lait à

augmenter des frais généraux, la tendance générale était plutôt de chercher de tous côtés à les diminuer – Il craint qu'un concours pareil ne réussisse pas

M. Boissier donne qu'en effet une des principales questions est d'être fixé sur l'opinion des intéressés ; il voudrait qu'on pût officiellement les consulter – Vu les frais évidents qu'entraînerait un concours semblable pour ceux qui y participeraient, il faudrait établir de grosses primes, la question financière serait donc à considérer sérieusement – Il estime cependant qu'il y a certainement quelque chose d'utile à faire dans ce sens

M. Micheli a toujours eu vue dans un concours organisé par la Classe d'agriculture l'avantage de bien faire connaître à l'agriculteur, à la production du lait tend de plus en plus à devenir une des ressources les plus rémunératrices pour le producteur ; c'est de ce côté là qu'on doit se porter l'attention & les efforts de ceux qui s'intéressent à la prospérité agricole de notre pays – On boit lait vendu en nature donnant toujours un produit beaucoup plus rémunérateur que la fabrication il est évident que si le producteur peut en vendre une plus forte proportion de cette manière là il y aura un bénéfice pour lui ; c'est à ce résultat soit à l'augmentation de la vente du lait que M. Micheli espère arriver en améliorant la propreté & la bonne organisation des laiteries

M. Archinard comprend les préoccupations des laiteries au sujet des dépenses résultant pour elles d'un pareil concours, mais ne pourraient-elles pas se réunir entre elles, être moins disséminées & faire en commun

une partie de ces de jeunes vignes nécessaires - Il estime aussi qu'il faudrait étudier la question de savoir dans peu près la participation éventuelle que l'on pourrait espérer pour un concours de cette nature soit par une convocation des gens intéressés soit par la nomination d'une commission d'enquête ; la Classe ne devrait pas lancer le concours sans être sur qu'il y aura des concurrents

M. Boissier appuie l'idée de M. Archinard de convoquer les intéressés ; ce sera la seule manière de savoir si la chose est reconnue utile & désirable sinon la Classe pourrait porter son attention & son activité d'un autre côté

M. Micheli ne partage pas l'avis des préopinants Il croit que la chose peut réussir & qu'il y aura des concurrents - Il estime que ce n'est pas à des Cantons ou à des habitants de cantons plus ou moins intéressés pour des motifs personnels dans un sens ou dans l'autre à décider ce que doit faire ou ne pas faire la Classe d'agriculture qui doit avoir son libre arbitre & ne pas se laisser guider par l'intérêt particulier de quelques personnes ; elle doit avoir en vue uniquement l'intérêt général et la prospérité agricole du pays c'est à elle seule de savoir si elle estime utile la création d'un concours comme celui qui est proposé - M. Micheli appelle que le concours doit s'appliquer aussi aux fromageries aussi bien qu'aux laiteries

Sur la proposition d'un de ses membres la Classe décide de renvoyer la question à son bureau pour plus ample examen

Rapport de la Commission des Semis de vigne américaines

Le bureau avait désigné pour faire partie de cette

Rapport de la commission sur la question des semis de vignes américaines

commission MMrs. Dr Micheli - Gustave Marcet - Henri Fol Dr Imhof & Victor Fatio, ces deux derniers n'ayant pas accepté d'en faire partie. le bureau les remplacera. Mr Henri donne lecture des conclusions du travail de cette commission:

1°) Il serait utile pour l'avenir de notre viticulture de faire des semis de vignes américaines dans le canton de Genève au point de vue de l'adaptation des différents cépages aux différents terrains

2°) ces semis devraient être faits dans des terrains de compositions diverses analogues à ceux des vignobles du canton de Genève

3°) ces essais devraient être faits dans un petit nombre de localités de façon à pouvoir être surveillés facilement par l'autorité compétente

4°) les produits de ces semis qui ne seraient destinés uniquement qu'à l'étude des porte-greffes ne devraient en aucun cas être multipliés en dehors des stations d'essai

- Mr Micheli appuie les conclusions de la commission. Cette question des semis de vigne américaine uniquement au point de vue des porte greffes sans être absolument urgente peut malheureusement le devenir d'un moment à l'autre. En tous cas toute la question d'adaptation des différents cépages aux différents terrains est une étude fort longue. Aussi Mr Micheli engage-t-il la classe à voter les conclusions

Mr M. Flutsy & Archinard appuient aussi les conclusions de la commission estimant qu'on peut retirer de cette étude un réel avantage sans courir aucun risque, des semis ne pouvant en aucun cas propager le phylloxera à ce sujet Mr Archinard cite un fait assez curieux

qui l'a lu dans un journal c'est que le phylloxera ayant fait son apparition en Californie ce serait les vignes américaines qui seraient attaquées ; les vignes européennes qui seraient résistantes. Cette nouvelle est-elle exacte ? voilà la question

La Classe vote article par article les résolutions de la commission ; le bureau est chargé de suivre la chose ; en entretiendra la Classe en temps & lieu

Présentations M^r Edouard Naville présenté par MM Boissier & Michel
M^r Léopold Gautier présenté par MM de Watteville & Michel
M^r Louis Soret présenté par MM Héron & Fatio
pour être tous membres de la Classe d'agriculture, tous reçus à l'issue de la séance à l'unanimité par les membres présents du Comité d'agriculture de la Société des Arts

La séance est levée

Le Secrétaire Henri Fatio

Séance du Samedi 5 mars 1881

Présents - MM. Micheli - Faesch - Demole - Martin Hannis - Bouvier Henon - Fusay - Vernet - Blanchet - Velin - Ch. Archinard - Constantin - Vollier Rey - Debonneville - Monnier. Bon Blanc H. Auriol - G. Auriol - Meuseux - Dommer - Faraud Brodat Borel - Bertrand - Weber

- Le procès verbal de la précédente séance est lu y adopté

- M. le Président annonce la nomination de M. Alphonse Favre comme membre du comité d'agriculture de la Soc. des Arts

Confrérie des vignerons de Vevey

M. Bouvier y Micheli invités à assister la confrérie des vignerons de Vevey à assister à la distribution des prix de cette Société s'y sont rendus y ont représenté la Classe à cette cérémonie sont en à se louer de l'excellente réception qui leur a été faite

Vignes américaines

- La Classe ratifie la nomination faite par le Bureau de MM Marc Micheli r Casimir de Candolle comme membres de la commission des semis de vignes américaines en remplacement de MM Demole y Fatio démissionnaires

Don anonyme de 200 f

- M. le Président communique à la Classe une lettre qu'il vient de recevoir à l'instant contenant un don de 200 f de la part d'un généreux anonyme pour l'établissement d'un concours de faucheuses à Genève en 1881 ou à défaut, la confection d'un petit manuel pratique d'agriculture. La lettre renferme quelques conditions sous lesquelles devrait être organisés ce concours - M. Micheli regrette de ne pouvoir remercier directement la personne qui a eu cette généreuse pensée - La Classe accepte en principe ce don y les remerciements à l'adresse de la personne inconnue seront transmis au procès verbal. Le choix à faire entre les deux propositions est renvoyé au Bureau qui rapportera à la prochaine séance

Rapport sur le concours de taille de la Belotte

M. Henri Pacely presente un petit rapport verbal sur le concours de taille de la Belotte du 1er mars y sur les conferences qui ont precedé. Il en constate la parfaite reussite qui a certainement depassé les prévisions du bureau - En effet 86 concurrents s'etaient presentés dont les quels 39 ont reçu des récompenses de differentes valeurs - Le travail des experts delicat y difficile a été fort bien fait par MM Grangier Deleamont y Louis Plan - Vu le nombre considerable des concurrents y la moyenne élevée de bienfacture dans le travail; le bureau réuni sur place pour faire la classification des récompenses a pris sur lui d'en augmenter le nombre y de dépasser aussi la somme votée à cet effet, aussi demande-t-il à la Classe un bille d'indemnité à cet egard qui lui est accordé - M. Emile Boissier avait offert aux concurrents ainsi qu'à toutes les personnes presentes une généreuse y plantureuse hospitalité dans sa belle campagne de Ruth y un banquet fut bien réussi à terminer cette journée MM. Boissier y Micheli constatent aussi à leur tour la parfaite réussite de ce concours le premier de ce genre fait à Genève, c'est un encouragement pour l'avenir y une preuve de plus de l'utilité de ces petites réunions qui resserrent toujours plus les liens entre propriétaires y agriculteurs de notre Canton - M. le Président remercie M. Emile Boissier au nom de la Classe pour sa cordiale reception - Sur la proposition de M. Fatio la Classe décide de faire un bulletin contenant le nombre de points obtenus y qui sera envoyé aux exposants qui ont été primés; ce sera une sorte

de certificat officiel qui pourra leur être remis. Le bureau est chargé de faire le nécessaire à cet égard

Travail de M. Weber sur l'importation du bétail étranger à Genève

– M. Weber méd. vétérinaire inspecteur à la Gare de Genève présente à la Classe un rapport fort intéressant & très substantiel sur l'importation du bétail étranger & surtout Italien à la Gare de Genève

Ce rapport peut se diviser en deux parties principales La première comprenant des données statistiques très exactes sur les animaux de boucherie entrés à Genève de 1873 à 1880

La seconde comprenant un exposé des différentes races étrangères importées principalement en Suisse

– Le fait le plus remarquable qui ressort de la première partie de ce travail est la progression presque constante de l'importation des bœufs moutons & porcs étrangers de l'année 1873 à 1878 en effet le chiffre s'est élevé de 2500 bœufs 6000 ~~produits~~ & 7500 moutons porcs en 1873 à 13000 bœufs 13000 porcs & 9000 moutons en 1878. – De 1878 en 1880 au contraire il y a eu une diminution constante & considérable. La gare de Genève cette dernière année n'a reçu plus en effet que 4000 bœufs 5000 porcs & 7000 moutons – A quelle cause faut-il attribuer ce résultat? M. Weber croit que il provient en grande partie de l'augmentation d'abord puis de la diminution de l'agio ou du change sur l'Italie qui était pour les marchands leur principale source de bénéfices – L'élève du bétail soit en Suisse soit dans les pays qui fraternisent par la Suisse, l'Alsace & l'Allemagne méridionale a repris aussi une grande extension.

Quant à la classification des diverses races

M. Weber les distingue par un de leurs signes distinctifs les plus importants en deux grandes catégories les brachycéphales qui ont la tête large & courte & les dolicocéphales qui ont la tête allongée & étroite

A la première classe appartiennent les boeufs piémontais, modenais & milanais ainsi que ceux des Duchés de Parme & de Plaisance tandis que la seconde ou [illegible] les boeufs de la Romagne & les boeufs toscans . . . .

Ce sont donc 7 catégories de boeufs que l'on voit le plus souvent à la gare de Genève Cette classification plutôt géographique que scientifique est celle adoptée par les marchands de boeufs

L'importation porte surtout sur les boeufs Piémontais & Modenais, ce sont ceux que sont le plus recherchés par la boucherie à cause de la bonne qualité de leur viande & leur aptitude à l'engraissement, ces derniers cependant ont l'inconvénient d'être très sujets à la tuberculose

Quant aux porcs la plus grande partie appartiennent aux races du Piémont & des Milanais. - Quelques-uns viennent aussi de la Toscane & de Naples mais ils sont moins recherchés par les débitants

Mais en somme le bon porc français de nos voisins de la Bresse surtout sera toujours préférable aux porcs italiens

- A la suite de cette intéressante communication - M. Micheli remercie M. Weber de son travail qui représente des recherches & des obser-

vation

de plusieurs années. Il propose en outre d'émettre l'avis d'exprimer au nom des agriculteurs du canton de Genève sa reconnaissance pour toutes les peines qu'il se donne pour assurer le service sanitaire à la gare de Genève lorsque pénible difficile y critique.

Mr le Président ouvre ensuite la délibération sur le travail de Mr Weber dont l'insertion au bulletin est réclamée et adoptée par la Section.

Service sanitaire à la frontière du canton de Genève

— Sur une demande de Mr Vieusseux Mr Weber donne quelques détails sur la manière dont se fait le service sanitaire à la gare. La surveillance est très rigoureuse, en cas de maladie d'une seule bête un troupeau entier est séquestré et ils passent directement des écuries aux abattoirs.

Mr Demole regrette que la police sanitaire bien faite à la gare, est fort insuffisante et presque nulle sur le reste de notre frontière genevoise; les mesures adoptées protègent la Suisse mais le canton est une porte de sortie par qui nous place dans une situation très défectueuse. — Il

Mr Fatio trouve très regrettable en outre que seul le bétail étranger soit soumis à la gare de Genève à une visite rigoureuse tandis que le bétail suisse peut entrer avec un simple certificat de santé, il en est arrivé souvent que des maladies nous sont arrivées de ce côté là.

Le service de garde est évidemment fait d'une manière fort défectueuse sur toute la frontière de la Savoie et du pays de

de Gex. il faudrait que les inspecteurs soient plus instruits, mieux rémunérés, fissent leur service d'une manière plus consciencieuse qu'il ne le font bien. Il y a de grandes lacunes dans le service qui a cependant une importance capitale pour nos agriculteurs et la Classe émet le voeu que le département de l'Intérieur étudie un système qui assure une garde plus rigoureuse sur notre frontière en dehors de la Gare où le service est bien organisé sous les ordres de Mr Weber. C'est évidemment là le point principal comme le savent bien les inspecteurs d'importation que l'on désire entendre, mais le reste de notre frontière a bien aussi son importance

La séance est levée

Alb. Faesch. secrétaire

Séance de la Classe d'agriculture du 2 Avril 1881

Membres présents – MM. L. Micheli – H. Faesch. Héron Amiet – Meusseux – Gautier – Finsay – Pernet Appenzeller – Debonneville – Martig – Martin Racine – Delin – Moynat – Mommer – Vial Patry – Treimley – Beaumont –

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

Mr le Prés.t présente deux ouvrages envoyés

Phylloxera de Pregny

pour la bibliothèque L'un est le rapport de M. Cordelle chargé par le gouvernement de la Direction des travaux phylloxériques à Pregny — l'autre un volumineux ouvrage envoyé par la Légation des Etats-Unis à Berne Rapport du département de l'agriculture aux Etats Unis —

Vignes américaines

M. Micheli rend compte des travaux de la commission nommée pour s'occuper des semis de vignes américaines — Elle s'est informée de l'accueil qui serait par le gouvernement à de semblables essais et le Département de l'Intérieur à Genève a répondu que tout en reconnaissant l'utilité que pourraient avoir des études à ce sujet, il préférait qu'il y eut entre nos rapports avec les autres cantons il ne fut pas fait de (nouveaux) semis de vignes américaines pour le moment — Devant cette réponse la commission

Comm. professionnelle

Sa M. pour pourvoir pour le moment de nouveaux semis ~~a cru devoir~~ son mandat peut être considéré comme terminé M. Micheli propose ~~—~~ qu'elle reste constituée pour suivre au besoin aux expériences qui se poursuivent dans ce sujet dans la Savoie M. pour pourvoir s'il y a lieu Séance du 1862

M. Secrétaire donne connaissance de la lettre de M. Hamburg (Michel) Comtesse (Henri) de Pregny (J. Jacques)

La Classe procède aux élections pour le renouvellement de son bureau

Devaient être reélus — le Président, le Vice Président le Secrétaire adjoint et le Trésorier ainsi que 7 membres du bureau (les derniers) qui étaient présentés en nombre double

Sont élus M. de Werdermüller Président par 18 voix
Vice Président M. Jules Bonnier par 18
Secrétaire-adjoint Frank de Beaumont par 16 —
Trésorier Antoine Martin par 15
Sont encore élus membres du bureau pour une année
M. Louis Micheli par 16 voix

M. Louis Fulsay par 12 voix
M. François Demole par 10 „
M. Blanchot par 10 „
M. Edmond Oltmer „ 9 „
M. Charles Ordinaire „ 9 „
M. Louis Plan „ 8 „
M. Henon „ 8 „

voir à la dernière page les présentations en nombre double faites à la Classe

Sur la présentation en nombre double des membres du bureau M. Louis Plan y Henon ayant obtenu chacun 8 voix. la Classe décide au lieu de procéder à un nouveau tour de scrutin de faire à chacun de ces messieurs une place dans le bureau en dérogation au règlement y malgré l'opposition de M. Borel qui trouve que cela peut établir un fâcheux précédent — Le bureau se trouvera donc pour l'année 1881-82 composé de 14 membres

Herd Book — M. Michelet Louis est désigné pour faire partie avec M. L. Fulsay de la commission du Herd Book en remplacement de M. Ch. Borel qui en qualité de secrétaire général a désiré être en dehors de la commission

Don d'un Anonyme — MM. de Westerweller Patry y Aut. Martin chargés par le bureau de s'occuper de l'emploi de la somme de 200 f offerte par un anonyme à la Classe d'agriculture rapportent à ce sujet —

Concours de Fauchaux — Le bureau s'était décidé pour le concours de fauchaux Décision que la Classe ratifie

M. Antoine Martin donne lecture du projet de programme élaboré par la commission des bases principales en sont les suivantes ... Le concours aurait lieu dans la première quinzaine de Juin sur le domaine de M. Martin à Veisy qui prêtera obligeamment sa ferme pour cela

Seront admis à concourir les propriétaires de faucheuses du Canton de Genève (ou de la Suisse s'ils sont membres de la Classe) qui justifieront qui ils ont déjà antérieurement usé de leurs fauchenses sur une etendue de au moins 2½ hectares

- Les fabricants de fauchenses ne seront admis que hors concours

Une somme de 200 ℳ sera mise à la disposition du jury pour former les primes; la premiere ne pourra etre inferieure a 100 ℳ

- Un jury composé de 3 membres dont deux devront etre etrangers au canton sera désigné pour juger le travail

- Le bureau sera chargé de nommer une commission qui fixera definitivement les détails du programme, designera les jurés et fera rapport de nouveau à la prochaine Classe du 2 mai -

Bulletin - Le bureau soumet à la Classe d'une proposition de M. Borel tendant à ce que la décision de l'impression au bulletin d'un travail lu à la Classe soit toujours remis au bureau M. Borel appuie cette maniere de voir qui est adoptée par la Classe -

Herd Book M. Borel donne quelques détails sur la composition du Herd book de la Suisse. L'ouvrage qui marche parfaitement bien - Pris de 350 bêtes ont été inscrites et examinées par la commission qui en a admis environ. Lorsqui il sera permis il acquèrera certainement une grande valeur

Nom. Divan Mirabaud et M. Wolf au Gd Saconnex sont reçus membres de la Classe par le Comité d'agriculture

La Séance est levée

Le Secrétaire
Henri Faes

Séance de la Classe d'Agriculture du 7 Mai 1881

Membres présents : MM. Michelet, Martin, de Westerweller Grangier, de la Rive, Gantier, Vernet, Vienseux, Auriol V. Patry, Plan, Louis Archimard, Charles Archimard Bernard, Borel, Nicati, Kamm, Heinn, Beaumont Fresay. Dumas

Lecture du procès-verbal — Le procès verbal est lu et adopté, sauf une rectification demandée par M. Michelet au sujet de la question des semis de vignes américaines ; il estime que le mandat de la ~~dite~~ commission ne peut pas être considéré comme terminé, qu'il subsiste au contraire relativement aux semis déjà effectués mais qu'elle n'a pas à s'occuper pour le moment de nouveaux semis.

Nouveaux membres — Trois nouveaux membres sont présentés à la Classe M. Rossier Jean-François, par MM. Boissier et Grangier.

M. Henri Brochet, par MM. Vienseux & Michelet

M. Théodore Lullin, par MM. A. Martin & F. Beaumont

Ouvrages reçus. — M. le Président fait part à la Classe de la réception de deux ouvrages (tous deux) relatifs à l'emploi du sulfocarbonate de potassium, l'un de M. Monillefert, l'autre est un rapport de la Société nationale de France.

Modifications au reglement — L'ordre du jour porte une propositon du Bureau pour deux modifications au Règlement de la Classe, toutefois, la Société des Arts ayant demandé de surseoir encore à cette proposition, jusqu'à nouvel ordre, il n'est pas entré en matière sur cette question.

Concours de fauchage — M. A. Martin donne ensuite lecture du programme pour le concours de fauchage à la montagne qui devait avoir lieu dans le courant de Juin tel qu'il

a été adopté par le bureau (voir le texte de ce programme à la fin du procès-verbal).

M. Borel émet des doutes sur la recette du concours (il croit qu'il y aura trop peu de concurrents) et voudrait pour compléter y voir concourir d'autres instruments tels dont l'utilité est incontestée dans notre pays, tels que ratelages, fauneuses etc.

M. le Maire estime que le don ayant été fait pour un concours de faucheuses si on ne pouvait pas admettre d'autre instrument sans changer le but du concours, s'il y a peu de concurrents, estime-t-il, on pourra mieux juger entre eux, du reste il est trop tard pour adopter un changement de cette importance, la classe s'étant prononcée pour un concours de faucheuses.

M. Vernet répondant à M. Borel croit qu'il y aura plus de concurrents qu'on ne le pense il en compte déjà 4 sur la rive gauche, il croit y en avoir aussi sur la rive droite.

M. Borel estime que les faucheuses sont d'une utilité très contestée dans notre pays tandis que le râtelage et fauneuse ont fait leurs preuves, un concours de ces derniers instruments aurait beaucoup plus d'intérêt à la chose.

M. Vieusseux fait remarquer que nous sommes liés par les vœux du donateur qui désire spécialement un concours de faucheuses et non d'autres instruments.

M. Bernard objecte à M. Borel que les faucheuses sont des instruments fort utiles chez nous et que pour lui il a à se louer de l'avoir employé il l'estime supérieur à la fauneuse comme utilité pratique.

M. le Président rappelle, comme motif d'ordre que nous ne sommes plus libres de faire entrer dans le

concours d'autres instruments que les faucheuses, on pourrait cependant si la chose était agréable ajouter au programme un essai de faneuses et de râteleuses ce qui ne pourra que présenter de l'intérêt

M. Martin fait remarquer que relativement à l'observation de M. Borel, que le fait que les faucheuses ne sont pas de instruments d'une utilité incontestée chez nous, motive justement un concours exclusif.

M. Antinard croit qu'on ne pourra guère refuser aux exposants de faucheuses hors concours de l'essai de leurs machines, il ne croit pas pourvoir se refuser serait de laisser essayer de même d'autres instruments tels que des faneuses et de râteleuses.

M. Borel voyant que la Classe n'est pas sympathique à son idée retire sa motion.

M. de Watteville dit qu'on peut sans rien changer au programme admettre l'exposition et l'essai d'autre instruments, du moment qu'ils sont hors concours.

Le programme est adopté sans modifications.

M. Vernet visite à Cham

M. E. Vernet raconte à la Classe une visite qu'il a faite à la fabrique de lait condensé de Cham. Cette industrie commencé sur une fort petite échelle s'est développée successivement au point d'être maintenant une affaire industrielle au capital de dix millions. La compagnie possède six usines 3 en Angleterre, 1 en Bavière, 1 à Fribourg et une à Cham elle consomme en tout le lait de 130000 vaches, l'usine de Cham seule est alimentée par 50000 vaches et emploie 700 ouvriers. Le lait est acheté en poids, il est chauffé dans de grands chaudrons, mélangé avec de la cassonade il est refroidi lentement, tout cela maintenant,

par un mouvement regulier, assez liquide pour être soutiré et dans les boites. Ces boites sont faites en place, la Compagnie en debite 21 millions par année. Une fabrique contenant 60 bêtes utilise les restes de la condensation. Le lait, chose curieuse, est payé au même prix en Suisse qu'en Angleterre. M. Vernet était recommandé à M. Page le directeur et promoteur de l'affaire.

M. de Westerweller ajoute que le mérite ne revient pas seulement à M. Page mais à grande partie à un M. Danglar de Zug. Le secret dans la condensation du lait est d'en tirer le plus de caséine possible.

Nomination de 1 membre correspondant

M. le Président propose de nommer M. Gustave Foix professeur à l'école nationale française d'agriculture à Montpellier membre correspondant de la Classe. Il fait remarquer que M. Foix a toujours montré une grande sympathie pour la Classe avec laquelle il a été en rapport à l'occasion du phylloxera. La nomination est votée par l'assemblée.

Cercle des Agriculteurs

M. Nicati annonce que la promenade du cercle des agriculteurs aura lieu le Lundi 16 Mai et M. Merheli engage les membres de la Classe à y prendre part.

Fédération des Sociétés de Sc

M. le Président présente un projet de Statuts de Fédération avec la société d'agriculture romande qui n'a pas pu être soumis présentement à la discussion. — Le projet envoyé à la Société d'agr. de la Côte et aux fribourgeois Sociétés dans l'ass. générale de la Soc. Vaudoise d'agriculture. — Pour la mise en train, mis qui a attendre la décision de cette Société, qui lui sera transmise par la Soc. d'Agriculture de la Suisse Romande.

La séance annuelle de la Société de Sète aura lieu le 2 Juin, à cette occasion aura lieu la distribution des primes aux bergers jugés le plus méritants par la commission communale sortant.

Gel

M. le Président demande ensuite à M. Granger son rapport au nom de la commission relativement aux dommages causés par le gel des derniers jours du mois d'Avril sur notre vignoble.

M. Granger estime qu'on peut dire que le tiers de la récolte dans le Canton de Gigean est sérieusement compromis. A Loer, Cellex, Vissy, Seime, Aumonas Nemi la vigne a beaucoup souffert et cela non seulement par la gelée mais il croit que par suite du froid la montée de raisins participant à fois au lieu de se développer. Pour ce qui est gelé il conseille d'enlever la bourgeons compromis afin de permettre à la sève de prendre de suite une autre direction. Cette opération lui a réussi dans d'autres occasions par ex. en 1873. M. Granger ne juge pas le capuchon pratiqué il croit qu'un mélange de goudron et de sciure de bois comme combustible produisant de la fumée rentrait de bons services.

Fumées (Nuages) artificielles

M. Ramon annonce qu'à Pardigny, à Rivesaltes Renaud le mal est grand, à Pardigny la récolte est perdue ainsi qu'à Renaud, pour cette Latigny et à Bourdigny ont peu souffert

M. Blanc n'a pas remarqué avec la fumée, qui se dirigeait toujours en sens inverse de la vigne.

Taille Pardrin

M. Vivarens a remarqué que dans deux propriétés, la vigne, taillée de bonne heure dans l'une a beaucoup souffert, tandis que dans l'autre elle avait été taillée tard elle a beaucoup moins souffert

M Arbinard cite un ~~fait~~ cas ou l'inverse a eu lieu —

M Michel croit qu'il y a plus de mal que ne le pense et que beaucoup de bourgeons ne partiront pas

Quant à l'effeuillement de la taille il faudrait experimenter la chose et pour cela tailler dans la même vigne une partie de bonne heure une autre tardivement; mais dans ce dernier cas il faut mettre à portée car la taille tardive epuise beaucoup la plante —

Nuages artificiels

M Bernard voudrait étudier la question des nuages artificiels, il a employé le goudron, mais a trouvé la paille meilleure, ses experiences et plus faciles à produire — La fumée de goudron étant plus lourde a la tendance à rester ~~à terre~~ stationnaire contre le sol et se diffuse pas autant que la fumée de paille nouvellement, il a obtenu de bons resultats par ce moyen lors du dernier gel mais il faut commencer de bonne heure —

M Granger croit qu'il suffit que le terrain soit couvert de fumée au moment du lever du soleil qui ensuite ordinairement dans ce cas le soir au moment du plus grand froid —

M Bernard, au contraire, veut qu'on commence dès que le thermometre se rapproche de zero afin d'obtenir par la fumée, même de nuit, le rayonnement considerable qui a lieu par un temps clair —

Concours d'Annecy

M Michel annonce que le 11 Juin aura lieu les ~~Expositions~~ Regionales d'Annecy à l'occasion du ~~quel~~ quel concours régional ~~susindiqué~~ aura lieu dans cette ville —

En terminant M Vernet presente à la Classe et demontre l'emploi du lien Vernorel qu'il a

Lire Vonmoos

expérimenté et qu'il trouve fort simple et pratique
l'opération est ~~fort simple~~ facile et le lait très-soluble.

Programme du concours de fauchaison.

Concours de fauchaison

- Un concours de fauchage à la machine organisé par la Classe d'agriculture de la Soc. des Arts aura lieu dans la première quinzaine de Juin à Vessy chez Mr Antoine Martin

2° — Sont appelés à concourir tous les agriculteurs du Canton ainsi que les membres de la Classe domiciliés dans les communes limitrophes qui possèdent des faucheuses avec lesquelles ils aient fauché au moins 3 hectares de pré ou prairies artificielles. Sont admis hors concours les fabricants de faucheuses et leurs représentants

3°) Les parcelles à faucher seront de 27 ares environ, elles seront tirées au sort entre les concurrents

4°) Chaque concurrent fournira son attelage et son conducteur

5°) Un jury de trois membres dont deux pris en dehors du Canton appréciera le travail des concurrents — Le jury répartira les 200 f en deux ou trois prix dont le premier sera de 100 f

6°) La Classe se réserve de ne pas attribuer les prix s'ils ne sont pas mérités

7° Les agriculteurs désireux de concourir doivent se faire inscrire au bureau de Mm de Weitzweller à Bigot avant le 20 Mai

8° Mm Jules Boissier est désigné comme commissaire du concours

Ordre du jour du concours

7 heures — Réception des machines — Tirage au sort des parcelles
8 heures — Travail des machines et opération des jurys
10 " — Collation — Visite du domaine
11 ½ — Distribution des prix
12 — Banquet

Séance de la Classe du 4 Juin

Membres presents : L. Micheli président, Borel, Henry, Gautier, Baron, Martin, Debonneville, Dumas, Haxins, E. Vernet, Monnier, Pechaubes, Demole, Patry, Faesch, Beaumont.

M. de Westerweller et à son défaut M. J. Boissier qui devaient présider la séance ont fait excuser leur absence.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Foex professeur à l'école d'agriculture de Montpellier remerciant de l'honneur qui lui a été fait par sa nomination de membre correspondant.

M. Borel fait don à la bibliothèque de la Classe du second volume du Herdbook de la Suisse romande.

Sont présentés pour devenir membres de la Classe :

Reçus membres par le Comité du même jour

M. Edmond Chambey à Veyrier présenté par M. Pugin & Micheli

M. Emile Mugel — par M. Boissier & Micheli

M. Dufour fermier à Crans. Vaud — par M. Faesch & Micheli

Carte des Races bovines de France

M. Demole présente à la Classe une carte des berceaux des races bovines en France et en Suisse. Dans cet intéressant travail (l'auteur M. Demole) a indiqué les régions où existe une race pure et n'a pas indiqué les localités qui, abondantes en bétail, ne possèdent que des races croisées, M. Demole admet comme le caractère de race toute variété se reproduisant et retournant au type. Sur ces bases le travail admet 38 races en France et 7 en Suisse. Dans la discussion qui suit cette communication et pour ce qui concerne la Suisse M. M. Borel & Micheli n'admettent dans le Valais que la seule race d'Hérens, outre la grande race brune

et de la grande race tachetée. Les races du val d'Hillion des Lötschen et de Conches paraissent être des souscariétés des grandes races, tachetée et brune, modifiée, quant à leur taille, par les circonstances locales dans lesquelles elles se trouvent. En outre la race d'Herens est en majorité tachetée noire et blanche et ne rentre pas dans les races brunes ~~et ne rentre pas exclusivement dans la race brune~~ comme l'estimait M^r Demole.

M^r le Président remercie M^r Demole de son intéressant et utile travail. L'auteur réclame et est égard toutes les rectifications et observations auxquelles pourraient donner lieu ce classement très difficile.

Lien Gerbe

M^r Demole présente un lien-gerbe composé d'une ficelle goudronnée et d'une agrafe en fil de fer qui a été jugé pratique par les jurés de concours français.

Traité de commerce avec la France

La Classe aborde ensuite la question des intérêts agricoles du Canton de Genève dans le traité de Commerce avec la France. Le bureau et une commission spéciale nommée par lui présentent à la Classe les conclusions ~~sur~~ auxquelles ils sont arrivés à la suite d'une lettre de l'Union Commerciale Suisse (Président M^r Ernest Rictol) demandant une réponse pour le 30 Mai; mais en raison de son importance le bureau a tenu à ce que la Classe elle même formule son opinion. Voici ces conclusions:

La Classe d'Agriculture - s'inspirant des intérêts généraux du Canton de Genève, estime en principe, que dans le renouvellement du traité de Commerce avec la France,

la Suisse doit favoriser chez nous la vie à bon marché et par conséquent :

A : Pour les tarifs d'importation de France en Suisse

Taxer au minimum

La Consommation de 1re necessité
soit les Céréales et les Farines
Les bêtes bovines adultes
Les porcs et les moutons

Abaisser les droits

sur tous les materiaux de construction, la fonte et les métaux ouvrés et non ouvrés.

soient exempts de tout droit

Les outils et machines servant à l'agriculture, les engrais chimiques.

B. Quant aux tarifs d'importation de Suisse en France, la Classe demande que les tarifs d'entrée en France sur les fromages qui sont portés :

pour les fromages pâte molle à 8 fs au lieu de 3 f p% Kl.
" " " pâte dure à 8 fs au lieu de 4 f p. % Kilo

soient maintenus au tarif actuel.

La Classe reserve son opinion sur les demandes qui pourraient être faites pour la zone de Savoie ou pour le pays de Gex, qu'on ne connait pas encore - mais dès apresent, en cas de demandes d'importation en franchise de vins de Savoie en Suisse, la Classe d'Agriculture estime que la franchise de droit accordée à 10000 hectolitres de la zone ne doit être en aucun cas augmentée Cette franchise changeant les conditions normales du marché, et étant préjudiciable aux viticulteurs Suisses.

La Classe d'Agriculture demande que le Département

des péages, prenne toutes les mesures pour que la franchise accordée s'applique réellement aux vins de la zône, et que toute fraude à cet égard soit réprimée.—

M. Borel trouve les conclusions formulées par le bureau de la Classe pas assez favorable à l'agriculture, il est dans le fond libre-echangiste, mais en face de la protection de grandes puissances, qui nous entourent, ~~on est~~ nous sommes obligés de protéger nos produits jusqu'à un certain point.— Il trouve que l'agriculture, dans notre Canton est mise de coté, au profit de l'industrie, ce qui a pour resultat de dépeupler les campagnes au faveur de la ville où le ouvrier trouvent un salaire plus remmeretem.— M. Borel donne enfin lecture d'un projet de voeux qu'il desirerait voir adopté par la Classe et qu'il proposerait d'envoyer directement à Berne; voici le texte de ce projet:

La Classe d'Agriculture de Genève representant une partie importante des agriculteurs genevois soumet au Haut Conseil fédéral les voeux suivants pour qu'il en soit tem compte dans les nouveaux traités de commerce à intervenir:

1° Qu'il y ait égalité de traitement entre l'agriculture et l'industrie.—

2° Que les droits à percevoir sur les denrées produites par l'agriculture du pays soient, autant que possible, l'équivalent des taxes supplementaires des produits similaires, sauf le blé.—

3° Que les bestiaux supportent un droit qui protège l'élevage indigène afin de le développer et obtenir ainsi une masse d'engrais qui permette aux agriculteurs

de produire les denrées alimentaires à un prix de revient moins élevé.-

4° Que les machines et instruments agricoles soient exempts de droits ainsi que les engrais de toute nature.-

5° Que les traités de commerce à intervenir ne soient faits que pour une durée de 5 ans au maximum renouvellables, sauf dénonciation un an à l'avance.-

M Demole voudrait que la Classe se plaçat au point de vue Suisse, qui est pour lui le vrai point de vue.- Notre pays étant un pays consommateur, dans lequel, pour presque tous les produits, l'importation dépasse de beaucoup l'exportation, il chercherait à obtenir le tarif le plus bas possible pour l'entrée en Suisse de tous les produits de première nécessité, y compris la viande, car il estime qu'un droit élevé sur le bestiaux, aurait surtout pour effet de renchérir chez nous la viande, que nous tirons en grande partie de l'étranger.- M Demole proteste contre toute protection de produits de l'agriculture Suisse, à l'exclusion du fromage, qui est notre seul produit d'exportation.- Nous devons tendre à obtenir un dégrèvement des droits d'entrée de nos fromages en France, en supprimant le droit de sortie de nos bois Suisses.-

M Vernet appuie M Demole et demande qu'on s'en rapporte au bureau.

M le Président considérant la discussion générale comme terminée propose de passer à la discussion de chaque article séparément

M. Borel est étonné de voir dans la discussion que le point de vue agricole est négligé tandis que cependant c'est celui auquel nous devons nous placer.
Il propose de remettre la suite de la discussion à une prochaine séance.
La proposition est adoptée

Récompense aux Serviteurs Ruraux

M. Vernet rapporte à la Classe sur le concours des bergers, il insiste sur le mérite ~~traité~~ des concurrents primés et sur celui également de ceux qui venaient immédiatement après ; il saisit cette occasion pour remercier les membres de la commission d'enquête qui ont visité à plusieurs reprises les concurrents et leurs écuries.

A cette occasion M. le Président communique à la Classe que M. Demole lui a adressé une réclamation sur la mise hors concours d'un des concurrents qui n'a pas paru à la commission être dans des conditions normales d'un berger à gage.
La Classe décide qu'il n'y a pas lieu de revenir sur les décisions de la commission d'enquête, qui est seule compétente et souveraine pour juger entre les concurrents et décerner les primes.
Les lauréats sont :
1er prix M. Jules Depraz à Landecy, chez M. Rozat
2e prix M. Pierre Dimant à Aire, chez M. Morat
3e prix M. Pierre Novella à la Plaine chez M. Rey
4e prix M. Joseph Mottet à Satigny, chez M. Turrian
Mention honorable M. Jacques Oberson, à Genthod chez M. Delue.

Séance levée

J. V. Beaumont
vice secrétaire

Classe du 18 Juin

A l'entrée de la séance M. de Westerweller le nouveau président ~~Classe du 18 Juin~~ entrant en charge remercie la Classe pour la confiance qu'elle a bien voulu lui témoigner en le nommant son président, confiance qu'il s'efforcera de mériter.

Race Bovine d'Hérens Valais

Le vice secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance laquelle donne lieu à une observation de M. Borel qui voudrait voir préciser davantage ; quant à la question des races bovines ~~et en France et en~~ Suisse, que le caractère de la race d'Hérens est loin d'être tarhetée. Il est tenu compte de cette observation.

Membres présents.

MM. Borel, Monnier Pechambert, G. de la Rive, Urvoller Ray, Th. Terrons, Fusay, Ch. Archinard, L. Archinard E. Vernet, Henry, Michelis, Bayard, de Westerweller, Beaumont.

M. de Westerweller ~~président~~ annonce la réception des deux ouvrages :

Phylloxera

1° La phylloxera en Suisse pendant l'année 1880. Rapport rédigé du département fédéral de Commerce et de l'Agriculture. Avec trois cartes.

2°. Un exemplaire de l'intéressant travail de M. Demole Carte des berceaux des races bovines en France et en Suisse hommage de ~~don~~ de l'auteur. La Classe

4

Quatre candidats ont présenté. La Classe pour en devenir membres ce sont :

Ces quatre candidats ont été reçus à la fin de la séance

M. Louis Conlin à Villette présenté par M. Conlin Mugel et ?

Jules Rittard à Jussy présenté par M. Bayard et L. Michelis.

Jean Rivollant à Jussy présenté par M. Movand et L. Michelis

Amen Charles à Jussy présenté par M. Bayard et L. Michelis.

M. le Président demande de faire une infraction à l'ordre du jour en faisant passer le rapport sur la

concours de faucheuses avant la suite de la discussion sur les intérêts agricoles du Canton de Genève dans le futur traité de commerce entre la France et la Suisse.-

Concours de faucheuses à Vessy

Cette motion est adoptée et M. Blanchet donne lecture de son rapport sur le concours de faucheuses qui a eu lieu à Vessy le 9 Juin dernier.- Ce rapport constate en somme le succès du concours, lequel a prouvé que les faucheuses ont certainement leur utilité chez nous et que quand même elle n'occuperait pas ici la place qu'elle occupent dans d'autres pays, à grandes étendues de prairies ~~pays~~ plates et à climat plus favorable, ~~elle~~ leur utilité, chez nous dans un grand nombre de cas, ne peut être contestée.- 7 concurrents étaient en présence, à chacun était attribuée une parcelle de 16,ares 20 centiares, le travail a été effectué en un temps qui a varié entre 16 et 52 minutes, plusieurs des concurrents ont eu du retard, causés par les ruptures de dents ~~occasionnées par~~ attribuables à des fragements de fer et de pots cassés provenant des enclos.- De espaces de 2 à 3 mètres fauchés à la main, entre les parcelles, ont permis de constater la ~~excellence~~ supériorité du fauchage à la machine, mais du ~~plus~~ moins parfait, ~~relativement~~ au fauchage manuel.-

Les concurrents étaient:

M.	Rochat de St Maurice,	machine système Wood
	Vernet à Cara	Hornsby
	Perusset à Troinex	Sammelson
	Moinat	Ste
	Defour à Crans	Id
M.	Larasni de la Tour	Wood
M.	Leyspiel	Wood

Enfin l'agence agricole de Lausanne, maison Martin, a fauché hors concours un lot semblable aux précédents. Le jury a eu beaucoup de peine à classer les concurrents à cause de la remarquable exactitude du travail de tous, il devait, suivant le désir des donateurs, lequel, comme on le sait, avait généreusement mis à la disposition de la Classe une somme de 200 fr. dans le but de ce concours, ne tenir compte que de la qualité et de la perfection du fauchage. - C'est en ~~tenant compte~~ appréciant des plus petites circonstances ~~ne prouvant~~ militant - favorables ou défavorables que le jury est arrivé aux conclusions suivantes:

1er prix. M. Larassi de la Tour excellent fauchage, très-bien conduit en 18½ minutes. -

2e prix M. Pernisset de Troinex très-bon fauchage, très-bien conduit en 16 minutes. -

3e prix. M. Moinat très-bon fauchage, bien conduit en 17½ minutes. -

Enfin une mention très-honorable à M. Dornet très-bon fauchage, bien conduit en 22½ minutes. -

Le rapport remercie M. S. Martin qui avait mis si généreusement ce jour là sa campagne et la disposition de la Classe, pour son amabilité et sa réception si cordiale. -

M. Borel voudrait que l'on ~~ajoute~~ dise, afin d'éviter ~~des mépris~~ un engouement exagéré que le pré était de plus facile à faucher comme il l'a entendu dire. -

M. Morheli croit que le pré n'était pas dans des conditions anormales, on pourrait constater ~~une~~ aussi que des ~~fauchages~~ restes des augmentaient la difficulté. -

La Classe passe à la suite de la discussion sur

Interets agricoles des Cantons de Genève

les interets agricoles du Canton de Genève dans le futur traité de commerce entre la France et la Suisse.-
Elle decide de passer à la discussion par article et sur la proposition de M. Viollier Kay de prendre pour base de cette discussion les conclusions formulées par la Classe.-
Le preambule est adopté tel quel.-
Quant au premier article: Taxe au minimum la consommation de 1re necessité soit, les céréales et farines, les bêtes bovines adultes, les porcs et les moutons, il est decidé, sur la proposition de M. Micheli, des scrutins sur cet article en deux et de discuter d'abord la question des céréales et des farines.-
M. Micheli trouve que les céréales et la farine ne sont pas tout à fait dans les mêmes conditions, ces dernières étant le resultat d'un travail opéré, en majeure partie chez nous, sur les premières, travail qui pourrait pendant souffrir d'un tarif trop bas.-
M. Louis Sautebin dit qu'à l'Institut national genevois on a resolu de demander une ~~plus forte~~ relativement plus forte protection des farines que des céréales afin de favoriser ~~plutôt~~ chez nous l'etablissement de minoteries qui permettent de reduire, à un moment donné, ~~chez nous~~ une grande quantité de blé en farines, sans avoir recours à l'étranger.- Comme l'on ne peut pas faire de grandes ~~quantités~~ provisions de farines, mais bien de blé, le cas pourrait se presenter où nous serions ~~forcés~~ reduits à nos propres forces pour ~~cela~~ transformer en farine une grande quantité de blé.- L'absence de moyens suffisants pour l'alimentation en farine de notre pays pourrait donc resulter d'un tarif trop bas sur ~~farine~~ ces produits et nous créer un jour de serieux embarras.-

Mr. Micheli estime que la redaction adoptée pour le ~~Classe~~ bureau n'exclut pas l'établissement de taxes différentes pour les céréales et les farines. Il croit qu'une protection spéciale de la meunerie ne serait pas en faveur de la vie à bon marché.-

Mr. Archinard se range à la rédaction vague du bureau, mais il est d'avis que la farine étant le résultat d'une opération mécanique sur le blé ne peut pas être imposée au même taux que cette dernière ~~farine~~.-

M. Borel voudrait que l'on demandat le maintien des droits actuels.-

Cette proposition est adoptée.-

Relativement à la seconde partie de l'article qui a trait aux bêtes bovines adultes, aux porcs et aux moutons. M. Borel voudrait que la Classe se placat, si non au point de vue Suisse, au moins au point de vue Romand et non exclusivement genevois. On a dit que nous étions tributaires de l'étranger, mais tous les pays le sont, la France aussi est tributaire de l'Amérique dans une forte mesure. Quant à la Suisse la différence entre l'importation et l'exportation n'est pas si considerable: ainsi pour la race bovine, nous exportons environ 72000 pièces de gros bétail tandis que nous en importons 103000, différence seulement 31000. Pour le veaux nous exportons plus que nous n'importons. Quant aux porcs et aux moutons l'importation est beaucoup supperieure à l'exportation.- La proposition de M. Borel est la suivante: Taxe à 10 fr. chaque tête de gros bétail importée. Le revenu d'environ 1 million qui en ~~retirerait~~ résulterait la confederation serait employé comme suit: 200000 fr. pour encourager l'agriculture du pays, 800000 fr. en primes sur l'exportation de sortie

des fromages à raison de 3 à 4f par quintal metrique
De cette manière l'agriculture jouirait d'une subvention
repartit equitablement par la confédération, par contre
là viande renchérirait d'environ 2 centimes par Kilogram
augmentation bien minime comparée aux avantages qui
en resulteraient pour l'agriculture.-

M Charles Archinard voudrait que nous nous placions
au point de vue purement genevois.- Le Canton de Genève
a été consulté afin de connaitre ses besoins et il a
tenu compte dans le nouveau traité à intervenir, ainsi
il en a été entièrement pour les autres Cantons, lesquels
nous savons fort peu gré de nous occuper de leurs
interets - Se placant donc au point de vue genevois il
estime que notre interêt est entier celui de la
ville, qui est de beaucoup la partie la plus importante
du Canton et l'interêt de la ville c'est la vie à bon
marché.- Quand la ville sera florissante le banlieue
le sera aussi tandis que la reciproque n'est pas vraie,
le banlieue ayant trop peu d'importance dans l'alimen-
tation de la ville.-

M E. Viernet est très-libre-echangiste, il ne croit pas
que notre élevage de bétail ait besoin d'être protegé, il prospérera
tant qu'il sera bien entendu, que les éleveurs mettront
tout leur soin à améliorer, perfectionner la race et obtenir
des bêtes toujours plus parfaites alors ce ne seront
pas vingt de plus ou de moins qui auront une in-
fluence.- Du reste il ne croit pas que le nouveau
gagné retournerait à l'agriculture.-

M Micheli appuie M Archinard il pense que la
confederation desire connaitre nos interets, or les 7 à 8000
têtes de gros bétail exportées annuellement pour bien peu
de chose le Canton de Genève ~~tandis~~ où l'on n'élève guère

que 500 bêtes par an, mais Genève consomme, par contre, une notable partie des 103000 pièces importées.- R ~~en prenant~~ en une augmentation de 2 centimes par kilogramme correspondrait pour une personne, mangeant $\frac{1}{3}$ de kilogramme par jour de viande, à $\frac{365}{3}$ kilogrammes = 122 Kil. par an à 2 centimes = 2 f 44 et pour un ménage moyen de 4 personnes à environ 10 fcs d'augmentation de dépense par an.- Admettant que cette famille élève en moyenne 1 tête de gros bétail dans l'année il y aurait équilibre avec les 10 f dont elle bénéficierait de ce chef. Il n'y aurait donc pas d'avantage pour les éleveurs pour contre un surcroît de dépense pour tout le reste de la population.- M Micheli savait bien l'avantage qu'il y aurait pour l'agriculture à avoir un million de subventions à répartir; mais comme le dit million serait dépensé par la confédération il ne croit pas qu'il serait employé à subventions pour l'agriculture.-

M Borel persiste à demander la protection de notre agriculture et maintient sa proposition.- Il ~~répond~~ aime pas protectionniste, bien s'en faut, mais il désire la prospérité de l'agriculture de notre pays.- Il répond à M Micheli que chez lui on n'achète pas de viande pour l'~~em~~ exploitation agricole et qu'il croit que la plupart des cultivateurs font de même en sorte que son calcul ne pourrait pas être appliqué ici.- Le tarif de 10 f. est selon lui un tarif bien raisonnable et ne peut pas être taxé de droit ~~doua~~ protectionniste.

M Fussay, se plaçant au point de vue purement agricole, croit que l'importation étrangère nuit considérablement au débit de nos denrées qui sont étouffées et dépréciées par l'abondance des produits étrangers sur nos marchés.-

M Ch. Antinori vit le succès de l'élevage chez nous

selon lui nous élevons presque toujours à perte et ferions mieux de nous en abstenir.-

Mrs Fusay et Borel sont de l'avis contraire.- Suivant eux le premier en revient partout, chez nous, à l'élevage est grand et lui il s'en trouve très-bien.- Autrefois on n'était pas de cet avis mais l'opinion a changé sous ce rapport.-

La Classe adopte pour la seconde partie du premier article la conclusion du bureau comme suit:
taxer au minimum les bêtes bovines adultes, les porcs et les moutons.-

L'article suivant: ~~sont exempts de tout droit~~ abaisser les droits sur tous les matériaux de construction, le fonte et les métaux ouvrés et non ouvrés est supprimé; comme ne concernant qu'indirectement l'agriculture sur la proposition de Mr Borel.

Suit le paragraphe ~~concernant~~ relatif aux outils, machines et engrais dont la rédaction est adoptée en ces termes ~~comme suit~~:
Sont exempts de tout droit les outils et machines servant à l'agriculture, les engrais chimiques, naturels et artificiels.-

Quant ~~à l'article B relatif~~ aux tarifs d'importation de Suisse en France le bureau demandait le maintien du tarif actuel sur les fromages, lequel devrait être doublé par le nouveau tarif.-

Mr Michel n'est pas d'avis d'obtenir un allégement pour notre exportation fromagère, comme cela avait été proposé au prix de la entrée en franchise de nos bois, ce serait sortie encourager le dépouillement déjà trop avancé de nos forêts.

L'article est adopté avec la rédaction du bureau. (voir plus loin)

~~Le bureau ne connaissant pas le moment de la délibération ou sa conclusion~~ Le projet de convention, relatif aux franchises douanières, concernant la zone, intervenue entre les représentants des deux gouvernements

~~n'étant pas~~ comme au moment de la délibération du traité
~~Français et Suisse~~, la Classe ~~a modifié~~ le dernier para-
graphe des ~~exclusions~~ vœux à émettre, qui a trait à cette question,
après lequel la Classe se prononce à la totalité des voix moins une
en faveur de l'adoption de l'ensemble des ~~exclusions~~ desdites vœux
comme suit :

La Classe d'Agriculture de la Société des Arts de Genève, s'inspirant des intérêts généraux du Canton de Genève, estime en principe, que dans le renouvellement du traité de Commerce avec la France, la Suisse doit favoriser chez nous la vie à bon marché, et par conséquent :

A. Pour les Tarifs d'importation de France en Suisse

Taxer au minimum

la consommation de première nécessité
soit les céréales et le farine (maintien du droit actuel sur les céréales et la farine) les bêtes bovines adultes les porcs et les moutons.-

Soient exempts de tout droit

les outils et les machines servant à l'agriculture, les engrais chimiques, naturels et artificiels.-

B Quant aux tarifs d'importation de Suisse en France la Classe demande que les tarifs d'entrée en France sur les fromages, qui sont portés :

pour les fromages pate molle à 6 fr au lieu de 3 fr
. . . . . pate dure à 8 fr au lieu de 4 fr } par 100 Kilo

soient maintenus au taux actuel.-

Relativement aux franchises douanières accordées à la zone franche de la Haute-Savoie par les conventions du 14 Juin 1881, la Classe d'Agriculture estime que la franchise de droit accordée aux 10000 hectolitres de vin provenant de la zone franche ne doit être en aucun cas augmentée - Cette franchise changeant la constitution normales du marché, et étant préjudiciable aux viticulteurs

Suisse

La Classe d'Agriculture demande que le Département des Ponts, prenne toutes les mesures pour que la franchise accordée s'applique réellement aux vins de la zone et que toute fraude à cet égard soit reprimée.-

La seance est levée

Le vice secretaire

J. N Beaumont

Classe du 2 Juillet

Membres presents: MM de Westerweller, Demole, Fisay, G. de la Rive, Viennens, Micheli, Haccius, Henry, Borel.- Beaumont.-

Le procès verbal de la dernière seance est lu et adopté à l'exception de quelques modifications dont il est tenu compte.-

Race Bovine d'Hérens. Valais

M Demole n'ayant pas assisté à la dernière seance, on là question des mérites de la race d'Herens était revenue sur le tapis, à l'occasion du procès-verbal, demande la parole pour une communication ayant pour but d'éclairer cette question.- Il s'est adressé aux personnes les plus competentes en la matière et il resulte de leurs reponses, dont M Demole donne lecture, que la race d'Herens dont le type primitif était borné est aujourd'hui en grande majorité tacheté.-

Soc. de la Suisse Romande

Il est donné lecture à la Classe d'une lettre du Comité de la Société d'Agriculture de la Suisse Romande par laquelle la Classe est invitée à se faire representer à la conference des delegués des sociétés Romandes qui doit avoir lieu à Lausanne

Fédération

le 21 Juillet dans le but d' ~~afin d'y~~ ela boren les bases de la cantonale Federation, decrétei en principe par la Société de Vaud, Genève, Neuchatel, Fribourg, & Valais.-
L'ordre du jour de la séance du 21 Juillet sera
1° Nomination d'un bureau provisoire
2° Organisation de la Fédération
La lettre apprend en outre, que la Société vaudoise sera representée à la conférence par vingt delegués environ, la Société d'Agriculture de la Suisse Romande seulement par deux délégués, qui n'auront que voix consultative.-
M le President formule la proposition du bureau de nommer cinq delegués qui seront le suivant:
MM. de Westerweller, L. Michelí, Borel, L. Plan, Beaumont.
Ces delegués sont nommé par la Classe.
M Borel desire savoir si les delegués partiront avec de instructions ~~de la Classe~~ ou si chaque delegué agira de son mieux dans l'interêt de la Classe.-
M le President repond qu'ils ne recevront pas d'instructions, mais qu'ils devront s'entendre entre eux afin d'agir dans le même sens et de ne pas se trouver divisés à la conférence.
M Michelí est de l'avis du president, il croit qu'il y aura en presence different projets de reglement qui seront discutés, puis une Commission sera probablement nommée afin d'elaborer un Reglement.-
Il est difficile de donner des instructions aux delegués sans savoir ~~quelle question seront~~ d'une manière plus precise ce que sera le sujet de la discussion. M Michelí remarque que les delegués fixent pour le mois après toutefois s'être entendus. ~~specialement~~.-
M Borel est d'avis de donner aux delegués de bases

sur lesquelles ils puisse s'appuyer.-
M. de Vesterneelle repond que la bases sont le rapport que la Classe a adopté -
M. Michelis pense, quant à l'organisation de la société, que deux opinions principales seront en presence: ou bien il sera formé un bureau central plus ou moins permanent, ou bien la gestion de la société sera confié alternativement à chacune des sociétés federées. - M. Michelis trouve que la Classe s'étant prononcé en faveur de la fédération la délégué devrait chercher à faire reussir tout en se reservant la sanction de la Classe.-
M. Denza demande aussi que la delegué s'entende préalablement.-

Phylloxera en France

M. Denza commence à la Classe quelques données intéressantes sur le phylloxera en 1880, tirés de rapports officiels français et suisse -
En France deux remèdes surtout sont employés ce sont le sulfure de carbone et le brome. Les resultats obtenus par le sulfure de carbone sont très-favorables en principe doit souvent être attribué à l'humidité quant au brome son emploi est très cher le resultat très-peu certain. - M. Marion a employé avec succès le sulfure-de-carbone à 0.m25 de profondeur et avec la dose de 5 à 10 gr, par ce moyen on realiserait un notable economie sur les anciens procedés. - Les ravages du phylloxera en France augmentent dans une proportion très alarmante, il y a aujourd'hui dans ce pays environ 500 000 hectares de vigne détruits soit un cinquième environ de la superficie qu'elle possédait - Dans le departement de la Gironde, la

plus fortement ~~atteint~~ compromis, au lieu de 41687 hectares atteints et 17000 détruits en 1879 où il y en avait l'on passé pas moins de 136500 hectares envahis et 20500 de morts sur une superficie totale de vignes de 172000 hectares. — La marche annuelle du fléau est de 13,5 à 14 kilomètres, en certains endroits, à Nezer ex. il y a eu de vignoble pour ainsi dire foudroyés.—

En Suisse l'insecte dévastateur fait aussi de progrès, plus lents il est vrai qu'en France, le mal pouvant encore être circonscrit.— A Genève des vignes entières ont été reconnues atteintes et ont été traitées.— A Neuchâtel une serie de nouvelles éclaboussures se sont déclarées l'année dernière.—

Un arrêté fédéral oblige ~~les~~ chaque propriétaire à échanger tous les ~~ans~~ ans par ares, sous peine de 200 f d'amende, les communes sont rendues responsables.— On se demande si cet arrêté pourra réellement être exécuté.—

M. Michel regrette de nouveau ~~le peu~~ l'importance des essais de semis de vignes américaines.— La question étant de longue haleine il serait essentiel, afin de se former le plus vite possible mon opinion à ce sujet, de pouvoir multiplier ces semis, qui n'ont été faits jusqu'ici que sur une très petite échelle.—

Concours d'Annecy

M. Semela entretient la Classe ~~sur~~ ensuite sur le Concours régional d'Annecy qu'il a trouvé pauvre, au point de vue du bétail surtout.— Les races du pays, Tarines, de l'Arve etc étaient maigrement représentées, un taureau seul disant Tarin qui ~~a~~ était primé ~~a été~~ avait été ~~a~~ obtenu un premier prix, afin de lui donner le caractère distinctif de certaines parties essentielles de cette race ~~qui~~ (donna lieu à de vives discussions parmi le verification de cette fonction)

les concurrents, qui voulaient faire revenir le jury sur sa décision. — M. Demole signale ensuite la partie du concours concernant l'exploitation des domaines et constate que pour la troisième fois ce sont les propriétés voisines de notre pays qui ont été primées, circonstance qui jette un jour satisfaisant sur l'état de l'agriculture dans nos Les exploitations de M. de Borgue à le vignoble de M. Zullino à Serhamp ont obtenu des médailles d'or de 1re Classe. —

En terminant M. Demole ~~attire~~ signale, à titre de comparaison, un feuilleton de „Cultivateur Savoyard" ou sous le titre „Agriculture. Du 2 brumaire 1794 – An V" il est entre autres fait mention du petit rendement des céréales, qui ne produisait alors guère que 2½ pour 1 après déduction de la semence. On est heureux de constater, au moins sur ce point une progrès notable dans nos cultures.

Rendement ancien des céréales

Concours d'Amney

M. Vieusseux a remarqué à Amney qu'on était en général étonné du peu de concurrents existant pour ce qui concerne le bétail. —

M. Demole attribue cela à l'excentricité du lieu du concours et à la difficulté de transports; il y a beaucoup de risques à courir et peu de facilités accordées dans ces occasions. —

M. Micheli rappelle que M. F. Demole a obtenu au Concours une médaille d'or pour Aménagement d'eau et bonne culture de prairies irriguées; il demande à M. Demole s'il n'y aurait pas moyen de prendre connaissance des mémoires, certainement très intéressants, qui ont formé la base du concours pour les différentes exploitations primées. —

M. Demole se charge de s'enquérir s'il y aurait moyen

d'obtenir communication de ces documents.

Gel du 11 Juin

La Classe entend ensuite des nouvelles météorologiques intéressantes relativement au gel du 11 Juin et ses tristes effets dans une partie de notre vignoble. — M. Semole a vu du côté de Satigny des vignes complètement gelées, il demande que la Classe s'occupe d'étudier cette question importante afin d'en prendre acte, pour cela il voudrait que des demandes fussent adressées à différentes personnes bien placées afin d'obtenir des renseignements exacts sur les effets de cette gelée si tardive dans notre canton. —

M. Fussy croit qu'en travaillant la vigne de suite après la gelée on a la chance d'obtenir encore du fruit la même année et que cette opération est favorable à porter. —

Gel à Setif

M. Micheli n'est pas de cet avis, il ne croit pas la taille immédiate favorable à la vigne portant. —

M. de Westerweller dit que à Setif il a gelé du 9 au 10 Juin les orges et les fourrages y ont souffert. —

M. Pittard Marc à Jussy est présenté par MM. Bayard et Micheli pour devenir membre de la Classe et reçu par le comité. —

La séance est levée

Le 2me secrétaire

J. N. Beaumont

Séance de la Classe du 6 Août

Membres présents: MM. de Westerweller, Micheli, Fatio, E. Vernet, Ant. Martin, Huccin, Viennens, Monnier Pechard, Bonnaville, Plan, Bruhn, Borel, Henri, Beaumont, Metral. —

Le procès verbal est lu et adopté. —

Fédération

A Lau la demande de M. le Président M. Micheli fait rapport à la Classe, ~~en nom des délégués~~ sur la conférence qui a eu lieu le 21 Juillet à Lausanne entre les delegués de société Romande d'Agriculture au sujet de la Fédération.—
M. Micheli constate l'esprit de bon vouloir et de concession reciproque qui n'a cessé de régner pendant toute la séance, esprit qui a certainement beaucoup contribué à obtenir le resultat qui en est ressorti.— ~~Comme base de~~ Le bureau provisoire fut formé ~~par~~ ~~comme suit~~: MM. Louis Micheli président, C. Borel & Lederrey secretaires, A. de Haller & L. de Diesbach scrutateurs et vice-presidents, auxquels furent adjoints, à la fin de la séance, MM. K. Comtesse Conseiller d'Etat à Neuchâtel, P.M. de Riedmatten de Sion et F. Imer de Neuveville pour le Jura Bernois.— Comme base de discussion fut adopté par l'assemblée celle proposée par M. Borel, comme en prêtant mieux à cet effet que les Reglements plus detaillés élaborés par MM. Delarageaz & Favre ou le Reglement de la fédération fribourgeoise et les propositions envoyées par M. Demole.— Les 38 delegués devaient, sauf 4 ceux de Neuchâtel qui étaient munis de pleins pouvoirs, ~~en référer~~ soumettre ensuite toutes les decisions prises à la sanction de leurs sociétés respectives.— Quant à la question importante de la représentation des sociétés dans la fédération elle fut résolue de la manière suivante: Chaque société sera représentée par un delegué de droit et un délégué par chaque cent membres et fraction au dessus de cinquante membres.— La ~~société sera~~ fédération sera ~~représentée~~ administrée / par

l'assemblée générale des délégués, comme pouvoir législatif, et non par l'assemblée générale de tous les membres des sociétés comme cela avait été proposé. Il fut bientôt reconnu qu'une assemblée générale de membres, siégeant à tour de rôle dans chaque Canton, serait trop soumise à l'influence locale et compromettrait bientôt l'existence de la fédération. ~~En fin de compte~~, M. Micheli donne ensuite lecture des bases de la fédération ~~après une discussion où approfondie les divers~~ telles qu'elles sont issues, après mûre discussion, à une forte ~~article forme la ensemble les bases de la~~ majorité, de la Conférence de Lausanne ~~et par la Classe~~ ~~fédération aurait adopter comme suit à une~~ ~~à l'unanimité~~ ~~forte majorité à l'unanimité.~~

Ces bases sont la suivantes

I

Les Sociétés d'Agriculture des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Genève, Valais et du Jura Bernois se constituent en Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse Romande. Le but de la Fédération est le développement de l'agriculture dans toutes ses branches.

II.

Peuvent faire partie de la Fédération en adoptant les présents statuts, toutes les Sociétés d'agriculture ou s'occupant d'une de ses branches.
Les Sociétés adhérentes conservent toute leur indépendance et leur organisation propre.

III.

La Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse Romande est administrée par les délégués des Sociétés adhérentes formant l'Assemblée générale des délégués. Chaque Société est représentée par un délégué de droit et par un délégué pour chaque contingent de membres et fraction au-dessus de cinquante membres.

IV.

Le Comité central est nommé par l'Assemblée générale des délégués ; les différents Cantons de la Suisse Romande doivent y être représentés ; il se compose de sept membres au moins.-

V

Le Comité central désigne dans son sein un Bureau administratif, il nomme un agent retribué.-
Le President est nommé par l'Assemblée générale des délégués.-
Le siège de la Fédération est à Lausanne.-

VI.

Les dépenses résultant de la Fédération et notamment celles relatives au secrétariat permanent sont couvertes par les Sociétés adherentes proportionnellement au nombre de leurs membres.-
La contribution est fixée chaque année ; elle est de 20 centimes et ne pourra dépasser 40 centimes par membre de chaque Société adhérente.-
Chaque Société paye directement les frais de sa délégation.-

M. Borel remercie M. Michel pour la manière dont il a su présider la conférence de Lausanne et s'répette ainsi d'une tâche difficile avec un plein succès.-

M. J. Boissier remercie les délégués qui ont bien voulu s'occuper de la chose il n'étant pas ~~pas~~ tri-partisan de la fédération en principe mais après le rapport de M. Michel et la lecture des bases il est parfaitement rassuré et votera sans hésitation, cependant il demande que les articles passent séparement à la

votation —

M. Martin demande si l'on peut déjà prévoir les avantages financiers qui résulteront pour nous de la fédération, au point de vue surtout de subsides de la Confédération.

M. Michaud répond que l'on ne peut encore rien préciser à ce sujet, mais qu'il faut partir de l'idée qu'afin d'obtenir de grands avantages nous serons obligés de faire d'abord des sacrifices, ~~avant de récolter il faut semer~~.

Suivant M. Borel: la tâche de la fédération sera surtout d'obtenir de la Confédération des subsides plus considérables; en effet la Société Romande touchait 3000 fr. par an, la Classe d'Agriculture n'obtenait guère que 300 fr. tous les ans. Si généralement le subside total de la Confédération et à l'agriculture n'est que de 2000 fr. plus 7000 fr. pour un grand concours tous les quatre ans; ces subsides sont dérisoires et les concours trop rares. Il vaut mieux avoir de plus petits concours plus fréquents. —

Les différents articles des bases de la fédération sont (votés séparément à la votation et) adoptés par la Classe à l'unanimité. —

Concours de Lucerne — Une commission composée de MM. J. Boissier, W. Patry et Ed. Vernet est ensuite nommée pour s'occuper de l'organisation de la Course à Lucerne à l'occasion du concours agricole. —

Phylloxera à Genève — Enfin M. V. Fatio entretient la Classe de la situation phylloxérique de Genève. — A Neuchâtel deux nouveaux points d'attaque importantes d'importance viennent d'être découverts près de Serrières (La première de ces attaques semble remonter à Bâle et près de Bâle).

à l'année 1876 et dont provenait d'une importation directe de ~~2~~ plants ~~américains~~ phylloxérés, probablement depuis ~~et avant la vendange~~ ~~trois~~ Trois-Rods ~~retiré~~. ~~Le jour~~ Le jour après la découverte ~~il y a quelques jours~~ 3000 ceps avaient déjà été reconnus atteints, les recherches continuèrent activement ~~et amenèrent~~ il est à craindre que l'on ne trouve plus de mal ~~à constater~~ ~~et on espère en arrêter~~ encore ~~les progrès~~. Il y a donc actuellement dans le canton ~~de~~ de Neuchâtel ~~huit foyers principaux~~ ~~points d'attaque distincts~~ : Trois Rods Colombier, Serrières, Neuchatel, Cavarge, Champreveyres (depuis 1878) et St Blaise. Le foyer de Corcelles est éteint. Quant aux ~~2~~ replantations sur d'anciens foyers il a été décidé dans la commission fédérale qu'elle seraient autorisées 4 ans après qu'il aurait été constaté que le vignes et l'insecte y ont été détruits ~~sont qui en sont responsables de l'origine~~ ~~n'y a été signalé~~ et qu'il ne se trouve pas de foyer dans les environs. Dans le Canton de Genève une nouvelle vigne a été reconnue atteinte dans la ~~section~~ commune de Prezny ; cette vigne qui appartient à M. Doche a été probablement infectée par le voisinage des plants étrangers importés dans un jardin ~~même plants américains~~ de M. de Rothschild de la même provenance et à la même date que ceux qui furent envoyés en 1874 et 75 ~~auquel ils étaient destinés~~ à l'origine ; Bien que le jardinier ait ~~la propriétaire~~ fait disparaître l'an passé les plants suspects, ~~toutefois~~ l'origine du mal ~~semble~~ ne paraît pas douteuse et ne ~~paraît~~ doit probablement pas être attribué à l'essaimage naturel. Les recherches et l'inoculation au sulfure de carbone continuent avec activité, 200 ceps ont déjà été reconnus atteints ~~L'inspecteur fédéral~~ ~~appartenant à M. Rivoire dans le~~ sont situés dans le foyer central de la vigne Doche et 2 à 15 mètres environ ~~de ~~ ~~pour résultat que la constatation d'une grande~~ à l'Ouest dans la vigne Rivoire ~~quantité de plants~~. ~~M. Fatio~~ a proposé au Dep fédéral de l'agriculture et aux gouvernements cantonaux intéressés de compléter la ~~commission fédérale~~ ~~une nouveau système d'inoculation~~ système de défonce employé jusqu'ici avec succès par une autre application ~~qui semble devoir présenter de grands avantages~~ ~~sur les~~ de sulfure de carbone à dose beaucoup plus faible, mais nuisible à la ~~d'injecter entre les lignes au milieu de l'espace compris~~ vigne, dans un rayon tout autour des points contaminés, souvent suivant les ceps serait de 50 à 100 mètres.

Le seconde attaque, plus réduite et plus récente, celle de Bôle est à 600 mètres environ du foyer de Trois-Rods. Rien jusqu'ici ne permet d'établir l'apport en ce point du parasite par des produits exotiques ou artificiels. La distance séparant ce foyer nouveau de l'ancien centre de Trois Rods constituerait donc la plus grande saut fait jusqu'ici par la voie inconnue de l'insecte dans notre pays, si les recherches qui se continuent ne trouvent pas quelque point intermédiaire.

Tous les ceps reconnus atteints, avec une marge de 5 rangs, reçoivent d'abord et de suite une injection de 300 gr. de sulf. de carb. ou deux fois à 12 jours de distance, puis ils seront soigneusement extraits et brûlés ou mis avec leurs moindres racines.

Trente grammes de sulfure de carbone sont injectés en deux fois dans 4 trous autour du pied de la souche ou one d'atteindre ; soit les attaques encore peu profondes qui ont pu échapper dans les ~~infections~~ investigations serrées autour des foyers reconnus ~~de vignoble, des souches qui ont été reconnues~~ que soit les germes dangereux que les outils ou les pieds des travailleurs auraient pu, malgré toutes les précautions, transporter autour des centres. Cette marge de ~~certains~~ nouvelle étendue d'insectes recevra une prévoyance ajoutée aux opérations. La destruction ne présentant aucun danger et paraissant offrir des sécurités nouvelles en diminuant peut-être le nombre des étincelles échappées aux foyers ~~n'opère à 12 jours de distance avec 10 grammes~~ avant leur destruction, a été de suite mise en application dans le Canton de Genève et va être également essayée en quelques points à Neuchâtel.

Cuscute

M. Fatio a fait des essais pour la destruction de la cuscute par une injection d'acide sulfureux. Il demande si l'on connaît exactement le mode d'action de la parasite et si l'on sait à quelle profondeur ses racines pénètrent. — Les réponses ne sont pas concluantes quant à la nature et à l'action de la plante. — Quant au mode de destruction on préconise également les toxiques tels que le carbonate vert d'acide sulfureux etc. —

M. Henry a constaté que la terre à une certaine profondeur prenait une nature toute particulière où il y a eu de la cuscute elle est comme feutrée. —

M. Daniel s'est débarrassé de la cuscute à l'étang exclusivement la première année avec la fossoirplet

M. Hoecius dit qu'en Allemagne on laboure à 1 pied de profondeur et l'on arrose avec du sulfate de fer. —

Sur la demande de M. Micheli M. Fatio donne quelques renseignements sur l'état du phylloxera en France près de notre frontière d'où il ressort que rien de nouveau n'a été constaté jusqu'ici. —

La séance est levée

F. N. Beaumont

vice secrétaire

fait le compte rendu ci-après

Séance du 3 Septembre 1881

Présents MM. Boissier – Beaumont – Faesch – Borel Barton. Patry Altenmyller – Rosier – Hérion Gallay – Fusay – Perusset. Archinard – Blanc Viollier Rey – de la Rive – Velin – Gallay – Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

M. de Wettenwiller étant absent et s'étant fait excuser M. Boissier prend la séance à sa place M. Faesch exprime à la part de M. de W. les regrets de ne pouvoir assister à la séance et donne lecture d'un travail sur le vignoble d'Alsace qui figurait à l'ordre du jour

Arbres fruitiers à cidre

– Le second objet à l'ordre du jour est une communication de M. Hérion sur quelques variétés d'arbres à cidre qui il possède dans son domaine de Cornière. M. Hérion fait une nomenclature de ces divers arbres fruitiers d'après leur nom. leur fertilité et l'époque de la maturation des fruits – La plupart des ces diverses variétés avaient été introduites dans le pays il y a un – d'année sous les auspices de la Société d'agriculture et on doit les retrouver dans d'autres localités du canton M. Hérion prise beaucoup plus le cidre fabriqué avec des pommes que celui fabriqué avec des poires le dernier est peut-être plus doux mais d'une garde beaucoup plus difficile – Il insiste sur l'avantage qu'il y a à avoir un verger composé de diverses variétés au point de vue surtout de l'époque différente de la floraison et de la maturité – L'inconvénient de cette culture c'est le temps considérable qu'il faut attendre avant

que les arbres ~~ne~~ produisent une recolte valable il n'est guère que au bout de 20 ans que cette recolte peut etre remuneratrice

M. le Prest remercie M. Henon de son intéressante communication qui avec les raisons de voir nos vignes ravagées par le phylloxera ~~aujourd'hui~~ un intérêt tout particulier, l'étude de cette question des arbres à cidre a une grande importance & une grande actualité; mais une des difficultés est de se procurer de bonnes espèces qui chez nous sont peu connues & peu abondantes. La Suisse allemande est mieux partagée que nous à ~~cet~~ pour ~~égard~~ cette & le concours prochain à Lucerne pourra probablement donner des renseignements intéressant à cet égard

M. Henon veut bien se charger d'étudier un peu cette question & de présenter là dessus à la Classe le résultat de ses observations & des renseignements qu'il aura pu recueillir

M. Vieusseux appuie ce qui vient d'être dit sur l'importance qui se rattache à la plantation & à la culture des arbres à cidre; la seule chose que l'étonne est le terme de 20 ans que M. Henon signale pour la mise en rapport des arbres Tobert - Ailleurs la mise a fruit & perd moins de temps M. Henon recommande la greffe de bonnes variétés sur sauvageons. Quant à la quantité des produits il est presque impossible de fixer une moyenne, les années que nous venons de traverser ayant été éminemment défavorables

M. Henri Faesy appuyé par M. Vieusseux Fusay Archiviste. Viollier. Rey, demeurait

que l'on plantat des arbres fruitiers le long des routes
y des chemins, ils occupent aussi fort peu
de place, ne nuisant pas aux cultures qui
peuvent être établies sur le sol; y il a remarqué
souvent que les arbres situés dans les haies le long
des chemins sont ceux qui donnent les produits
les plus abondants — Une loi récente a malheureu-
sement forcé beaucoup de propriétaires à abattre
ces arbres y en a laissé la replantation ~~trop peu~~ des
réglements trop peu difficile, il se demande s'il
n'y aurait pas lieu sur l'importance du sujet à
ce que la Classe d'agriculture prenne l'initiative
d'une demande à l'effet de revision de ces réglements
M. Fusery appuie vivement cette proposition
y donne quelques renseignements intéressants sur
du cidre d'excellente qualité qu'il a fabriqué avec
la récolte de pommes achetées en Savoie ou bien
donne de beaux spécimens de bons variétés d'arbres y où cette
culture est assez en usage.
M. Antoine Martin lui aussi avait établi à Vitry
un vaste verger; malheureusement la gelée de 1875
y les gelées de ces dernières années avaient énormément
nui à cette plantation qu'il a dû refaire en
partie aussi les résultats qu'il a pu obtenir comme
récolte sont-ils pour le moment encore inappréciables
il croit cependant que le terme de 20 ans pour obtenir
une récolte rémunératrice est un peu trop long
M. le Président estime en résumé qu'il ressort
de cette discussion que la question doit être à
tous les points de vue sérieusement étudiée
y ne pas être laissée de côté. Il propose la nomi-
nation d'une commission chargée de l'étudier
y de recueillir tous les renseignements possibles

Sur la proposition de Mr Flatt la classe est envoyée au bureau

Concours de Lucerne

Le bureau presente à la classe le projet de la course à Lucerne, le départ aurait lieu le Samedi 1er Octobre, la Classe payant à ses membres le billet de ch de fer plein pour l'aller. Le retour aurait lieu facultativement. Une circulaire sera envoyée à tous les membres de la Classe pour les engager à s'inscrire le plus vite possible

Des coupes offertes par la Classe au concours de Lucerne seront remises directement par le Président, les membres du bureau qui seront présents au comité central

Il est décidé que la faveur des billets gratuits sera accordée aux membres seuls de la Classe d'agriculture ainsi qu'aux candidats: les membres d'autres sociétés agricoles du canton qui s'inscriront auront droit seulement à la réduction provenant d'un billet collectif

Grêle

Quelques renseignements sont donnés sur la grêle qui a ravagé dernièrement une partie du canton, les localités les plus fortement éprouvées sont Collonges Bellerive - Savonnex. Bellevue Meinier Lancy Bernex où dans quelques unes les dégats peuvent être estimés au 100 p%

Au sujet de l'importance qu'il y aurait en face de pareils sinistres à avoir des sociétés d'assurance sur la grêle organisée sur des bases solides Mons Perrenet explique que la Soc. d'assur. de Winterthur a été complètement modifiée et offre maintenant aux assurés de véritables gages de sécurité

La séance est levée

Alfred Pasche

Séance du 15 Octobre 1881

Présents. MM. de Wecker. Weiller. Faesch. Boissier – Martin Vernet. Héron – Borel – Meshal – Bayard. Valin Bertrand. Hesson. Welter – Coulin – de la Rive Boissier – Patry – Abjenwyller – Dominicé – Grobet Vieusseux – Loup – Ollivier – L. Archinard Rochat Ch. Archinard –

– Le procès verbal de la précédente séance en lu y adopté

Graines d'Australie – M. de W. fait part à l'assemblée du don fait par M. Ch. Martin commissaire genevois à l'exposition de Melbourne en 1880 d'une collection de graines qu'il a rapporté d'Australie. Des remerciements seront adressés à M. Martin y sur la proposition de M. Micheli. Le bureau distribuera les échantillons par les soins de M. Patry aux personnes qui s'inscriront pour faire des essais comparatifs sur leurs résultats

– M. le Président dépose sur le bureau quelques ouvrages reçus pour la bibliothèque

Communication de Hannis sur le beurre artificiel – Suivant l'ordre du jour M. Hannis donne lecture d'une fort intéressante communication sur le beurre artificiel y l'oléomargarine

Après quelques détails techniques sur la fabrication de ces produits qui prennent en France surtout, une énorme extension; M. Hannis ne croit pas inutile de prémunir le public sur le danger qu'il y a à voir de nouveaux produits s'introduire chez nous; il fait une concurrence considérable aux produits purs de l'industrie laitière – Le beurre est toujours sujet à des

fraudes multiples ; l'attention de la police devrait être attirée sur celles, aussi bien que sur celles qui se commettent de la vente du lait

Margarine — à la margarine qui est la base du produit artificiel vendu pour du beurre véritable et un composé de toutes sortes d'huiles graisses, résidus de toute espèces qui par la fabrication arrivent à avoir tout à fait l'apparence de vrai beurre

— Des remerciements sont adressés par M. le Prés. à M. Hannis pour l'intéressante communication qu'il veut d'adresser à la Cass.

Vendange — Quelques renseignements sont fournis à la Cass. sur le rendement approximatif de la vendange de 6 Cantons de Genève — Dans les vignobles qui n'ont été atteints par la grêle ni par la gelée la quantité produite est généralement de 1200 à 1500 litres la pose 5 à 6000 litres par hectare ; dans d'autres ravagés en plus ou moins forte proportion par ces deux fléaux la quantité est très variable, les uns n'ont pour ainsi dire rien récolté du tout ; d'autres quelques centaines de litres à peine — Dans les vignes qui avaient la plus belle apparence le rendement a été passablement inférieur à celui auquel on croyait pouvoir s'attendre Par contre la qualité sera généralement bonne ; 30 % supérieure à celle de la dernière année, la meilleure depuis 1870. approximativement égale à celle de 1874 — Les prix des vins ont de la peine à s'établir d'une manière bien fixe, les marchés se concluent difficilement ; le peu qui se traite l'on est d'accord des prix variant entre 45 & 50 f. l'hectolitre — Les propriétaires ont pour la plupart encore leur récolte & ne paraissant pas vouloir la céder à des prix inférieurs

Rapport de Mr Henon sur les fruits à Lucerne

Mr Henon donne lecture à la Classe d'un rapport sur l'exposition des fruits à Lucerne. Tous les fruits de table & de jardin le Canton du Valais presentait les echantillons & les collections les plus remarquables. Les fruits de verger par contre, à cidre, à cuire & à cidre, etaient specialement exposés par les cantons allemands, Berne, Lucerne, Argovie, Thurgovie qui en font un commerce considérable; les variétés en sont nombreuses mais sauf quelques exceptions, assez différentes de celles cultivées chez nous. Deux espèces de poires le Rheinholz Birne & le Rebenbirne & deux espèces de pommes le Surgrauch & le Gelber Jacobs appel sont specialement recommandées comme fruits à cidre par les propriétaires qui s'occupent en grand de cette culture. Mr Henon demande à la Classe si elle ne trouverait pas à propos de faire venir des greffons des variétés ici nommées afin que tous ceux qui cultivent des arbres à cidre puissent les comparer soit avec les arbres du pays soit avec les variétés de Normandie que nous cultivons déjà. Cette proposition appuyée par le Président est renvoyée aux soins du bureau & des remerciements sont adressés à Mr Henon pour son rapport

Rapport de Mr Bertrand sur l'apiculture

Mr Bertrand présente à la Classe un rapport fort complet & détaillé sur l'exposition d'apiculture à Lucerne. La place accordée à cette exposition n'était pas considérable, les objets un peu entassés mais nombreux & intéressants. Les cantons romands étaient en proportion peu représentés si on les compare aux cantons allemands - à eux seuls cependant ils représentaient la méthode américaine qu'ils emploient généralement & qui au dire des rapporteurs est en ce moment la plus pratique & celle appelée au

plus grand avenir — Les divers systèmes de ruches
& de ruches habités ou inhabités etaient nombreux
sans rien de bien nouveau, ainsi que la categorie des
instruments — La division des produits, soit rayons
artificiels, soit miel en rayons ou extrait, etait aussi
complète & intéressante que possible, on y remarquait
des miels extraits après chaque floraison diverse, miel
de cerisier, de pommier, de tilleul. de trèfle blanc etc. avec
beaucoup leurs qualités & leur saveur particulière;
les miels récoltés dans les Alpes à de grandes altitudes
tenaient une place importante dans cette remarqua-
ble exposition de produits qui pouvait combien
bien entendue l'élève des abeilles peut être remunera-
trice sans demander des frais bien considérable
— Un agriculteur de Zug a à lui seul cette année
récolté plus de 6000 livres de miel — En somme
l'exposition d'apiculture en 1881 à Lucerne quoique ne conte-
nant rien de bien nouveau realisait des progrès
réels sur celle de Fribourg en 1877 au point de vue
de la fabrication des ruches, des instruments & des
rayons artificiels; les superbes étalages de miel
leur variété, leur classement par altitude, époque
de récolte, provenance montraient bien que de
grands progrès avaient été faits sous ce rapport depuis
quelques années

Agriculture M. Louis Micheli en remerciant au nom de la Classe
M. Bertrand de son rapport lui demande son avis
sur les ruches en paille qui sont encore fort en usage
chez nous; la véritable apiculture qui exige beau-
coup de soins, ménagements & par là passablement
de temps n'est pas à la portée de tout le monde
— M. Bertrand croit en effet que pour des person-
nes qui n'ont pas le temps de s'en occuper beaucoup les

rudes en paille peuvent rendre de ~~grands~~ services à condition de les faire beaucoup plus grandes que celles employées généralement afin d'arriver autant que possible à supprimer l'essaimage

Rapport de Mr Martin sur le petit bétail

— Mr Antoine Martin présente quelques observations sur le petit bétail à l'exposition de Lucerne. Quelques spécimens de l'espèce porcine ~~méritaient~~ l'attention des amateurs mais Mr M. estime que l'on donne souvent trop d'importance à la masse et à la grosseur de l'animal et pas assez à la perfection de ses formes chose cependant essentielle à la conservation de la race. Il est du reste bien difficile de faire la part exacte à ce qui provient du croisement ou de la dégénérescence de la race, le véritable remède serait une importation plus fréquente comme reproducteurs d'animaux de pure race, et les sociétés d'agriculture devraient plus qu'elles ne le font souvent prendre à cœur de s'occuper de cette question. La race Yorkshire paraît en général la plus estimée préférence justifiée là où les porcs peuvent être facilement nourris de petit lait et de résidus de laiterie mais les Berkshire ne sont pas à dédaigner surtout si leur nourriture doit être ~~surtout~~ composée de débris de jardins.

La race ovine est malheureusement quelque peu stationnaire. Tous les bons spécimens ont de race Southdown mais là aussi il y a dégénérescence et l'importation de bons et nouveaux reproducteurs serait nécessaire. — Pour terminer Mr Martin exprime les regrets que les animaux de basse cour ne fussent nullement représentés à Lucerne.

— Mr Micheli trouve regrettable que la race des moutons du Frutigen qui avait de sérieuses qualités ne se rencontre plus dans nos contrées. Il paraît que malheureusement faute d'avoir su en conserver

de tous spécimens Cette race a été mélangée avec d'autre
y on n'existe plus dans sa pureté primitive
- M. de W. donne d'après ce qui il a pu juger
que la race ovine semble avoir fait de sensibles
progrès depuis l'exposition de Fribourg; il l'attribue
à l'introduction d'animaux de pure race Soutdown
que quelques Soc. d'agriculture de la Suisse allemande
ont introduits dans leurs cantons - L'élevage de ce
bétail est fait malheureusement chez nous sur
une trop petite échelle pour nous pouvoir nous soumettre pour
lui entièrement tributaire de l'étranger qui nous
envoie environ 60000 moutons chaque année
- M. le Président remercie Mr Hérion Bertrand y
Martin au nom de la Classe des trois intéressants
rapports dont il vient d'être donné lecture

Robinets à pression

- Pour terminer la séance M. Michelis montre
un nouveau système de robinets pour la fermeture y l'épanchement des tonneaux à pression
qui se trouve à Genève chez M. Cartier y M. Martin
offre à la dégustation des membres présents quelques
échantillons de vin provenant de vignes américaines
y récoltés dans le midi de la France

Vins de Vignes américaines

La séance est levée

Le Secrétaire
Henri Faesy

M. Berthet Louis à Vesy présenté par MM. A. Martin
y Gysler est reçu membre de la Classe par le comité
d'agriculture

(arrivée)

Assemblée générale des Sociétés viticoles tenue à l'Athenée le 18 Décembre 1880

L'assemblée générale des trois Sociétés viticoles du Canton de Genève a eu lieu le 18 Décembre à l'Athénée sous la Présidence de M. Louis Micheli président de la Classe d'agriculture

Un nombre relativement considérable de propriétaires de vignerons assistaient à cette séance et témoignaient ainsi de leur intérêt au but poursuivi par ces Sociétés: le perfectionnement de la culture de la vigne dans notre pays

Les rapports sur l'année 1880 ont été présentés par MM. Micheli Boissier et Perrot présidents des trois sociétés — Sans entrer dans les détails contenus dans ces trois rapports qui feront le sujet d'un des bulletins de la Classe d'agriculture constatons que la culture a été pour le plus grand nombre des vignerons satisfaisante ceux d'entre eux qui obtiennent des récoltes élevées s'augmente progressivement. Un ou deux seulement n'ont pas atteint le chiffre de 60 hectos pour la majorité a dépassé 70 c.à.d. bien et très bien le résultat satisfaisant montre l'utilité de semblables associations — Rappelons cependant les points défectueux qui avaient été principalement relevés par les inspecteurs, ce sont un peu toujours les mêmes, taille trop longue, coups de serpettes donnés trop au vif.; l'effeuillage et le relevage laissent aussi quelquefois un peu à désirer — Ce sont surtout ces points sur lesquels a insisté l'intéressant rapport de l'un de nos inspecteurs M. Marc Granjier, il appuie aussi sur la nécessité des tous soins à donner aux provignures le mode si usité de renouvellement des vignes dans

notre contrée ; s'il fait de justes critiques le rapport de M. Granjier comme celui des trois Présidents constate un progrès sensible sur toute la ligne
Après la lecture de ces intéressants rapports M. Henri Faesch prend la parole pour exprimer sa satisfaction des résultats qui il vient d'entendre, cette bonne marche des Sociétés viticoles, la récolte abondante obtenue cette année toute aux prix élevés des vins doivent encourager les propriétaires de vignes à se faire recevoir de la Société, engager les vignerons qui restent encore un peu en arrière à marcher sur les traces de ceux qui les précèdent - La Classe d'agriculture sous les auspices de laquelle ont été créées les trois Soc. viticoles existantes verrait avec bonheur de les voir dans une situation aussi prospère ; elle envisagerait certainement avec plaisir la création de nouvelles Sociétés dans les vignobles qui n'en possèdent pas encore
Cette année une bonne récolte a été faite par l'Association entre Arve & Lac par l'entremise des vignes de l'Hospice général à Lesnier qui comprennent environ 35 poses
Avant de procéder à la distribution des récompenses M. le Prés. de la Classe d'Ag. en exprimant les regrets de l'absence de M. Jean Granjier fait part à l'assemblée d'une marque d'intérêt qu'il a voulu nous donner en nous offrant quatre décatures d'honneur pour être ajoutés aux deux premiers prix des arrondissements qu'il a sous son inspection - M. Micheli se fait l'interprète de tous les Sociétaires en le remerciant publiquement
Les primes suivantes sont ensuite délivrées aux vignerons ayant obtenu le plus de points dans chaque arrondissement

T. V.

Arrondissement entre Arve et Lac.

58 vignerons cultivant 390 poses possédées par 27 propriétaires.

1er Prix, avec médaille de bronze de la Classe d'Agriculture et sécateur offert par M. Grangier, à M. François Vernay, vigneron chez M. W. de la Rive, à Presinges, — 85 1/3 points sur 100.

2e Prix, avec médaille de bronze et sécateur offert par M. Grangier à M. J.-Pierre Deluz, vigneron chez Mme Lullin, à Cologny, — 84 1/2 points.

3e Prix. — M. Delieutraz, vigneron chez Mme Butini, à Miolan. 84 points.

4e Prix. — M. Pittet, vigneron chez M. Constantin, à Vernaz, 82 1/2 points.

5e Prix. — M. Ls Dentand, vigneron chez M. Henri Fæsch, à Jussy, 82 points.

6e Prix. — M. Louis Grobet, vigneron chez M. Naville-Bontems, à Villette, 81 2/3 points.

7e Prix. — M. Goudard, vigneron chez M. Chenevière, à Ruth, 81 1/2 points.

8e Prix. — M. Dufour, vigneron chez M. Emile Boissier, à Ruth, 80 points.

9e Prix. — M. André, vigneron chez M. Emile de la Rive, à Presinges. 79 points.

10e Prix. — M. Chevallaz, vigneron chez M. Duroveray, à Corsier, 79 points.

Arrondissement entre Arve et la route de Saint-Julien.

42 vignerons cultivant 150 poses possédées par 10 propriétaires.

1er Prix. — Avec médaille de bronze et sécateur offert par M. Grangier, à M. François Blanc, vigneron chez M. Demole, à Bossey, — 88 points.

2e Prix. — Avec rappel de médaille, et sécateur offert par M. Grangier, à M. Louis Ossat, vigneron chez M. Lullin, à Archamp, — 88 points.

3e Prix. — Avec médaille de bronze, à M. François Saxoud-Granger, chez M. Louis Micheli, à Landecy, — 87 1/2 points.

4e Prix. — M. François Rozet, maître valet, chez Mme Pictet, à Landecy, 86 points.

5e Prix. — M. J.-L. Bouquet, vigneron chez M. Louis Micheli, à Landecy, 85 points.

6e Prix. — M. Sève, vigneron, chez M. Lullin, à Archamp, 84 points.

7e Prix. — M. Pugin, fermier chez M. Bordier, à Sierne, 83 points.

8e Prix. — M. Gysler, maître valet chez M. Martin, à Vessy, 83 points.

9e Prix. — M. Dupont, vigneron chez M. Louis Micheli, à Landecy, 83 points.

10e Prix. — M. Dumolard, vigneron chez M. Demole, à Crevins. 80 1/2 points.

11e Prix. — M. Morel, vigneron chez M. Long, à Veyrier. 79 3/3 points.

12e Prix. — M. Rozet, fermier chez Mme Pictet, 79 points.

Arrondissement Rive droite ou Rhône et Lac.

32 vignerons cultivant 260 poses appartenant à 22 propriétaires.

1er Prix. — Avec médaille de bronze à M. Charles Ansermoz, vigneron chez M. Perrot, à Chambésy, — 90 points.

2e Prix. — Avee médaille de bronze, à MM. Th. Courtay et J. Deléamont, chez M. Prévost-Cayla au Bouchet, — 87 1/2 points.

3e Prix. — M. Chaffard, vigneron chez M. Constantin, à Choully. 83 1/2 points.

4e Prix. — M. Margairaz, vigneron chez M. Dominicé, à Genthod. 82 1/2 points.

5e Prix. — M. Jaques, vigneron chez M. Sarasin, au Grand-Saconnex, 81 points.

6e Prix. — M. Baud, vigneron chez M. Sarasin, à La Tour de Balessert, 80 1/2 points.

7e Prix. — M. Messier, vigneron chez M. Auriol, à Choully, 79 1/2 points.

8e Prix. — M. Piguet, vigneron chez M. Rivoire, à Pregny. 79 1/2 points.

9e Prix. — M. Durouzier, vigneron chez M. Constantin, à Choully, 77 1/2 points.

10e Prix. — M. Favre, vigneron chez M. Von Gunten, au Grand-Saconnex, 77 1/2 points.

11e Prix. — M. Vidoudet, vigneron chez M. Auriol, à Choully, 77 1/2 points.

La lecture d'une intéressante lettre de M. Mercanton de Cully au sujet du peronos spora viticole et de l'oïdium dont on a remarqué de légères atteintes au moment de la vendange; quelques observations sur la culture des provignures, sur le soufrage des vignes, sur les progrès de notre terrible ennemi le phylloxera et la manière énergique, et l'on espère efficace dont il a été combattu dans sa dernière apparition chez nous au Grand Saconnex terminent la séance qui est levée à midi.

Le Secretaire de la Classe d'agric.

Henri Fæsch

Présentations en double faites pour le Bureau de la Classe pour 1881. 1882

Louis Archinard – a. m.	Charles Archinard
Ramon Demole	Ed. Bertheau
Louis Fusay	David Gobet
Louis Micheli	Haccius
Edmond Vernet	Henion
Blanchot	Micati
Louis Plan	Vieusseux

Conférence sur le bon aménagement des étables

Cochon place St Léger 55. Chambéry

Vienne 5 oct 1822